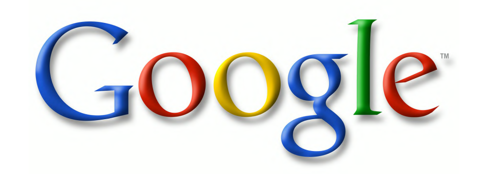
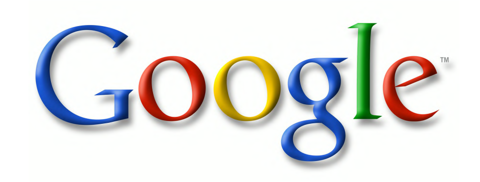
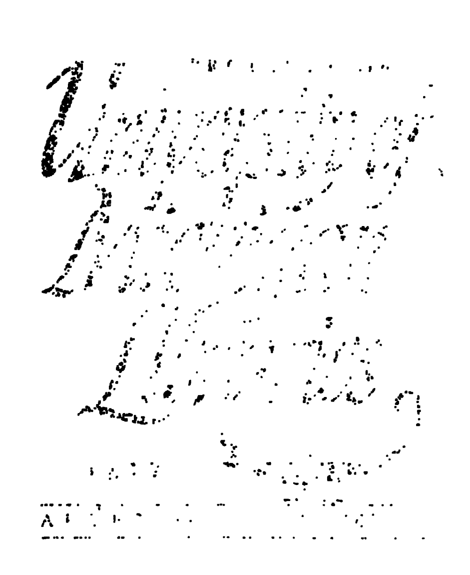



Google



LES

TROISIÈMES PAGES

DU

OURNAL LE SIÈCLE

PORTRAITS MODERNES

PAR

TAXILE DELORD

F. LAMENNAIS — EDGAR QUINET
JULES SIMON
PROSPER ENFANTIN — EUGÈNE PELLETAN
ACHILLE DE VAULABELLE
HENRI MARTIN — GUIZOT — TIMON EN 1857
ROYER-COLLARD
SAINT-MARC GIRARDIN
SAINT-JUST — MERLIN DE THIONVILLE
FERDINAND II
FALLOUX — LACORDAIRE



PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
97 rue Richelieu et passage Mirès

1864

LES

TROISIÈMES PAGES

DU

JOURNAL LE SIÈCLE

PORTRAITS MODERNES

Alençon. — Typographie Poulet-Malassis et De Broise

LES

TROISIÈMES PAGES

DU

URNAL LE SIÈCLE

PORTRAITS MODERNES

PAR

TAXILE DELORD

F. LAMENNAIS — EDGAR QUINET
JULES SIMON
PROSPER ENFANTIN — EUGÈNE PELLETAN
ACHILLE DE VAULABELLE
HENRI MARTIN — GUIZOT — TIMON
ROYER-COLLARD
SAINT-MARC GIRARDIN
SAINT-JUST -- MERLIN DE THIONVILLE
FERDINAND II
FALLOUX — LACORDAIRE



PARIS
POULET-MALASSIS ET DE BROISE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
97. rue Richelieu et passage Mirès

—

1861

PHILOSOPHIE

F. LAMENNAIS

ŒUVRES POSTHUMES

—

I

La situation de l'Italie attire l'attention générale sur Rome et semble donner un certain intérêt d'actualité aux *Œuvres posthumes* de Lamennais. L'auteur est certainement de ceux qui peuvent se passer d'auxiliaires et se présenter d'eux-mêmes aux lecteur. Sans ajouter rien à l'importance des derniers ouvrages de Lamennais, la crise dans laquelle se trouve en ce moment la papauté pousse cependant à des rapprochements curieux.

Le gouvernement pontifical n'a pas changé depuis l'époque où l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* revint de Rome, désespéré du spectacle dont il avait été témoin. C'est toujours le même aveuglement, la même surdité, le même esprit de prosélytisme mesquin et tracassier : « Vous savez peut-être que c'est moi qui ai pris le plus de soin de M. Deutz, qui vient de recevoir le baptême à Rome ; — qu'il n'y a personne en qui

il ait plus de confiance et qu'il voie plus souvent ; — enfin, que j'ai eu l'avantage de contribuer à sa conversion par des moyens qu'il n'est pas ici le lieu d'indiquer. Et cependant on m'a fait passer pour un homme qui, avec ses *fausses idées* et ses principes *dangereux*, avait détourné M. Deutz du christianisme. » Cette lettre est adressée à Lamennais par un prêtre de ses amis : elle montre dans tout son jour l'esprit de Rome. C'est par jalousie de métier qu'on accuse ce pauvre prêtre de fausses idées et de principes dangereux ; les jésuites lui disputent l'honneur d'avoir converti M. Deutz, le même Deutz qui, trois ans plus tard, vendit et livra la duchesse de Berry aux ministres de Louis-Philippe.

Voilà qui aurait dû dégoûter à tout jamais Rome de la manie des conversions; mais non, à défaut d'un intrigant elle convertira un enfant enlevé à ses parents, et ce sera pour elle un sujet de grand triomphe; pour mieux le constater, elle jettera un défi imprudent et cruel aux sentiments les plus vrais, aux droits les plus respectés de la nature humaine ; elle s'applaudira des plaintes de la conscience publique indignée, comme d'une victoire sur ses ennemis. C'est de cette Rome pourtant, fière de convertir Deutz et d'enlever le jeune Mortara, que Lamennais a attendu le salut et la régénération du genre humain. On s'étonne qu'il ait renoncé à cette illusion ; ce qui me surprend bien plus, c'est qu'il ait pu la garder si longtemps.

« On doit envier à qui pourra l'écrire une biographie comme celle de Lamennais. Tâche à peu près inaccessible aujourd'hui, ce sera dans tous les temps

une œuvre ardue autant qu'honorable. Il y a là une rare et sublime intelligence à étudier; il y a une grande et noble passion à peindre; il y a un caractère remarquablement complexe à expliquer et à faire comprendre. » Nous n'avons certainement pas la prétention d'entreprendre une tâche devant laquelle a reculé M. Forgues; il nous permettra seulement de n'être pas de son avis sur le caractère de Lamennais; il nous paraît moins complexe qu'à lui.

Lamennais était, dans la grande et belle acception de ce mot, ce qu'on appelle un utopiste. Le bonheur du genre humain, voilà son utopie; pour la réaliser, il lui fallait un appui; prêtre, il tourna ses regards du côté de Rome, mais voyant bientôt que rien ne pouvait sortir de ce sépulcre, il chercha autour de lui où étaient la force et la vie. En face de l'idée ancienne, une idée nouvelle avait grandi et s'était développée depuis la fin du moyen-âge : cette idée, qui s'était appelée la Réforme, s'appelait la Révolution; il l'adopta, la fit sienne, et il attendit de l'avenir ce qu'il n'espérait plus du passé; mais le passé et l'avenir sont à une égale distance de nous; l'homme voit toujours derrière et devant lui un but auquel il ne lui est pas permis d'atteindre, et sa vie tout entière s'écoule entre le regret et l'espérance.

Certainement, comme l'a dit M. Forgues en parlant de la biographie de Lamennais, il y a là une grande et noble passion à peindre, la haine de l'injustice, l'amour de ses semblables, l'impatience de leurs souffrances et le besoin de les supprimer, passion toute moderne, pour ainsi dire, en ce sens qu'elle fera des législateurs et des gouvernants, tandis qu'elle ne pro-

duisait autrefois que des martyrs et des saints. Des martyrs ! elle en fait encore : Lamennais a inscrit son nom en tête de la liste glorieuse de ces hommes que la flamme du dévouement a fait vivre, et qu'elle a consumés en même temps. L'ardeur, le besoin du sacrifice naissent en lui presque avec la vie. Ils se manifestent, il faut les réprimer dès son entrée dans le sacerdoce : « Je crois, mon bon ami, lui dit son directeur, qu'il n'est pas prudent de demander à Dieu des croix, et que nous devons nous borner à solliciter l'amour des souffrances, laissant à Dieu le soin de nous exposer à celles qu'il ne jugera pas au-dessus de notre faiblesse. »

Et dans une autre lettre écrite également à Lamennais par un prêtre : « Il faut que je vous parle à cœur ouvert. Je crains que vous ne vous livriez trop à une mélancolie qui vous dévore. En vain, cher ami, chercherions-nous le vrai bonheur sur terre.... Dieu nous a faits pour lui, et ce n'est qu'en lui que nous trouverons ce parfait repos, ce contentement parfait après lesquels nous soupirons sans cesse. » Déjà son directeur lui avait dit : « Pourquoi, mon Féli, cette mélancolie ? Est-ce que le bon chrétien n'est pas comme dans un festin continuel ? Est-ce que le simple souvenir de Dieu ne nous donne pas la joie ? *Memor fui Dei, et delectatus sum.* »

Ce festin continuel fut pour Lamennais un festin d'amertume et d'angoisses dont la mort seule vint le délivrer.

Dans un désir bien naturel, et que tout le monde devait partager, les amis de Lamennais l'avaient engagé à écrire ses mémoires. Il se refusa toujours à

ce vœu, et voici les raisons qu'il donne lui-même de ce refus :

« On m'a souvent pressé d'écrire mes mémoires. Malgré la ténuité du fonds, à ne regarder que moi, ils auraient pu en effet n'être pas dépourvus de quelque intérêt, ayant vu et su beaucoup de choses durant la longue période qu'embrassent mes souvenirs; lié surtout, comme je l'ai été, depuis la fin de l'Empire, avec la plupart des hommes qui se sont fait un nom, et plus ou moins mêlé moi-même au mouvement politique, philosophique et religieux.

» Peut-être aussi ceux que leur goût porte à l'observation du travail incessant de la pensée au sein du monde social, que progressivement il transforme, auraient-ils aimé à suivre dans ses phases le développement d'un esprit sincère qui, cherchant le vrai toujours, et ne cherchant que le vrai, va se modifiant à mesure que la réflexion, le spectacle des faits, l'étude de la nature, de l'humanité, de ses lois, l'éclairent d'une nouvelle lumière, et ouvrent devant lui des horizons plus étendus.

» Deux motifs principaux m'ont empêché de céder aux instances qu'on m'a faites. Il aurait fallu, pendant des années, m'occuper de moi-même, y penser, en parler sans cesse. Or, s'il est quelque chose qui me répugne invariablement, c'est cela.

» En outre, contraint de dire la vérité sur les autres, cette vérité n'eût pas été constamment favorable à tous; il en est qu'elle aurait, quoique j'en pusse faire, montré quelquefois sous des côtés où nul n'est bien aise qu'on le regarde, et cela me répugnait encore. Sans blâmer ceux qui lèguent aux vivants

l'histoire rigidement vraie des morts liée à celle de la société, je ne me sentais pas disposé à les suivre dans cette voie. Lorsqu'il s'agit de blesser, les morts pour moi sont toujours vivants ; ils me semblent même avoir droit à plus de respects, à plus de ménagements, car, attaqués, ils ne sauraient se défendre.

» J'ai donc renoncé à écrire des mémoires. Mais comme, attendu la part que j'ai prise aux choses de mon temps, mon nom me survivra peut-être, et que ma conduite et mes écrits, où se marquent les progrès de mon esprit, ses variations même, si on préfère ce mot, pourront donner lieu à des appréciations très-diverses, j'ai voulu qu'au moins mes pensées véritables, aux différentes époques de ma vie, fussent bien connues, et d'une manière incontestable, afin de prévenir les suppositions et les conjectures erronées.

» A cet effet, secondé par l'obligeance de mes amis, j'ai pris soin de recueillir mes correspondances les plus intimes, pour qu'elles pussent, après ma mort, servir au dessein que je viens d'expliquer. »

Malheureusement pour le public, les intentions de Lamennais n'ont pu être complétement remplies. Une femme dont le nom, dit M. Forgues, n'a pas été sans célébrité dans les salons, s'est constamment refusée, malgré les instances de Lamennais et de ses amis, à lui restituer, même pour un moment, cette correspondance composée de plus de quatre cents lettres écrites dans l'abandon de la plus complète intimité ; il ne s'agissait pourtant que de faire copier purement et simplement ces lettres ; les originaux auraient été rendus immédiatement à leur légitime possesseur. Lamennais a protesté formellement contre

ce refus : « Privé de ce moyen auquel j'avais un droit sacré, et le refus qu'on m'en a fait autorisant les appréhensions les plus graves, je désavoue expressément tout ce qu'on pourrait m'attribuer un jour comme extrait de ces lettres ; même tout passage matériellement exact qui, séparé de ce qui l''explique dans l'ensemble d'une longue correspondance, serait, par des gens qu'aucun scrupule n'arrête, facilement détourné à un sens très-éloigné du sens véritable. »

Un procès jugé deux fois et dans un sens différent, par le tribunal de première instance et par la cour d'appel, a mis certaines restrictions à la tâche que M. Forgues avait reçue de Lamennais mourant ; il y a donc quelques lacunes dans la correspondance, par suite de ce procès. Les deux volumes de lettres publiées n'en présentent pas moins l'intérêt le plus vif et le plus soutenu au lecteur qui veut s'initier aux sentiments et aux pensées de l'homme illustre dont elles racontent la vie morale. Cette correspondance vaut mieux en quelque sorte que des mémoires. L'homme s'y montre avec plus de franchise et de laisser-aller.

Puisque nous venons de prononcer ce mot « l'homme, » suivons-le un moment dans diverses circonstances de sa vie sur lesquelles M. Forgues nous donnera plus d'un détail curieux, non qu'il ait eu l'idée d'écrire une biographie complète de Lamennais, lui-même s'en défend ; son but, ainsi que l'indique le titre même de l'étude qui précède le premier volume, a été tout simplement de recueillir dans des *Notes et souvenirs* tout ce qu'il a pu apprendre sur Lamen-

nais par lui-même, par ses amis ou par ses compatriotes. « Quelques habitants de Saint-Malo, avec lesquels le hasard m'avait un instant mis en rapport, m'ont donné de curieux détails sur plusieurs membres de la famille d'où Lamennais est issu. C'étaient, paraît-il, des caractères entiers, énergiques ; une race d'hommes résolus, tenaces, et qu'on a vu quelquefois poussés par leur nature indomptables à d'étranges extrémités. »

La Mennais est le nom d'une petite terre située dans la commune de Tricavoux (Côtes-du-Nord); Pierre-Louis-Robert de la Mennais, négociant armateur de Saint-Malo, père de l'auteur de la correspondance, fut un des derniers nobles créés par Louis XVI, ses lettres d'annoblissement portent la date de 1788; la Révolution vint bientôt lui ravir sa fortune ancienne et ses priviléges récents : « De ses trois enfants, le plus jeune, Félicité, avait sept ans en 1789. J'ignore sur quels témoignages plusieurs biographes ont parlé de son enfance. Lui-même n'en disait jamais un mot. Son œil d'aigle était sans cesse ouvert sur l'avenir. A peine accordait-il un regard au présent, et plus rarement encore aux souvenirs du passé. Cependant, une ou deux fois au plus, il est revenu, devant moi, sur quelques épisodes de sa jeunesse. Je l'ai entendu décrire une promenade aventureuse qu'il fit en mer sur une barque furtivement détachée, et les émotions de ce périlleux défi jeté à l'onde perfide. Un autre jour, il parla longtemps d'un voyage qu'il avait fait à Paris, avec son père, à l'époque du Directoire. Ce souvenir lui était venu à propos de je ne sais quelle discussion sur la liberté plus ou moins compatible

avec le bon ordre. Celle dont on jouissait à Paris en 1796 lui avait laissé de vifs souvenirs. « Jamais on n'en a vu de pareille, » disait-il, et il racontait la gaieté de ce peuple livré à lui-même, l'absence de toute contrainte et de toute police, au moins apparente, les opinions s'exprimant tout haut et partout, l'arène du journalisme ouverte à qui voulait y descendre. « A telles enseignes, nous disait-il, que moi-même, à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille obscure. »

En 1819, il y avait, à l'extrémité de l'impasse des Feuillantines, une petite communauté sous la direction de l'abbé Carron, qui portait le nom de la rue où elle était située. Là vivaient dans la retraite et les bonnes œuvres quelques vieilles dames qui jouent un rôle dans la correspondance, et avec lesquelles il est bon par conséquent de faire connaissance. Parmi elles, nous en citerons trois : Mesdemoiselles de Lucinière, de Tremereuc et de Villiers, que Lamennais trouva dans cette maison. « Il donnait à M. Carron le nom de « père ; » les « bonnes dames » s'intitulaient elles-mêmes ses « sœurs. » Les enfants, — cette joie du cœur et des yeux, — ne manquaient pas à ce paisible intérieur, car la communauté de l'abbé Carron comprenait une institution de jeunes filles ; institution peu nombreuse, à ce qu'il semble, et composée surtout des plus proches parentes de mesdemoiselles de Lucinière, Tremereuc et Villiers. Les nièces de Lamennais y étaient élevées ; il les appelait volontiers ses « filles. » Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter ce que devait être cette petite communauté perdue à l'extrémité de Paris, dans

ces quartiers, depuis cette époque un peu envahis, mais qui alors comptaient à peine dans la vaste cité.....

Par un de ces contrastes qui se présentent souvent à l'esprit, cette pieuse et calme retraite nous ramène vers une autre maison dont parle M. Forgues et dans laquelle Lamennais passa une année entière de sa vie; je veux parler de la prison de Sainte-Pélagie :

« Au plus haut de la prison, sous les toits, dans une assez grande pièce basse, éclairée, ce me semble, de l'orient et du midi, par quatre ouvertures étroites et horizontalement prolongées, Lamennais a passé sa soixante-unième année tout entière. Une fois entré dans ce cachot aérien, sous les plombs de la royauté bourgeoise, il n'en voulut jamais franchir le seuil. Quelques-uns des prisonniers, souffrant pour la même cause, y étaient admis, et de nombreux amis y montaient chaque jour. Nulle autre distraction.

Dans un angle, et sur le carreau froid, on avait posé une petite estrade en planches. Sur cette table, une table grossière, un fauteuil de paille, et sur ce fauteuil, un vieillard souffrant : voilà comment il faut se représenter ce long supplice. Ouverte de tous côtés, cette cellule était glaciale en hiver, brûlante pendant les chaleurs. Pas un arbre à voir, pas un oiseau à écouter : rien qu'un océan de toits, et le murmure du laborieux faubourg, et quelques éclats de voix montant des préaux. Ceci pendant douze mois consécutifs; or, Lamennais n'avait plus que treize ans à vivre, et, de ceux qui le virent à cette époque, pas un ne lui eût garanti la moitié de ces treize années. »

M. Forgues ajoute : « Sans doute il ne dépendait que de lui d'être ailleurs. Je ne fais pas l'injure à nos ennemis d'hier, bien moins hostiles aujourd'hui, de croire qu'ils eussent repoussé une demande d'adoucissements, motivée du reste par l'âge et par la débile santé de l'homme que la loi, bien ou mal interprétée, avait mis à leur merci. Mais qui se figurera, connaissant Lamennais, une pareille demande signée de lui ? Inflexible et patient, il donna sa liberté comme il eût donné sa vie, et la vie ne se donne pas à demi. »

C'est à l'âge de treize ans que M. Forgues vit pour la première fois Lamennais, que les médecins avaient envoyé aux bains de Saint-Sauveur ; le grand écrivain était recommandé à sa mère par M. de Vitrolles, ainsi que son compagnon de voyage, l'abbé de Salinis. Les deux prêtres se prirent tout de suite d'affection pour leur jeune compagnon. M. Forgues raconte avec un charme dans lequel on sent toute l'émotion du souvenir, les promenades faites avec ses deux graves amis : « Lamennais, bientôt à bout de forces, demandait à s'arrêter sous quelque bouquet d'arbres. On s'asseyait sur le gazon ; l'abbé de Salinis parfois nous quittait, et alors, ou n'ayant rien à me dire ou ménageant sa faible poitrine, Lamennais tirait de sa poche son Imitation de Jésus-Christ en latin, qu'il m'invitait à traduire tout haut, interrompant çà et là mon affreux mot à mot par des commentaires pieux d'onction et de grâce. »

Lamennais ne se doutait guère que cet enfant auquel il donnait des leçons de latin en plein air, et dont il ne dédaignait pas quelquefois de partager

les jeux, serait un jour choisi par lui pour rendre à sa mémoire les derniers devoirs littéraires : devoirs honorables et tristes auxquels M. Forgues, on le voit, était préparé par une longue et respectueuse amitié. Ses *Notes et souvenirs* en portent à chaque ligne la marque attendrissante ; ils expliquent l'homme et le font aimer ; aussi attachent-ils beaucoup plus qu'une biographie savante et étudiée : le cœur seul parle dans toutes ces pages, au charme desquelles il faut bien nous arracher pour entrer dans la correspondance.

II

Les quelques détails empruntés dans notre premier article aux *Notes et souvenirs* de M. E.-D. Forgues sur la vie de Lamennais n'auront point paru, nous l'espérons, oiseux et inutiles ; ils jettent déjà plus de jour sur le caractère de l'homme ; sa correspondance achèvera de nous le faire connaître. Nous n'entendons point nous borner à l'étudier au point de vue politique : les lettres offrent un autre genre d'intérêt auquel nous avons été très-sensibles, et que nous voulons essayer de faire partager à nos lecteurs.

Le nom de Lamennais n'évoque guère que des idées tristes et sombres ; on se figure un vieillard morose, portant sur sa figure l'empreinte des pensées amères et douloureuses qui s'agitent au fond de son cœur ardent et troublé. Il semble que Lamennais n'ait jamais souri ni aimé, qu'il ait traversé le monde sans s'y mêler : altier, solitaire, farouche même, absorbé dans ses idées, n'éprouvant pour ainsi dire aucun des sen-

timents de l'humanité. On aime à se figurer ainsi certains hommes. Dante, par exemple : c'est en vain qu'il a été mêlé autant qu'on peut l'être aux affaires de son temps et au mouvement général de ses contemporains, c'est en vain qu'il a chanté l'amour dans toute sa pureté et dans toute sa flamme ; malgré ses ambassades, malgré Béatrix, nous sommes encore comme les petits enfants de Florence, qui

Disaient, en contemplant son front livide et fier,
Voilà, voilà celui qui revient de l'enfer.

Si Dante avait laissé une correspondance, nous sommes sûrs cependant qu'on y trouverait, comme dans celles de de Maistre et de Lamennais, l'homme simple et tendre, familier et affectueux, le *bonhomme* enfin, qu'on est si heureux de découvrir chez les deux altiers écrivains que nous venons de citer. La bonhomie de Lamennais s'aperçoit moins facilement sans doute que celle de de Maistre ; il avait été prêtre, ne l'oublions pas, et il était resté célibataire ; il n'y a rien qui ouvre le cœur comme d'avoir des enfants, et qui donne plus de familiarité au caractère ; l'enfance fait descendre des hauteurs, et en se mettant à son niveau, on se met au niveau de tout le monde.

Il y a dans la correspondance une lettre qui montre bien Lamennais sous cet aspect bonhomme dont nous parlions tout à l'heure. Elle est adressée à mademoiselle de Lucinière, une de ces *feuillantines* qui l'aimèrent d'une affection de sœur, en dépit du temps et des changements d'opinion, et auxquelles, jusqu'à son dernier jour, Lamennais garda un attachement inaltérable : « J'aime qu'on avoue ses torts ; cela me dé-

sarme. Vous en avez de grands, mademoiselle Ninette; vous vous êtes moquée de moi en souffrant qu'on se moquât de vous; vous m'avez fait perdre au moins cinq ou six douzaines d'excellents conseils qui m'avaient coûté cinq ou six heures de réflexion à différentes fois. Comment pardonner cela? Je vous pardonne, cependant, parce que je suis bon et qu'il n'y a plus de remède.

» Voici une phrase de votre lettre : « Si je passe à Caen, je tâcherai de me procurer une poularde de Crèvecœur, que nous mangerons ensemble. » Cet « ensemble » ne me paraît pas suffisamment clair; car enfin vous n'écrivez qu'à mademoiselle de Tremereuc. Mais, comme vous n'êtes ni l'une ni l'autre de grandes mangeuses, il me reste des espérances fondées; sans cela, cette poularde problématique, puisque votre phrase commence malheureusement par un *si*, serait pour moi un vrai *crève-cœur*.

» Je passe aux andouilles de Vire, que vous rappelez fort à propos. Votre opinion sur leur compte n'est pas encore entièrement formée, mais cela viendra sans doute; il ne faut pas vous décourager. Ce n'est qu'au sixième chapon de Basse-Normandie que j'ai su à quoi m'en tenir à leur égard, et que j'ai fixé mon jugement d'une manière irrévocable. Il faut beaucoup de réserve avec les andouilles et les gens de ce pays là, sans quoi l'on serait trompé tous les jours. Vous savez qu'en dire, n'est-ce pas?

» Je conclus. Montez vite dans votre cabriolet, et revenez-nous à bride abattue. C'est le dernier conseil de votre *docteur*, et le seul, de tous ceux qu'il vous a donnés, où il ait personnellement un grand intérêt.

Dieu veuille qu'il soit mieux suivi que les autres ! Et sur ce, je suis, mademoiselle, avec un attachement aussi tendre que respectueux, votre défunt procureur et très-vivant ami. »

Quelques personnes trop sérieuses s'étonneront peut-être de nous voir citer cette lettre. Ce qui intéresse dans Lamennais, diront-elles, c'est le politique et le philosophe. Que nous importe tout ce commérage ; parlez-nous vite de Rome, et laissez là vos chapons de Basse-Normandie et vos andouillettes de Vire ; nous nous passons fort bien de savoir que Lamennais aimait les poulardes et qu'il faisait des calembours. Il y a du vrai dans ces reproches ; mais tout dépend du point de vue où l'on se place pour juger un homme, un grand homme surtout comme Lamennais. Tous les grands hommes ont leurs ennemis qui ne se font nul scrupule d'attaquer leurs idées, et surtout leurs sentiments et leur caractère ; il n'est pas défendu de leur répondre, et c'est ce que nous faisons en ce moment.

S'il est un sentiment délicat et rare par toutes les qualités qu'il exige, c'est à coup sûr l'amitié ; les âmes vraiment élevées peuvent seules l'éprouver. Ce sentiment, peu de gens l'ont ressenti aussi vivement, aussi profondément que Lamennais ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire dans les *Notes et souvenirs,* les lettres adressées à Henri Moorman, et le récit complet des relations de Lamennais avec ce jeune professeur anglais, qu'une conversion récente venait de jeter dans le catholicisme ; jamais l'amitié ne s'exprima d'une façon plus douce, plus tendre, on pourrait même ajouter plus passionnée. Toutes les fois que Lamennais parle de l'abbé Carron, le directeur de la

petite communauté des Feuillantines, c'est avec l'accent d'un dévouement aussi sincère que profond ; et les habitantes de cette maison pieuse, avec quel zèle et quel soin il s'occupe des intérêts qu'elles lui confient, comme il sait goûter les douceurs de leur société, comme il s'associe à leurs joies et à leurs douleurs ! ce n'est qu'avec elles qu'il se sent libre, heureux, et qu'il devient gai et enjoué :

« Je vous écris la tête prise d'un gros rhume que je m'imagine avoir depuis ce matin. Selon ma coutume, je le traite avec un mépris dont j'espère qu'il ne tardera pas à s'offenser. Que ne peut-on user de cette méthode avec tous les importuns ! Vous avez, quant à vous, d'autres ressources ; mais je ne sache pas que vous en usiez dans ces circonstances ; ce serait pourtant quelquefois beau et bien à propos. Essayez, cela réussira peut-être. Vous me plaignez donc beaucoup, mon excellente amie ? Hélas ! vous avez raison, puisque je suis loin de vous, loin de notre père, loin de nos chers feuillants et feuillantines. Je ne vois âme qui vive. Pour peu que cela dure, il est à croire que j'oublierai à parler, comme j'ai presque oublié à rire. Alors vous me reprendrez, et, commençant au b, a, ba, j'en viendrai, par vos soins, à tant jaser, que vous regretterez peut-être de m'avoir rendu la parole ; mais il ne sera plus temps. »

Nous disions avec quelle vivacité Lamennais prenait part aux douleurs de ses amis. Ecoutons cette lettre qu'il adresse à mademoiselle de Lucinière, au sujet de la mort de la nièce de mademoiselle de Tremereuc : « Pauvre Julie ! et sa pauvre tante ! Que votre lettre, ma bonne amie, me peine profondément ! Je

voudrais être près de vous, je le voudrais pour tout au monde : il me semble que j'ai des droits à toutes vos douleurs, et que personne ne peut les partager comme moi. Je suis tourmenté de votre position, je ne puis penser à autre chose. Que de larmes, que d'inquiétudes, que de tristes soins! et je ne suis pas là pour vous soutenir, vous aider, vous consoler, en pleurant avec vous, en épanchant dans votre cœur à toutes mon pauvre cœur qui vous est si dévoué.... Hélas! encore une fois, que je voudrais être auprès de vous! Je ne suis rien, je ne puis rien; mais ma douleur mêlée à la vôtre l'adoucirait peut-être. Je vous désire, je vous regrette sans cesse. Ma vie était douce auprès de vous, parce que j'aimais et que j'étais aimé; maintenant elle est plus triste encore depuis que je vous sais malheureuses. » Dans une autre lettre, il parle à mademoiselle de Tremereuc, à la tante de cette pauvre petite Julie : « Songez à votre tendre et vénérable mère, à qui vous vous devez, et faites tout au monde pour lui épargner de nouvelles inquiétudes. Je n'ai pas besoin de vous dire tout ce que mon pauvre cœur éprouve pour vous en ce moment. La douleur que vous ressentez semble ajouter quelque chose de plus vif encore à l'attachement si vrai et si tendre que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir, et, je l'espère, dans l'éternité. Puissé-je vous y précéder, vous et toutes les personnes qui me sont chères. Oh! si j'ai le bonheur de voir le bon Dieu, que je le prierai ardemment pour les chères compagnes de mon exil, à qui j'ai dû tant de doux moments, et dont le souvenir aimable et tendre est toujours au fond de mon cœur, comme son bien

le plus précieux. Je vous l'avoue, la terre me pèse, j'ai besoin de regarder en haut. Je suis las de ce qui passe et qui nous déchire en passant... »

Il est inutile de faire remarquer le style de ces lettres éloquentes et simples où le cœur de l'homme se montre sans préparation et sans voile. La sensibilité est le fond même du caractère de Lamennais : c'est un devoir pour nous de le dire bien haut et de le prouver, car peu d'hommes ont été plus calomniés et plus méconnus que lui. Il a alarmé trop d'intérêts, déçu trop d'espérances pour qu'il n'en fût pas ainsi. S'il est vrai en général que les partis sont impitoyables pour ceux qui les quittent, cela est encore bien plus vrai en particulier du parti dont Lamennais crut devoir se séparer d'une façon si éclatante. Lamennais dit quelque part dans ses lettres qu'on est plus impartial pour les morts que pour les vivants, et que la justice aime à s'asseoir sur les tombes. C'est là une pensée plus généreuse qu'exacte, et nous le voyons bien tous les jours à l'acharnement avec lequel la mémoire de Lamennais est attaquée : implacable orgueil, égoïsme, mépris souverain d'autrui, adoration de soi-même ; voilà les vices qui lui sont reprochés sans cesse par ses ennemis. Lisez cependant avec soin cette correspondance écrite et adressée à des époques et à des personnes si diverses, et dites-nous si ces accusations sont méritées ?

L'ardeur, la passion, l'entraînement étaient dans l'esprit de Lamennais : son cœur aimait l'existence calme et paisible de la famille et du foyer ; les horizons bornés sont ceux qui charment le mieux son regard. A chaque instant, on le voit jeter les yeux sur

le petit enclos des Feuillantines ou sur la tranquille maison de la rue des Postes. Il n'aime pas à changer de pays, et ses impressions de voyage se ressentent un peu de la mauvaise humeur de l'homme qui regrette sa robe de chambre et ses pantoufles. Ecoutez-le parler de la Suisse : « Je doute qu'il y ait au monde un pays plus ennuyeux. Quant aux curiosités naturelles, montagnes, vallées, lacs, torrents, cascades, ce sont des choses bientôt vues, et qui ne me séduisent pas autrement. Je vous demande un peu la belle merveille qu'un rocher pointu avec de la neige dessus! j'aime mieux mes tisons. »

Rome elle-même, la grande Rome, ne paraît pas impressionner bien vivement Lamennais : « Je ne vous dirai rien de Rome, écrit-il à mademoiselle de Lucinière ; ce sera le sujet de nos conversations à mon retour. Nous avons une chaleur étouffante ; aussi le peuple fait-il ici de la nuit le jour, et du jour la nuit. Je vous avertis que la cuisine italienne est détestable pour nous autres Français. J'ai envie de retrouver un bon bouillon, un bon bouilli et un bon rôti. Voilà un propos bien édifiant dans la capitale du monde chrétien. Oh! que je reverrais avec plaisir le numéro 54 de la rue des Postes. Cela viendra, je l'espère. En attendant, priez pour moi comme je prie pour vous, pour ma bonne Ninette, ma bonne Angélique, ma bonne Villiers, et pour nos chers petits enfants, que j'embrasse de tout mon cœur... »

On le voit, c'est toujours à peu près le même refrain : calme, solitude, amitié; Lamennais soupire après ces biens qu'il ne peut posséder. Il a dit adieu au calme pour jamais; ce n'est qu'à de rares inter-

valles, et pour ainsi dire à la dérobée, qu'il lui sera permis de goûter le bonheur de la solitude. Ses anciens amis l'abandonneront peu à peu. Destinée cruelle, et dont il dut bien sentir toute l'amertume, si l'on s'en rapporte aux lettres, qui nous le montrent si tendre, si affectueux, si dévoué, si fidèle dans ses attachements. On retrouve quelquefois la trace de cette souffrance dans ses écrits, mais seulement au soin constant qu'il met à la cacher. Il n'y a rien, quoi qu'on en ait voulu dire, du misanthrope chez Lamennais ; la vie l'attriste, mais il ne hait pas les hommes ; il n'est pas heureux, mais il croit au bonheur. Que lui a-t-il manqué en effet pour être heureux ? Rien que cet égoïsme, cette ambition et cet orgueil dont on l'a si souvent accusé.

Ambition, orgueil, égoïsme (trois vices qui n'en font qu'un), Lamennais avait dans son talent de quoi se donner largement satisfaction. Où n'aurait-il pu atteindre avec un peu de cette habileté toujours si facile aux ambitieux ? On a prétendu qu'il voulait être cardinal ; eh ! mon Dieu ! que lui eût coûté la pourpre ? Quelques concessions que son orgueil lui eût sans doute fait trouver bien légères, au-devant même desquelles il eût couru. L'hôte des Feuillantines et de la maison de la rue des Postes, l'ami de mesdemoiselles de Lucinière et de Tremereue rêvant la pourpre romaine, Lamennais cardinal, cela ne se conçoit guère, surtout lorsqu'on vient de lire sa *Correspondance*. Que serait-il allé faire parmi les membres du sacré collége, tous plus ou moins diplomates, hommes du monde et de gouvernement, ce prêtre breton ombrageux et mélancolique, inhabile à la pratique des

affaires, révolutionnaire dans l'Eglise avant de l'être dans la société, aimant bien plus la lutte que le pouvoir, aspirant bien moins aux honneurs qu'au martyre.

Lamennais ne possédait aucune des qualités, ou, si l'on aime mieux, des défauts de l'ambitieux. L'ambition ne va pas en général sans l'habileté, sans l'instinct pratique des hommes et des choses; citez-nous un ambitieux qui ait aimé la solitude; loin de s'y retremper, il s'y éteint. Pour l'ambitieux la solitude est un châtiment, un supplice. L'orgueilleux peut consentir quelquefois à se séparer des hommes, mais c'est afin d'attirer davantage leurs regards; il lui faut une solitude choisie, et qui le montre en le cachant. Lamennais n'a point de ces artifices de retraite, il ne se dérobe point au monde, afin que le monde le découvre, et le vienne chercher; il est réellement content, on le sent, d'être relégué au fond de l'impasse des Feuillantines à Paris, ou dans sa maison de la Chenaie, en Bretagne.

« Je vous écris, mes bonnes chères amies, du coin de mon feu, que je ne quitte guère, et où je me trouve fort bien. On nous annonce un rude hiver; c'est le bénéfice de ce beau climat dont nous sommes si fiers; nous lui avons l'obligation grande de mourir de froid six ou sept mois de l'année. De soleil, il n'en est question qu'un jour sur huit tout au plus, et encore le prendrait-on pour une lune endimanchée.... Ma chambre est pour moi le monde, et encore me semble-t-il bien grand. Ne vous imaginez pas cependant que je sois fort occupé; au contraire, je ne fais rien. Soit les nerfs, soit autre chose, je suis faible, je souffre et

ne saurais travailler. Constant dans mes goûts, ma distraction est de semer et de planter des arbres. D'autres en jouiront; mais, au bout du compte, ce m'est déjà quelque plaisir de les voir croître un peu et venir à mesure que je m'en vais. La Chenaie, dans un demi-siècle, sera un fort joli lieu, si l'on ne gâte point mes préparatifs. »

Pendant que l'auteur des *Paroles d'un croyant* est doucement occupé à embellir pour ses héritiers une retraite dont il n'espère pas goûter les charmes, des événements se préparent qui vont l'arracher à sa retraite.

III

Lamennais traversa la Restauration sans vouloir la comprendre. Il la juge des hauteurs de son système, et parfois la passion obscurcit son jugement. Il prévoit qu'elle marche à la ruine, mais les causes qu'il assigne à cette ruine prochaine ne sont point les véritables. Si la Restauration avait suivi les conseils que lui donnait alors Lamennais et ses amis, elle se fût bien plus vite perdue. Ce sont ses attermoiements avec l'ultramontanisme, ses tentatives de résistance contre lui qui retardèrent sa chute. Les Bourbons ont toujours eu des velléités de gallicanisme; ces velléités n'ont jamais produit de résultat bien sérieux. Quand vient le moment décisif, l'ultramontanisme finit toujours par l'emporter dans leur esprit; mais les encouragements qu'ils ont donnés au gallicanisme subsistent et lui permettent de vivre au moins d'espérances.

Il y eut un moment où la Restauration eut l'air de

favoriser particulièrement le gallicanisme : des prélats gallicans furent appelés à de hauts emplois ; dès lors tout sembla perdu aux yeux d'un homme qui rêvait une reconstitution de la société française sur les bases de l'omnipotence papale. Les hommes et les choses se rapetissèrent aux yeux de Lamennais, il n'en parla plus qu'avec un mépris et un dégoût qui percent à chaque ligne de ses lettres. On conçoit, en les lisant, la haine du parti légitimiste pour Lamennais. Cette haine date de loin ; elle est justifiée par la façon dont il traite la plupart des hommes qui exercèrent une influence politique sous les Bourbons de la branche aînée.

Publiciste et journaliste, Lamennais garda une attitude d'opposition très-marquée contre la Restauration. Il fut traduit devant les tribunaux et condamné à une légère amende. Cette opposition, qui se fait jour dans la plupart de ses lettres, devait s'étendre et se développer plus à l'aise dans la longue correspondance qu'il échangea avec un des hommes les plus marquants de la Restauration au point de vue de l'intelligence, auquel cependant elle ne voulut pas ou ne sut pas faire une place digne de ses services. Le baron de Vitrolles et Lamennais entretenaient d'étroites relations d'amitié. Les lettres de Lamennais, écrites à son ami dans tout l'abandon d'une confiance complète, manquent malheureusement au recueil ; on n'y retrouve que leur date, et des notes qui font regretter davantage leur absence. M. Forgues nous donne les motifs de cette lacune. Il faut les chercher dans un arrêt de la cour impériale devant lequel l'éditeur a dû s'incliner. Heureusement les événements,

dont nous allons retrouver la trace dans la correspondance, nous permettront d'oublier un peu ces mutilations. La révolution de 1830 a éclaté, l'*Avenir* est fondé ; nous touchons au moment où va s'opérer dans les idées de Lamennais le grand changement qui sépare sa vie en deux parties si distinctes.

Nous ne chercherons pas à expliquer ce changement ni à le justifier : il se passe facilement d'explication et de justification. Ce que nous avons dit à ce sujet suffit. D'ailleurs nous pouvons nous en tenir à la déclaration de Lamennais, à l'époque de la publication des *Paroles d'un croyant :*

« Les motifs que j'ai de publier ce livre sont : 1° la conscience qu'en le faisant je remplis un devoir, parce que je ne vois de salut pour le monde que dans l'union de l'ordre, du droit, de la justice et de la liberté ; 2° la nécessité de fixer ma position, qui, aux yeux du public, est maintenant équivoque et fausse ; de laver mon nom, dans l'avenir, du reproche d'avoir connivé à l'horrible système de tyrannie qui pèse aujourd'hui sur les peuples.

» S'il faut souffrir pour cela, peu importe ; je ne le regretterai pas. Il y a, pour chaque position, un genre de courage dont il est honteux de manquer. »

Nous ajouterons seulement que de ce groupe d'hommes qui se réunissaient autour de lui, Lamennais ne fut pas le seul à changer. Sa foi nouvelle embrasa, on peut le dire, le cœur de plus d'un de ses amis et de ses disciples, comme le témoignent les fragments suivants, où nous avons cru reconnaître le style et la chaleur d'un homme (1) dont l'éloquence devait plus

(1) M. de Montalembert.

tard jeter un certain éclat sur la tribune de nos diverses assemblées politiques. L'un de ces fragments est écrit juste au moment où les *Paroles d'un croyant* viennent de paraître :

« Vraiment, vous m'avez bien mal compris sur plusieurs points. Je n'ai jamais blâmé votre livre en soi (1). Au contraire, sauf les passages sur Alexandre VI, etc., *il n'y a pas une ligne que je ne sois prêt à signer de mon sang.* »

Le 15 juillet 1834, une encyclique condamna les *Paroles d'un croyant*, et en même temps le système de philosophie à l'aide duquel Lamennais avait voulu fonder la certitude en matière de religion sur une autre base que la révélation surnaturelle. Entre Rome et le philosophe du sens commun, il n'y a plus seulement séparation, mais rupture et lutte, et Lamennais protestera contre elle jusques sur son lit de mort.

Revenons maintenant sur nos pas, et voyons par quelles gradations successives Lamennais fut amené à publier cette éloquente protestation contre les misères politiques et sociales qu'il intitula *Paroles d'un croyant*. D'après ce que nous avons dit déjà de lui, Lamennais ne pouvait regretter la Restauration. A la date du 6 août 1830, la veille même de l'avénement de Louis-Philippe au trône, voici ce qu'il écrit à la comtesse de Senflt : « Charles X et les siens ont voulu se perdre ; ils se sont perdus. La question est maintenant décidée à jamais. Il y a étonnement, stupeur dans ceux qui leur étaient dévoués, mais de regret véritable bien peu. Il faut, si l'on est sage, commencer franchement de nouvelles destinées, car le passé

(1) Les *Paroles d'un croyant.*

est irrévocable. Le duc d'Orléans va recevoir la couronne ; elle sera pesante sur sa tête ; le plus grand nombre préférerait une république franchement déclarée, et *je suis de ceux-là ;* mais j'espère que la royauté sera purement nominale. » On lit dans une autre lettre, écrite vingt jours plus tard à M. de Coriolis : « Vous avez mille fois raison, mon cher ami ; ceci doit, tôt ou tard, finir par la république, j'entends la république de droit, car nous avons déjà celle de fait ; et, comme d'ici à longtemps peut-être nul autre gouvernement ne sera possible en France, j'aimerais mieux, pour la tranquillité de l'avenir immédiat, qu'on mît plus d'unité dans les institutions qu'on nous fabrique ; car tout ce qui s'y trouvera d'opposé au sentiment républicain ne pourra ni durer ni être changé sans de nouvelles secousses qui ne seront pas médiocrement dangereuses. »

Tels étaient les sentiments de Lamennais au début même du nouveau gouvernement ; il ne lui était pas précisément hostile, mais il ne croyait pas à sa durée. Quant à ses prévisions, l'événement a prouvé qu'elles ne manquaient pas de justesse. On aurait tort de s'étonner, d'ailleurs, de voir Lamennais insister et revenir souvent, dans d'autres lettres que nous pourrions citer, sur l'avénement prochain de la république. Il était sur le point d'entreprendre, dans l'*Avenir*, une campagne dont le succès menait infailliblement à ce gouvernement. Qu'était-ce, en effet, que le système de liberté, partout et toujours soutenu et préconisé par le journal dont nous venons de parler, sinon la république ? Une république catholique, il est vrai, s'appuyant sur l'Eglise libre et démocratisée en même

temps que la société. Lorsque l'élément catholique sur lequel il comptait lui eut manqué, lorsque Rome eut repoussé la liberté avec une espèce d'horreur et d'effroi, Lamennais, en perdant ses illusions, garda sa foi en la liberté ; il n'eut pas à changer pour devenir républicain, il lui suffit de rester ce qu'il était.

Dès l'année 1832, il semble que Lamennais n'eût déjà plus la moindre espérance sur le concours qu'il pouvait attendre de Rome. Le profond découragement qui règne dans la lettre suivante adressée à madame de Senflt, ne permet guère d'en douter. Elle est écrite de Rome, le 10 février 1832. « J'espère que mon séjour à Rome ne se prolongera pas désormais longtemps, et l'un des plus beaux jours de ma vie sera celui où je sortirai de ce grand tombeau, où l'on ne trouve plus que des vers et des ossements. Oh ! combien je me félicite du parti que j'ai pris, il y a quelques années, de me fixer ailleurs, et que vous m'avez tant reproché. J'aurais traîné, dans ce désert moral, une vie inutile, me consumant d'ennui et de chagrin. Ce n'était pas là ma place. J'ai besoin d'air, de mouvement, de foi, d'amour, de tout ce qu'on cherche vainement au milieu de ces vieilles ruines, sur lesquelles rampent, comme d'immondes reptiles, dans l'ombre et dans le silence, les plus viles passions humaines. Le pape est pieux, et voudrait le bien ; mais, étranger au monde, il ignore complétement et l'état de l'Eglise et l'état de la société ; immobile dans les ténèbres qu'on épaissit autour de lui, il pleure et il prie ; son rôle, sa mission est de préparer et de hâter les dernières destructions qui doivent précéder la régénération sociale, et sans lesquelles elle serait ou

impossible ou incomplète; c'est pourquoi Dieu l'a mis entre les mains d'hommes au-dessous desquels il n'y a plus rien : ambitieux, avares, corrompus, frénétiques, imbéciles qui invoquent les Tartares pour rétablir en Europe ce qu'ils appellent *l'ordre*, et qui adorent le sauveur de l'Eglise dans le Néron de la Pologne, dans le Robespierre couronné qui accomplit en ce moment son 93 impérial. »

Après sa rupture définitive avec Rome, effectuée deux ans plus tard, Lamennais avait eu la pensée et presque le projet d'un long voyage qui lui souriait depuis son enfance, le voyage d'Orient; mais ni sa santé ni ses ressources ne lui permirent de l'entreprendre; il chercha une petite maison de campagne dans les environs de Paris pour jouir de ce charme de la nature qu'il aimait tant. « Vous allez entrer, écrit-il à madame de Senflt, dans le printemps, plus hâtif qu'en France dans le pays que vous habitez : j'espère qu'il aura sur votre santé une influence heureuse; abandonnez-vous à ce qu'a de si doux cette saison de renaissance; faites-vous fleur avec des fleurs. Nous perdons par notre faute une partie, et la plus grande, des bienfaits du créateur; il nous environne de ses dons, et nous refusons d'en jouir par je ne sais quelle triste obstination à nous tourmenter nous-mêmes. Au milieu de l'atmosphère de parfums qui émane de lui, nous nous en faisons une composée de toutes les vapeurs mortelles qui s'exhalent de nos soucis, de nos inquiétudes, de nos chagrins, fatale cloche de plongeur qui nous isole dans le sein de l'océan immense. » Ne trouvant rien à son gré dans les environs de Paris, Lamennais revint à ses péna-

tes bretons, il reprit le chemin de la Chenaie. « Il me tarde, écrit-il encore à madame de Senflt, de retrouver la paix de ma solitude, et de respirer l'air de nos bois. Nous allons passer de mauvais jours. Je vois une voûte de fer s'abaisser sur les peuples. Bientôt l'on n'entendra plus que les plaintes de l'humanité palpitante torturée par ses bourreaux dans son cachot. »

Quelques jours plus tard, en informant M. de Coriolis de son départ pour la Bretagne, il ajoute : « Il y a dans ce temps-ci quelque chose qui use vite les corps où logent les âmes qui sentent. On nous traite comme les Espagnols traitèrent Guatimozin. Comme le procédé n'a rien de doux, vous ne vous étonnerez pas que je cherche à m'y soustraire en partie, et que je change de lit, même sans être sûr d'être mieux couché. Je partirai pour la Bretagne le 9 du mois prochain. On aurait voulu me voir partir pour ailleurs : une intrigue était liée pour me faire aller à Rome, où l'on se flattait d'être plus maître de moi. Le vieux Breton ne s'est pas soucié d'avoir le cou pelé. Tout ce que j'apprends de là me fait pitié et horreur en même temps. »

La correspondance de Lamennais s'arrête en 1840; il a suivi sa voie, quelques-uns de ses premiers disciples l'ont abandonné, mais ses anciens amis lui sont restés fidèles. Ce n'est pas sans une espèce d'attendrissement que l'on lit les lettres dans lesquelles il répond aux plaintes douces de mademoiselle de Lucinière. Celle-ci, catholique fervente, est restée ce qu'elle était. Les *Paroles d'un croyant* l'ont profondément affligée; elle s'en explique sincèrement et tendrement avec son ami, qui lui explique son chan-

gement avec la même sincérité affectueuse. C'est une chose à remarquer chez les amis de Lamennais, d'ancienne date, que ses opinions nouvelles les affligent plus qu'elles ne les surprennent. M. de Coriolis, à propos de vers qu'il lui a envoyés, ajoute : « Mon dessein, en vous adressant mes *Stances*, que je n'eusse pas sans votre aveu livrées à la publicité, n'a pas été uniquement de vous donner tout haut un témoignage d'amitié fidèle, mais encore, et surtout, de vous rallier des dissidents vous opposant sans cesse à vous-même; de faire voir dans des vers fort indépendants, dont j'assumais tout seul la responsabilité, que la logique de l'esprit, non plus que celle du cœur, ne répugnait pas à nouer les deux bouts de cette longue chaîne d'éloquents ouvrages. »

M. de Coriolis exprime là une pensée juste : il n'y a pas deux Lamennais, mais deux périodes dans sa vie, pendant lesquelles, poussé par les mêmes sentiments, il a cherché le même but dans deux voies différentes. On peut entrer dans la première de ces voies, mais elle ne mène à rien : une borne énorme en bouche l'issue; l'autre, au contraire, dans ses longs détours, laisse apercevoir quelquefois de gracieux paysages et un morceau de ciel à l'horizon.

Lamennais revenu sur ses pas entra dans cette voie qui s'allonge sans cesse, et se mit à la recherche de son but idéal. « Ce n'est pas dans une lettre qu'on peut s'expliquer, écrit-il à madame de Senflt. Je vous dirai seulement qu'à ma connaissance il n'existe dans mon cœur aucun sentiment de haine pour quelque créature que ce soit; mais, témoin des misères des peuples, j'éprouve une profonde horreur pour les

systèmes politiques d'où est née cette misère, et qui l'aggravent chaque jour. J'appelle de toute la véhémence de mes vœux la liberté, qui ne peut s'établir que sur la double base de la justice et de la charité, la liberté, qui n'est qu'un vain mot, et pis que cela, si *elle* n'est pas le règne de Dieu sur la terre, au degré où il est possible qu'il y soit réalisé. » Le règne de Dieu sur la terre! Heureux, en définitive, ceux qui comme Lamennais y croient. Ils souffrent mille tortures, mais aussi quelle joie, quelles délices dans ces courts et rares moments que le ciel leur envoie, minute de répit entre deux révolutions, pendant laquelle ils peuvent croire que le règne de Dieu va enfin commencer sur la terre.

IV

Le volume des *Œuvres posthumes* qui contient les *Discussions critiques et les pensées diverses* a été écrit sous les verrous pendant la captivité de l'auteur à Sainte-Pélagie, en 1841. De nombreuses additions ont été faites par l'auteur à la première édition de cet ouvrage; le nouvel éditeur les a marquées d'un astérisque. On sent, en lisant ces discussions et ces pensées, que Lamennais, dans cet ouvrage plus que dans tout autre, a été préoccupé de lui-même et de sa justification; c'est lui qu'il défend en attaquant les autres. Il est impossible, en lisant les divers morceaux relatifs à la révélation, de ne pas sentir l'homme qui se rend compte à lui-même des motifs d'une rupture irrévocable avec son passé, qui explique les causes

d'une détermination à laquelle il sera fidèle jusqu'à la mort. Ce livre a un cachet d'individualité et de vie qui lui donne un intérêt particulier; l'homme y brille au milieu des éclairs d'une éloquence passionnée.

L'éloquence est le fond du talent et du génie même de Lamennais, une éloquence profonde, tendre, amère quelquefois, dont lui seul, de notre temps, semble avoir eu le secret. Il a une sensibilité qui lui est propre et qui rappelle celle de Rousseau, sans lui ressembler entièrement. Tous les deux ont souffert, et tous les deux aiment ceux qui souffrent, tous les deux aiment la nature.

« Quelquefois la nuit, me réveillant, la lune m'apparaissait à demi cachée dans un nuage blanchâtre. Je la voyais, se levant peu à peu, revêtir les coteaux de sa moelleuse lumière, et envelopper de silence la nature assoupie. Tout se taisait excepté mon cœur; seul il veillait pour bénir celui qui, n'oubliant aucune de ses créatures, suspend par un doux repos les fatigues de l'homme, et protége, sous la feuille qui l'abrite, le sommeil du petit oiseau. »

Rousseau n'a certainement pas de description plus suave; Lamennais l'emporte même sur lui dans ce passage et dans plusieurs autres que nous pourrions citer par la sobriété et par le charme. L'absence de préoccupations charnelles, s'il est permis de s'exprimer ainsi, communique à la sensibilité de Lamennais sinon plus de chaleur, du moins plus de grandeur et d'étendue. Ce dernier semble avoir sur les femmes une opinion beaucoup plus sévère que Rousseau :

« La femme est une fleur qui n'exhale de parfum qu'à l'ombre. »

« Dites à une jeune fille, si jeune qu'elle soit : Ma belle petite, plutôt que : Ma bonne petite ; le contraire à un garçon. »

« Je n'ai jamais rencontré de femme qui fût en état de suivre un raisonnement pendant un demi-quart d'heure. Elles ont des qualités qui nous manquent, des qualités d'un charme particulier, inexprimable ; mais, en fait de raison, de logique, de puissance de lier les idées, d'enchaîner les principes et les conséquences et d'en apercevoir les rapports, la femme même la plus supérieure atteint rarement à la hauteur d'un homme de médiocre capacité. L'éducation peut être en cela pour quelque chose, mais le fond de la différence est dans celle des natures. »

En rapprochant ainsi Lamennais et Rousseau, nous n'avons en vue que leur talent et un certain fonds de passion et d'éloquence qui nous semble commun à tous les deux. Rien de plus opposé que leur philosophie. Le déisme de Rousseau répugne à Lamennais, qui n'y voit qu'une substitution de la fatalité à la Providence.

Quoiqu'il y ait beaucoup de philosophie dans ce livre, ce n'est point ici le cas de rechercher quelle fut la philosophie de Lamennais ; elle est éparse dans tous ses ouvrages, et ce n'est que par un travail d'ensemble qu'on peut la résumer. Nous nous bornerons à citer quelques fragments qui, par leur énergique concision, doivent faire le plus d'effet sur le lecteur. En voici d'abord un sur le dix-huitième siècle :

« Que de colères contre le dix-huitième siècle ! que d'anathèmes contre la philosophie, qui, en attaquant

les anciennes croyances, avait, disait-on, ruiné toutes les bases de l'ordre social, justifié, provoqué tous les crimes, et ouvert un abîme où les nations assez malheureuses pour prêter l'oreille à cette parole de mort devaient s'engloutir! On ne voyait pas que cette philosophie, objet de tant de malédictions, n'était rien moins que simple; qu'elle se composait de deux doctrines, l'une destructive, caractérisée par une suite d'effrayantes négations, négation de Dieu, négation de l'esprit, négation de la morale, poussant ainsi l'humanité sur une pente par où, de degré en degré, elle allait se perdre dans une nuit sinistre. Cette doctrine funeste, pure réaction contre des erreurs qu'on ne pouvait renverser que par un choc violent, recouvrait une autre doctrine, positive, féconde, la seule qui pût, qui dût durer, et qui, se dégageant de la première, a introduit dans le monde un droit nouveau, le droit sacré pour lequel nos pères combattirent si héroïquement. Il a renouvelé parmi nous la société politique, il la renouvellera de proche en proche chez tous les peuples; et déjà ne les voyons-nous pas, d'un bout de l'Europe à l'autre, secouant leurs vieilles chaînes, le proclamer avec enthousiasme comme l'immortel symbole de la vie où Dieu les appelle?

» Non moins vague que celui de philosophie, le mot *socialisme* commence aussi à remuer le monde, et le socialisme comprend aussi, sous une même dénomination, deux doctrines opposées à certains égards : l'une négative, l'autre positive; l'une de destruction, l'autre de rénovation. La première, stérile par elle-même, impuissante si on y cherchait un prin-

cipe d'organisation, ressemble à la hache des pionniers : elle nettoie le sol où sèmera la seconde, elle abat les obstacles que rencontrerait la charrue destinée à ouvrir les sillons où germera la moisson future. Tout a sa place dans le plan divin, et chacun a son œuvre dans le grand travail de transformation incessante, au moyen duquel s'accomplit l'éternel développement de la création. »

Le second est une réfutation de M. de Maistre :

« Le dogme de la déchéance et du péché transmis par le premier homme à ses descendants enveloppe la vie d'un crêpe funèbre, et le force à considérer la société sous un si désolant aspect, que l'esprit le plus ferme cherche de tous côtés un refuge contre cette effrayante vision. Dans ce système, le monde présent est comme le vestibule de l'enfer. C'est pourquoi Nicole définit le Prince : *La verge dont Dieu se sert pour châtier les peuples ;* et M. de Maistre ne fait autre chose que développer cette idée lorsqu'il prend à tâche d'expliquer les voies de la Providence ici-bas, et les destinées des enfants d'Adam sur cette terre maudite depuis la chute. Je ne sais si l'on trouverait dans tout ce qu'il a écrit un sentiment d'indignation contre aucune tyrannie, un mouvement sympathique, un accent de pitié pour l'humanité souffrante.

» Cependant il y a de l'élévation et même de la bonté dans son âme. Mais, selon sa manière de concevoir les lois du monde et de la société, les maux ne l'étonnent point ; au contraire, à ses yeux ils constituent l'ordre terrestre établi par la souveraine justice, et forment comme une permanente révélation de Dieu, qui punit ici pour sauver ailleurs. Il adore

le supplice, parce que le supplice c'est l'amour. De là cette espèce de sombre enthousiasme qui le prosterne devant les princes, bourreaux divins chargés d'accomplir la régénération par le sang.

» Une si haute fonction exigeait une nature également haute : aussi voyez par combien de priviléges, mêmes physiques, les familles souveraines ont été, partout et dans tous les temps, séparées des autres familles! Le peuple, suivant ces idées qui rappellent à quelques égards le sivaïsme indien, est la victime à immoler. On se demande comment un pareil système a pu sortir de l'Evangile. Jésus-Christ dit aux pauvres, aux petits, aux faibles : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* De Maistre leur dit : Bétail, marche à l'autel. Et puis, quand la boucherie commence, cet homme, qui n'est ni passionné ni méchant, palpite de je ne sais quelle joie effrayante, applaudit, admire, et crie aux sacrificateurs : Courage! Impitoyable par devoir, atroce par pitié, jamais ni ses pensées ni ses paroles ne sont mouillées de larmes. »

Il faut bien le dire, la première pensée du livre de Lamennais dont nous parlons est une pensée de découragement.

« Qui ne se sent aujourd'hui troublé en soi-même? Un voile livide enveloppe toutes les vérités; elles nous apparaissent comme le soleil pendant la tempête, à travers des vapeurs blafardes. Le cœur inquiet cherche sa foi, et il trouve je ne sais quoi d'obscur et de vacillant qui augmente ses anxiétés, une sorte de nuage aux contours vagues, aux formes indécises qui fuit dans le vide de l'âme. Les désirs



errent au hasard comme l'amour. Tout est terne, aride, sans parfum. Posez la main sur la poitrine de ces ombres qui passent, rien n'y bat. La volonté languit tristement faute d'un but qui l'attire. On ne sait à quoi se prendre dans ce monde de fantômes.

» Et pourtant Dieu n'a pas rompu avec la création; s'il s'était retiré de son œuvre, s'il avait rappelé à soi son souffle de vie, l'univers haletant serait redescendu au-dessous du chaos, dans le gouffre sombre et silencieux où s'évanouit tout être.

» Quelque chose est; il y a donc quelque chose de vrai. Mais où trouver la vérité? comment la reconnaître? Elle se joue dans les ténèbres de notre esprit comme les rayons du soleil couchant dans les nuages qu'il colore de nuances infinies, qui se mêlent et changent perpétuellement, et s'affaiblissent, jusqu'à ce qu'elles se perdent dans une nuit profonde. Mais alors commencent à briller sur la voûte noire des cieux de nouveaux astres. Le firmament se peuple de globes étincelants, qui, croisant leurs orbites dans ses vastes plaines, y exécutent, comme une armée, leurs merveilleuses évolutions. Rien de pareil dans le monde moral. Le prêtre, sans inspiration, balbutie des paroles de la terre, froides, mortes, semblables aux creux retentissement d'un sépulcre. La politique ment pour tromper le peuple et vivre de lui. Le philosophe, en ce moment, rêve ce qu'il sait, et le moment d'après ne sait pas même s'il rêve. Dérision que tout cela, raillerie amère! Et puis comptez les larmes, les douleurs, les désespoirs, les crimes. Voulez-vous que je vous dise ce que c'est que le monde? Une ombre de ce qui n'est pas, un son qui ne vient

de nulle part et qui n'a point d'écho, un ricanement de Satan dans le vide!

» O Dieu! il y a des temps où la pensée tue l'homme, et l'un de ces temps est venu pour nous. C'est vraiment ici l'ère de la grande tentation. Lorsque le ciel est serein et la mer calme, le nautile déploie sa petite voile, allonge ses rames vivantes, et l'on voit sa gracieuse nacelle voguer doucement sur des flots d'azur. Les vents commencent-ils à souffler, les vagues à s'élever, il replie ce frêle appareil et se laisse aller au fond de l'abîme. »

Cependant à mesure que l'auteur poursuit sa route, le découragement cesse.

« Que me veut tout ce passé? qu'est-ce que ces ombres qui se lèvent du tombeau, fantômes de pontifes, de rois, muets simulacres des siècles éteints? Pourquoi ces morts viennent-ils secouer leur poussière autour de moi? Quel bruit a troublé leur sommeil, ou est-ce un rêve qui les agite? Les demeures souterraines ont tressailli, les vieux ossements ont germé au fond du cercueil; et ces formes étranges, se dressant toutes ensemble, ont reparu au milieu des vivants étonnés pour reprendre possession du monde qui leur appartint autrefois. Mais le monde n'entend plus leur langue, il ne comprend plus leur pensée. Il les contemple avec un vague effroi. Leur contact le fait frissonner. Il s'exhale d'eux je ne sais quelle vapeur qui oppresse la poitrine. Rentrez, rentrez dans vos tombes vides, fils des temps qui ne sont plus, et laissez les générations destinées aujourd'hui à continuer l'œuvre de l'humanité accomplir en paix leur haute fonction, et s'avancer, pleines d'espérance,

vers l'avenir mystérieux dont les horizons se dilatent, sans fin, sans repos, au sein de l'immensité et de l'éternité. »

Peu à peu cette âme souffrante s'apaise; les pensées qui consolent et fortifient s'échappent en foule de sa plume :

« On dit qu'il y a des pays sombres, noirs, ténébreux; je ne le crois pas : chacun porte son soleil en soi. »

—

« Le temps peut avoir des couches laborieuses, mais il n'avorte jamais. »

—

« Quelques âmes éperdues ont été, chose horrible! tentées de ne plus croire en Dieu. D'autres le sont de ne plus croire dans l'homme, et cette tentation est horrible aussi. »

—

« Quand la loi tue un homme qui se repent de son crime, elle tue un innocent. »

—

« On rencontre des gens qui veulent que tout finisse avec eux, que l'espérance aigrit, que l'avenir désole. Près de descendre dans leur fosse, ils en destinent un petit coin au monde, et prétendent qu'il tiendra bien là. »

« Les gens du parti opposé, fouillant la vie des philosophes du dix-huitième siècle et s'autorisant de leurs aveux même, y ont facilement trouvé bien des misères, et quelquefois pis que cela. Mais le clergé valait-il mieux? La société entière, moins le pauvre peuple, valait-elle mieux? C'était le temps de la mue, où les oiseaux sont malades. »

—

« On voit de vieilles tours qui demeurent debout, non d'elles-mêmes, par la cohésion de matériaux désunis maintenant, usés, ébranlés, mais à l'aide du lierre dont les racines ont pénétré entre les pierres disjointes, et dont les feuilles recouvrent de leur verdure les larges crevasses. Ainsi des vieilles institutions : elles subsistent, et ce n'est plus elles, simples formes apparentes de ce que le temps a dévoré. »

—

« On a dit et répété mille fois que le gouvernement républicain ne convenait qu'aux petits Etats. C'est bien plutôt le contraire. Les résolutions passionnées et précipitées, les haines personnelles et de famille, la justice partiale, les jalousies de classe, de fortune et de rang, les proscriptions ouvertes ou déguisées, les conflits violents, la faiblesse des lois et de l'autorité publique en certaines circonstances et contre certains partis; ce sont là les désordres ordinaires des républiques, et aucun ne peut se produire dans un grand pays, au même degré surtout qu'en un petit. Plus aussi on approche de la démo-

cratie pure, plus les causes de trouble et de révolution diminuent. Je suis étonné qu'on ne voie pas cela, et que le préjugé ait tant de puissance dans le monde. »

—

« Les lois ont aboli la confiscation et maintenu la peine de la mort : elles défendent le vol et permettent le meurtre. »

—

« Il manquera toujours au temps où nous sommes quelque chose à la plus belle vie, si elle ne se termine point dans la prison ou à l'hôpital. »

—

« Celui qui, retiré en soi, y vit avec ses seules idées, habite un désert peuplé de fantômes. »

—

« Il y a différents moyens de tuer le bon sens ; le plus sûr est de le noyer dans des flots de paroles. »

—

« Voulez-vous en mourant laisser derrière vous quelques germes de bien que le temps ne flétrisse pas ? Parlez peu aux hommes et beaucoup à l'homme. »

—

« La pensée creuse le cœur et le laisse vide ; il faut autre chose pour le remplir. »

—

« On ne trouve jamais l'expression d'un sentiment que l'on n'a pas. L'esprit grimace, et le style aussi. »

Chose bizarre! cet homme qui garda jusqu'à son dernier moment la jeunesse de la pensée, qui, sous les glaces de l'âge, conserva le feu d'une poésie si haute et si touchante, Lamennais ne parle de la vieillesse qu'avec un sentiment d'amertume, et l'on pourrait presque dire de mauvaise humeur qui étonne. Le vieillard est pour lui un homme qui se flatte sans cesse, dont les facultés sont affaiblies, qui devient exigeant avec l'âge, qui de corps et d'esprit dépend des autres, auquel on n'accorde qu'une compassion humiliante et sèche. Selon Lamennais, le livre de Cicéron sur la vieillesse n'est que l'inspiration d'un rhéteur. Cette diatribe de cinq ou six pages contre la vieillesse a été écrite en 1817, à une époque où Lamennais n'en ressentait point encore les atteintes. Faible et maladif toute sa vie, la vieillesse et les maux réels qu'elle entraîne à sa suite lui ont paru peut-être plus redoutables qu'à un autre ; il s'en est préoccupé longtemps à l'avance, comme les gens qui souffrent et qui vieillissent seuls. La vieillesse lui a été heureusement plus clémente qu'il ne s'y attendait. Ni l'affection ni le respect ne lui ont manqué ; son intelligence a brillé jusqu'à la fin. Elle ne s'est point éteinte peu à peu, comme la lampe à qui l'huile manque, mais tout d'un coup, comme la flamme sur laquelle souffle une haleine invisible; il n'a connu aucune de ces défaillances morales dont il parle ; il a été dans ce siècle un des plus éclatants exemples de l'impuissance de la vieillesse à briser dans le cœur de l'homme et dans son esprit l'énergie de son intelligence et de sa volonté.

Nous ne nous étendrons pas maintenant sur la der-

nière partie de ce livre, qui traite du *procès d'avril et de la république*. C'est sans doute un beau morceau d'histoire philosophique, une éloquente protestation contre les juridictions exceptionnelles, et de plus un acte de courage, car la monarchie de Louis-Philippe était toute-puissante lorsqu'il fut publié ; mais aujourd'hui les questions que soulève cet écrit seraient traitées sans profit pour personne. D'ailleurs, s'il faut l'avouer, en achevant la lecture de ce nouveau volume des œuvres posthumes de Lamennais, qui contient de si beaux passages, une impression unique efface toutes les autres : celle du regret de sa mort. Quel philosophe, quel écrivain, quel poëte n'avons-nous pas perdu en lui ! Loin de parler au peuple le langage des passions, comme on l'a dit, il ne lui faisait entendre que celui de la vérité ; il l'aimait, il voulait le voir libre et heureux ; mais pour cela il sentait qu'il fallait qu'il fût patient, c'est-à-dire éclairé ; nous n'en voulons pour preuve que ces paroles de Lamennais, par lesquelles nous terminerons cet article : « La terre est nue ; vous êtes en hiver, et vous dites : — Il faut que demain nous ayons les chaleurs de l'été, et sa verdure et ses richesses. Mais laissez donc monter peu à peu le soleil, et les plantes croître peu à peu. Les rayons embrasés du solstice tueraient leur germe délicat, et qu'auriez-vous, pauvres insensés, à recueillir en automne ? »

V

Les œuvres posthumes de Lamennais ont donné lieu à un procès intenté par les héritiers de l'auteur à M. E.-D. Forgues, que ce dernier a gagné devant le tribunal de première instance. Ce procès a eu cela d'intéressant, qu'il a fourni sur les derniers moments de Lamennais des détails dont l'authenticité ne peut plus être désormais révoquée en doute. Déjà quelques journaux, le *Correspondant* entre autres, avaient cru devoir tracer de la mort de Lamennais un de ces tableaux de fantaisie familiers aux arrangeurs de sacristie, drames menteurs dont les péripéties sont toujours les mêmes depuis le trépas de Voltaire, scènes convenues où tout est calculé de façon à présenter dans la lutte entre le remords et l'orgueil la fausse horreur d'une agonie philosophique. Le document suivant, que nous reproduisons, coupe court à cette mise en scène hypocrite :

« Le dimanche 26 février 1854, Joseph Montanelli et Armand Lévy, qui avaient passé la nuit chez M. Lamennais, et Henri Martin, qui était venu le matin de bonne heure, se trouvaient tous les trois dans la chambre près le salon, quand, sur les une heure et demie de l'après-midi, Auguste Barbet, sortant de la chambre du malade, les appela et les y fit rentrer avec lui.

» M. Lamennais, préoccupé des tentatives qui avaient été faites durant sa maladie pour l'amener à rétractation, et craignant qu'on n'exerçât une pres-

sion sur sa légataire universelle en éveillant des scrupules de conscience de nature à empêcher l'exécution de sa volonté, avait voulu écrire quelques lignes à la suite de son testament. Ne l'ayant pu, il les dicta. Henri Martin les lui relut. Il dit : « Le commencement est bien, » indiqua une correction de style dans le milieu, puis approuva le tout. Henri Martin les recopia, les lui relut, et il persista.

» Sur la demande que lui firent Auguste Barbet et Henri Martin, s'il voulait qu'on appelât un officier public pour donner à cette disposition une forme authentique, M. Lamennais dit que c'était inutile, que pour sa nièce une obligation même purement morale suffisait. Il prit la plume, se souleva, pria Henri Martin de tenir le carton, et signa. En entrant dans la chambre, Auguste Barbet s'était placé debout au pied du lit, Henri Martin s'était assis à la tête, Armand Lévy à côté d'Henri Martin, près de la porte du salon ouverte, et, derrière Armand Lévy, Joseph Montanelli, de façon à ne point voiler la lumière de la croisée unique qui éclairait la chambre et l'alcôve.

» Nous retournâmes tous les quatre dans la chambre du fond, afin que le malade pût reposer un peu. Vers les trois heures, le docteur Jallat nous dit qu'il trouvait M. Lamennais très-mal. Aussitôt Auguste Barbet envoya chercher la nièce de M. Lamennais à l'Abbaye-au-Bois par M. de Coux. Nous entrâmes dans la chambre du malade ; la respiration était difficile. Nous étions depuis quelques instants agenouillés près de son lit, quand tout à coup, attachant sur nous un regard fixe et long et pressant la main aux deux plus proches, il dit : « Ce sont les bons moments. »

L'un de nous lui dit : « Nous serons toujours unis avec vous. » Il répondit, en faisant un signe de la tête : « C'est bien, nous nous retrouver... »

» David d'Angers arriva, et resta quelques instants. Puis survint Carnot, qui avait passé toute la nuit précédente chez M. Lamennais, et, presque en même temps, la nièce du malade. Sa première parole fut : « Féli, veux-tu un prêtre ? Tu veux un prêtre, n'est-ce pas ? Lamennais répondit : « Non. » La nièce reprit : « Je t'en supplie ! » Mais il dit d'une voix plus forte : « Non, non, non ; qu'on me laisse en paix. » Un peu après, la nièce s'étant approchée du lit et ayant dit : « N'avez-vous besoin de rien ? » il dit d'un ton mécontent : « Je n'ai besoin de rien du tout, sinon qu'on me laisse en paix. » Ayant dit : « Madame, » la nièce crut qu'on l'appelait ; il dit : « Non. »

» Sur sa demande si c'est la garde qu'il voulait, il dit : « Oui. » Henri Martin et Carnot rentrèrent dans le cabinet de travail. Quand vint madame de Grandville, elle s'approcha du lit et dit : « Je suis Antoinette ; me reconnaissez-vous ? » Il dit : « Parfaitement ; je suis bien aise de vous voir ; mais j'ai affaire avec mes amis. » La nièce et son amie ayant promis de ne plus faire aucune tentative, elles restèrent au bout du canapé à prier. M. Lamennais se sentait mourir ; il dit à l'un de nous : « Ce sera pour cette nuit ou pour la prochaine. »

» A cinq heures moins un quart, Armand Lévy étant près du lit, Lamennais lui dit : « Il faudrait aller trouver M. Emile Forgues, rue de Tournon, 2, pour lui dire de venir me voir demain matin ou plutôt ce soir. » Armand Lévy répéta cette parole à Au-

guste Barbet, et Carnot partit pour la rue de Tournon avec Henri Martin, et revint avec Emile Forgues sur les cinq heures et demie.

» Auguste Barbet ayant prévenu le malade de l'arrivée de M. Forgues, celui-ci entra, se pencha près du malade. M. Lamennais lui parla de la publication de ses œuvres, dont il le chargeait par son testament et codicille, et dit, entre autres choses : « Soyez ferme ; on essaiera de vous circonvenir ; publiez tout sans changer ni retrancher. » Forgues dit : « Vos volontés seront exécutées complétement, sans qu'il y soit changé un point ni une virgule. Je vous le jure. » Alors, se tournant vers nous, et rentrant dans le cabinet de travail de M. Lamennais, près de la cheminée, Forgues répéta : « M. Lamennais m'a dit : Soyez ferme, on essaiera de vous circonvenir. Je l'ai juré : je publierai tout ce que je trouverai. »

» Dans la soirée, Armand Lévy s'approcha de la nièce de M. Lamennais et de madame de Grandville, qui étaient au salon. Elles lui dirent : « Il est bien triste de voir mourir et mourir comme cela ; car enfin, ajouta la nièce, c'est lui qui m'a faite chrétienne. » Armand Lévy répondit : « La chose première, c'est que la volonté du mourant soit respectée. » La nièce dit : « C'est vrai, et sa volonté est malheureusement trop évidente. » Il ajouta : « Si M. Lamennais eût voulu un prêtre, nous eussions été le chercher aussi vite que nous avons couru chez M. Forgues. » La nièce paraissait touchée de l'empressement qu'avait mis M. Barbet à la faire prévenir, et elle le disait. Cette conversation fut répétée à l'instant aux personnes qui étaient dans l'autre pièce.

» La lucidité de M. Lamennais fut parfaite toute cette journée du dimanche, sa main conserva longtemps de la force : à dix heures du soir, il buvait avec une cuiller sans renverser, s'impatientant si on voulait soutenir sa main. Le docteur Jallat, qui, le matin, était venu sur les huit heures et demie et était reparti, revint sur les deux heures et resta jusqu'au soir. La garde-malade qui veilla M. Lamennais depuis le jeudi 23 février jusqu'à la fin, l'autre garde étant tombée malade, est madame Valleton. Elle ne le quitta pas. Tout le dimanche soir, chaque personne qui se présentait put entrer; il entra même une personne qui n'avait jamais vu M. Lamennais.

» Entre autres personnes qui vinrent ce soir-là étaient M. Benoît Champy, l'un des exécuteurs testamentaires, le nonce polonais Carwosky, le général Ulloa. Carnot revint le soir, ainsi qu'Henri Martin et Jean Reynaud; ce qui s'était passé en leur absence leur fut redit textuellement alors; ils partirent à dix heures du soir tous les trois, et en même temps qu'eux Armand Lévy; restèrent pendant la nuit : Auguste Barbet, Montanelli, Forgues, madame de Grandville et la nièce de M. Lamennais.

» Le lendemain matin, M. Lamennais expira à neuf heures trente-trois minutes, peu d'instants après le départ de sa nièce et de Montanelli. On pensait qu'il passerait encore la journée, tant il conserva de force jusqu'au dernier moment. M. Lamennais était en ce moment entouré de quelques-uns de ses anciens comme de ses nouveaux amis. M. Barbet lui ferma les yeux. Henri Martin était arrivé quelques minutes auparavant; Armand Lévy quelques instants après.

» Toutes lesquelles choses nous avons cru devoir consigner, maintenant que notre mémoire est encore toute fraîche; pensant utile et nécessaire d'indiquer nettement au milieu de quelles circonstances avait eu lieu l'expression de la volonté de M. Lamennais sur la publication et la réimpression de ses ouvrages, afin qu'on puisse, au besoin, mieux apprécier pourquoi il *le* fit; comme aussi de faire connaître ses derniers moments, pour qu'il soit bien constaté quelles furent jusqu'à la fin son indépendance, sa lucidité, son énergie d'esprit et sa ferme volonté.

» Paris, le 15 mars 1854,

» Ont signé :

» Giuseppe Montanelli, Armand Lévy,
H. Martin, H. Carnot, H. Jallat. »

Telle fut cette grande et sereine agonie qu'on essayerait en vain de travestir maintenant par des mensonges posthumes. On le tentera encore plus d'une fois cependant; l'esprit de secte, bien plus impitoyable que l'esprit de parti, essaiera de troubler le repos de la fosse commune, il faut s'y attendre. Vivant ou mort, Lamennais est une proie que les fanatiques ne laisseront pas échapper facilement. Cette fois cependant, toutes les précautions sont prises pour leur résister.

Dans la dernière quinzaine de sa vie, le clergé fit de nombreuses tentatives pour se rapprocher de M. de Lamennais. Le curé des Blancs-Manteaux, sur la paroisse duquel il était domicilié, se présenta deux fois pour être admis auprès de lui; c'était un des devoirs de sa charge qu'il remplissait. Deux autres

ecclésiastiques moins autorisés, le père Ventura et M. Martin de Noirlieu se présentèrent également dans le même but. M. de Lamennais refusa de les recevoir. Cependant ces visites multipliées, ces refus sans cesse renouvelés avec la même énergie, nuisaient au malade et faisaient retomber une responsabilité grave sur la tête de ses amis. La volonté de Lamennais était trop positivement démontrée pour pouvoir être révoquée en doute; on jugea néanmoins utile et convenable de lui fournir une occasion pour ainsi dire solennelle de la manifester. Quatre personnes qu'il était impossible de suspecter d'hostilité systématique contre les idées religieuses furent choisies parmi les amis de Lamennais. Ces quatre personnes étaient, outre M. Forgues, M. le baron de Vitrolles, M. Joseph d'Ortigue et M. Benoît Champy.

Lorsque ces quatre témoins eurent pris place autour du lit du malade, on lui fit part de la visite du père Ventura et du curé Martin de Noirlieu, en lui demandant s'il consentait à les admettre en sa présence. Un refus formel fut toute la réponse de M. de Lamennais. Après ce refus, exprimé de la façon la plus nette et la plus claire, MM. de Vitrolles, Benoît Champy, d'Ortigue et Forgues comprirent qu'il ne leur restait plus qu'à se rendre à l'archevêché, pour faire part à la première autorité ecclésiastique du diocèse de la situation, et obtenir de son pouvoir qu'il mît fin aux efforts d'un zèle naturel mais inutile, et dont la continuation pouvait avoir de graves inconvénients.

M. de Paris se préoccupait fort du sort de l'âme qui allait quitter son enveloppe terrestre; le pasteur son-

geait, et cela n'étonnera personne, aux moyens de ramener au bercail celui qui était pour lui une brebis égarée. Le temps était précieux, un dernier appel pouvait être entendu. Le prélat annonça que, dans le but de tenter un suprême effort, il avait eu l'idée de mander à Paris la supérieure des religieuses de Juilly; pendant qu'elle était dans le monde, des rapports d'amitié la liaient à M. de Lamennais; elle est « zélée, ardente, vigoureuse, » ajouta Monseigneur, et ces paroles laissent voir qu'il comptait beaucoup sur elle, et qu'il attendait le résultat de son intervention avant de prendre le parti qu'on lui demandait. La supérieure de Juilly se présenta en effet chez M. de Lamennais le lendemain; elle ne fut pas reçue, et se retira avec beaucoup de convenance, après avoir demandé des nouvelles de la santé du malade. A partir de ce moment, les visites religieuses cessèrent, et l'auteur des *Paroles d'un croyant* fut laissé seul avec lui-même en face de l'éternité.

Nous n'avons point à juger ici la conduite de M. de Lamennais; Dieu seul sonde les cœurs et les consciences; nous avons voulu seulement fournir quelques renseignements à l'histoire, et forcer le mensonge à respecter une chose sacrée : la dernière volonté d'un mourant.

EDGAR QUINET

—

I

M. Edgar Quinet écrivait dernièrement à un de ses amis : « Dans mes plus tristes jours, lorsque j'étais comme enterré vivant, je pensais en moi-même : Tout n'est pas fini ; quelqu'un te voit, te suit des yeux, de l'intelligence et de la conscience. Tu ne connais pas ce témoin, mais il existe. Marche donc comme si tu étais vu du monde entier. » M. Edgar Quinet ne se trompait point ; ce témoin, dans lequel il avait foi sans le connaître, s'est présenté ; cet *ami inconnu* sur lequel on compte et qui n'arrive pas toujours, il l'a trouvé dans l'auteur d'un livre intitulé : *Edgar Quinet, sa vie et son œuvre,* livre intéressant à plus d'un point de vue, livre d'une exécution difficile, car l'homme auquel il est consacré touche à tout dans ses œuvres, à l'histoire, à la philosophie, à la religion, à la littérature, à la poésie. Au milieu de cette variété d'aptitudes, comment retrouver l'unité de l'inspiration ? Cette unité même peut-elle exister ?

Beaucoup de personnes qui en doutaient changeront peut-être d'opinion en lisant le livre de M. Louis

Chassin. Son but est précisément, en examinant les œuvres de son maître, d'en dégager les idées, de les résumer dans une synthèse claire et précise, et d'établir les principes supérieurs auxquels M. Edgar Quinet entend ramener ses diverses conceptions en histoire, en philosophie, en littérature, en politique. Ce travail valait la peine d'être entrepris; il l'est au bon moment, par un écrivain distingué, qui a fait partie de cette jeunesse sur laquelle l'enseignement de MM. Quinet et Michelet a exercé une influence dont on s'apercevra chaque jour davantage, par un disciple respectueux pour la pensée du maître, mais sachant la commenter en gardant son indépendance.

Les hommes les plus opposés en fait et en principe aux opinions de M. Edgar Quinet ne refusent point de voir en lui un des écrivains qui remuent le plus d'idées, qui embrassent le plus grand nombre de questions, qui les exposent avec le plus d'originalité et de conviction, et qui sont, par conséquent, le plus curieux à étudier. Cette étude, entreprise jusqu'ici isolément et par morceaux détachés, est maintenant complète dans son ensemble. On peut embrasser l'œuvre d'Edgar Quinet d'un seul coup d'œil, et suivre exactement la filiation de sa pensée. C'est une analyse que nous comptons faire dans le courant de cet article. Nous laissons en ce moment la philosophie de côté pour dire quelques mots de l'homme.

Pour le bien connaître, il faut lire d'abord l'autobiographie que M. Edgar Quinet a placée dans le dernier volume de ses œuvres sous ce titre : *Histoire de mes idées*. J'emprunte quelques fragments à ces pages fortes et charmantes. Le premier est le portrait d'un

vieux soldat accouru à l'appel du maire de son village; pour repousser l'invasion de 1814. « Au premier rang je reconnus le père Grenouille dans son magnifique habit de garde française. Le père Grenouille était un vieux soldat de Louis XVI, que ses soixante-quinze ans avaient forcé de se retirer du service. Réduit à la dernière misère, il habitait le quartier des pauvres, le *Calvaire,* où j'allais quelquefois le trouver dans sa cabane. Il venait presque chaque jour dans notre maison comme manœuvre. Je ne l'avais jamais vu que courbé en deux, scier, fendre du bois d'une main tremblante dans le jardin; mais ce jour là il s'était redressé de toute sa hauteur, et le père Grenouille avait au moins six pieds, l'air noble, le visage tranquille comme sa conscience, les yeux d'une douceur singulière. Il portait en pleine poitrine, au bout d'un ruban rouge, la croix d'honneur, que je n'avais jamais aperçue. Au lieu de trembler, il marchait d'un pas ferme, imposant. Aussi, quand il passa près de moi, je le saluai; mais je n'osai lui dire, comme je faisais les autres jours : Adieu, père Grenouille. »

» Il ne devait revenir que la tête fendue d'un coup de sabre, et même alors il n'eut pas en mourant la joie du soldat. Lorsqu'on le vit reparaître, mes compagnons se moquèrent de sa vieillesse, de sa tête branlante, enveloppée de charpie et de haillons. Pour prix de son acte sublime, il ne recueillit que la risée. Je le vis et j'en fus consterné. Pour lui, calme comme toujours, placide, muet, impassible, il semblait ne s'apercevoir ni de la moquerie, ni de la blessure mortelle. Je devais ce souvenir à cette grande figure

stoïque du pauvre, qui m'est toujours restée présente sur les ruines de la France. »

Le second fragment est un souvenir de jeunesse d'un genre plus doux, le retour du jeune homme à la maison paternelle lorsque l'année scolaire vient de finir : « Je dis adieu au collége pour n'y plus rentrer. Dans ma première extase de liberté, je voulus arriver à pied à Certines. Un brouillard épais empêchait de voir à deux pas de distance ; je m'égarai. Je portais au bout d'un bâton deux objets dont je n'avais pas voulu me séparer, mon violon et ma Bible latine in-quarto. A chaque instant j'étais arrêté par quelque tronc d'arbre qui se dressait devant moi. Tout à coup un coin de mur se dessine dans le brouillard, c'était une des fermes voisines de la maison. J'y touchais au moment que je m'en jugeais éloigné de plusieurs lieues. Ce moment de surprise, où tous les objets m'apparurent, est un des plus délicieux dont je me souvienne. J'entourai de mes bras les vieux arbres qui me reconnaissaient, tout changé que j'étais. De là je tirai cet augure, qu'égaré dans le monde intellectuel où je ne faisais qu'entrer, la confusion dans laquelle j'étais plongé aurait un terme ; la brume immense se dissiperait, j'apercevrais enfin le jour, vers lequel j'aspirais du fond de mes ténèbres.

» Quel retour ! quel revoir ! Il y en avait eu auparavant d'aussi charmants ; celui-ci fut le dernier de ce genre. Aucune ombre ne s'y mêlait, aucun souci de mon avenir ; j'étais encore sous les ailes maternelles ; l'instant où je passais de l'adolescence à la jeunesse était regardé comme une dernière trêve qui nous était donnée. Nous sentions que cet instant serait

rapide, qu'il ne reviendrait pas. Nous résolûmes d'en jouir sans appréhension ni trouble d'aucune sorte. »

Malheureusement, cette autobiographie s'arrête au moment où le héros devient homme. Sa vie militante était donc tout entière à faire. M. Louis Chassin a essayé de suppléer au silence de M. Edgar Quinet par ses propres recherches, et en s'aidant des renseignements qu'ont pu lui fournir les amis de l'illustre écrivain. A partir de l'année 1820, c'est M. Chassin qui va prendre la parole, et nous montrer le jeune patriote refusant d'entrer à l'école polytechnique à cause de la cocarde blanche. Ce refus contrariait fort le père d'Edgar Quinet; il consentit cependant à le mettre à l'école de droit, et à le laisser seul à Paris.

Pour un jeune homme de vingt ans, qui, enfant, avait pleuré de tristesse et de douleur en voyant passer sous sa fenêtre les cuirassiers de l'invasion, le séjour de la capitale, dans ce quartier des écoles, alors peuplé d'une jeunesse si ardente, si généreuse, devait avoir un grand charme d'émotion. Il y a peu d'époques dans notre histoire où la France ait plus réellement vécu que sous la Restauration. On avait oublié le passé et on croyait à l'avenir. On ne méprisait pas la politique, tout le monde lisait les journaux et s'intéressait aux événements parlementaires, même les enfants. Les années 1820 et 1821 furent surtout des périodes de crise. Troubles généraux, querelles particulières, émeutes, duels, conspirations militaires, le pays bouillonne et fermente; la bourgeoisie, pour répondre aux provocations du pouvoir, envoie à la chambre des députés un régicide, sinon de vote, du moins d'approbation, l'abbé Grégoire;

la fermentation dans laquelle se trouve la France s'étend à une partie de l'Europe; l'Allemagne de 1814, l'Allemagne de Kœrner et de Uhland se réveille un moment pour mourir sur l'échafaud de Karl Sand; une partie de l'Italie et l'Espagne vont se lever. Une lutte définitive est sur le point de s'engager entre l'ancien régime et le nouveau. Lequel des deux l'emportera? Le poignard d'un fanatique tranche la question : le duc de Berri tombe devant la porte de l'Opéra, et le triomphe de la liberté est retardé de près de dix ans.

Edgar Quinet vit couler dans la rue le sang pur et innocent du jeune Lallemand, et un jour il entendit des gens qui se disaient à voix basse : « L'empereur est mort! » Des hurleurs déguenillés crièrent à ses oreilles la condamnation à mort des quatre sergents de la Rochelle; il lut dans les journaux le récit de l'exécution de Caron, de Berton et de Valé. Pendant que le couperet tombait sur la place publique, la Restauration continuait dans les chambres sa croisade contre les principes de la Révolution. Une nouvelle loi est présentée contre la presse. L'éloquence de Royer-Collard est vaincue; les journaux sont soustraits au jugement du jury; les missionnaires remplissent Paris de leurs pieuses vociférations; on parle de transférer les écoles à Bourges, et même de faire de cette ville le siége du gouvernement. Non content d'écraser les idées libérales à Paris, le gouvernement se prépare à les étouffer en Espagne. Que de sujets de souffrance, d'indignation, d'abattement pour un cœur généreux! Mais dans ce temps-là une espérance tenace survivait à tout.

Edgar Quinet trouva à la fois une distraction et un calmant dans le travail; il s'y livra tout entier, et lorsque des membres de sa famille, qui jouissaient d'une certaine influence dans l'administration, voulurent le faire entrer comme employé au ministère des finances, le jeune étudiant opposa une résistance désespérée à leur projet. Il consentit à endurer les privations, la misère, plutôt que de renoncer à ses chères études. Vaincu enfin par cette obstination héroïque, son père lui rendit la modique pension qu'il lui avait supprimée pour le réduire. Libre alors de suivre sa voie, Edgar Quinet passa ses trois examens de droit; la profession d'avocat ne le tentait guère; son esprit flottait indécis entre la métaphysique historique, si l'on peut s'exprimer ainsi, et la poésie. Au retour des vacances qui suivirent sa dernière année de droit, sa vocation se trouva fixée.

II

Un mouvement nouveau poussait alors les intelligences vers l'étude des littératures étrangères; la pensée française éprouvait le besoin de s'étendre au dehors, de se mêler à la pensée des autres peuples. On s'occupait surtout des philosophes allemands; les idées de Herder se répandirent tout de suite avec rapidité. Elles frappèrent vivement l'esprit d'Edgar Quinet; il voulut les connaître et les approfondir. Ce fut dans une traduction anglaise qu'il lut l'ouvrage de Herder pour la première fois. Déjà il avait essayé des travaux d'histoire et de critique, des poë-

mes; il renonça à ces essais incomplets pour s'occuper exclusivement de la traduction des *Idées de Herder sur la philosophie de l'histoire*. Cette traduction parut en 1825-27, avec une introduction qui montre où en était déjà arrivé, pour la pensée et pour le style, ce philosophe de vingt-deux ans.

M. Cousin, alors un des chefs de la jeunesse française, signala ce livre comme le *début d'un grand écrivain*. C'est chez le moderne Platon, comme on appelait à cette époque l'auteur de *Madame de Longueville*, que Michelet et Edgar Quinet se rencontrèrent pour la première fois. Michelet venait apporter au « maître » son travail sur Vico. Il y a des rapprochements auxquels il est impossible de ne pas s'arrêter un moment. N'est-il pas singulier que les deux hommes qui devaient porter les plus rudes coups à l'école éclectique et doctrinaire aient commencé chez M. Cousin même des relations changées plus tard en une fraternité d'intelligence et de cœur cimentée sur le champ de bataille.

L'Allemagne devait attirer Edgar Quinet; il fit plusieurs voyages dans ce pays de 1827 à 1829; lorsqu'il revint, la France respirait sous le gouvernement de M. de Martignac; la nation était calme; l'amour propre national satisfait d'avoir vu renaître, pour ainsi dire sous le feu de Navarin, la marine française; l'opinion publique suivait avec plaisir les préparatifs d'une expédition destinée, non point à étouffer la liberté, comme la guerre d'Espagne, mais à délivrer un peuple chrétien. Le nom de la Grèce rappelait de trop glorieux souvenirs au point de vue des arts et de la poésie, pour qu'un pays comme la

France ne fît pas servir la gloire de ses armes aux progrès des connaissances humaines. Une commission scientifique fut adjointe à l'expédition de Morée, comme autrefois à l'expédition d'Egypte. Edgar Quinet obtint d'en faire partie. C'est à la suite de nos soldats qu'il parcourut cette noble Grèce d'où il devait rapporter ce goût antique qui, chez lui, se marie d'une façon si originale au sentiment moderne.

Ceux qui ont lu l'*Histoire de mes idées* se rendront facilement compte de la joie que dut éprouver Edgar Quinet en voyant flotter de nouveau sur la France ce drapeau tricolore dont la disparition avait tant attristé son enfance. Lorsqu'il revint de Grèce, les Bourbons de la branche aînée n'étaient plus sur le trône, une aurore brillante commençait à surgir, de nouvelles idées se montraient à l'horizon. Il publia plusieurs brochures dans lesquelles pointent en plus d'un endroit ses convictions démocratiques. De cette époque datent ses premiers travaux dans la *Revue des deux mondes*, et cette découverte des *Epopées inédites françaises du douzième siècle*, qui fut l'objet de tant de contestations. Ces poëmes ont été imprimés depuis; personne, si ce n'est M. Henri Martin, n'a rendu l'honneur de leur mise en lumière à celui auquel il revenait de droit.

La publication d'*Ahasverus*, en 1833, ouvre une nouvelle période dans la vie d'Edgar Quinet; ce poëme étrange, qui souleva des attaques si vives et de si ardentes admirations, répandit son nom. Son livre *Allemagne et Italie*, qui fut publié vers le même temps, acheva de le révéler; vinrent ensuite *Napoléon* (1835); *Histoire de la poésie épique* (1836). Deux ans

après parurent un travail contre la *Vie de Jésus* du docteur Strauss, et le poëme de *Prométhée*. La réfutation du docteur Strauss fit beaucoup de bruit; c'était une protestation éloquente en faveur de la personnalité humaine contre le symbolisme exagéré du docteur allemand.

Voilà bien des livres en peu de temps, et des livres d'un genre bien différent; nous verrons plus tard si tous ces travaux se confondent au hasard, ou s'ils sont reliés par le fil d'une pensée commune. Nous pouvons rendre justice dès à présent à l'activité et au travail opiniâtre qu'ont exigé leur préparation et leur achèvement.

M. Chassin date de la fin de l'année 1838 la *vie militante* d'Edgar Quinet; elle avait commencé, selon nous, le jour où il publia sa première brochure : *De la philosophie considérée dans ses rapports avec l'histoire*. Il est vrai qu'à la date de 1838 s'ouvrit pour lui une nouvelle carrière, celle de l'enseignement. Il fût nommé, sans avoir jamais fait partie de l'Université, professeur de littérature étrangère à la faculté de Lyon récemment créée. L'ancien élève du collége de Lyon, devenu maître, vit bientôt accourir autour de sa chaire toute la jeunesse de cette ville laborieuse et intelligente. C'est dans ces leçons si écoutées et si suivies qu'il traça la première ébauche de son livre *Du génie des religions*. Un pamphlet assez vif 1840-1815, qu'il fit paraître, n'empêcha pas le ministre de l'appeler au collége de France et de lui donner la chaire de littérature méridionale.

La présence de MM. Michelet, Mickiewitz et Quinet, au collége de France, a laissé des souvenirs qui

ne sont pas effacés. L'enseignement, ou plutôt la prédication de ces maîtres, partait d'un même point : tous les trois poussaient au développement de la volonté humaine, et de toutes ses conséquences politiques, morales et religieuses. C'était là le sens véritable de leurs cours. On n'a pas oublié les leçons d'Edgar Quinet sur les *jésuites*, l'*ultramontanisme*, le *christianisme* et la *révolution*. M. Chassin raconte en détail les luttes qui aboutirent à la suspension des trois hardis professeurs. C'est une page de l'histoire de la jeunesse française, que l'on retrouvera avec plaisir aujourd'hui dans son livre.

La révolution de 1848 ramena MM. Edgar Quinet et Michelet dans leur chaire ; l'auditoire fut si nombreux le jour de la rentrée qu'il fallut donner aux professeurs du collége de France l'amphithéâtre plus vaste de la Sorbonne. Il me semble entendre encore le premier disant à ses auditeurs enthousiasmés : « Je ne veux pas seulement que la démocratie ait son pain quotidien ; avec l'esprit de mon siècle, je veux encore qu'elle règne ; voilà pourquoi je demande d'elle des vertus souveraines... Le souvenir de sa clémence dans le combat, la foi du volontaire de 92, l'héroïsme chevaleresque d'un Latour d'Auvergne, l'inébranlable constance d'un Carnot, le christianisme spartiate de madame Roland, l'élan du serment du Jeu de Paume, l'âme d'airain de la garde dans les jours de détresse, voilà la couronne idéale qui doit flotter sur son front ; c'est le diadème que Dieu a préparé pour le sacre de la démocratie moderne... On dira que je suis trop exigeant, que j'élève jusqu'au ciel l'idéal de la démocratie ; cela est vrai ;

mais songez qu'il faut le placer haut, puisqu'il doit être vu, comme un phare, du globe entier. »

M. Chassin apprécie avec beaucoup de vérité et de justice le rôle d'Edgar Quinet comme représentant du peuple. L'auteur d'*Ahasvérus* n'avait rien de ce qui peut faire réussir un homme dans une assemblée politique. Rendu à ses études après la Constituante, il livra à l'impression les deux premières parties des *Révolutions d'Italie*, une brochure intitulée : *La croisade contre la république romaine ;* et l'*Enseignement du peuple*.

L'exil, on peut le dire, a été favorable à Quinet ; son talent a mûri à l'étranger, on s'en aperçoit aisément en lisant les ouvrages fruits d'une retraite dans laquelle il cherche, on le voit, à poser les conclusions des diverses questions qu'il a traitées comme historien philosophe. Dernières parties des *Révolutions d'Italie,* les *Esclaves, Marnix de Sainte-Aldegonde, Philosophie de l'histoire de France,* les *Roumains, Lettres à Eugène Sue sur la situation morale et religieuse de l'Europe,* les *Révolutions religieuses au dix-neuvième siècle, Préface des œuvres de Marnix, Histoire de mes idées*, voilà les livres qui, dans l'espace de six ans, sont sortis de cette plume éloquente et féconde, sans compter *De la philosophie de la révolution,* et l'*Invasion de* 1815, deux ouvrages qui sont sur le point de paraître, ainsi qu'un livre, en deux volumes, dont le titre est *Merlin l'enchanteur.*

III

Nous avons suivi jusqu'ici l'ordre chronologique. Avant d'étudier l'œuvre d'Edgar Quinet dans son développement et dans son ensemble, il nous a paru bon de dire quelques mots de l'homme lui-même. Nous tâcherons maintenant de résumer et de grouper les idées particulières de M. Edgar Quinet, d'en tirer la pensée générale qui préside à ses travaux.

Jusqu'à ce jour, c'est le fatalisme qui, sous diverses formes, a dominé en histoire. Herder met le pied dans une contrée, il examine sa configuration, il suit ses cours d'eau, il mesure les sommets de ses montagnes, il parcourt ses plaines et ses vallées : tel est le sol, telle sera la civilisation du peuple qui l'habite. Fatalisme de la nature. Vico ne voit que l'homme, marionnette aux mains de Dieu, se mouvant dans un cercle tracé par lui, le parcourant dans sa circonférence sans pouvoir le dépasser, et revenant sans cesse à son point de départ. Fatalisme de la Providence. L'école doctrinaire analyse les faits et démontre qu'ils étaient nécessaires par cela même qu'ils se sont produits. Fatalisme du succès.

Comment dégager l'histoire de cette triple fatalité?

Sans rompre tout à fait avec la doctrine naturaliste de Herder et avec le système idéaliste de Vico, Edgar Quinet essaie de les étendre et de les compléter en y introduisant l'idée du droit et de la liberté de l'homme. Les chemins de fer, l'électricité, les bateaux à vapeur ont ébranlé le système de Herder en mêlant les peu-

ples. L'influence du sol, du climat, des conditions extérieures, qui a pu être considérable sur les civilisations antiques, se fera de moins en moins sentir sur les civilisations futures. Le cercle immuable de Vico est franchi; Dieu, sur son centre immobile, ne se contente plus de voir tourner la roue des générations; il les appelle au contraire, et il assiste à l'éternel défilé qui les conduit vers lui. Dieu se manifeste non-seulement dans l'humanité, mais encore dans l'individu. Un homme surgit qui représente une idée: on l'insulte, on le persécute, on le fait mourir; cet homme est une manifestation de la Providence, et pourtant il est libre, il agit en vertu de sa propre volonté. Voilà le moi agissant, ce moi que Vico avait supprimé, dont Edgar Quinet fait la base même du droit, et qu'il ressuscite sous tous ses aspects : moi de l'individu, moi de la nation, moi de l'humanité.

Dès que la théorie du droit se montre dans l'histoire, elle en chasse tout naturellement la théorie du succès. La conscience juge en même temps le présent et le passé. Les analyses les plus ingénieuses, les apologies les plus savantes du fait ne suffisent pas; l'historien doit chercher le droit. Maître de ce flambeau, il ne s'égare plus.

Par son amour et son respect des nationalités, Edgar Quinet se rattache encore aux idées naturalistes de Herder; il croit, comme Vico, à l'intervention de la Providence dans l'histoire, mais d'une Providence qui se manifeste dans l'individu; la philosophie de l'histoire se résume pour lui dans ces trois mots : la nature, l'homme et Dieu.

Les nationalités, aux yeux d'Edgar Quinet, sont

autant de personnifications collectives du moi. C'est ce qui explique l'importance qu'il leur accorde, l'ardeur avec laquelle il les défend. L'humanité vit et respire, pour ainsi dire, par les nationalités. La démocratie a deux grands ennemis : l'individualisme et le cosmopolitisme, deux fléaux qui marchent ensemble, qui se prêtent un mutuel appui, et qui tendent au même but : le despotisme. L'individualisme étouffe les idées, le cosmopolitisme détruit les races, il remplace l'harmonie par le niveau. L'union du genre humain ne peut se faire que par l'amour, son unité prétendue ne serait que la suppression des peuples et de l'individu, l'abdication de l'humanité au profit de la force brutale.

Le cosmopolitisme, il ne faut pas se le dissimuler, devient de jour en jour plus redoutable; les théories de certains novateurs modernes, les progrès de la science, l'expansion des intérêts matériels, tout le sert en ce moment. Quelles forces peut-on lui opposer? L'œuvre de prédilection de la politique semble avoir été jusqu'à ce jour de comprimer et de détruire les nationalités. La Grèce moderne gravite vers la Russie, parce que l'Occident ne fait rien pour elle, bien plus, l'arrête dans son développement naturel; la Roumanie s'épuise en tentatives d'organisation qui échouent devant le mauvais vouloir tantôt d'une puissance, tantôt d'une autre; la Pologne ne peut faire un mouvement sans avoir sur la poitrine les baïonnettes de trois monarchies. La Hongrie panse ses blessures récentes. D'autres nationalités épargnées par la politique ont en elles-mêmes des germes de mort qui les minent lentement. L'Espagne, par exemple, si un

héroïque effort ne la soustrait pas au danger qui la menace, périra assassinée par son principe religieux. Où trouver dans tout cela un point d'appui solide contre le cosmopolitisme? Dans la France. Selon Edgar Quinet, la France est en quelque sorte ou plutôt devrait être la synthèse des nations, l'initiatrice des peuples. Elle doit se mettre à la tête des nationalités, les grouper autour d'elle sans les absorber, les conduire à la fraternité en respectant leur personnalité, par la liberté seule et par l'amour.

La situation actuelle de l'Europe donne un intérêt particulier à cette question des nationalités, qui tient une si grande place dans les préoccupations d'Edgar Quinet. Les *Révolutions d'Italie* sont sans contredit un de ses plus beaux livres. C'est en Italie que s'agite le plus sérieusement le problème des nationalités; c'est par l'Italie seule qu'il peut être résolu. La question italienne est la grande question du passé, du présent et de l'avenir. Il n'en est pas de plus difficile à étudier et de plus importante à connaître. L'Italie s'est perdue par le cosmopolitisme; se portant comme l'héritière de Rome, séduite par le rêve de la continuer, elle a voulu représenter le monde, et elle n'a pu parvenir à former une nation. Appelant tour à tour le pape et l'empereur, elle a flotté sans cesse entre deux appuis menteurs. L'empereur était allemand, le pape ne pouvait pas être italien seulement; ainsi, des deux côtés, l'étranger. Comment la nationalité aurait-elle pu naître de cette dualité? Telle est, en peu de mots, l'explication que donne Edgar Quinet de l'asservissement d'un peuple qui pourtant n'a jamais pu perdre entièrement le sentiment de sa

personnalité, qui, aujourd'hui encore, la revendique plus hautement que jamais et qui semble bien près de la conquérir.

L'Espagne et le Portugal sortiront un jour de leur léthargie; Edgar Quinet pense avec raison que toute nationalité qui a vécu peut être appelée à revivre. Les peuples dont nous venons de parler joueront encore un rôle important dans l'histoire, en faisant un appel vigoureux à l'individualisme. C'est pour leur montrer comment on s'affranchit d'un principe écrasant que le livre la *République des Provinces-Unies* a été écrit. Envahi par le catholicisme, sur le point d'être étouffé par lui, le petit peuple hollandais sut réagir victorieusement et s'arracher à l'étreinte mortelle de Philippe II. Que les nations du Midi méditent la leçon que leur donne la Hollande au seizième siècle; le remède qu'elle employa n'a rien perdu de son efficacité aujourd'hui.

Le principe des nationalités, qui est la base même du système historique d'Edgar Quinet, a, en politique, des conséquences faciles à déduire : haine du cosmopolitisme, amour de la patrie, voilà les deux principales. Personne n'a senti plus vivement que l'illustre écrivain ce dernier sentiment. Il anime les pages de tous ses écrits; on le trouve avec tout son charme naïf dans l'*Histoire de mes idées*, avec toute son énergie dans ses brochures et jusque dans ses poëmes : « Assez de sophismes, dit-il dans le *Christianisme et la révolution*, ont été entassés sur l'invasion, tantôt pour s'en distraire, tantôt pour s'en glorifier. On a cherché mille détours pour ne pas voir la plaie; acceptons la douleur si nous voulons en gué-

rir. » Dans les *Révolutions d'Italie,* il ajoute : « Après l'expérience, j'ai peine à croire que Paris, englouti dans ses catacombes par la main des Français pour sauver la France, n'eût pas mieux valu que la capitulation qui porte son nom. » Voici un dernier témoignage, nous l'empruntons à l'opuscule intitulé : 1815-1840 : « La France ne doit pas faire un mouvement qui ne la mène à la délivrance du droit public des invasions. Tout ce qui est dans cette voie est bien ; tout ce qui est contraire est mal... Il n'y aura parmi nous qu'une ombre de France, et nos débats intérieurs seront stériles et pour le monde et pour nous-mêmes tant que d'une manière quelconque, par les négociations et par la guerre, nous ne nous serons pas relevés du sépulcre de Waterloo. » Telle est « la vérité élémentaire que rien ne peut ébranler, le *delenda Carthago* que toute plume doit écrire, toute bouche doit répéter sans relâche. »

Si Edgar Quinet poursuit avec tánt d'acharnement la destruction des traités de 1815, ce n'est pas par un sentiment de vengeance patriotique exclusif. Les traités de 1815 ne pèsent pas uniquement sur la France, mais sur presque toutes les nationalités. La France ne peut pas les déchirer pour elle seule. Voilà pourquoi le cœur généreux de ce pays-ci s'émeut et tressaille toutes les fois qu'il est question de porter la main sur ces traités ; il sent instinctivement qu'il s'arme contre eux non point pour un intérêt, mais pour la seule chose que la France comprenne, pour une idée.

IV

De l'histoire nous passons maintenant à la religion.

Ce sujet revient souvent sous la plume d'Edgar Quinet; il l'a traité dans un grand nombre d'ouvrages : de l'*Avenir des religions,* de l'*Origine des dieux, Examen de la vie de Jésus,* le *Génie des religions,* les *Jésuites,* l'*Ultramontanisme,* le *Christianisme et la révolution;* l'*Enseignement du peuple, Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe;* la *Révolution religieuse au* XIX[e] *siècle.* C'est dans cette œuvre multiple et une, véritable histoire synthétique des révolutions religieuses et sociales dans le monde, qu'il faut chercher la pensée de l'auteur sur la religion.

Rousseau, Montesquieu, Voltaire, le XVIII[e] siècle tout entier, ne semblent pas en général accorder à l'idée religieuse une part d'influence bien considérable sur la formation et sur le développement des sociétés. Edgar Quinet, sur ce point, se sépare du XVIII[e] siècle. Aux yeux d'Edgar Quinet, un peuple ne se manifeste que par la religion. Dis-moi quel est ton Dieu, je te dirai qui tu es. La religion est la base même de la connaissance historique. Comment s'établit-elle? par la révélation naturelle. C'est la nature qui fait naître dans l'homme l'idée de Dieu. Dans l'Inde, l'homme, s'éveillant en face d'une nature luxuriante de vie et de fécondité, s'abîma dans la contemplation de cette vie et de cette mort perpétuelles, et vit Dieu dans la création elle-même; perdu ensuite

dans un océan de sable, il conçut la pensée d'un Dieu un et infini. Jehovah et Allah sont nés au désert.

Pour interpréter ainsi la nature, l'homme, résumé des créations antérieures, dut rompre les chaînes de l'univers cosmique; devenu libre, il fit succéder à la genèse matérielle la genèse de l'esprit. C'est ainsi que, par la religion, Edgar Quinet explique les migrations des peuples, les révolutions, la formation et le développement des arts. Un des grands caractères du *Génie des religions,* c'est d'avoir renoué l'alliance de l'Orient et de l'Occident. Ce livre est le résumé de plus d'un demi-siècle d'études et de découvertes scientifiques. On y retrouve une foule d'idées avec lesquelles on a fait de gros ouvrages, et qui ont passé dans la circulation. Il faudrait, pour suivre l'auteur dans toutes les déductions de son système, entrer dans des détails qui sont mieux à leur place dans un livre, et qu'on lira dans celui de M. Chassin; on y trouvera surtout, sur l'influence réciproque de la religion et des arts, des pages très-intéressantes. La religion donne l'idée, l'artiste interprète, transforme. Edgar Quinet a admirablement compris et expliqué cette influence. On pourrait recueillir dans ses travaux les éléments d'une très-belle philosophie historique de l'art. M. Chassin s'est contenté de l'indiquer en divers endroits, ne voulant pas la synthétiser en particulier comme le reste, pour ne point nuire à l'unité de son livre, déjà si chargé de matière.

Nous sommes obligés de laisser de côté les admirables travaux d'Edgar Quinet sur les religions de l'Inde, de la Chine, de l'Egypte, de la Perse, de la Phénicie, des Hébreux, des Grecs, des Romains,

pour arriver tout de suite au christianisme. Après avoir maintenu la légende du Christ devant les attaques du docteur Strauss, et étudié la religion nouvelle dans ses temps primitifs, Edgar Quinet nous la montre entrant dans sa seconde période par le concile de Nicée. Le christianisme a le pouvoir, il formule une profession de foi, il crée des dogmes; il ne tardera pas à être remplacé par le catholicisme. Jusque-là martyr et créateur, le christianisme ne sait pas ce que c'est que la papauté. Le pape sort des ruines du monde romain, sur lesquelles il reste seul debout, héritier, aux yeux des barbares, du prestige des empereurs. La papauté est la tête de la société; elle grandit naturellement jusqu'à Grégoire VII, que notre historien philosophe admire un peu trop peut-être, parce qu'il voit en lui le représentant de l'esprit contre la force. N'est-il pas plus vrai de dire que le terrible Hildebrand n'a jamais revendiqué que deux choses : les droits du sacerdoce et la liberté de l'homme d'Église. A dater de Grégoire VII, l'Eglise aristocratique et monarchique tend de plus en plus à réaliser son idéal : l'unité et l'immobilité de la croyance; elle fonde la religion de l'autorité. C'est alors que commence entre l'Occident et l'Orient la lutte qui doit aboutir aux croisades.

L'Orient avait déjà protesté contre l'Occident par le schisme; il s'arme maintenant d'une religion. Entre Jehovah et Allah, combattant par leurs fils, Christ et Mahomet, la conciliation n'était pas impossible. L'Eglise la repoussa; au lieu de l'amour, elle prêcha la haine, et cette haine rendit la guerre stérile. Les croisades n'avaient qu'un but : détruire ceux qui ne

croyaient pas ce que croyait l'Eglise; elles n'eurent aucun résultat, bien différentes de nos croisades modernes, des guerres de la Révolution, fécondes par leur principe même, la fraternité humaine, et nous faisant victorieux des peuples par nos idées, alors même que nous étions vaincus par leurs armes.

L'Eglise ne peut plus combattre au dehors : la guerre vient d'éclater dans son propre sein. Les Vaudois et les Albigeois prennent pour étendard la croix de bois, et demandent le retour au christianisme primitif. Pierre Dailly, Clémengis, Gerson invoquent en pleurant la réforme de l'Eglise. Il y a un pape à Rome et un pape à Avignon. Le schisme d'Occident aboutit à un concile. L'Eglise entreprend de se réformer elle-même. En destituant un pape, elle n'arrive qu'à se décapiter, à supprimer le droit absolu fondé par Hildebrand. Jean Huss nie l'autorité du pape et du concile, et proclame le sacerdoce souverain de la conscience individuelle. A sa mort, il y a un moment de grande douleur dans le monde, et de l'affliction universelle naît l'*Imitation de Jésus-Christ*. Edgar Quinet a raison : à quoi bon chercher l'auteur de ce livre ? C'est le mot de conciliation prononcé par un inconnu avant la grande bataille du seizième siècle. Ce livre supprime le prêtre; l'homme s'entretient avec Dieu sans intermédiaire, et ne compte que sur ses propres forces pour l'imiter. L'Eglise, qui a depuis longtemps perdu le sens de l'Evangile, perd celui de l'inspiration héroïque, elle fait brûler Jeanne Darc. Les réformes partielles de saint Benoît, de saint Bernard, de saint François, de saint Dominique,

démontrent que l'Eglise est impuissante désormais à se réformer elle-même. Luther paraît.

Le but de la Réforme est d'arracher l'homme à la domination du prêtre ; son principal moyen pour atteindre ce but est de remettre à Dieu le pouvoir du prêtre, de le destituer au profit de la divinité. Après avoir brisé tout ce qui faisait obstacle à la logique de la Réforme, les réformateurs s'arrêtent devant un livre. Luther, Calvin, Zwingle croyaient à la grâce et tenaient en quelque sorte la conscience, par là, captive ; mais l'homme en face de la Bible peut se servir de la grâce elle-même pour l'interpréter à sa guise, et le droit du moi sort de cet examen. L'Eglise et la Réforme sont donc en présence ; au moment où le monde ancien semble échapper à l'Eglise, Christophe Colomb lui donne un monde nouveau. Qu'en fera-t-elle ? Rien. L'Amérique se consumera lentement sous sa domination ; il suffira de quelques protestants proscrits pour la ressusciter et en faire un des plus glorieux empires de la terre.

L'ère moderne du catholicisme commence au concile de Trente. C'est le concile du salut public. Pas d'hérésiarques cités, pas de discussions, la condamnation sans phrases. La papauté réunit toutes ses forces et se défend par la terreur. Il s'agit de fonder le pouvoir absolu de l'Eglise, en subordonnant la mître à la besace, les évêques aux ordres mendiants, et en contenant ceux-ci par les prétoriens de Loyola. Cette révolution terroriste dans le gouvernement de l'Eglise a son contre-coup dans le gouvernement de la société. On voit surgir des papes civils : Philippe II ; plus tard Louis XIV. L'ultramontanisme a

deux armes : l'inquisition et les jésuites; avec l'une il tue les hommes, avec l'autre il tue les consciences. Le jésuitisme, malgré sa puissante organisation, n'a jamais servi qu'à cela; il est impuissant à produire, il ne sait que dissoudre. On a vu où il a mené l'ancienne monarchie, qui fut un beau jour obligée de le chasser; mais il était trop tard. Conservé pendant la Révolution et sous l'Empire dans les glaces de la Russie, revenu en France avec les armées étrangères, il ne lui fallut pas plus de quinze ans pour consommer la ruine définitive de l'aveugle dynastie qui lui avait remis ses destinées.

A partir du seizième siècle, l'Eglise se défend, elle cesse d'enfanter. Elle nie la science, le droit, la philosophie : la science, en condamnant Galilée; le droit, par l'inquisition, car, puisque l'Eglise est infaillible, il ne saurait y avoir d'accusé devant elle : l'accusé est coupable d'avance, elle ne cherche qu'à lui arracher un aveu par la torture; la philosophie, en condamnant Vico, qui, cherchant les lois du monde moral comme Galilée les lois du monde physique, apportait du moins à l'Eglise une solution encore catholique. L'Eglise n'est plus dans l'Eglise, les prophètes de la religion nouvelle s'appellent Kepler, Galilée, Newton. L'Eglise perd le sentiment de ce qui la faisait vivre au moyen âge, elle persécute les saints de Port-Royal et de la Trappe. Où puisera-t-elle sa force pour lutter contre le dix-huitième siècle qui s'avance? Lutte d'autant plus dangereuse que les philosophes du dix-huitième siècle ne sont pas des sceptiques, comme on essaye de le faire croire, mais des hommes animés d'une foi ardente, la foi univer-

selle à la pensée. Ils y croient tellement, que c'est par la pensée seule qu'ils prétendent renverser le vieux monde. Voltaire bat l'ultramontanisme avec ses propres armes, la tradition, l'histoire; Rousseau, avec l'idée du droit absolu, la logique, le sentiment, les trois grands leviers de la Réforme du seizième siècle, qui se lie par lui au présent et pénètre dans la Révolution française.

Cette révolution, entamée au point de vue social et politique bien plutôt qu'au point de vue religieux, serait donc la contradiction des principes poursuivis par Edgar Quinet à travers tous les âges de l'histoire; oui, si elle n'avait pas créé un idéal supérieur qui englobe tous les hommes, si elle n'était une religion elle-même. C'est ce qui permit à la Révolution de se montrer si clémente et si douce à ses débuts pour le clergé qu'elle ne voulait pas détruire; elle alla aux processions, elle appela des prêtres dans ses assemblées. Grégoire put siéger en habit d'évêque jusque sur les bancs de la Convention. Le clergé reconnut cette mansuétude de la Révolution en organisant la Vendée; il fallut alors frapper pour se défendre.

L'idéal d'Edgar Quinet, tel que nous croyons l'avoir entrevu dans ses livres, c'est l'union de toutes les Eglises dans une unité supérieure qui deviendrait une sorte de christianisme progressif. Pour lui, le grand sens de l'Evangile, c'est l'apothéose, dans un Dieu fait homme, de la personnalité humaine. Ainsi compris, le christianisme résumerait toutes les grandes données des religions anciennes et modernes, y compris la Révolution, qui est la réalisation du christia-

nisme dans les faits. Le concile de Nicée a proclamé les droits de Dieu; le moyen âge, les droits de l'Eglise ; la Révolution, les droits de l'homme et de l'humanité. L'œuvre pénible et douloureuse du dix-neuvième siècle est de concilier ces trois principes dont la lutte a troublé le monde jusqu'à ce jour, et de n'en faire qu'une seule confession.

V

Il nous reste malheureusement à peine quelques lignes pour parler d'Edgar Quinet comme écrivain et comme artiste; il nous faudrait un article tout entier pour expliquer ces magnifiques poëmes dans lesquels, poursuivant encore l'union intime de l'homme et de la nature, il essaye de réaliser par la littérature cet idéal qu'il a cherché dans l'histoire et dans la philosophie. *Ahasvérus* est l'épopée de l'humanité, dans son passé, dans son présent et dans son avenir, le drame du progrès infini. *Prométhée*, enchaîné sur son rocher, dévoré bien plus par le doute qu'il porte en lui que par le bec du vautour, est une émouvante peinture du sentiment religieux. Le plus beau de tous ces poëmes est celui auquel il a donné la forme dramatique, les *Esclaves*. Un des plus grands écrivains en prose de ce temps-ci, Edgar Quinet, ne se soutient pas tout à fait à la même hauteur quand il écrit en vers. Le rhythme, loin de la fortifier, trahit plutôt sa pensée. Quoique *Napoléon* renferme de fort beaux passages, le style en est souvent bizarre, incohérent, indécis. Ces défauts existent dans les

Esclaves, à un degré moindre, il est vrai ; mais dans cette tragédie on peut dire que la hauteur de la pensée domine complétement la forme, et qu'on oublie devant la force des situations la faiblesse relative des vers. « Il est bon, dit M. Chassin à propos de cette tragédie, de savoir comment l'homme se forme, se dénature, s'anéantit intérieurement au point de rester incapable de briser ses chaînes d'idées, lors même qu'il a été assez fort pour mettre en pièces ses entraves de fer; comment, rompant le joug, il excelle à le refaire lui-même et ne sait user de sa victoire que pour la livrer à l'ennemi vaincu. » C'est là en effet ce que le poète a voulu montrer dans *Spartacus*. « J'appelle révolution servile toute révolution qui se propose un but matériel, indépendamment de tout progrès moral, de toute émancipation spirituelle ou religieuse. » Méditons ces paroles d'Edgar Quinet, dont la tragédie est le commentaire pathétique et vivant. N'a-t-on pas essayé de le sonner de nos jours, l'affreux tocsin des guerres serviles !

Ai-je donné une idée complète du talent et du système d'Edgar Quinet? Je n'ose m'en flatter ; mais ce que je viens d'ébaucher, l'étude du livre de M. Chassin l'achèvera. J'y renvoie le lecteur. Ce n'est pas simplement une série d'articles sur Edgar Quinet réunis en volume, des appréciations isolées et rapprochées ensuite par l'ordre chronologique. Les œuvres du philosophe, si nombreuses et si variées, rattachées les unes aux autres par le lien intime de la pensée générale, forment un tout complet, et se présentent comme un édifice achevé. C'était là précisément la grande difficulté que présentait le livre

de M. Chassin ; il l'a surmontée avec bonheur ; il est parvenu à tirer des travaux d'Edgar Quinet un programme de philosophie démocratique, net, clair et dont l'application à la politique peut paraître désormais facile. Tout en se cachant derrière le maître, comme il convient, le disciple sait prendre à propos la parole en son propre nom, dans les sujets que la marche du temps a laissés incomplets; l'actualité prend donc dans son livre une place qu'il était impossible de ne pas lui donner. C'est ainsi qu'il présente le mouvement littéraire, politique, philosophique et social de l'Allemagne et de l'Italie depuis 1848 jusqu'aujourd'hui.

Les vues de M. Chassin sur la Pologne, sur le panslavisme, sur la Russie du passé et de l'avenir, sont pleines d'intérêt. L'auteur de *Jean Hunyade* ne pouvait oublier la Hongrie; il la salue en passant. On trouvera peut-être que M. Chassin s'y prend un peu trop tôt à l'avance pour remplacer la Turquie, qui se dissout, et l'Autriche, qui doit un jour disparaître, mais il faut bien passer quelque chose à l'impatience généreuse d'un jeune esprit. M. Chassin a donné assez de preuves de clairvoyance et de solidité dans le jugement pendant tout le cours de son livre, pour qu'on lui pardonne quelques prévisions prématurées. Déjà connu dans l'histoire par sa brillante étude sur Jean Hunyade, le héros de la Hongrie, M. Chassin débute avec éclat dans la philosophie. C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous constatons le succès d'un jeune homme qui, par son talent et par son caractère, fait honneur à l'opinion qu'il a choisie et qu'il défend avec persévérance.

Pour moi, en fermant les œuvres de l'écrivain illustre dont la lecture m'a tenu captivé et charmé pendant de longues années, je ne puis m'empêcher de faire cette réflexion consolante : l'école doctrinaire ne représente plus rien ; ses chefs consument leurs derniers jours dans des travaux stériles. M. Cousin écrit l'histoire de quelques femmes romanesques; M. Villemain réunit des lambeaux de conversation et trace des portraits de fantaisie ; M. Guizot se mire dans ses mémoires remplis des grandes choses qu'il n'a point faites. L'école démocratique vit, travaille et soulève des idées. Elle tient le haut du pavé maintenant dans la philosophie, dans l'histoire, dans la morale. Nul n'aura plus contribué à ses triomphes que le penseur dont je viens d'essayer de résumer les idées, et nul surtout ne sera parvenu à rendre la démocratie plus sympathique, ce que n'ont pas toujours su faire ses meilleurs amis. C'est avec regret que l'on se sépare de ce cœur noble et généreux à qui l'exil n'a pu arracher que ces paroles touchantes et résignées : « Aucun objet de la terre ne m'a manqué... Les fleurs, les parfums, le printemps, la jeunesse, la vie heureuse dans le pays natal, les biens désirés et obtenus, s'étaient-ils engagés à être éternels ? »

JULES SIMON

LA LIBERTÉ.

—

I

La politique a toujours fait partie de la philosophie. Il suffit, pour le prouver, de citer la *République de Platon*, la *Politique d'Aristote*, l'*Esprit des lois*, le *Contrat social*, l'*Essai sur les mœurs;* de nos jours, Lamennais et M. de Bonald, à des points de vue opposés, ont suivi l'exemple de Platon, d'Aristote, de Montesquieu, de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire. M. Jules Simon entre à son tour dans cette voie; il essaie de résoudre une des questions les plus difficiles de la philosophie et de la politique : la question de la liberté.

Eternel supplice de la pensée et de la conscience! C'est en vain que l'une s'indigne et que l'autre proteste; on voit ce qui est crime chez les uns se transformer en gloire chez les autres; on loue en ceux-ci ce qu'on déteste en ceux-là : l'histoire semble pleine de forfaits triomphants et des plus grandes choses réalisées par les plus criantes injustices. On nous dit :

L'intérêt général absout les crimes particuliers, il faut oublier les détails et ne voir que l'ensemble des choses; la fin justifie les moyens. L'introduction de ce livre, qui contient trois chapitres : la *Morale*, la *Liberté*, l'*Autorité*, combat ces sophismes : la politique est soumise aux lois de la morale universelle; il n'y a pas une petite morale pour les individus, et une grande morale pour les peuples et pour les gouvernements. Quels que soient l'agent et le but, le mal est le mal, le bien est le bien.

Il ne suffit pas, en bonne morale, de se soumettre à la justice, il faut encore s'y soumettre librement. L'homme qui fait le bien par force est un être inoffensif, et voilà tout; il n'acquitte point la dette virile qu'il doit à la société et à son prochain. Ceci s'applique également à la politique. Supposez un instant que les imperfections humaines et la loi même du progrès ne s'opposent point à l'établissement d'une organisation sociale entièrement conforme à la justice; admettez que cette organisation existe, elle serait impuissante et injuste si elle supprimait la liberté. La société ne saurait être ni un couvent ni une caserne. Toute organisation sociale doit être fondée sur la loi naturelle, son but doit être de conserver, de fortifier, d'étendre la liberté.

La liberté existait-elle en France sous l'ancien régime? On a essayé, on essaie même encore de le prouver tous les jours, mais en vain; les faits parlent plus haut que tous les sophismes. En effet, dans l'ancienne monarchie, le roi était législateur absolu, administrateur absolu, juge absolu; il faisait les lois, il les appliquait, il les modifiait, il en dispensait; il

cassait les jugements, il punissait sans jugement; il frappait les impôts, et en appliquait les produits sans contrôle; il était maître de la condition, de la fortune, de la vie de ses sujets; il exerçait la censure et l'inquisition. Le droit des Etats généraux n'a jamais été complétement reconnu; il fut nié en droit et supprimé en fait dans les deux derniers siècles de la monarchie.

On a fait grand bruit de l'opposition des parlements; qu'était en définitive cette opposition, sinon une révolte quelquefois utile et courageuse, souvent aussi inutile et pernicieuse? Les parlements ne trouvaient ni dans leur origine, ni dans leur composition, ni dans leur esprit, le droit de représenter la nation. Eminemment oppressive pour le tiers, éminemment servile devant le roi, la noblesse française n'était pas non plus un élément de résistance constitutionnelle. Jamais on ne vit corps politique plus essentiellement inutile et plus follement privilégié.

Le caractère fondamental de la Révolution française fut de remplacer le privilége par le droit. De là deux conséquences théoriques : remplacement de la tradition par le progrès comme base de la société politique; substitution de la souveraineté de la nation à la souveraineté du roi; et deux conséquences pratiques : la liberté, l'égalité. Une seule de ces conséquences subsiste encore, l'égalité; l'autre, la liberté, a été presque immédiatement supprimée au nom du salut public et sous prétexte de dictature.

Maintenant que nous avons résumé les idées de M. Jules Simon sur la *morale* et sur la *liberté*, passons à l'*autorité*.

Il y a trois sortes d'absolutisme : l'absolutisme traditionnel, c'est celui qui a péri en 1789 ; l'absolutisme empirique, c'est celui qui, négligeant complétement la question de droit et fondant toute sa légitimité sur son utilité, se déclare nécessaire et légitime, parce que seul il peut faire de grandes choses, et parce que l'homme est incapable de liberté ; et enfin l'absolutisme révolutionnaire, qui, se considérant comme le représentant de la nation, exerce le pouvoir au nom de la souveraineté du peuple, *tribunitiâ potestate*. La réfutation de toutes les théories absolutistes est la démonstration de la possibilité, de la légitimité, de la nécessité de la liberté pour le bonheur et pour le progrès de l'humanité.

Cette première partie du livre exposée, essayons d'en tirer les conséquences :

La liberté c'est le droit. Si les hommes étaient parfaits l'anarchie serait de droit.

L'autorité, considérée comme force restrictive de la liberté, n'est légitime qu'à condition d'être nécessaire, et dans la stricte mesure de la nécessité.

L'homme fait partie de trois sociétés concentriques : la famille (rapports de l'homme avec la femme et avec l'enfant) ; l'Etat (rapports de l'homme avec les habitants d'un même pays) ; la religion (rapports de l'homme avec l'humanité, la nature et le créateur).

L'égalité n'existe pas tout à fait au sein de la famille, les éléments qui la constituent sont inégaux ; aussi la famille est-elle fondée sur le principe de l'autorité paternelle. En principe, l'autorité de l'Etat doit demeurer étrangère à la famille.

Les inégalités entre les hommes ne se produisent

que par l'action; l'égalité de droits et par conséquent la liberté est le principe de l'Etat. Les restrictions à cette liberté ne sont légitimes que quand elles sont nécessaires. L'Etat doit se retirer devant l'individu, à mesure que l'individu s'avance dans la civilisation. L'Etat doit travailler à se rendre inutile.

L'esprit humain étant à la fois puissant et imparfait, le progrès est sa loi. La loi, en réglant l'essor de la pensée, prive l'homme de l'instrument du progrès et fausse la nature humaine. En conséquence la liberté doit être absolue et sans limites dans le domaine de la pensée.

Les idées de l'auteur sur l'autorité peuvent donc se résumer ainsi :

Dans la famille, l'autorité paternelle;

Dans l'Etat, l'autorité se retirant constamment devant le progrès de la civilisation;

Dans la religion, nulle autorité.

La seconde partie du livre traite de la société domestique ou de la famille; trois chapitres sont consacrés à ce sujet : la *Liberté du foyer,* la *Liberté du capital,* la *Liberté de l'atelier.*

Le mariage est établi par la nature. Les sentiments de la nature humaine, ses besoins, fortifient cette loi naturelle. Elle est affaiblie et quelquefois dégradée par les mœurs. L'éducation, la dot, le libertinage minent sourdement le mariage; les lois le protégent mal. L'autorité paternelle et maritale n'est ni complète, ni bien définie. La législation déploie une sévérité excessive contre les enfants naturels. La séparation de corps est trop difficile à obtenir et trop incomplète. Le grand remède souvent invoqué,

le divorce, présente de graves inconvénients, surtout au point de vue des enfants.

Nous ne faisons qu'indiquer très-sommairement les points traités par M. Jules Simon dans ce chapitre, nous aurons l'occasion d'y revenir. Analysons le chapitre relatif à la propriété :

Toutes nos assemblées révolutionnaires ont défendu la propriété.

Le communisme n'a été pratiqué chez aucun peuple.

Ceci posé, l'auteur, après un coup d'œil historique sur les diverses théories communistes, traite de la nature et de la légitimité de la propriété, et répond aux objections que l'on peut faire à ce sujet.

Le régime de la communauté ;

Les lois qui restreignent la propriété au nom de l'Etat : limites du droit de tester, impôts, expropriation ;

Les lois qui restreignent la propriété au nom des particuliers : l'usure, l'association des capitaux, l'assistance publique ;

Le paupérisme.

Tels sont les objets que M. Jules Simon passe en revue dans le second chapitre ; le troisième, intitulé la *Liberté de l'atelier*, débute par une histoire des jurandes et des maîtrises.

Malgré l'Assemblée constituante qui proclama la liberté du travail, de notables entraves à cette liberté subsistent encore aujourd'hui :

La loi sur les coalitions,

Sur la boulangerie et sur la boucherie,

Sur les patentes,

Sur les cabarets,
Sur les médecins et les pharmaciens,
Sur les avocats,
Sur les imprimeurs et libraires,
Sur les colporteurs,
Sur les théâtres.

Viennent ensuite les douanes, l'intérêt légal de l'argent, les sociétés en commandite, l'anonymat ; il est d'autres entraves encore réclamées par les communistes, telles que la fixation du nombre d'heures de travail dans les manufactures ;

L'intervention de l'état dans les salaires, dans les méthodes de travail, dans la fabrication.

La question du *droit au travail* clôt la seconde partie de l'ouvrage. La troisième partie est consacrée à la *Société politique ou l'Etat.*

La liberté civile (rapports du citoyen comme individu avec l'Etat), la liberté publique (rapports du citoyen comme citoyen avec l'Etat), voilà les deux importantes subdivisions de cette troisième partie.

La centralisation, créée par l'ancien régime, détruite par la Révolution, et depuis rétablie et augmentée, a pour conséquence la multiplicité des fonctionnaires, leur malheur et leur démoralisation, la ruine du trésor ; elle entrave les affaires et fait régner la routine ; elle énerve le caractère national, en nous habituant à solliciter sans cesse et à ne pas compter sur notre propre énergie ; elle est mortelle à l'industrie dont elle éteint l'activité.

L'excès de la centralisation, continue M. Jules Simon, détruit toute liberté en donnant de trop fortes armes au pouvoir, en le mettant à la merci d'une

surprise, en ôtant aux citoyens tout recours contre les injustices de l'administration, aucun de ses agents ne pouvant être poursuivi, même civilement, sans le consentement de l'administration elle-même.

Le remède à ces maux est naturellement la décentralisation. On ne peut l'opérer que par une organisation nouvelle du département, de la commune, et par l'association volontaire.

Dans le second chapitre : *La liberté publique*, l'auteur s'occupe de la réforme du gouvernement ;

Des conditions de la liberté : loi égale, faite par tous, pour tous, appliquée par des juges indépendants, surveillés par une presse libre ;

De la séparation des pouvoirs ;

De la nécessité d'une magistrature élective ;

De la liberté de la presse, car, sans elle, toutes les institutions de la liberté deviennent forcément des institutions de despotisme.

Nous voici maintenant à la dernière partie de cet ouvrage : *La société religieuse ou la science.* Comme la précédente, cette partie comprend deux chapitres : la liberté des cultes, *la liberté de penser.*

Il y a, selon M. Jules Simon, deux espèces d'intolérance, l'une s'exerçant par une Eglise sur elle-même, sans l'intervention du pouvoir civil : c'est l'intolérance religieuse ; l'autre, qui fait appel au bras séculier : c'est l'intolérance civile, qui a deux sources principales, le fanatisme, qui est l'intolérance théologique, et la politique.

Histoire de l'intolérance en France. Système des concordats. Situation des protestants, des juifs, des libres penseurs.

Instruments de l'intolérance : le clergé, les parlements, la censure.

La législation de l'assemblée constituante.

Constitution civile du clergé.

Intolérance de la Convention sous ses deux faces : 1° proscription des cultes anciens ; 2° création par l'Etat d'un culte nouveau.

Rétablissement du Concordat. Entraves subsistantes. Le budjet de l'administration des cultes. L'autorisation préalable.

De la nature et des droits de la liberté religieuse.

Ces divers points examinés, M. Jules Simon entame le second chapitre par une démonstration de la liberté de penser. Toute liberté, dit-il, est illogique sans la liberté de penser. Où en est la liberté de penser en France et en Europe? Quels sont les obstacles que rencontre l'exercice de cette liberté. Il y en a trois principaux : la centralisation administrative, la centralisation de l'enseignement, la législation sur les délits de la presse.

L'Etat est sans droit et sans compétence pour poursuivre les délits de la presse qui ne sont pas des délits communs. Supprimer ou entraver la liberté, c'est supprimer le progrès et revenir à la doctrine de l'immobilité, renversée en 1789.

Philosophie, politique, morale, administration, économie politique, on voit par ce résumé que M. Jules Simon aborde tous les sujets qui à toutes les époques ont été l'objet des méditations des penseurs, et qui dans la nôtre ont préoccupé et préoccupent encore tous les esprits intelligents. Beaucoup de ces questions ne sauraient être en ce moment discutées.

Forcés de choisir, nous avons cru devoir, du moins avant d'entrer dans les détails, présenter une analyse succincte et aussi claire que possible d'un ouvrage qui, par le nom de son auteur et l'importance des problèmes qu'il essaye de résoudre, a fixé au plus haut degré l'attention publique.

II

La lutte entre la liberté et l'autorité n'est point chose nouvelle dans le monde, elle dure depuis qu'il y a des sociétés, et elle n'est pas près de finir. De nos jours, cette lutte a repris avec une vivacité nouvelle; elle est devenue en quelque sorte plus franche, plus ouverte. L'Etat et l'individu se disputent avec un véritable acharnement. Chacun d'eux a des partisans dévoués, éloquents, nombreux, et il y a en faveur de l'un et de l'autre d'excellentes raisons à faire valoir. Cependant, quoiqu'elle ait pour elle l'appui de la tradition monarchique et le secours que lui ont prêté certaines théories philosophiques qui ont eu la voix haute dans ces derniers temps, l'autorité ne gagne pas de terrain. Dans le monde antique, et même après qu'une religion de liberté eut triomphé des croyances anciennes, rien de grand ne s'était fait que par l'autorité. Au XVIe siècle, les choses ont changé; l'autorité ébranlée a chancelé sur sa base fondamentale. La liberté s'est mise à l'œuvre, et en fort peu de temps elle est parvenue à fonder, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, des gouvernements qui valent bien tout ce que le principe d'autorité a pu faire

de mieux en ce genre. La liberté possède une bonne moitié de l'Europe; là où elle n'est point maîtresse, elle force du moins son antagoniste à partager le pouvoir.

L'autorité et la liberté ont des amis chauds qui poussent le dévouement jusqu'au fanatisme. Les amis de l'autorité ne reculent pas devant le despotisme; les amis de la liberté ne s'arrêtent pas même devant l'anarchie; point de gouvernement s'il n'est maître de tout; point de liberté si elle n'est absolue. Si on pose la question sur ce terrain, on attendra longtemps avant de la résoudre. Il faut pourtant tâcher d'arriver à une solution, la prospérité et le bonheur des sociétés y sont intéressés; c'est ce que sentent tous les esprits élevés, c'est ce que M. Jules Simon a senti à son tour; il faut soustraire le problème de l'autorité et de la liberté aux charlatans et aux empiriques. « Le droit est en même temps la règle et la mesure de la liberté. De même que le droit est impossible sans la liberté, parce qu'il manque de matière, la liberté est impossible sans le droit, parce qu'elle manque d'essence. Les théoriciens qui croient servir la liberté en demandant la liberté absolue et sans limites, se confondent dans leurs pensées, car la liberté de tout faire est la négation de la liberté, la négation de la société, la négation de l'humanité. En effet, si ma liberté n'a d'autre mesure que ma puissance, j'appartiens à ma passion, et le monde appartient à la force. Le droit s'enfuit, et il emporte en fuyant avec lui la liberté. » Dans quelques pages précédentes, M. Jules Simon s'exprime ainsi sur l'autorité: « Plus un Etat est libre, et plus l'autorité est limitée;

plus l'autorité est limitée, plus il est indispensable qu'elle soit forte. Nul Etat ne peut se dire libre si l'autorité n'est pas dans l'impuissance d'usurper, et les citoyens dans l'impuissance de lui résister tant qu'elle se renferme dans la limite de son droit. » Il semblerait donc qu'il ne s'agit plus pour l'auteur que de concilier les deux principes ennemis, que de faire la part qui revient d'un côté à l'autorité, à l'Etat; de l'autre, à la liberté, à l'individu; de fonder enfin cet équilibre des pouvoirs qui est l'essence du régime parlementaire et des gouvernements constitutionnels; il n'en est rien cependant, M. Jules Simon va plus loin que cela. La liberté dérive du droit, elle est éternelle; l'autorité a sa raison d'être dans la nécessité, elle est destinée à disparaître, non pas brusquement, brutalement, par force, mais peu à peu, selon le temps et les circonstances, à mesure que les nécessités qui lui avaient donné naissance cesseront d'exister. La difficulté sera de prouver à l'autorité qu'elle n'est plus nécessaire, et que le moment est venu pour elle de céder la place à la liberté. Si tout le monde le lui dit cependant, il faudra bien qu'elle se décide à la retraite. Nous n'en sommes point encore là, et bien des gens se croiraient perdus s'ils ne vivaient pas sous une tutelle; mais des livres dans le genre de celui dont nous parlons avancent singulièrement les choses. C'est surtout faute de savoir ce que c'est que la liberté, et comment et jusqu'où on peut la pratiquer, que beaucoup de personnes la redoutent.

Etudier la liberté dans toutes ses manifestations, les suivre dans leur application dans la vie de famille, dans la vie politique, dans la vie de travail,

dans la vie religieuse, voilà le but et le plan de l'ouvrage de M. Jules Simon, et c'est ce qui en fait très-bien comprendre la portée théorique et pratique. Nous ne discuterons pas toutes ces applications; il en est une cependant sur laquelle nous différons entièrement d'opinion avec lui; il s'agit de la propriété littéraire. Un homme d'esprit, à l'époque où il était question de modifier la législation existante, proposa de remplacer le projet de loi en discussion, par un unique article ainsi conçu : « La propriété littéraire est une propriété. » Cela parut une réfutation vive et piquante des adversaires de la loi nouvelle. Ils répondirent cependant : « Propriété soit, mais il y a propriété et propriété; on ne peut pas dire que la propriété littéraire soit une propriété véritable, car l'auteur ne fait que mettre en œuvre des idées ou des faits qui lui sont fournis par la société dans laquelle il vit, ou par la nature. » On employait là un insuffisant argument, car ce raisonnement, il faut en convenir, s'applique non-seulement à la propriété littéraire, mais encore à toutes les propriétés. Dites-moi quel est le genre de travail où l'homme ne collabore point avec la société et avec la nature? La bêche et la charrue dont l'homme se sert pour cultiver son champ sont le résultat de l'intelligence humaine, et personne ne conteste au cultivateur la propriété de son champ, parce qu'il emploie pour le cultiver des inventions qui sont évidemment le produit de la société elle-même. La propriété littéraire est donc en principe une propriété absolument semblable à l'autre; mais en pratique, il faut également l'avouer, les choses changent par l'intervention de la société, qui règle elle-même

à son point de vue et selon ses intérêts l'exercice et l'usage de la propriété littéraire, aussi bien que de toutes les autres propriétés. A-t-elle le droit d'agir ainsi? M. Jules Simon ne le lui conteste pas. Fait-elle bien? nous le pensons.

Supposons le principe de la propriété littéraire absolue consacré par la loi, et reportons-nous à plus d'un demi-siècle en avant : voici ce qu'on lira dans le bulletin des journaux judiciaires :

« La semaine prochaine sera fertile en procès littéraires. Deux individus se disputent la propriété des ouvrages de Victor Hugo. Nous ignorons par suite de quels événements la famille du grand poète du XIXe siècle se trouva transportée dans les montagnes de la Savoie, où les eaux et le climat ne tardèrent pas à exercer sur elle leur influence désastreuse, si bien que le dernier représentant en ligne collatérale de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre était une espèce de crétin. Cet être malheureux vient de mourir à Paris, où il était venu se faire soigner. A sa mort, le libraire X..., croyant les œuvres de Victor Hugo tombées dans le domaine public, en a publié une édition à bon marché. L'Etat a tout de suite fait mettre la main sur cette édition, prétendant que la succession de Victor Hugo, faute d'héritier direct, lui revenait de droit. On se demande ce que l'Etat fera de cette propriété.

» — Un autre procès qui intéresse vivement la littérature est celui que le Révérend Père A.. vient d'intenter au directeur du Théâtre-Français. Ce dernier avait cru pouvoir annoncer la reprise de *Mademoiselle de Belle-Isle*. Quel effet aurait produit après cent ans une pièce de M. Alexandre Dumas? c'est ce que nous

ne saurons pas de longtemps, attendu que le Révérend Père A..., héritier de l'arrière-petit-fils de M. Alexandre Dumas, ne veut pas devenir une cause de scandale en autorisant la représentation des ouvrages de son arrière-grand-père. Le Révérend A... est ce même jésuite qui a prêché cet hiver un si furieux sermon contre le théâtre.

» — Tout le monde a entendu parler de la société formée il y a quelque soixante ans sous ce titre : *Œuvre du rachat des mauvais livres.* Cette œuvre, puissamment soutenue à Rome, et qui possède des capitaux considérables, s'adresse aux héritiers des écrivains du XIXe siècle, et leur achète à un prix fort élevé la propriété des œuvres de leurs parents. Qu'importe à un arrière-petit-cousin de tel ou tel grand homme que ses œuvres soient mises ensuite au pilon? Les opérations de cette société s'étendent de jour en jour, et font singulièrement hausser les prix des anciennes éditions. Elle intente un procès à l'éditeur H..., qui a cru pouvoir, en vertu d'anciens traités, réimprimer l'*Amour*. L'Œuvre du rachat des mauvais livres lui demande cent mille francs de dommages et intérêts. Cette société a acheté les œuvres de Quinet et de Michelet en 1915. Il n'y a plus que les bibliophiles les plus riches qui puissent se permettre d'avoir un Michelet ou un Quinet dans leur bibliothèque. Hier, un volume assez mal conservé du *Peuple* a été poussé jusqu'à deux mille cinq cents francs à une vente publique, dans la salle des commissaires-priseurs.

» — A la mort de Lamartine, la propriété de ses œuvres tomba entre les mains de ses créanciers; l'un

d'eux s'en rendit acquéreur moyennant une somme considérable; ce créancier, embarrassé dans ses affaires, l'avait mise en gage chez un usurier; n'étant pas payé au terme fixé, l'usurier fit vendre ce titre aux enchères publiques. Un de nos plus célèbres financiers l'acheta, et le donna en cadeau à une danseuse en même temps que trois cents actions du réseau chinois. Cette danseuse est morte la semaine dernière. Quelques jours avant sa mort, elle s'était convertie. On a ouvert son testament hier. Elle laisse le château qu'elle avait reçu du duc de L... aux capucins, et la propriété des œuvres de Lamartine aux jésuites.

» — Vous est-il arrivé de feuilleter quelquefois les journaux du siècle dernier? Parcourez les collections des années 1856, 1857, 1858, vous les trouverez pleines de doléances sur la cherté des loyers et de récriminations contre les exigences des propriétaires à l'endroit de leurs locataires. De nos jours, une nouvelle classe de propriétaires s'est formée qui menace à un autre point de vue de dépasser en tyrannie tout ce que nos ancêtres ont vu. Nous voulons parler de propriétaires d'ouvrages anciens. Ces messieurs viennent de former une coalition pour augmenter le prix des livres. Ainsi le *Devoir*, la *Religion naturelle*, la *Liberté de conscience*, la *Liberté*, de Jules Simon, qu'on pouvait se procurer moyennant 3 fr. 50 cent. le volume, vaudront bientôt 20 fr. Il devient désormais inutile d'apprendre à lire; les millionnaires seuls pourront avoir des livres. »

Qu'on ne dise point que c'est là un simple badinage qui n'a rien de sérieux; la propriété littéraire

absolue telle que la conçoit M. Jules Simon mène directement à ces conséquences. On y remédiera par la loi d'expropriation. L'Etat, pour cause d'utilité publique, expropriera les propriétaires des œuvres de M. Jules Simon. Je ne me fie point à l'Etat pour remplir une mission pareille. Le droit d'expropriation entre ses mains est loin d'être une garantie. En 1815, il s'est rencontré une chambre des députés en France qui, par sa haine de la liberté, a mérité l'épithète d'*introuvable*. C'était le temps où Voltaire et Rousseau, considérés comme les principaux auteurs de la Révolution, étaient tous les jours couverts de malédictions et d'anathèmes. Admettons que, par suite de l'adoption du principe de la propriété littéraire absolue, les œuvres de Voltaire et de Rousseau ne soient pas tombées dans le domaine public, qui nous dit qu'il n'aurait point passé un beau jour par la tête d'un de ces députés introuvables de déposer sur le bureau de la chambre une proposition ainsi conçue :

« Considérant que les œuvres de Voltaire et de Rousseau propagent dans la nation les idées les plus funestes, un jury d'expropriation est formé au ministère de l'instruction publique pour fixer l'indemnité qui revient aux propriétaires des susdites œuvres, lesquelles cesseront d'être imprimées pour cause d'utilité et de moralité publiques. »

En 1815, une pareille proposition eût couru grande chance d'être adoptée à une très-forte majorité. On me dira que je vais chercher mes exemples dans un temps de réaction furieuse et aveugle qui ne peut plus revenir. Il n'y a pas bien longtemps cependant que nous avons vu une réaction pareille, ou du moins

quelque chose d'approchant, et elle n'est pas encore tout-à-fait calmée.

Passons maintenant à une inconséquence grave des partisans de la propriété littéraire absolue. Je suppose que sous le titre de propriété littéraire ces messieurs englobent toutes les manifestations de l'intelligence : tous les produits de l'esprit humain, qu'ils découlent des lettres ou des sciences, doivent donc être égaux devant la propriété, et l'inventeur de la machine à vapeur doit pouvoir transmettre son œuvre à ses héritiers jusqu'à la postérité la plus reculée, de même que l'auteur des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*. Il y a un an, on nous a montré dans une pièce du Gymnase un chimiste du nom de Chambaud qui expose sa vie pour arriver à la liquéfaction des gaz; si le récipient dans lequel il fait son expérience éclate, le savant est mort; mais laissons là le danger. Est-ce qu'il ne faut pas un aussi grand effort de génie pour découvrir le principe de la liquéfaction des gaz que pour écrire une pièce du théâtre de M. Scribe? Pourtant les enfants de ce Chambaud ne jouiront pas du fruit de ses veilles et de ses périls; bien avant sa mort lui-même en sera dépouillé, car un brevet d'invention est la garantie la plus éphémère du monde, et pendant que la postérité reconnaissante élèvera sur la principale place de la ville où il est né une statue à Chambaud, l'inventeur du gaz liquéfié, ses enfants ou ses hoirs demanderont peut-être l'aumône au pied de sa statue.

Les partisans de la propriété littéraire absolue trouvent cela tout simple; la science n'a pas à leurs yeux les mêmes droits que la littérature. « On rap-

proche quelquefois par une affinité assez naturelle la question des brevets d'invention et celle de la propriété littéraire. Il y a pourtant une différence essentielle entre la propriété d'une idée et celle d'une expression. L'auteur de l'*Iliade* n'est pas propriétaire de la guerre de Troie, ni Bacon de la méthode expérimentale, ni Descartes du *Cogito, ergo sum*. Tout le monde peut faire une madone après Raphaël ; la propriété de Raphaël ne va pas au delà de la madone qu'il a faite. Loin d'arrêter l'élan de la pensée, les livres suscitent les livres ; un chef d'école traîne à sa suite tout un bataillon de disciples et de travailleurs. A peine a-t-il émis une idée qu'amis et ennemis s'en emparent, vivent par elle, la critiquent, la fécondent, l'exploitent. C'est pour l'esprit humain un redoublement durable de puissance et d'activité. C'est un accroissement de son avoir, puisqu'il a immédiatement la jouissance de l'œuvre et la propriété de l'idée. »
Rien de plus juste que tout cela, dirons-nous à M. Jules Simon, mais aussi rien dans tout cela qui ne s'applique parfaitement à la propriété scientifique. L'inventeur de la locomotive n'est pas propriétaire de la vapeur, ni celui de la télégraphie électrique de l'électricité. Tout le monde peut chercher de nouvelles applications de la vapeur et de l'électricité ; les inventions suscitent des inventions, un inventeur traîne aussi à sa suite tout un bataillon de chercheurs et de travailleurs. A peine l'idée de la vapeur et celle de l'électricité ont-elles été émises, est-ce qu'une foule de gens ne s'en sont point emparé, ne les ont point critiquées, exploitées, fécondées ? est-ce que l'esprit humain n'a pas reçu de ces deux inventions un redou-

blement durable de puissance et d'activité ? son avoir ne s'est-il pas accru par la jouissance immédiate de l'œuvre et par la propriété de l'idée ?

Nous ne comprenons pas très-bien à quoi peut mener la différence que fait M. Jules Simon entre la propriété des œuvres et la propriété du principe générateur de ces œuvres. Le principe générateur de l'*Iliade*, c'est apparemment la guerre de Troie ; de même que le principe générateur de la locomotive, c'est la vapeur. La guerre de Troie et la vapeur ne sont la propriété de personne, c'est clair, mais l'*Iliade* appartient à Homère, et la locomotive à Watt. Expliquez-moi pourquoi Homère et ses descendants ou les ayant-droit de ces descendants auront un droit de propriété perpétuelle sur l'*Iliade*, tandis qu'au bout de quinze ans tout le monde jouira de la faculté de fabriquer et de vendre des locomotives. Nous concevons parfaitement que la société en ait ainsi décidé. La société croit de son intérêt que les découvertes mécaniques tombent plutôt dans le domaine public que les livres ; mais les partisans de la propriété intellectuelle absolue ont tort d'en prendre leur parti aussi facilement, et, au lieu de se contenter de montrer avec beaucoup de sagacité les principaux inconvénients de la législation actuelle sur les brevets d'invention, M. Jules Simon devrait, pour être logique, en demander la suppression complète au nom de ce principe : « la propriété scientifique est une propriété. »

La société a senti que ce principe avait de graves inconvénients, qu'il condamnait l'esprit humain à l'immobilité, qu'il coupait court à l'esprit de progrès, qu'il devait la réduire elle-même en fort peu de temps

à l'état où, par d'autres motifs, se trouve la Chine ; cet exemple l'a effrayée. Elle a donc borné la propriété scientifique à un droit, non pas même viager, mais temporaire et d'un temps relativement assez court. La société s'est montrée plus large pour la propriété littéraire, parce qu'elle a cru pouvoir le faire sans inconvénient ; nous en sommes charmé, mais nous n'en demandons pas davantage. M. Jules Simon admet des restrictions à la liberté ; celle-ci nous paraît indispensable. Les communistes pourront s'en faire un argument. Ceci ne nous effraye point tout-à-fait autant que M. Jules Simon. Il y a dans la société actuelle beaucoup de choses que les communistes pourraient revendiquer. Cela veut-il dire que la société soit communiste ou puisse le devenir ? Nous ne croyons pas, à dire le vrai, qu'il y ait grand chose à redouter de ce côté-là.

Pourquoi ne nous serait-il pas permis en finissant de faire valoir contre la propriété littéraire une raison de sentiment ? Nous ne croyons point qu'il soit indispensable à un écrivain de rester pauvre pour avoir du génie. Un homme de lettres peut devenir aujourd'hui aussi riche par ses livres qu'un négociant par ses opérations ; c'est là un progrès dont nous nous applaudissons. Cependant, il nous semble qu'un certain désintéressement va bien à l'homme de lettres et relève la profession. Ce n'est pas seulement au point de vue de la gloire personnelle qu'il faut entendre ces mots : « Travailler pour la postérité. » N'est-ce pas beau pour un homme de pouvoir dire à son lit de mort : Je laisse ma fortune à mes enfants, et mes œuvres à tout le monde.

III

M. Jules Simon ne s'exagère-t-il pas un peu les chances plus ou moins prochaines que peut avoir le rétablissement du divorce? Ces chances, au contraire, nous paraissent diminuer de jour en jour. Le divorce n'est jamais entré dans nos mœurs, même lorsqu'il était autorisé par la loi, et la femme multivire à toujours été tenue vis-à-vis de l'autre dans une sorte d'infériorité morale que ne pouvaient effacer ni les avantages de la richesse, ni ceux de la position dans le monde. L'abolition du divorce ne suscita aucune réclamation sérieuse en 1816; l'opinion publique, si chatouilleuse à cette époque, ne vit point dans cette mesure un effet de la réaction qui entraînait alors le gouvernement. En 1831, M. de Schonen proposa à la chambre des députés le rétablissement du divorce. Après un rapport favorable de M. Odilon Barrot, cette proposition fut adoptée à une grande majorité. La chambre des pairs la repoussa. Trois fois présentée au Luxembourg, la loi de rétablissement du divorce fut trois fois rejetée. L'influence catholique n'était pas très-grande alors à la chambre des pairs, et ce ne fut point elle qui décida du rejet de la loi. La pairie n'aimait guère à se mettre en opposition directe avec l'opinion publique, et il est probable qu'elle n'aurait point résisté avec tant de persévérance à la chambre des députés si elle ne s'était sentie indirectement soutenue par l'opinion, qui n'était pas plus catholique à cette époque que la pairie

elle-même. Dix-sept ans après, au moment même où la chambre des pairs tombait avec la monarchie, les vainqueurs essayèrent de faire revivre la loi Schonen; il fallut renoncer à cette tentative, non point parce que cette loi était anti-catholique, ce n'est pas probablement cette raison qui l'eût fait abandonner, mais parce qu'elle blessait tout le monde; elle soulevait une répugnance universelle. Les conservateurs n'aimaient pas en un pareil moment à voir soulever les questions qui touchaient à la famille; les révolutionnaires sentaient instinctivement que l'indissolubilité du mariage était plus nécessaire peut-être dans une démocratie que dans tout autre système de gouvernement, car là où l'Etat est changeant et mobile, il faut que le principe de fixité et de stabilité se réfugie quelque part. Son asile naturel est la famille.

Depuis la révolution de février, nous ne voyons pas que l'opinion publique se soit déclarée plus ouvertement en faveur du divorce. Il semble même qu'il y ai une tendance assez marquée à réformer le mariage au moyen de l'éducation plutôt qu'au moyen de la loi. C'est dans ce sens que se prononce M. Michelet, dans ce livre de l'*Amour* qui est un des plaidoyers les plus complets qu'on ait écrits en faveur de l'indissolubilité du mariage, puisque l'auteur n'admet même pas le divorce par la mort : la veuve ne doit pas se remarier. Sans aller précisément aussi loin, l'opinion publique se contenterait cependant de quelques améliorations à la loi sur la séparation de corps. Ces améliorations, promises depuis 1831, n'ont jamais été réalisées. On s'en contenterait, disons-nous, car, au fond, il y a dans la plupart des esprits en France une cer-

taine antipathie contre le divorce, qui ne tient point aux idées religieuses, et qui ne dépend point du plus ou du moins d'influence que peut exercer le catholicisme. L'esprit français est logique de sa nature, il se trompe rarement sur le fond des choses. Ainsi que le fait très-bien observer M. Jules Simon, permettre le divorce c'est autoriser la polygamie; le divorce et la polygamie se défendent à peu près par les mêmes arguments. Le divorce n'est et ne peut être qu'un mormonisme déguisé, et personne n'éprouve le besoin d'introduire le mormonisme en France; plus nous allons, plus il nous semble que les chances de rétablissement du divorce diminuent au lieu d'augmenter, comme le croit M. Jules Simon, tout en le regrettant profondément.

Le livre de M. Jules Simon soulève à chaque instant des questions aussi importantes que celle du divorce; il n'est pas un seul des problèmes de morale, de philosophie, d'économie politique, de politique, mis à l'étude depuis 1789, qui ne soit posé et résolu dans cet ouvrage. L'auteur ne prétend point imposer ses solutions; il n'y a rien en lui du réformateur ni du sectaire : c'est un esprit généreux, élevé, judicieux, sagace, qui cherche à se rendre compte des difficultés que rencontre l'établissement de la liberté, et des moyens de les vaincre. Chose étonnante! ce livre, écrit par un philosophe, est plein d'un bout à l'autre de l'esprit pratique le plus étendu; c'est aussi un *Esprit des lois,* comme l'ouvrage de Montesquieu, mais composé en vue d'un but plus rapproché et plus spécial. « Si, dans le nombre infini des choses qui sont dans ce livre, il y en avait quelqu'une qui, contre

mon attente, pût offenser, il n'y en a pas du moins qui y ait été mise avec mauvaise intention. Je n'ai point naturellement l'esprit désapprobateur. Platon remerciait le ciel de ce qu'il était né du temps de Socrate, et moi je lui rends grâce de ce qu'il m'a fait naître dans le gouvernement où je vis, et de ce qu'il a voulu que j'obéisse à ce qu'il m'a fait aimer. » Ainsi s'exprime Montesquieu en commençant la préface de l'*Esprit des lois*. M. Jules Simon n'en dirait peut-être pas tout à fait autant; néanmoins, on peut lui rendre cette justice qu'il n'a pas, lui non plus, l'instinct désapprobateur; son esprit n'est pas non plus optimiste, il est impartial, et, lorsqu'il les réfute, ses adversaires ne lui reprocheront pas d'omettre aucun des arguments qu'ils peuvent faire valoir en leur faveur. Cette impartialité, qui est un des traits distinctifs du caractère et du talent de l'auteur de la *Liberté*, donne à cet ouvrage une importance qui deviendra certainement plus grande de jour en jour.

« Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas : c'est de ne pas juger par la lecture d'un moment d'un travail de vingt années; d'approuver ou de condamner le livre entier et non pas quelques phrases. Si l'on veut chercher le dessein de l'auteur, on ne le peut bien découvrir que dans le dessein de l'ouvrage. » Ce que Montesquieu demandait qu'on fit pour l'*Esprit des lois*, nous l'avons fait pour la *Liberté*.

Afin d'expliquer mieux la pensée de l'auteur, nous avons exposé le dessein de son œuvre; sans discuter les questions si nombreuses et si variées qu'elle embrasse dans son ensemble, nous nous sommes borné

à marquer un point sur lequel nous nous trouvons en complet dissentiment avec l'auteur; il ne nous reste plus maintenant qu'à le féliciter d'avoir entrepris avec beaucoup de courage et d'abnégation un travail non pas précisément ingrat, mais difficile et dangereux en ce sens qu'il consiste à concilier deux ennemis toujours jaloux de la part que l'on fait à l'un et à l'autre, et qui, dans leurs querelles, se réunissent quelquefois pour tomber sur celui qui a voulu les faire s'embrasser; ces deux ennemis sont l'autorité et la liberté. M. Jules Simon a-t-il réussi dans sa tâche ? En théorie, cela est certain; l'application viendra plus tard, ce n'est plus qu'une affaire de temps. Déjà on peut dire que son livre a paru dans un bon moment. Quelque légère que soit la réaction en faveur de la liberté, elle existe pourtant : il ne s'agit plus que de la seconder. Le livre de M. Jules Simon contribuera puissamment à ce résultat; il démontre clairement que la place que la liberté veut prendre dans les sociétés modernes n'est un empiétement ni sur la famille, ni sur la propriété, ni même sur l'Etat; loin de les absorber, elle leur communique au contraire une vie et un mouvement particuliers.

On a prétendu que nous étions incapables de liberté, que c'était une question de sang et de race; ces paradoxes intéressés ont fait leur temps; il ne nous manque, pour être libres, que de savoir l'être; nous l'apprendrons. Déjà des guides excellents viennent à notre secours; M. Jules Simon ouvre la marche, et il sera bientôt suivi par une foule de disciples jaloux de répandre la doctrine du maître. « Est-ce à dire que parce que nous soutenons la légitimité et la nécessité

du progrès, nous jetons l'interdit sur toutes les lois d'application ? Au contraire, en faisant dépendre leurs améliorations des progrès de la science, nous leur donnons la seule immutabilité dont elles soient susceptibles. Les conservateurs aveugles veulent les rendre éternelles dans le mouvement de l'histoire; les révolutionnaires veulent les briser, au hasard d'entraîner de sanglantes catastrophes. Nous disons qu'il faut les respecter et les améliorer. Plus nous voulons de liberté dans l'école, plus nous exigeons de respect pour la loi subsistante, expression de la volonté commune. Ainsi se concilient l'ordre et la liberté, la paix et le progrès. Le respect des lois, qui est le fondement de l'ordre, ne coûte rien à la liberté, parce que la science demeure maîtresse de chercher à rendre les lois meilleures ou à les rendre inutiles. »

Nous finissons par cette citation, qui est en quelque sorte le résumé de cette doctrine dont nous venons de parler; il est aisé d'en voir les conséquences et de comprendre que ces conséquences peuvent être aisément acceptées par tous ceux qui croient que l'homme doit finir par s'appartenir complétement à lui-même. Le dénoûment de la Révolution est la liberté, c'est pour cela que nous l'aimons, que nous la respectons, que nous sommes prêts à nous dévouer pour elle; c'est pour cela que nous tenons en grande estime l'auteur de la *Liberté* et son ouvrage. M. Jules Simon consacre en effet deux volumes à prouver de la façon la plus éloquente à la France que la Révolution était tout le contraire de la dictature, et c'est bien là le plus grand service qu'on puisse encore lui rendre aujourd'hui.

PROSPER ENFANTIN

LA SCIENCE DE L'HOMME.

—

Tout le monde a lu la charmante fantaisie de Henri Heine, les *Dieux en exil.* Le poëte allemand nous montre les anciens dieux de l'Olympe chassés de leur demeure, dépossédés de leurs fonctions, et réduits à exercer un métier sur la terre. De 1830 à 1834, nous avons vu surgir en France une foule de dieux nouveaux qui ont brillé un moment pour disparaître. Que sont-ils devenus? Ce serait là une histoire bien intéressante : on attend encore le Henri Heine qui se chargera de la raconter. Les traces de tous ces dieux sont perdues; ceux-là sont morts, ceux-ci ont donné leur démission. L'un d'eux, cependant, au moment où on s'y attendait le moins, vient de reparaître, non plus cette fois comme dieu, les événements lui ont appris à être plus modeste, mais comme pape. Il n'exige pas précisément qu'on l'adore; que Constantin consente seulement à partager l'empire avec lui, il se tient pour satisfait, et n'en demande pas davantage. Remercions le pape Enfantin de sa modération; il est beau d'abdiquer quand on a été roi; quand on a été dieu, c'est sublime.

Voilà donc le saint-simonisme qui revient sur l'eau, et qui nous donne une nouvelle édition de son évangile, la *Science de l'homme*. Le saint-simonisme en effet pratique admirablement cette science. Jamais secte, association, confrérie, comme on voudra l'appeler, n'a mieux connu l'homme, au point de vue matériel, et n'a su en tirer un meilleur parti. On me trouvera peut-être exagéré et paradoxal; mais je soutiens que le saint-simonisme est le jésuitisme moderne, le vrai jésuitisme, destiné à remplacer l'autre qui, on a beau dire le contraire, a fait son temps. Les jésuites n'ont jamais cherché à faire des prosélytes dans les classes inférieures de la société, quoique se recrutant eux-mêmes partout; c'est aux puissants qu'ils se sont adressés : les femmes leur ont paru un excellent moyen de domination; ils ont surtout visé à s'emparer de l'esprit des femmes. Ne négligeant d'ailleurs rien de ce qui peut donner de l'influence, le commerce, l'industrie, les lettres, les arts, tout, jusqu'à la politesse des manières, aux grâces de l'esprit et du caractère, est devenu une arme dont ils ont su se servir. Partout où cela leur a été possible, les jésuites ont établi des comptoirs qui ont entrepris les plus vastes opérations commerciales. Il y a eu une littérature, une architecture, un goût jésuites dont les monuments subsistent encore. Agréable, doux, insinuant, flexible, ne heurtant jamais personne, le jésuite assurait ainsi son empire sur les individus et sur la société tout entière. Afin d'étendre cet empire, l'ordre tolérait que ses membres soutinssent des opinions différentes sur une même question; ce système lui attirait des adhérents de tous les camps, et rentrait par là dans sa politique générale.

Ne laissez venir à moi ni les pauvres, ni les ignorants, ni les simples, ni les petits enfants, ni ceux qui souffrent, ni ceux qui sont opprimés, dit le saint-simonisme, je ne sais parler qu'à César, à ses ministres, à ses courtisans et aux belles dames de la cour; je suis une religion, une science, une fête. Saint-Simon dédie ses brochures à l'empereur, et discute avec les savants. Ses apôtres commencent leur prédication par un appel à la femme; le premier temple de la religion nouvelle est une salle de bal; on prêche au piano; on fait servir des rafraîchissements aux fidèles. *Nunc vertamur ad gentes,* disent les apôtres à Ménilmontant, et ils partent pour régénérer le monde sur un air de valse.

Ce qu'on pourrait appeler la phase militante du saint-simonisme n'a pas duré. Les chances de l'apostolat n'étaient point faites pour tenter longtemps des esprits aussi avisés et aussi positifs que les saint-simoniens; ils n'ont pas tardé à revenir aux moyens pratiques et à rentrer dans le monde, où on les reconnaît aisément à leur intelligence des hommes et des choses, à leur caractère aimable et bienveillant, à leur talent facile, spirituel, léger. Il y a aussi une littérature saint-simonienne, brillante quelquefois, mais sans profondeur, puérile, emphatique et rappelant celle des jésuites. On trouve des saint-simoniens dans tous les partis; les uns sont pour la liberté, les autres pour l'autorité; plusieurs sont pour le pape. Grattez ces démocrates, ces monarchistes, ces catholiques, vous retrouvez le saint-simonien. Ne pouvant pas être les confesseurs des rois et des grands, ils se résignent à devenir leurs fonctionnaires et leurs secrétaires. Mi-

nistères, journaux, grandes entreprises financières et industrielles, théâtres, les saint-simoniens sont partout.

Le saint-simonisme, qui a bien d'autres moyens d'influence sans cela, a voulu cependant formuler sa philosophie, et entre deux rapports à la compagnie du chemin de fer de Lyon, M. Prosper Enfantin s'est amusé à jeter les bases de la *Science de l'homme* dans une lettre adressée au docteur Guépin. Le tort de ce savant, selon son correspondant, est de trop mépriser le cervelet, et de n'être en définitive que l'adorateur mystique d'un Dieu pur esprit. Le Dieu véritable est double, de même que la molécule humaine, à la fois mâle et femelle, Adam et Ève. Malgré son engouement pour un Dieu pur esprit, le docteur Guépin n'est pas sans comprendre quelque peu le dogme trinaire de Saint-Simon, seulement il « pense et il écrit ses trinités *verticalement,* » ce qui est une faute grave; d'autres les formulent *horizontalement*, ce qui ne vaut pas mieux; M. Prosper Enfantin les écrit *triangulairement*, et c'est la bonne manière. Si le docteur Guépin se contentait d'écrire ses trinités verticalement, ce ne serait rien encore, mais il montre pour le cerveau les plus coupables préférences. Cet organe, qui commet à lui seul bien plus d'incartades que tous les autres réunis, a besoin d'être surveillé plus rigoureusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Le moment est venu de lui dire son fait et de le mettre à la raison. M. Prosper Enfantin se charge de ce soin; il ne lui ménage pas les vérités, et il le traite selon ses mérites.

La *Science de l'homme* nous apprend, entre autres

choses, qu'il faut se méfier de la femme quand elle a le front bas, inégal, avec des bosses *galliques*, avec des creux voisins des bosses, et que la physiologie est la base de la morale, ce qui nous empêchera d'insister sur les beautés de la science nouvelle; nous serions mal à l'aise pour développer les conséquences de cette dernière découverte. Rejetons-nous vite sur le problème de la vie éternelle que tant de grands esprits ont étudié, et que M. Prosper Enfantin a enfin résolu de la façon la plus claire et la plus consolante pour l'humanité.

Si la fortune vous a fait porteur d'un nombre d'actions suffisant pour assister aux réunions générales des actionnaires du chemin de fer de la Méditerranée, vous avez dû remarquer certainement, parmi les membres du bureau, un beau vieillard à l'air majestueux et paterne; n'allez pas le prendre tout simplement pour un des princes de la finance : ce vieillard n'est là que par hasard. Après avoir lutté avec les plus célèbres philosophes de l'antiquité impériale, après avoir affronté les préteurs de César, organisé l'Eglise naissante, il a pris sa retraite dans un conseil d'administration de chemin de fer. Ce vieillard, c'est Saül ou plutôt saint Paul lui-même. Oui, messieurs, saint Paul s'est fait administrateur; il passe tous les mois à la caisse; il signe la feuille d'émargement sous le pseudonyme de Prosper Enfantin. Si vous ne voulez pas me croire, lisez la *Lettre à Charles Duveyrier sur la vie éternelle,* imprimée à la suite de la *Science de l'homme*, physiologie religieuse. Il paraît que M. Duveyrier, qui depuis a écrit de jolies pièces de théâtre, et charpenté diverses entreprises industrielles, ten-

dait vers 1831 à introduire une hérésie dans le saint-simonisme, et à supplanter M. Prosper Enfantin dans les honneurs de la papauté. Le débat portait sur saint Paul. M. Charles Duveyrier enseignait que M. Prosper Enfantin ne sentant pas ce que faisait saint Paul, de la même façon qu'il pouvait sentir ce qu'il faisait lui-même hier, on devait en conclure que saint Paul ne vivait pas réellement dans le susdit Prosper Enfantin, établissant, lui saint Paul, cette chaîne que Prosper Enfantin ne pouvait établir sans discontinuité, et se rappelant, lui, saint Paul, ce qu'il avait fait, comme Prosper Enfantin se rappelait ce qu'il avait fait. Puis, ajoutait le jeune hérésiarque, Prosper Enfantin ne peut vivre un jour, comme il le prétend, en un autre, qui, lui, ne liera pas son présent à son passé Enfantin et à son passé saint Paul, tandis que lui liera son présent d'aujourd'hui, qui sera devenu son passé, à son avenir d'aujourd'hui qui sera devenu son présent.

Si tout cela ne vous paraît pas bien clair, ce n'est point ma faute; je copie, en la résumant, la *Lettre sur la vie éternelle.* En général, M. Prosper Enfantin ne se fait pas remarquer par la clarté de ses démonstrations. Quand il allume son feu, la maison est pleine de fumée.

Que M. Prosper Enfantin soit saint Paul, je le veux bien; mais comment se fait-il qu'il soit en même temps Condorcet, Turgot et Saint-Simon; car il nous apprend dans un passage de la *Science de l'homme,* que ces trois personnages sont passés en lui. M. Charles Duveyrier partageait mon étonnement. Mon père, disait-il, il y aura donc deux êtres, trois êtres, un

nombre infini d'êtres en vous? Parbleu! répondait M. Prosper Enfantin, Dieu n'est-il pas *un* et *multiple*, de quel droit, à moi qui suis Dieu, venez-vous m'interdire la multiplicité?

Pour terminer la discussion, Prosper Enfantin a recours à un moyen bien simple; en vertu de son privilége de multiplicité, il absorbe son interlocuteur, il se l'incorpore. Non content d'être saint Paul, Turgot, Condorcet, Saint-Simon, il devient tout d'un coup Charles Duveyrier. « Oui, Charles, *tu* VIS *en moi*, comme *je* VIS *en toi*, car *tu* es *mon fils*, et *je* suis *ton* père, et le Père et le Fils, UNIS D'AMOUR, ne font qu'*un*, quoiqu'ils soient distincts l'un pour l'autre. *Tu* VIS *en moi*, mais tu n'y vis pas seul, car je suis l'enfant de mes pères, le père de mes enfants; je suis un être éternel, je suis un monde, je suis *Homme*-DIEU.

Il est inutile, je pense, de faire remarquer au lecteur combien les initiales et les petites capitales, semées dans ce raisonnement, ajoutent à sa force et à sa clarté.

L'heureux temps que celui où on riait de cette lettre! il y a bientôt trente ans de cela : comme on se moquait de la vie *une* et *multiple* se manifestant *matériellement*, *spirituellement*, et AMOUREUSEMENT; du Dieu androgyne, du présent qui est le passé, du passé qui devient l'avenir, des molécules mâles et femelles, du clavier cérébral, et de toutes les belles inventions de la science saint-simonienne. Ces jeunes gens sont bien un peu fous, mais ils ont du talent, de la verve, ils s'amusent et ils nous amusent, laissez-les faire, disait-on, péchés de jeunesse sont bien vite pardonnés et oubliés; oui, tant qu'ils ont la jeunesse pour

excuse. Hélas! il y a longtemps qu'elle est passée pour les apôtres à la jaquette bleue. Saint-Paul-Condorcet-Turgot-Saint-Simon-Prosper Enfantin a passé la soixantaine; les épaules de l'*Homme*-Dieu se sont voûtées, ses joues ont maigri, les rides sillonnent son front et ses tempes, lui seul ne s'aperçoit pas de ces changements, il étale encore les grâces de sa métaphysique de ci-devant jeune homme. Narcisse, couché au bord du ruisseau, s'imagine que l'eau ne coule pas, parce qu'elle reflète toujours son image.

Cependant le temps a marché; ce qui nous faisait rire autrefois nous attriste aujourd'hui. C'est que nous voyons où, faute d'y prendre garde, toutes ces folies nous ont conduits. Moquons-nous de la *Science de l'homme* et de son auteur; raillons ce pape en manches de lustrine qui, transformant un fauteuil en trône, un bureau de chemin de fer en Vatican, propose à César de partager avec lui l'empire du monde: cela est burlesque, j'en conviens. En attendant, le saint-simonisme chante victoire; la chair est réhabilitée, s'écrie-t-il; les intérêts matériels passent avant les intérêts moraux; je suis la religion de ce temps-ci!

Une religion, non; une science, à la bonne heure! la science des affaires. Celle-là, vous la possédez au plus haut degré, vous en avez l'instinct et le génie. Bourse, chemins de fer, banques, sociétés en commandite, usines, voilà votre domaine; n'en sortez pas, si vous voulez conserver votre influence : renoncez surtout à la philosophie, elle compromettrait le prestige en quelque sorte magique qui vous environne dans les affaires. — Vous ne réussirez pas, disait-on

dernièrement à un industriel qui fondait une grande entreprise, vous n'avez pas de juif dans votre compagnie. — Rassurez-vous, répondit-il, j'ai deux saint-simoniens !

PELLETAN

—

INAUGURATION DE LA STATUE DE LAMARTINE A MACON LE 1er MAI 1901.

A Monsieur le directeur politique du SIÈCLE.

Mâcon, le 1er mai 1901.

Mon cher Monsieur,

Le vingtième siècle ne verra certainement pas de cérémonie plus imposante que celle à laquelle nous venons d'assister. C'est aujourd'hui que la ville de Mâcon inaugurait la statue en bronze du plus glorieux de ses enfants, le poète Lamartine. Des députations de toutes les villes de France étaient présentes à cette inauguration. Une estrade spéciale avait été réservée aux représentants des journaux de Paris. C'est de là que j'ai vu, au bruit du canon et des acclamations de la foule, tomber la toile qui cachait les traits de l'auteur de tant de strophes immortelles. La statue découverte, le maire de Mâcon, du haut d'une tribune dressée à cet effet, a prononcé le discours suivant :

« Chers concitoyens,

» L'homme auquel nous décernons ces honneurs publics fut un des plus laborieux et des plus utiles ouvriers de l'œuvre immense et éternelle du progrès. On le vit, travailleur infatigable, courbé sans cesse sur le sillon de l'avenir. Son âge mûr fut une longue journée d'ouvrier, et sa vieillesse elle-même ne connut pas le repos. Il tenait encore la plume lorsque Dieu vint le prendre et lui dire : C'est assez !

» Qui le croirait cependant ? cet homme douta un moment de son œuvre et de celle de son siècle ; il se retourna contre elles et les maudit toutes les deux. Oui, citoyens, en un jour de lassitude et de désespoir, Lamartine traita le progrès d'illusion et de rêve ; la vie ne lui parut plus qu'une halte dans la douleur et dans la misère ; dans l'homme, il ne vit que l'automate de la fatalité. Héritiers du dix-neuvième siècle, sachons comprendre ce découragement de nos pères, et gardons-nous de les mépriser ; ils passèrent par de rudes épreuves, la fortune se joua plus d'une fois de leurs plus chères espérances ; la terre promise, vers laquelle ils croyaient marcher, disparaissait comme un mirage, ils cessaient d'apercevoir Chanaan, et ils pouvaient dire : Chanaan n'existe pas !

» A cette époque, l'arbre du passé étendait encore ses rameaux sur le monde ; il offrait la fraîcheur trompeuse de son feuillage au voyageur fatigué d'une longue route vers l'avenir. Un jour Lamartine s'en approcha ; au pied de l'arbre était un livre, l'*Imitation de Jésus-Christ* ; il l'ouvrit, et il lut sous le

mancenillier le livre de la mort, l'évangile de l'anéantissement, qui fut comme le testament désespéré du moyen-âge. Au moment où il parut, ce livre aurait tué la France comme il tuait l'humanité, si le peuple avait su lire. Heureusement Jeanne Darc n'écoutait que les voix mystérieuses des vieilles divinités patriotiques qui lui parlaient, dans les rameaux sombres de l'arbre des fées, des malheurs et des souffrances du peuple. Le vieux monde, le monde de la résignation passive, fut vaincu par le monde de l'action et du progrès, la fausse *Imitation* par la véritable *Imitation de Jésus-Christ*, qui est le combat, la lutte, le sacrifice pour tous.

» Le cri de découragement que t'arracha cette lecture, ô grand poète, retentit douloureusement au cœur de tes contemporains. Une voix attristée, mais amie, s'éleva pour y répondre. *Le monde marche*, te fut-il répliqué dans un livre que nous lisons encore aujourd'hui comme un éloquent témoignage de l'ardente et inébranlable conviction dont nos pères étaient animés. Eugène Pelletan, pour écrire ce volume, reprit la plume qui avait tracé cette *Profession de foi du dix-neuvième siècle,* où brille le mot progrès à chaque page. Otez en effet au dix-neuvième siècle sa foi au progrès, que lui reste-t-il ? Toutes les croyances tombent et s'effacent devant celle-là ; au milieu des doutes, dans la confusion d'une révolution qui s'achève, le progrès est la seule idée, la seule force qui anime et qui soutienne nos devanciers.

» Si le dix-neuvième siècle posa plus de questions qu'il n'en résolut, s'il n'eut pas toujours la notion exacte du progrès, il n'en perdit jamais le sentiment

ni l'idée. C'est là ce qui fait sa grandeur devant la postérité. Le passé conservait encore un souffle de vie, et de ce souffle il défiait l'avenir. La jeune civilisation, attaquée par des ennemis puissants, sembla plus d'une fois sur le point de périr; on eût dit que l'ancienne société, sortant de son tombeau, allait étouffer la nouvelle. Ne lui montrait-on pas aussi, du côté du Nord, une seconde invasion de barbares prêts à fondre sur elle et à la fouler aux pieds de ses chevaux? Impossible triomphe de la routine et de la barbarie! En vain les ténèbres du moyen-âge auraient-elles une seconde fois recouvert le monde; en vain de nouveaux Huns et de nouvaux Vandales auraient-ils brûlé au feu de leurs bivouacs les livres des ses bibliothèques, arraché pour s'en faire des armes de destruction le fer paisible de ses chemins, renversé ses poteaux électriques, brisé ses machines, anéanti ses instruments de mathématiques, d'astronomie, de physique, de chimie, massacré ou condamné à la meule tous ses savants; l'esprit du progrès, l'indestructible esprit du dix-neuvième siècle, enraciné désormais au cœur de l'homme debout sur ce chaos, l'eût bientôt rendu à la lumière et à la vie.

» Si cette épreuve a été épargnée à nos prédécesseurs par la Providence, ils n'en ont pas moins traversé d'autres presque aussi cruelles, parmi lesquelles il faut compter la douleur de se voir abandonnés par leurs chefs et par leurs guides et de les entendre renier la foi commune. Qu'Israël murmure au désert, et demande à retourner en Egypte et à changer de Dieu, qu'importent ces vains désirs du pauvre peuple ignorant et mobile! Moïse du moins marche à

la tête de la colonne lassée et la pousse malgré elle en avant. Il sait qu'il n'entrera pas dans la terre promise, pourtant il accomplit jusqu'au bout sa tâche de dévouement : il sauve Israël et meurt à la peine. Nos pères ont vu plus d'une fois leur Moïse s'arrêter au milieu de la route, interroger l'horizon d'un œil morne et désespéré, se coucher dans la poussière et s'écrier : Creusez ici une tombe, je n'irai pas plus loin ! L'homme illustre dont nous honorons en ce jour la mémoire ne fut pas le seul à prononcer ce vœu funèbre ; bien des bouches le répétèrent aux heures d'affaissement et de fatigue. Si les hommes doutèrent souvent de leur intelligence au dix-neuvième siècle, jamais le siècle lui-même ne douta de la sienne. Le progrès, mensonge ! lui criaient les uns ; utopie ! lui disaient les autres. Il n'écoutait ni la voix de l'intérêt ni celle du désenchantement ; seul ou guidé, commandé ou sans chef, jamais lassé, jamais découragé, il marchait résolûment et jusqu'au bout à la conquête de l'avenir. Pour prendre des forces et aller en avant, il lui suffisait de regarder un moment en arrière.

» Il voyait l'esclave antique se transformer en serf au moyen âge, le serf s'émanciper et se métamorphoser en bourgeois, jusqu'au moment où il n'y avait plus ni serfs ni bourgeois, mais seulement des citoyens. Rien qu'en comptant ces grands changements, le dix-neuvième siècle se sentait encouragé à poursuivre sa route. Héritier d'une transformation sociale la plus large et la plus complète de toutes celles qui s'étaient opérées jusqu'à ce jonr, quoique inachevée, il ne recula pas devant la tâche de l'accomplir, et il

en vint à bout. Aujourd'hui, nous recueillons le prix de ses efforts. Le progrès n'est plus simplement une idée, mais le fond même de la vie des peuples et la base de toute organisation sociale. Si l'homme se sent plus homme au contact de ses semblables, si les nations se complètent par les nations, si une sève de jeunesse semblable à celle qui fait éclore en ce jour les feuilles printanières sur nos têtes parcourt tous les rameaux de l'humanité, c'est au dix-neuvième siècle que nous le devons. N'est-ce pas lui qui a mis en communication presque journalière Londres, Berlin, Bruxelles, toutes les capitales de l'Europe avec Paris? qui a permis à l'homme de passer en six jours l'Atlantique, et à la parole humaine de franchir en quelques minutes l'Océan qui sépare l'ancien monde du nouveau? Naguère un bateau à vapeur parti de Marseille portait vers l'isthme de Suez les journalistes invités à l'inauguration du canal qui enlève trois mille lieues à la distance qui existait entre l'Europe et l'extrême Orient; entreprise gigantesque que nous avons terminée et dont l'initiative revient au dix-neuvième siècle. En face de huit cent mille hectares de marais et d'étangs à dessécher, de huit millions d'hectares de terres stériles à défricher, il n'hésita pas à entreprendre cet immense labeur. Dans quelques années il sera terminé; en attendant, les arbres plantés par lui recouvrent nos coteaux verdoyants, les eaux contenues et dirigées par sa main arrosent nos champs et nos prairies; grâce aux machines inventées par le dix-neuvième siècle, et que nous avons seulement perfectionnées, la vapeur trace les sillons, fauche les prés, coupe la moisson, bat le blé sur l'aire, fait tout

le travail que l'homme accomplissait autrefois à la sueur de son front. En doublant le travail humain, ces machines ont en même temps doublé la production. « Un homme qui naît, disait Malthus, dans un monde déjà occupé, si les riches n'ont pas besoin de son travail, est réellement de trop sur la terre. Au banquet de la nature, il n'y a point de place pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tardera pas à mettre elle-même son arrêt à exécution. » Paroles impies auxquelles les efforts persévérants de nos pères devaient finir par donner un éclatant démenti; aujourd'hui chacun a son couvert mis à la table du travail, tout le monde peut vivre, parce que tout le monde peut travailler.

» Ces progrès ont-ils coûté quelque chose à la dignité de l'humanité en général? lui ont-ils fait perdre la moindre parcelle de son intelligence? L'homme est-il moins grand depuis qu'il sait qu'aucune des vérités qui lui sont indispensables n'est inaccessible pour lui? Aime-t-il moins son père divin depuis qu'il a appris qu'en naissant il n'avait pas été maudit par sa bouche? Non, le mal ne peut pas venir de celui-là même qui est la source du bien, comme tu l'as cru un moment, ô Lamartine! Si Dieu permet parfois au mal de triompher, c'est afin de prouver à l'homme qu'il ne doit attendre que de lui sa propre délivrance. C'est ainsi, comme l'a dit Lamennais, que les maux que l'homme endure aident à son développement progressif et le poussent vers le terme infini auquel il aspire.

» Et les nations sont-elles moins fortes, moins heureuses parce que, renonçant à se suffire à elles-

mêmes, elles comptent sur les autres pour se procurer ce qu'elles ne peuvent produire aussi bien ni en assez grande quantité? Cette liberté des échanges que le dix-neuvième siècle ne put appliquer tout entière, retenu qu'il était par les chaînes respectables de l'intérêt national, nous la possédons pleinement, nous jouissons de ses bienfaits; elle diminue le poids autrefois si lourd des budgets, elle augmente la production, elle rend la vie plus facile et plus heureuse à toutes les classes de la société; le monde n'est plus qu'un seul marché que le genre humain renouvelle et épuise sans cesse. Les peuples, brisant leurs épées, en ont fait des instruments de travail; il n'y a plus de nationalité opprimée, plus de race foulée aux pieds. La famille humaine s'est reconnue et s'est embrassée. Les Chinois, trop à l'étroit dans le plus vaste empire du monde, ont brisé leur vieille muraille et sont venus se mêler à la civilisation commune. Grâce à ce flot de travailleurs volontaires, l'Amérique a purifié son sol de l'esclavage, et ce n'est pas sans un attendrissement mêlé d'orgueil pour notre époque, que nous voyons figurer parmi les personnes invitées à cette cérémonie, comme représentant de la grande république des Etats-Unis du continent américain, un des fils de cette race proscrite, qui trop longtemps arrosa de ses sueurs et de son sang la terre du Nouveau-Monde.

» Il n'y a plus d'esclaves, plus de parias, plus d'ilotes; partout règne l'égalité du travail. Le progrès s'est accompli, et pourtant le monde n'est point tombé, comme des voix menteuses l'en avaient menacé, dans l'abîme du matérialisme, dans la religion de

ceux qui font un dieu de leur ventre, *quorum deus venter est*. Cette fête que nous célébrons aujourd'hui en est la preuve. En élevant après Paris une statue à l'un des plus grands poètes du dix-neuvième siècle, ne rendons-nous pas un solennel hommage à l'intelligence qui vient de Dieu ? Le vingtième siècle qui commence n'a point encore produit de grand poète, de grand philosophe, de grand artiste, mais il a appris à tout le monde à connaître les grands hommes du dernier siècle et ceux qui les ont précédés. L'instruction s'étend à tous les membres de la société; tous nos enfants connaissent Dante, Shakespeare, Homère, Milton, Corneille, Molière, Racine, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo, Lamennais, Michelet; la littérature n'est plus le domaine privilégié de quelques-uns, mais l'occupation ou le délassement de tous.

» L'homme, dégagé des soucis de la misère, ne songe plus seulement aux besoins de son corps, il peut satisfaire aussi les besoins de son esprit; il se sent libre et par conséquent responsable. Liberté et responsabilité, de ces deux mots naît l'idée du devoir, la certitude de récompenses pour ceux qui le remplissent, de châtiments pour ceux qui le méconnaissent, et par conséquent la croyance à la vie future, à l'immortalité de l'âme. L'homme sait qu'il a des devoirs à remplir envers Dieu, envers la famille, envers l'humanité, envers lui-même; il sait également qu'il ne doit pas exercer l'empire que la Providence lui a donné sur le monde pour l'unique satisfaction de son orgueil et de ses désirs, et que s'il a un grand pouvoir, Dieu lui a imposé des obligations

proportionnées à ces devoirs. Quelle est la religion qui pourrait lui apprendre quelque chose de plus ?

» Invisible au milieu de nous, l'âme de Lamartine, j'en ai la ferme espérance, nous écoute en ce moment. Elle doit être satisfaite de l'occasion que nous venons de choisir pour témoigner notre reconnaissance à ce dix-neuvième siècle pour lequel il a tant fait lui-même. Lamartine le sait maintenant : le progrès est invincible ; il se sert de ceux qui lui résistent et qui le nient pour avancer. Pardonnons à cet homme illustre une minute de découragement contre laquelle proteste sa vie tout entière, et rendons hommage au dix-neuvième siècle qui malgré tant de luttes en apparence vaines, ne douta jamais de la devise inscrite sur son drapeau : *Le monde marche.*

« Marchons, répondit Eugène Pelletan à Lamartine. Les femmes au cœur haut, les fiancées au cœur pur, n'auront de guirlandes et de sourires que pour les forts qui auront noué la ceinture et fait l'œuvre du Dieu vivant. Ne respirez-vous pas déjà les parfums de la terre promise ? Là-bas sont les palmes, là-bas sont les récompenses et les haltes délicieuses sous les ombres divines, au milieu des joies et des abondances de la démocratie. Encore un pas, encore un effort, et vos yeux auront vu partout en France la liberté sacrée, mère de toute vertu ; or, pour précipiter cette heure de bénédiction, debout, mes amis ; debout, mes frères d'idées, et en avant ! »

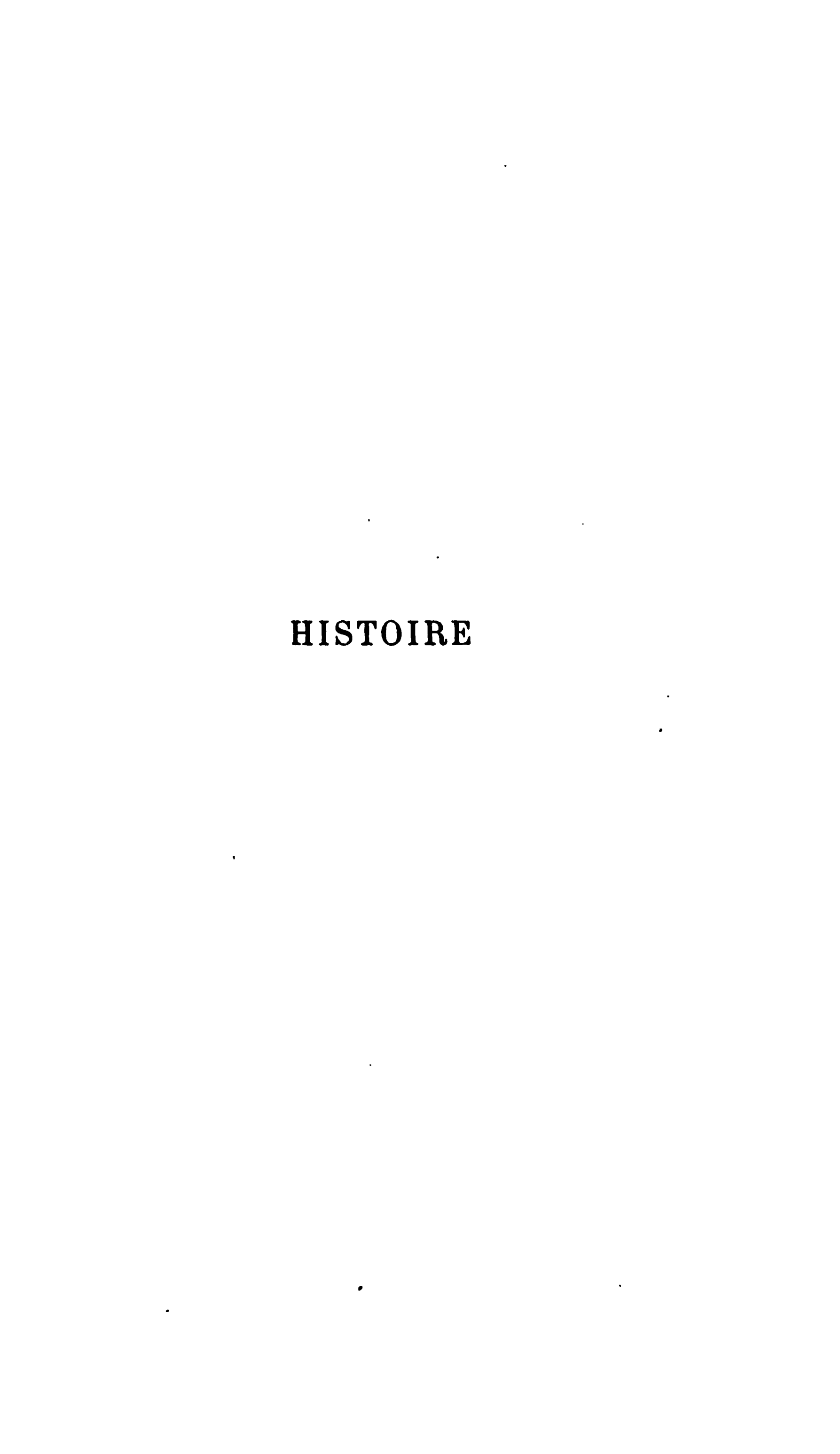
» Cette terre promise dans laquelle nous sommes entrés ne doit pas devenir pour nous, hommes du dix-neuvième siècle, un paradis d'indolence et d'oubli. L'humanité ne s'arrête jamais dans sa marche ; un

progrès accompli est le gage d'autres progrès à accomplir. Debout donc, et transmettons-nous de génération en génération, le mot d'ordre de nos pères : En avant ! »

Le discours du maire de Macon, cher directeur, a été accueilli avec un grand enthousiasme. L'orateur s'est vu interrompre plusieurs fois par les applaudissements de la foule. Lorsqu'il a parlé de l'abolition de l'esclavage en Amérique, tous les regards se sont portés sur la tribune où figurait, à côté des autorités de la ville, M. Tom, le ministre des Etats-Unis, arrivé le matin même de Paris, et les applaudissements ont redoublé à ce moment. M. Tom a incliné sa tête noire, surmontée d'une énorme chevelure blanche, en signe de remercîment. Le chemin de fer, les bateaux à vapeur, amènent à chaque instant des centaines de voyageurs curieux de voir l'illumination. Ce soir, la ville tout entière sera baignée dans des flots de lumière électrique. Le discours d'inauguration a été composé au moyen d'une machine nouvellement inventée, au moment même où on le prononçait. Je vous envoie une des premières épreuves.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

—



HISTOIRE

ACHILLE DE VAULABELLE

HISTOIRE DES DEUX RESTAURATIONS.

—

I

Ce n'est point, il faut le dire, le jugement des partis qui fait la renommée de cet historien; les légitimistes repoussent son *Histoire des deux Restaurations,* comme entachée de haine violente contre la branche aînée des Bourbons; nous-même nous sommes loin d'accepter toutes ses conclusions sur les hommes et sur les événements qu'il met en scène. Pourtant cet ouvrage a fait son chemin dans le monde, et le voilà en quelques années parvenu à sa cinquième édition. Il faut donc qu'il y ait une cause sérieuse dans ce succès; elle est dans le talent de l'écrivain et surtout dans sa bonne foi. La masse du public aime avant tout ce qui est consciencieux; les théories particulières, les idées préconçues ne sont pas ce qui l'occupe principalement : des faits exacts, un récit clair et rapide, des détails qui ne nuisent pas à l'ensemble, un jugement sain, du bon sens et de la loyauté, voilà ce qui satisfait le mieux

les esprits. Ajoutez que si, en quelques points, nous autres gens d'une génération nouvelle, nous différons parfois d'opinion avec l'auteur sur la partie de l'histoire qu'il étudie, la majorité des lecteurs semble là-dessus en assez étroite communion d'opinions avec lui : il n'en faut pas davantage pour se rendre facilement compte du succès de l'*Histoire des deux Restaurations.*

Les premiers volumes de cet ouvrage contiennent l'histoire de l'Emigration, celle de la première Restauration et celle des Cent-Jours. L'histoire de la seconde Restauration commence avec le quatrième volume, qui s'ouvre en 1815 par les massacres du Midi, et qui se termine par la retraite du ministère Richelieu, en 1818. Ces trois années comprennent le sanglant récit de la réaction royaliste contre les hommes et contre les choses du dernier règne et de la Révolution : les conseils de guerre, les cours prévôtales, les procès des frères Faucher, de Labédoyère, de Ney, l'origine de la Congrégation, les premières luttes parlementaires et la formation du ministère Decazes.

Le parti que les malheurs de la guerre rendaient de nouveau l'arbitre des destinées du pays était composé des vaincus de 89, des gens que la Révolution avait punis de leur désertion à l'ennemi, et qui revenaient gonflés de haine, de vengeance et de cupidité. Avant de songer à s'enrichir, rendons lui sur ce point justice, ce parti commença par se venger. C'est alors qu'eurent lieu les excès de cette terreur blanche dont on a voulu rejeter la responsabilité sur la multitude ignorante et féroce, comme si l'impunité des assassins ne suffisait pas pour répondre à ces excuses, et comme

si, à côté de la réaction aveugle de la rue, on n'avait point vu à l'œuvre cette réaction savante, qui se chargea de transformer la loi en meurtre, d'aiguiser les textes en poignard, et de jeter la hache du bourreau dans la balance de la justice.

Cette terreur judiciaire couvrit la France d'échafauds. Inaugurée par la création des cours prévôtales, elle dura pendant plusieurs années, renforcée par les plus terribles lois d'exception. 100,000 citoyens suivant les uns, 60,000 seulement selon les autres, furent mis en état d'arrestation dans les derniers mois de 1815 et les premiers mois de 1816. Nous ne voulons point insister, ni nous livrer à des déclamations sur ce triste sujet. Pour se rendre compte de ce qu'était encore la justice française un an après la rentrée des Bourbons, il suffira de lire le chapitre si accablant, si terrible, si intéressant, si pathétique, que M. de Vaulabelle consacre à la conspiration de Didier et au récit de son procès.

Il se peut que la vengeance ne fût pas dans le cœur de Louis XVIII. Homme d'esprit, usé par l'âge, par la maladie, par l'exil, l'égoïsme, à défaut de tout autre sentiment, lui conseillait de fuir les agitations, et le poussait instinctivement vers le repos. Louis XVIII n'avait pas des scrupules exagérés sur les moyens d'assurer ce repos qu'il prisait tant. Le roi se serait donc, selon toute vraisemblance, assez facilement entendu avec les représentants du principe nouveau, mais les royalistes se montraient beaucoup plus exigeants. Cette alliance entre le présent et le passé, sous le patronage de la monarchie constitutionnelle, dont on voulait tenter la réalisation, n'était point leur

fait; ils poursuivaient un autre but : celui du rétablissement pur et simple de l'ancien régime.

En lisant attentivement le quatrième volume de l'*Histoire des deux Restaurations*, on peut se convaincre que, dès les premiers jours de sa résurrection inespérée, le parti légitimiste ne vit de solides garanties pour lui que dans les institutions de la vieille monarchie. Le chef de ce parti, le comte d'Artois, avait rapporté de l'exil la pensée et le germe du coup d'Etat qu'il essaya de frapper plus tard. La chambre de 1815 était tout entière animée de cet esprit rétrograde. Les formes parlementaires blessaient la susceptibilité monarchique des émigrés; dans la monarchie constitutionnelle, ils ne voyaient que l'abaissement et l'abdication de la royauté; ils voulaient bien se servir de la discussion, cette arme que la charte venait de mettre entre leurs mains, mais pour supprimer la discussion et la charte elles-mêmes. Chaque loi votée par la chambre était un pas de plus fait dans cette voie. Décidé à transformer la société, le parti légitimiste dut recourir aux moyens révolutionnaires. La chambre de 1815 fut une sorte de Convention du droit divin, qui, ne pouvant détruire la royauté, ne craignit pas du moins de la tenir en tutelle, et d'assurer sans elle, et quelquefois malgré elle, le salut public.

A la place des clubs, chaque département, chaque ville, les villages même eurent leur comité royaliste. Les jacobins du trône et de l'autel s'efforcèrent partout de royaliser la France. L'action directe des comités se substitua à celle du gouvernement, remplaça l'autorité des lois, imprima une direction uniforme aux efforts de la réaction. Les nouveaux jacobins mi-

rent la religion à l'ordre du jour, comme les anciens y avaient mis la vertu. Leurs comités disposaient d'une force armée créée par eux; ils procédaient sommairement à l'*épuration* de la France, en commençant par les administrations publiques; ils destituaient les tièdes, frappaient les suspects, et montraient au pays consterné les tribunaux de la terreur déguisés en cours prévôtales.

Comment la Révolution, attaquée avec tant de violence et sur tant de points à la fois, put-elle résister aux efforts d'une réaction toute puissante, et ne reculant devant rien? Par un miracle, on peut le dire, car on ne lui voyait aucun appui présent, aucune espérance de secours à venir. Les modérés étaient alors les Molé, les Pasquier, les Barante, qui, pour faire oublier leur passé impérialiste, se roulaient dans les dernières soumissions devant le pouvoir nouveau, et cherchaient à atteindre à force de zèle au royalisme des maîtres du jour. La Révolution trouva sa force en elle-même; on s'aperçut bien vite quelles racines profondes les principes de 1789 avaient jeté dans le pays, lorsqu'il fut question de refaire la société à l'image de l'ancienne monarchie. La loi sur l'armée, la loi sur la dotation du clergé et la loi sur les élections furent les trois occasions où commença à se manifester l'impuissance du vieux régime.

En 1815, on était revenu au mode de recrutement usité avant la Révolution : l'enrôlement volontaire pour les soldats, la naissance et la faveur du prince pour les officiers. Ce système n'avait réussi qu'à remplir les états-majors d'officiers incapables, et à laisser vides les cadres des légions. La France cependant ne

pouvait se passer de soldats ; elle en demanda à l'égalité. Grâce à la loi de Gouvion-Saint-Cyr, la Restauration eut une armée qui, six ans plus tard, put entrer en campagne. Une des préoccupations les plus chères et les plus constantes du parti légitimiste était de restituer au clergé son influence ; pour cela, il fallait lui rendre ses anciennes richesses. M. de Bonald et ses amis demandaient donc que la dotation du clergé, au lieu d'être représentée par une inscription au grand-livre, fût hypothéquée sur des biens-fonds, et notamment sur une partie de ses bois non encore vendue. Cette tentative ne réussit pas ; le clergé dut se contenter d'avoir un chapitre au livre révolutionnaire par excellence, au grand-livre imaginé par Cambon. Pas d'ancien régime possible, tant qu'on n'aurait pas arrêté le morcellement du sol et restitué sa prépondérance à la grande propriété. Dans ce but, on présenta une loi qui fractionnait non seulement l'élection, mais encore les colléges électoraux ; dans les grands centres, la classe moyenne, l'industrie, avait des chances de l'emporter ; dans les petits, au contraire, la propriété devait triompher.

La loi électorale de 1817 fut presque hostile aux idées et aux principes des royalistes purs. Quelles que fussent les apparences, la Révolution n'était donc rien moins que vaincue. Il y a quelque chose de vrai dans les doléances dont les orateurs du parti font retentir la tribune à cette époque. L'ancien régime n'a pu parvenir ni à ressaisir l'armée, ni à rétablir la puissance territoriale du clergé, ni à refaire la grande propriété : l'armée, au contraire, et la propriété sont encore entre les mains de la classe moyenne. La li-

berté individuelle n'existe pas, non plus que la liberté de la presse, mais on n'a pu supprimer complétement celle de la tribune. Avec cette arme seule, la Révolution saura bien conquérir toutes les autres. L'ancien régime comprend alors que, pour vaincre son ennemie, il faut lui arracher cette arme de la discussion, dont il ne peut se servir lui-même sans se blesser. Il sent qu'il va lutter avec un adversaire redoutable sur un terrain qui ne lui est point favorable, et il épie dès lors l'occasion d'en changer. Les ordonnances de 1830 étaient prêtes et signées par l'ancien régime depuis 1815.

Les rares partisans de la légitimité se divisent en deux fractions : l'une ennemie irréconciliable des principes de 1789, l'autre admettant avec eux certaines transactions; nous devons même ajouter, à la louange du parti légitimiste, que cette dernière fraction, s'il faut en juger du moins par les déclarations des journaux, est aujourd'hui la plus nombreuse. A l'époque vers laquelle nous reporte le quatrième volume de l'*Histoire des deux Restaurations*, il n'en était pas ainsi; en attendant que les royalistes constitutionnels pussent se rallier et former le noyau de l'opposition qui fut plus tard le *centre droit*, conduite par la Congrégation naissante, ayant M. de Bonald pour philosophe, M. de Villèle pour homme d'Etat et M. de Labourdonnaie pour orateur, la masse du parti légitimiste travaillait avec ardeur au rétablissement de l'ancien régime et au complet effacement des principes de la Révolution.

Les trois premières années du règne des Bourbons ne furent point trop mauvaises pour la France et pour le parti de la liberté, si on peut mesurer l'excès

même du mal et établir une échelle de proportion dans les derniers désastres. M. de Richelieu venait de signer le traité qui payait notre dure rançon à l'Europe, mais l'occupation étrangère cessait, et le sol de la patrie redevenait libre; un furieux et sanglant arbitraire régnait à l'intérieur, mais on pouvait l'attaquer à la tribune; le terme assigné à la juridiction prévôtale expirait, et personne n'osait proposer de le proroger; l'opposition avait gagné des voix aux élections; aux premières séances de la Congrégation au séminaire des Missions-Etrangères, répondaient les premières réunions du *Comité des Indépendants* dans les salons du général Lafayette. Ainsi commençait entre ces deux grands instruments de parti la lutte qui ne devait se terminer qu'en 1830.

M. de Vaulabelle est heureux de voir renaître l'opposition, mais on sent qu'il ne pardonne point aux hommes, qu'il garde encore rancune à Lafayette et à Manuel de leur conduite à la chambre des représentants. Suivons maintenant le guide exact, éloquent et sévère qui, dans son cinquième volume, va nous faire assister aux débuts orageux du régime parlementaire.

II

Après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, qui assurait la libération définitive du territoire, M. de Richelieu venait de quitter le ministère dans un état de fortune voisin de la pauvreté. M. de Lally-Tollendal à la chambre des pairs, M. Delessert à la chambre

des députés, proposèrent simultanément qu'une récompense nationale, proportionnée à ses services et à son désintéressement, fût accordée à l'ancien président du conseil. La session de 1819 s'ouvrit par la discussion de cette proposition, que le ministère s'était empressé de s'approprier en la convertissant en projet de loi. Chose étrange! les royalistes parlèrent contre ce projet, prétendant que le droit de récompenser un ministre impliquait celui de le punir, et que pareille attribution outrepassait les prérogatives de la chambre; quelques libéraux le combattirent comme rétablissant les substitutions et les majorats, supprimés par la Révolution. M. de Richelieu n'avait pas d'enfants. M. Courvoisier fit décider que les biens du majorat demandé feraient retour à l'Etat à défaut d'héritier direct en ligne masculine et légitime; le projet passa avec cet amendement, et de toute cette discussion il ne resta plus que le souvenir des honorables refus de M. de Richelieu, et du noble usage qu'il fit des revenus de son majorat en les consacrant au soulagement des malades et des pauvres.

En défendant la Révolution contre les attaques de M. Pasquier dans la question des majorats, Manuel avait réjoui les oreilles françaises en prononçant ces mots de *liberté* et d'*égalité*, qui depuis quatre ans étaient bannis de la tribune. L'effet immense qu'il produisit peut donner une idée des dangers courus alors par ces deux grands principes, bases de l'ordre social nouveau, que les royalistes n'avaient pas renoncé à détruire. Tous leurs efforts tendaient au contraire à ce but; mais pour l'atteindre, il fallait d'abord renverser M. Decazes. Les amis du comte d'Artois ré-

solurent de l'attaquer sur le terrain de la loi électorale. Le ministre avait fait du maintien de cette loi une question de cabinet. Son abrogation décidait sa retraite. Un ancien membre du Directoire, qui s'était fait marquis sous la Restauration, après avoir été comte et sénateur de l'Empire, M. Barthélemy, se chargea de lui porter les premiers coups à la chambre des pairs. La chambre des députés discutait la nouvelle législation sur la presse, que la réaction voulait marquer au coin de ses tendances les plus rétrogrades. Pas une des garanties si péniblement obtenues par le pays qui ne lui fût disputée; l'alarme et l'agitation étaient dans toutes les classes de la société; ce fut sans doute afin de les répandre et de les étendre davantage que les *missions* furent organisées.

Hommes noirs, d'où sortez-vous? demandait le poète; non pas précisément de dessous terre, mais des mystérieuses chambrettes du séminaire des *Missions étrangères,* dans lesquelles vivaient retirés quelques missionnaires forcés de renoncer à la conversion des infidèles, par suite de la clôture des mers par l'Angleterre. L'Empire tombé, les mers redevenaient libres, mais il fallait du temps pour renouer les fils rompus de l'ancienne propagande. En attendant, ne pouvait-on pas utiliser le zèle des missionnaires et les lancer sur les idolâtres, qui pullulaient autour d'eux en France? Cette idée, sortie un jour du cerveau toujours en ébullition d'un ancien aumônier de l'empereur, l'abbé de Rauzan, enflamma l'imagination ardente et méridionale de l'abbé Forbin de Janson; un autre abbé, fort influent à cette époque par ses relations avec la noblesse, dont il réunissait presque tous

les enfants dans sa maison d'éducation, l'abbé Liotard goûta fort cette idée et vit le parti qu'on en pouvait tirer. Grâce aux efforts réunis de ce triumvirat en soutane, les *Missions de France* furent créées et installées dans un magnifique local de la rue Notre-Dame-des-Champs ; c'est de là qu'elles partirent en chantant des cantiques sur l'air de la *Marseillaise*, pour remplir la France de croix, de tumulte, de processions, d'émeutes, de sermons et de disputes. Le chapitre que M. de Vaulabelle consacre aux missions n'est pas un des moins intéressants et des moins instructifs de son histoire ; le sérieux s'y mêle au bouffon, et le commerce à la propagande, de la facon la plus édifiante. A Bourges, on livre publiquement aux flammes les œuvres de Voltaire et de Rousseau; à Clermont en Auvergne, une *amende honorable générale* a lieu, amende honorable des crimes de la Révolution sans doute, car sur ce point le mot d'ordre est donné partout. Les habitants accomplissent en foule la double cérémonie de la *rénovation des vœux du baptême* et de la *consécration à Marie*. On se croirait en plein moyen-âge, si dans les rues on n'entendait chanter sur l'air et presque sur les paroles du *Chant du départ* le refrain du fameux cantique le *Triomphe de la religion :*

La religion nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr ;
Un chrétien doit vivre pour elle,
Pour elle un chrétien doit mourir.

Au milieu de tout cela, les missionnaires ne négligent pas leurs petits intérêts ; une lettre, insérée au mois de juin 1819 dans un journal royaliste, cite,

comme preuve du succès obtenu par la mission d'Avignon, le chiffre de *cent mille francs* d'affaires, qui s'est fait, pendant la durée des prédications, *tout en petits objets*. En 1819, le trafic des *petits objets* (croix, amulettes, images coloriées, médailles, recueils de prières et de cantiques, chapelets bénits, etc., etc.) donnait des bénéfices assez considérables pour permettre à M. l'abbé Forbin-Janson d'acheter la propriété du mont Valérien. Paris fut dès lors orné d'un calvaire, dont l'inauguration solennelle eut lieu le 3 mai 1819 en présence de quatorze évêques. Quelques jours plus tard, on procéda avec moins d'apparat, mais avec non moins de soin, à l'installation d'une *maison de retraite*, sorte de casino pieux où les dévots du bel air venaient passer ce qu'on pourrait appeler une saison religieuse et faire une cure de conscience. Les visiteurs étaient logés et nourris aux prix de 100, 200 et 300 fr., selon qu'ils passaient une semaine, dix jours ou une quinzaine dans l'établissement. Un missionnaire présidait à la table d'hôte. Spéculateur habile et fécond, le directeur du mont Valérien eut l'idée ingénieuse d'offrir, moyennant une somme considérable, une place de faveur aux personnes qui désireraient être enterrées dans le cimetière voisin du calvaire. Dans un pays comme la France, où l'amour des distinctions et des priviléges suit les gens jusque dans la tombe, l'idée n'était pas mauvaise; on se disputa les chambres et les terrains à perpétuité du mont Valérien avec tant d'empressement, que l'abbé Janson aurait pu faire écrire sur la porte de son établissement : *Ici on loge les vivants et les morts*.

Aujourd'hui nous pouvons rire des missions; elles n'en furent pas moins une des plus redoutables et des plus intelligentes tentatives du passé contre la Révolution.

Les jésuites comprenaient quelle force le catholicisme mettait entre leurs mains par le secret du confessionnal, par la pompe du culte, pour troubler les cœurs et pour exalter les imaginations. Avoir les femmes pour soi, en France comme partout, c'est un grand pas de fait vers la domination. Le jésuitisme n'a jamais négligé ce moyen d'influence. C'est pour s'emparer des femmes, d'abord, que les missions furent entreprises. Quant aux hommes, les jésuites sentaient très-bien qu'ils n'avaient pas grand'chose à espérer en s'adressant à l'esprit des fils du dix-huitième siècle. La conscience est, en général, moins forte que l'esprit; on réussit plus facilement à l'alarmer que la raison. Les honnêtes gens sont plus aisés à surprendre de ce côté que les fripons. Effrayer la conscience des propriétaires des biens nationaux, c'était les amener à des restitutions, c'était déshonorer la Révolution, lui enlever sa force morale et matérielle. Le but suprême de la réaction se trouvait atteint. Les femmes, complices volontaires ou involontaires des missionnaires, faisaient à leur profit la propagande si dangereuse du foyer domestique, du repas de famille, de l'oreiller conjugal; les églises retentissaient de menaces prophétiques; dans les rues surtout se dressait l'appareil des cérémonies expiatoires. Isolés, sans défense, en butte à de constantes obsessions, les esprits et les consciences les plus fermes commençaient à se troubler, les intelligences

devenaient sombres et indécises, lorsque tout à coup un éclat de rire retentit :

En vendant des prières,
Vite, soufflons, morbleu !
Eteignons les lumières
Et rallumons le feu !

Ce fut comme le réveil du bon sens et de l'esprit français. A ce joyeux refrain que toutes les bouches répètent, l'œuvre de ténèbres s'arrête, l'horizon s'éclaircit, les couplets font taire les cantiques, et les folles terreurs s'envolent pour jamais. La chanson nous rendit un grand service dans cette circonstance, et, quoiqu'elle ne nous ait pas toujours aussi bien servis, nous aurions tort d'être ingrats pour elle.

Ne nous effrayons pas outre mesure des réactions; le livre de M. de Vaulabelle a de quoi nous rassurer à cet égard. Rien de curieux et d'instructif comme le tableau qu'il présente de la réaction de 1819, dont les missions furent l'instrument le plus actif et le plus éclatant. On efface des rues et des places publiques les noms qui, à un titre quelconque, rappellent des souvenirs révolutionnaires; le conseil de discipline raie du tableau de l'ordre un avocat pour avoir signé un mémoire contre le général Donnadieu, le héros de la répression de Grenoble, et refuse d'y inscrire Manuel. L'*Almanach royal* lui-même, l'inoffensif *Almanach royal*, se jette à corps perdu dans la bagarre et donne du *messire* aux fonctionnaires de troisième et de quatrième ordre. Dans la polémique des journaux royalistes, le mot *libéral* devient le synonyme de forçat :

Quoi ! je te vois, ami, loin du bagne fatal !
Es-tu donc libéré ? — *Non, je suis* libéral.

« Le libéralisme, comme on le sait, est en général la religion des gens qui fréquentent les galères. On nous racontait l'autre jour que l'un de ces honorables citoyens, échappé du bagne depuis l'ordonnance du 5 septembre, prit la poche de son voisin pour la sienne. On lui demanda la raison de cette méprise; il répondit que tous les nez étant *égaux*, tout le monde devait se servir du *même mouchoir*. »

Il y a encore des journaux aujourd'hui qui continuent la polémique du *Drapeau blanc*, mais s'ils emploient les mêmes arguments au fond, ils sont un peu plus littéraires dans la forme. C'est toujours autant de gagné.

Un symptôme que les gouvernements prudents et intelligents ne doivent jamais négliger, aurait dû avertir la Restauration qu'elle faisait fausse route. Nous voulons parler des sentiments et des dispositions de la jeunesse. Des révoltes éclataient à chaque instant dans les colléges de Paris et des départements: les étudiants de Montpellier quittent en masse l'école; les étudiants de Paris signent des pétitions pour le maintien de la loi électorale; quelques troubles survenus au cours de M. Bavoux, connu par ses opinions libérales, font fermer l'école de Droit. Partout la jeunesse proteste contre les tendances rétrogrades du pouvoir. Troubles généraux, querelles particulières, émeutes, duels, le pays bouillonne et fermente. Les partis, poussés à bout, ont recours à l'arme des conspirations et des sociétés secrètes. Pour prouver sa vitalité, le parti révolutionnaire envoie à la chambre un régicide, sinon de vote, du moins d'approbation : l'abbé Grégoire.

La crise dans laquelle se trouve la France s'étend à une partie de l'Europe : l'Allemagne de 1815 s'est retrouvée au pied de l'échafaud de Karl Sand ; l'Italie et l'Espagne sont en fermentation. Une lutte dont nul ne saurait prévoir les conséquences peut s'engager d'un moment à l'autre en France entre le passé et l'avenir ; lequel des deux l'emportera ? Le poignard d'un fanatique tranche la question : le duc de Berri tombe devant la porte de l'Opéra, et le triomphe de la liberté est retardé de dix années.

III

Louis XVIII, après l'assassinat du duc de Berri, se cramponna, s'il est permis d'employer cette expression, avec plus d'énergie à M. Decazes, que le parti royaliste voulait à toute force lui arracher. Vieux, infirme, redoutant sa famille, qui se méfiait de lui, le roi avait besoin d'un homme entièrement à sa dévotion, à qui il pût se fier, et dont l'esprit, la conversation, le caractère, lui fournissent les distractions dont un vieillard et un malade parviennent difficilement à se passer. Crainte de l'isolement et instinct de race, Louis XVIII demandait un favori ; il l'avait trouvé dans M. Decazes, jeune encore, spirituel, instruit, courtisan habile, sachant comment on plaît à un roi et à un vieillard, possédant même ces dons heureux du visage et de la physionomie qui ne sont pas inutiles à un favori. La famille royale comprenait le genre particulier d'influence qu'exerçait M. Decazes ; elle haïssait en lui l'homme autant que le ministre ; elle fit de

son renvoi une question de piété domestique : contre lui, elle évoqua des ombres. La duchesse d'Angoulême se jeta aux pieds de son oncle et lui demanda en pleurant le sacrifice de son ministre, au nom des malheurs passés de sa famille ; le comte d'Artois, levant les bras au ciel, attesta les mânes de son fils.

Plus effrayé qu'attendri par ces larmes et par ce désespoir, le vieux roi céda, comme son aïeul Louis XIV, lorsque le duc du Maine et madame de Maintenon lui arrachèrent son testament à force d'importunités. Il céda pour *avoir la tranquillité*, et on obtint du dévouement de M. de Richelieu qu'il se chargeât de composer une administration dont le premier acte devait être la présentation d'une nouvelle loi électorale, tâche d'un accomplissement délicat et difficile en présence des chambres et du pays. L'ancienne législation avait permis à la classe moyenne et aux intérêts issus de la Révolution qu'elle représentait, d'occuper une place importante sur les bancs du Palais-Bourbon ; la loi nouvelle remettait l'influence aux mains de la grande propriété. La France moderne se sentit attaquée et songea à se défendre. Une agitation, accrue par les luttes de la tribune, régna dans Paris. L'émotion, d'abord circonscrite, gagna peu à peu le peuple et les écoles ; rassemblements, rixes, violences exercées sur les députés, tous les indices d'une situation extrême éclatèrent à la fois. Le sang pur et innocent du jeune Lallemand coula dans la rue, attentat qui ne devait être puni que dix ans plus tard, et qui montra une fois de plus que le sang versé retombe tôt ou tard sur ceux qui frappent.

Pendant qu'en France la Révolution reçoit l'échec

de la loi du double vote, les principes de 89 ébranlent et modifient successivement trois monarchies, l'Espagne, le Piémont, Naples. L'espace nous manque pour suivre l'auteur dans les développements qu'il donne à cette partie de son travail. Nous les citerons seulement comme des modèles de récit historique. M. de Vaulabelle est avant tout un historien politique ; sans se perdre dans les détails, il sait mieux que personne rassembler les fils épars d'un grand drame, en former un nœud, en dérouler, sans embarras et sans faiblesse, toutes les péripéties ; n'exagérant rien, ne rapetissant rien non plus, il se tient dans ce milieu d'indépendance et de bon sens, seule atmosphère où l'historien et le lecteur respirent à leur aise. Au-dessus des artifices d'une mise en scène emphatique et bruyante, il sait faire naître l'intérêt et la curiosité du simple tableau des événements. Il intéresse en instruisant, ce qui n'arrive pas à tout le monde. Les épisodes, ce moyen si puissant d'émotion qu'un historien véritable ne doit pas négliger, mais dont il ne faut pas qu'il abuse, ne sont pas chez M. de Vaulabelle le simple tour de force de l'esprit et de l'imagination : il les présente comme l'explication naturelle ou le complément indispensable d'une situation. Le chapitre si curieux et si nouveau sur la Congrégation est là pour le prouver.

Les partis, à cette époque, comme presque toujours, du reste, avaient tous une pensée cachée. Les royalistes et les libéraux allaient plus loin que leurs paroles. La Restauration ne fut en réalité que la lutte entre deux sociétés secrètes, la *Congrégation* et le *Carbonarisme*. Ce point de vue, que M. de Vaulabelle

laisse entrevoir, donne tout de suite une grande importance à ses recherches sur l'influence, l'organisation, la propagande et le personnel des congréganistes. Jamais société ne fut si fortement organisée et ne posséda de tels moyens d'action.

Sous la République, quelques catholiques fervents se réunissaient secrètement pour célébrer leur culte dans une salle du séminaire des Missions étrangères, vendu comme propriété nationale à mademoiselle de Saron. Ils formaient ce que les jésuites, maîtres en fait d'affiliation, nommaient une *congrégation*. Grouper et réunir les hommes autour d'eux a toujours été l'art suprême de la célèbre compagnie dont l'abbé Delpuits, le pasteur du petit troupeau, faisait partie. Les membres de la Congrégation, tout dévoués qu'ils fussent au spirituel, ne négligeaient cependant point le temporel; ils avaient des ramifications nombreuses, utiles, surtout dans les bureaux du gouvernement, et ils se rendaient les grands et petits services que comportaient les circonstances. En 1814, l'abbé Delpuits était mort, et l'abbé Legris-Duval l'avait remplacé dans la direction de la Congrégation, dont plusieurs personnages marquants de l'aristocratie faisaient déjà partie.

Depuis 1815 le nombre des congréganistes ne fait que s'accroître, la société se recrute surtout parmi les royalistes influents des deux chambres; à l'époque où nous sommes, c'est-à-dire en 1821, la Congrégation est tout à fait sortie des catacombes, elle compte dans son sein : le roi, deux princes du sang, des ducs, des ministres, des généraux, des chefs de division, une foule de nobles de tous les titres; elle a pour la

seconder dans son action quatre ou cinq sociétés qui se rattachent à la société-mère sous le nom de société des *bons livres*, des *bonnes lettres*, des *bonnes études ;* une *Association de Saint-Joseph* pour les ouvriers et les gens des classes inférieures, et enfin une confrérie pour les femmes, l'*Adoration du Sacré-Cœur de Jésus et du Sacré-Cœur de Marie*. Le père Ronsin, ancien précepteur dans la maison La Rochefoucauld-Doudeauville, comme ses deux prédécesseurs, dirige la Congrégation, ayant pour assesseurs, sous le nom de *coryphées,* MM. Jules de Polignac et Mathieu de Montmorency. Ce triumvirat siége aux Missions étrangères. Dans d'autres locaux se réunissaient les diverses fractions de la société, formant chacune une administration particulière, composée d'un directeur ecclésiastique, de cinq dignitaires, préfets et vice-préfets. Aux Missions étrangères le personnel des dignitaires s'est accru d'un lecteur, d'un sacristain, d'un vice-sacristain et d'un portier, fonctions vivement sollicitées, même la dernière, par des gens du plus haut rang. Chaque année, au jour anniversaire de l'Immaculée Conception, fête patronale de la société, on soumet les dignitaires à une nouvelle élection.

Que le lecteur maintenant se mette à la place de l'heureux affilié qu'on a jugé digne de passer au degré supérieur de l'initiation. En entrant dans la salle des missions étrangères, le portier lui présente l'eau bénite et lui demande s'il veut communier. Après avoir répondu, il s'agenouille, fait une prière, et va prendre place sur le banc de *probation*. La messe commence ; au moment de la communion, deux servants l'amènent

u pied de l'autel; là, les genoux ployés, un cierge à
ı main, l'œil fixé sur la bannière où est inscrite la
evise de la société : « *Una anima, cor unum,* » il
rononce le serment suivant : « Sainte Marie, mère
e Dieu et vierge, je te choisis aujourd'hui pour ma
ıaîtresse, ma patronne et mon avocate, et m'engage
ɔrmellement à ne jamais te délaisser, à ne dire ou
ıire jamais aucune chose contre toi, ni à permettre
ue, par mes subordonnés, aucune chose soit faite
ontre ton honneur. »

La messe terminée, la réunion prend un caractère
urement mondain; le congréganiste reçoit l'accolade
lu directeur, qui le présente aux dignitaires; il passe
son doigt la bague symbolique sur le cercle de la-
uelle sont ciselés les dix grains du chapelet, et dont
ın cœur enflammé forme le médaillon central; et
oilà un nouveau jésuite de robe courte.

A cette époque, l'opposition sentant le besoin de
éunir toutes ses forces contre la Congrégation, le
arbonarisme avait cru devoir fondre toutes les
ociétés secrètes libérales en une seule qui était le
arbonarisme des *Chevaliers de la liberté,* la société
eule conservait encore quelque vitalité dans les
lépartements de l'ouest. M. de Vaulabelle retrace
es phases successives que dut traverser le Carbona-
isme avant d'arriver à une organisation complète, et
xplique parfaitement le caractère particulier de cette
ropagande, qui s'adressait principalement à la
rande et à la petite bourgeoisie. Quelles idées,
uels désirs, quels instincts s'agitaient alors au sein
les classes moyennes? c'est ce qu'il est assez difficile
le débrouiller. On peut croire néanmoins que le

maintien des principes de la Révolution les préoccupait avant tout, et pour avoir un gouvernement capable de les conserver, les classes moyennes auraient fait bon marché de la double question de forme et de dynastie. Il n'y avait pas déjà si longtemps que la question de faire passer la couronne sur la tête du prince d'Orange s'était posée sans étonner ou effrayer le parti libéral. La République, l'Orléanisme, l'Empire, comptaient des partisans dans son sein. Un navire arrivé de Sainte-Hélène vint effacer les bonapartistes de la liste de compétition. L'empereur était mort à Longwood le 5 mai.

« Il n'y a que le martyre qui puisse rendre la couronne à mon fils; Joseph est en Amérique, disait Napoléon à Sainte-Hélène, qui songe à lui? »

Bien mieux encore que les *Mémoires* récents de sir Hudson Lowe, ces paroles jettent des lueurs inattendues sur cette captivité racontée par M. de Vaulabelle avec le calme et le recueillement que comporte un pareil sujet. La captivité de Sainte-Hélène a été le texte fécond d'inépuisables chroniques. Prenant tout ce que l'historien digne de ce nom peut recueillir sans s'abaisser, et le réunissant aux confidences de l'un des plus intelligents et des plus dévoués compagnons du prisonnier impérial, M. de Vaulabelle en a composé un récit éloquent et nouveau, qui nous semble devoir rester comme le dernier mot de l'histoire sur la captivité de Sainte-Hélène. Nulle part l'auteur des *Deux Restaurations* n'a montré les grandes qualités de son talent à un degré plus éminent que dans ce chapitre, où finit son cinquième volume, et qui en est le côté vraiment important, car la chute

de M. de Richelieu, la formation d'un ministère congréganiste, nous paraissent de bien petits événements à côté d'une mort qui, par les réflexions qu'elle suggère, nous empêche même de songer à la crise dans laquelle vient d'entrer la France.

IV

L'année 1822 fut décisive pour la Restauration. Attaquée par les sociétés secrètes formées dans la bourgeoisie et dans l'armée, elle triompha de toutes les conspirations. La répression fut impitoyable, et plusieurs têtes tombèrent sous l'échafaud.

M. de Vaulabelle condamne les tentatives des sociétés secrètes sous la Restauration, mais il reconnaît en même temps que la classe moyenne joua noblement cette terrible partie dans laquelle elle s'était engagée. Son existence politique était menacée, un parti audacieux et habile lui disputait une à une toutes les garanties qu'elle devait à la Révolution; la bourgeoisie crut devoir conspirer pour son salut, et elle se jeta dans les complots avec un courage et une fermeté que son tempérament ne semblait pas comporter. Il fallut une longue série de défaites sanglantes pour la décourager. A la tentative de Béfort, dans laquelle Lafayette, Jacques Kœchlin, Voyer d'Argenson étaient engagés, succéda le procès des quatre sergents de la Rochelle, dont la mort touchante passa presque tout de suite à l'état de légende populaire. La hache qui avait frappé le colonel Caron dut se relever bientôt pour le général Berton et pour ses complices de Sau-

mur, Jaglin et Saugé. A Berton succède Valé. L'Est, l'Ouest, le Midi sont remués par les conspirations; les bourgeois et les militaires font cause commune sur tous les points. Plus de soixante mille noms d'affiliés sont inscrits sur les listes des sociétés secrètes, et aucune dénonciation partie de leurs rangs ne vient entraver la redoutable unanimité de leurs efforts.

Pendant que le gouvernement luttait contre les conspirations, le parti qui dominait la politique de la Restauration continuait sa croisade contre les principes de la Révolution. Une nouvelle loi était présentée contre la presse. L'éloquence de Royer-Collard ne put empêcher les journaux d'être soustraits à la juridiction du jury. La présence des missionnaires et leur turbulence habituelle avaient suscité des troubles dans divers quartiers de Paris, auxquels quelques étudiants prirent part. On parla aussitôt de transférer à Bourges l'école de Droit, l'école de Médecine, et même le siége du gouvernement. La nomination de l'abbé Frayssinous au poste de grand-maître, mettait l'Université entre les mains du clergé; un mot d'ordre de violence et de persécution semblait avoir été donné à tous les agents du gouvernement. C'est dans ces circonstances que se présenta la grande question de l'intervention en Espagne.

Sans suivre pas à pas l'historien dans le récit de cette guerre où l'or joua un rôle bien plus important que la poudre, nous nous bornerons à en faire ressortir quelques points principaux. Homme de parti, aspirant à devenir homme de gouvernement, M. de Villèle était d'abord opposé à l'intervention. Sa correspondance avec M. de Châteaubriand, alors ambas-

ıadeur à Londres, en fait foi. Le ministre des finances pensait que la France gagnerait plus à développer ses ressources matérielles, son commerce, son industrie, qu'à guerroyer au delà des Pyrénées. D'ailleurs, les affaires de l'Orient étaient fort menaçantes, et M. de Villèle voulait, à un moment donné, pouvoir porter toutes ses forces de ce côté. Mais les partis sont souvent plus forts que les hommes, et la Congrégation, qui avait porté le ministre aux affaires, voulait la guerre à tout prix. Au congrès de Laybach allait succéder celui de Vérone. La Congrégation entendait bien profiter de l'occasion pour exercer une pression sur M. de Villèle. M. Mathieu de Montmorency, ministre des affaires étrangères, devait représenter la France à cette réunion. Les instructions de notre plénipotentiaire, rédigées en conseil, lui interdisaient de prendre aucun engagement pour une guerre avec l'Espagne.

Le gouvernement français devait rester maître absolu de faire ou de ne pas faire cette guerre, selon qu'il le jugerait convenable. M. Mathieu de Montmorency, dès les premières conférences, méconnut ces instructions, et son collègue, M. de Châteaubriand, se fit son complice. Il est curieux de voir, dans le chapitre que M. de Vaulabelle consacre au congrès de Vérone, le rôle que joue M. de Châteaubriand pour pousser M. de Villèle à la guerre, et se rendre possible avec lui au ministère, dans le cas où la guerre serait abandonnée. M. Mathieu de Montmorency, pour être trop avancé, avait dû quitter son portefeuille; M. de Villèle l'offrit à son ami, M. de Châteaubriand. Jusqu'au dernier moment, et presque seul dans le conseil, M. de Villèle lutta contre une rupture avec

l'Espagne; ses paroles et ses actes témoignent de la volonté de laisser une porte ouverte aux négociations. Il ne céda que lorsque la Congrégation lui eut mis, comme on dit vulgairement, le parti entre les mains. Il sacrifia, comme cela n'arrive que trop souvent, ses convictions à son ambition.

Une discussion longue et orageuse s'engagea à la chambre des députés sur les affaires d'Espagne. Elle fut signalée par un triste épisode, l'expulsion de Manuel, accusé d'avoir fait l'apologie du régicide. Les majorités sont saisies parfois de cet esprit de violence et faction, qui est la maladie habituelle des minorités. Manuel n'avait point mérité l'accusation qu'on faisait peser sur lui. Le parti des émigrés frappa en lui le défenseur intrépide et constant de la Révolution; il fit de son exclusion un acte de vengeance qui révolta le pays et qui montra, par la conduite du sergent Mercier et des gardes nationaux sous ses ordres, quelle influence exerçaient à cette époque le respect des lois, l'amour de la liberté, dans le bas comme dans le haut de la bourgeoisie, et combien elle était capable de vertu civique.

On a vanté beaucoup le talent de M. Thiers à raconter les campagnes de l'Empire. Nous ne cherchons ni à contester ni à rabaisser ce talent. Il nous semble pourtant que la véritable difficulté pour un historien est de faire marcher de front les détails militaires et stratégiques avec les faits politiques, de montrer, non-seulement les soldats, mais encore les hommes. L'élément politique n'existe presque pas dans les campagnes de l'Empire. Tout est politique au contraire dans la guerre d'Espagne : c'est une révolution

qu'on attaque et qui se défend; non-seulement des armées, mais encore des principes sont en présence. C'est là ce qui rend la tâche de l'historien si compliquée. Cette tâche, M. de Vaulabelle la remplit avec une supériorité véritable. Il est à la fois à Paris, à l'armée et à Madrid. Nous assistons au triste drame de cette révolution espagnole, vaincue plutôt par elle-même et par ses propres fautes que par l'ennemi. Le parti clérical ne le cachait pas : c'était l'opposition française qu'il allait combattre en Espagne. La victoire lui donna le vertige. La réaction, moins le sang versé, fut presque aussi forte en deçà des Pyrénées qu'au delà.

Suppression de l'école normale, destitution des professeurs de faculté, réorganisation de l'école de Médecine, cinq journaux poursuivis à la fois, un journaliste conduit à Poissy, accouplé avec un forçat galeux, la célébration obligée du dimanche, tels furent les résultats de l'expédition d'Espagne dans notre pays. On supprima les modiques pensions littéraires dont jouissaient depuis quinze ans deux académiciens, MM. Lebrun et Lacretelle. On destitua Casimir Delavigne des modestes fonctions de bibliothécaire du ministère de la justice, qu'il devait à M. Pasquier. Le clergé, non content d'empêcher les villageois de danser le dimanche, repoussait des fonts les enfants dont les parents avaient des opinions dangereuses. D'après les ordres de son évêque, le curé de la Ferté-sous-Jouarre refuse de verser l'onde baptismale sur le front d'un enfant présenté par Manuel. Le général Gourgaud reçoit l'avis que l'acte d'inscription de son fils, *Louis-Marie-Napoléon-Sainte-Hélène*, sera biffé

des registres de l'Etat civil, parce que cet acte a été dressé hors de la présence du maire, et qu'il y a pris le titre d'*ancien aide de camp de l'empereur Napoléon*. Le tribunal civil est saisi de l'affaire et prononce, au bout de cinq mois, que l'inscription doit être maintenue, moins le prénom de *Napoléon*. Enfin, par un dernier coup de politique à outrance, on destitue l'ami de Louis XVI, le vertueux duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

V

Le septième volume de cette histoire commence avec les débats sur la *septennalité* et sur la conversion des rentes. Le rôle politique de M. de Châteaubriand, sa chute, sa disgrâce, fournissent à l'auteur un passage du plus grand intérêt. M. de Vaulabelle n'est pas précisément un peintre; il ne fait point ce qu'on appelle aujourd'hui des *portraits*, œuvres brillantes quelquefois, mais d'une ressemblance douteuse, morceaux à effet où la fantaisie tient une plus grande place que la réalité. Observateur sérieux et profond, doué d'un sens élevé et d'une intelligence étendue, l'auteur des *Deux Restaurations* juge surtout les hommes dans la pratique des affaires. Aussi l'idée qu'il donne des grandes individualités politiques frappe par sa justesse et en même temps par son originalité. Rien ne ressemble moins, par exemple, à la physionomie que M. de Châteaubriand essaie de se donner, et qu'on lui a donnée d'après lui, que l'esquisse vive et lumineuse qu'en présente notre histo-

rien. Homme de passion, de polémique, de style avant tout, M. de Châteaubriand n'apportait au pouvoir, pour lui-même que les défauts de ses qualités, et pour les autres que le prestige de sa renommée. C'était l'effigie et la statue d'un homme d'Etat dans la chambre du conseil. Il est curieux de le voir assistant aux plus graves délibérations sans y prendre part, et laissant décider les questions les plus importantes de son département devant lui et par d'autres que lui.

Louis XVIII trouve également dans M. de Vaulabelle un juge peu disposé à s'arrêter à la surface de l'homme et du roi; l'historien pénètre jusqu'au fond de ce caractère indécis, faible, égoïste, avec un vernis de dignité personnelle qui lui donnait parfois un certain éclat. Monté sur le trône dans sa vieillesse, fatigué par un long exil et par le poids des infirmités, Louis XVIII s'asservit presque toujours à des intimités passagères, aussitôt oubliées que rompues. A M. de Blacas succéda M. Decazes, à celui-ci la baronne du Chayla. « Il serait aussi difficile, dit M. de Vaulabelle, d'accuser les vices de Louis XVIII que de louer ses vertus : facile, prodigue même envers ceux qui possédaient momentanément son affection, il se montrait oublieux plutôt qu'ingrat envers les hommes de qui il avait reçu le plus de services. On ne peut dire qu'il fût humain; lui appliquer le nom d'impitoyable serait injuste. Il était indifférent. Soumis aux avis de ses conseillers, il laissait faire, et sa main signait une lettre de grâce avec la même insouciance et la même facilité qu'un ordre de supplice. C'est injustement que les amis des nombreuses victimes

tombées sous son règne ont accusé sa duplicité profonde et sa cruauté : Louis XVIII, comme la plupart des rois, ne recherchait pas la haine; comme eux, au contraire, il aimait les acclamations de la foule et les applaudissements. D'un autre côté, les amis de la couronne ne se sont pas montrés fidèles à la vérité en exaltant la modération et l'habileté de son gouvernement. Quel monarque eut dans son règne des pages plus sinistres et plus sombres que les pages du règne de Louis XVIII, depuis le 8 juillet 1815 jusqu'au 5 septembre 1816? Quel gouvernement se montra plus malhabile que le gouvernement royal sous la première Restauration? Quelles fautes n'accumula-t-il pas durant les quinze mois qui suivirent le retour de Gand? Un soulèvement général aurait probablement contraint les Bourbons de franchir une troisième fois la frontière, si à cette époque ils n'avaient pas eu pour sauvegarde la protection de 150,000 soldats étrangers. Mais Louis XVIII a pu mourir dans son lit, bien que Louis XVI eût perdu la vie sur un échafaud, et lorsque le comte d'Artois devait traîner ses jours dans un lointain exil. De cette fortune différente on a conclu à des qualités d'intelligence supérieure à celle de ses frères. »

Une anecdote racontée par M. de Châteaubriand, et dont M. de Vaulabelle a fait son profit, peut servir à donner une idée assez juste du caractère de Louis XVIII.

« Un jour, dit M. de Châteaubriand, étant allé porter au roi une dépêche, nous le trouvâmes seul, assis devant sa petite table, dans le tiroir de laquelle il s'empressa de cacher les lettres ou les notes qu'il

écrivait toujours à l'aide d'une grosse loupe. Il était de bonne humeur; il nous parla sur-le-champ de littérature.

— Croiriez-vous, nous dit Sa Majesté, que j'ai été des années sans connaître la cantate de Circé? M. d'Avaray m'en fit honte; je l'ai apprise par cœur. Et soudain le roi déclama tout du long la cantate. Il passa au cantique d'Ezéchias; quand il vint à cette strophe :

Comme un tigre impitoyable,

nous prîmes la liberté de lui demander s'il connaissait la correction

Comme un lion plein de rage.

» Le roi parut surpris et nous fit répéter la leçon changée. La poésie lyrique le conduisit à la poésie familière, aux ponts-neufs, aux vaudevilles; il chantonna le *Sabot perdu*. Nous osâmes alterner quelques rimes.

On peut parler plus bas,
Mon aimable bergère.

» Voyant Sa Majesté si gracieuse, nous lui présentâmes la dépêche sur notre chapeau, et nous glissâmes en même temps, à propos de nos succès en Espagne, la frontière du Rhin sous la protection de Babet. Le roi allongea les lèvres, poussa un petit souffle, leva un doigt de sa main droite à la hauteur de son œil, nous regarda et nous fit un signe de tête amical pour nous inviter à nous retirer. »

Le successeur de Louis XVIII n'avait pas, tant s'en faut, un goût aussi prononcé pour la littérature. Charles X, en ceignant la couronne, ne prenait que la forme extérieure d'un pouvoir qu'il exerçait depuis longtemps. Instrument docile et dévoué aux mains du clergé, le nouveau roi songea d'abord à appeler sur son règne la consécration de la religion. La cathédrale de Reims revit les antiques cérémonies du sacre. Ces premières heures du règne de Charles X furent brillantes de joie et de popularité. On répétait partout le mot du roi à la revue du Champ-de-Mars : *Pas de hallebardes!* Une réconciliation entre la nation et la branche aînée était-elle encore possible à cette époque? Plusieurs personnes le pensent. En tout cas, ce moment fut court, et on le laissa passer. La France s'aperçut bientôt que l'ancien régime, loin de pardonner à la Révolution, n'avait d'autre but que de la combattre, et nourrissait encore l'espérance de la détruire.

La mort, en frappant à des intervalles rapprochés quelques-uns des principaux acteurs du drame européen, Louis XVIII, Foy, Manuel, Alexandre Ier, prête au septième volume de l'*Histoire des deux Restaurations* un singulier attrait d'émotion et de curiosité. Les funérailles des deux grands orateurs, la mort mystérieuse du czar, l'avénement de Nicolas intronisé sur le champ de bataille d'une conspiration vaincue, sont des scènes dignes du pinceau de l'historien. M. de Vaulabelle les a retracées avec beaucoup de fermeté et d'élévation. Deux sentiments, deux idées remplissaient alors presque également l'âme du pays : l'orgueil et le regret de notre gloire militaire, l'amour

de la Révolution. Foy représentait le premier de ces sentiments, Manuel prêtait au second l'appui de son éloquence vigoureuse. Un poète mêlant ces sentiments et ces idées, associant la gloire et la liberté, Béranger, résumait en ce moment et dirigeait l'opinion.

La mort du général Foy est de 1825; cinq ans nous séparent d'une catastrophe que peu de gens prévoient encore. Le parti clérical, maître du pouvoir, se croit sûr de la victoire définitive; mais, sur le cercueil même de Foy et de Manuel, l'opposition s'est comptée. La résistance s'organise de toutes parts; M. Royer-Collard arrive à la présidence de la chambre des députés, et le septième volume se termine au milieu des acclamations de la promenade de Charles X en Alsace et de l'excursion de la duchesse de Berri en Vendée, deux voyages qui devaient exercer une influence décisive sur des résolutions depuis longtemps méditées. Nous touchons au point culminant du drame; l'intérêt s'accroît à chaque page; nous avons hâte d'en voir les dernières péripéties dans le huitième volume de ce grand travail, d'assister à la chute d'une monarchie et à l'intronisation d'une dynastie nouvelle; double spectacle qui ne fut point sans grandeur.

VI

Nous voici au dénouement de cette œuvre dont nous avons suivi pas à pas les développements avec tout l'intérêt qu'elle excite. Nous pouvons déjà em-

brasser l'ensemble de l'*Histoire des deux Restaurations*, et répondre à un reproche adressé fréquemment à l'auteur.

On a accusé M. A. de Vaulabelle, depuis la rentrée des Bourbons en France, en 1814, jusqu'à leur second exil, en 1830, de s'être montré systématiquement hostile à la Restauration, et de n'avoir pas rendu justice aux bienfaits que le pays a reçus du règne des deux princes de la branche aînée. La Restauration, disent ses amis, avait reçu une France appauvrie, malheureuse, épuisée, humiliée par la défaite; elle a rendu une France riche, heureuse, brillante, relevée de ses humiliations par les campagnes d'Espagne et de Morée, et par la conquête d'Alger.

En 1814, il est vrai, la France avait besoin de réparer ses forces, et, sous ce rapport, les quinze ans de paix qui ont suivi la Restauration devaient lui être d'un grand secours; quant aux humiliations dont on parle, elle n'en éprouvait qu'une seule, celle de subir un pouvoir imposé par les baïonnettes étrangères. La France pouvait être vaincue par l'Europe sans être humiliée de sa défaite. Le malheur de la légitimité fut de la rappeler constamment au pays et de s'imaginer que la France s'en trouverait consolée et plus grande pour avoir fait marcher cent mille hommes en Espagne contre des soldats irrésolus et des chefs prêts à vendre la victoire, pour avoir chassé de la Grèce les hordes d'Ibrahim, et écrasé un nid de pirates. Sans vouloir rien enlever aux armées qui firent ces trois campagnes successives, on peut dire que l'amour-propre national n'en fut pas ému profondément, parce qu'en définitive c'était à des puissances infé-

ieures à la nôtre qu'on s'attaquait, et que d'ailleurs le gouvernement semblait vouloir demander à la gloire un auxiliaire contre la liberté.

Dire que la légitimité, dès qu'elle fut réinstallée sur le trône, ne songea qu'à rétablir peu à peu l'ancien régime, n'est point l'attaquer par des arguments systématiques. Une monarchie s'appuyant sur la noblesse, sur la grande propriété territoriale, et surtout sur le clergé, fut la pensée constante de la Restauration. On ne la calomnie point en la lui prêtant. Nous savons bien qu'il y avait parmi les légitimistes des gens fort disposés à se prêter à une transaction avec les idées modernes, et à pratiquer sincèrement le gouvernement représentatif, mais ils formaient la minorité de leur parti. Le coup d'Etat de 1830 était en germe dans la chambre introuvable de 1815. La Restauration mit longtemps à l'accomplir. Après un circuit de quinze ans, elle revint mourir à son point de départ, tournant sur elle-même, sans avoir fait un pas en dehors du cercle fatal qu'elle s'était tracé. La France ancienne vécut à côté de la France nouvelle sans la voir et sans la reconnaître. Parce que la légitimité avait déployé son drapeau sur les murs du Trocadéro, de l'Acropole et de la Casbah, la Restauration croyait que le pays avait oublié 1814 et 1815. M. de Polignac, dans un rapport adressé au roi, affirmait que les classes populaires étaient parfaitement désintéressées dans la lutte qui pouvait s'engager, et qu'elles laisseraient la bourgeoisie faire ses affaires toute seule. « Ils remonteront, » dit Charles X en haussant les épaules, quand on lui annonça à Saint-Cloud la baisse des fonds après les ordonnances. Le 28 juil-

let au soir, dans ce même palais de Saint-Cloud, le roi jouait au wisth avec le duc de Duras, et on l'entendait fréquemment reprocher à son partenaire, dont l'esprit était à Paris, ses distractions à la table de jeu.

Ce sang-froid mériterait à coup sûr d'être remarqué s'il n'avait été le produit des plus incurables illusions. « Il n'y a que M. de Lafayette et moi, disait quelquefois Charles X, qui n'ayons point changé en France. » En effet, le comte d'Artois avait appris à monter à cheval avec Lafayette, il s'était trouvé du même bureau que lui à l'assemblée des notables, ils allaient tous les deux se rencontrer encore une fois face à face en 1830, représentant les mêmes idées, personnifiant les mêmes principes qu'en 1789 : Charles X l'ancien régime, Lafayette la Révolution. Le royal émigré ne pouvait comprendre que la France eût fait un seul pas depuis le jour où le brillant frère de Louis XVI avait franchi la frontière pour se rendre en Russie auprès de Catherine II. Telle il l'avait laissée alors, telle il s'imaginait qu'elle était encore. Aussi ne douta-t-il pas un seul instant du succès du coup d'Etat. A une lieue de Cherbourg et du vaisseau qui devait le conduire à l'exil éternel, il semble qu'il ne fût pas encore bien convaincu de sa chute. Dumont-d'Urville, qui conduisait la famille royale en Angleterre, raconte, dans son journal, que Charles X se croyait renversé par une conspiration éphémère, et que la France ne tarderait pas à le rappeler.

On est effrayé quand on considère quelles têtes faibles avaient organisé le coup d'Etat de 1830, quelles mains débiles s'étaient chargées de le faire triompher.

Le roi, le Dauphin, M. de Polignac, un vieillard faible et crédule, un pauvre maniaque sans énergie, un mystique, un illuminé de jésuitisme, car le président du conseil des ministres n'était pas autre chose. Au-dessus de ces trois têtes, il est impossible de ne pas voir cette main que Dieu met sur les races prêtes à s'éteindre, sur les idées qui vont finir. Charles X monta à cheval, comme il l'avait dit, mais pour prendre la route de Cherbourg; M. de Polignac, inutile pendant la lutte, dangereux après la défaite, dut se cacher; le Dauphin eut un moment d'énergie : au dernier défenseur de la couronne, il demanda son épée: il insulta Marmont.

A ce moment suprême, un autre militaire, dernier défenseur de l'infortune, le général Vincent, s'était placé chapeau bas à une des portières du carrosse du roi. — Vincent! Vincent! lui crie le Dauphin, c'est la place du lieutenant des gardes!

C'était le 5 août 1830. La population de Dreux avait fait voir les dispositions les plus hostiles à la famille royale, et le général Vincent venait se mettre à côté de son vieux maître pour lui montrer plus de respect et pour le protéger.

Point d'injure au vieillard qui s'éloigne à pas lents.
C'est une piété d'épargner les ruines;
Je n'enfoncerai point la couronne d'épines
Que la main du malheur met sur les cheveux blancs.

a dit un grand poète qui a connu l'exil à son tour, et qui a trouvé de nobles accents pour saluer le départ des vieux Bourbons. Certes, l'embarquement de la famille royale n'a point la grandeur sombre de celui

de Napoléon ; mais le tableau, moins frappant et moins grandiose, a quelque chose de plus touchant : la brise y joue dans les cheveux blancs du vieillard, le sourire étonné des enfants y passe, et les larmes des femmes y tombent dans les flots amers.

Quittons la tragédie maintenant et jettons les yeux sur la comédie. Cette comédie pourrait être intitulée *Comment on devient roi* ; mais avant, parlons un peu de la bataille des trois jours. C'était une bataille et en même temps une résurrection. Le peuple, cet acteur oublié du drame révolutionnaire, venait de reparaître sur la scène. Il faut voir dans l'histoire de M. de Vaulabelle le rôle héroïque et désintéressé qu'il y joua. La lecture de ces pages, pleines de vie et de mouvement, console et raffermit ; elle agrandit l'âme en reportant l'esprit vers cette glorieuse époque de dévouement où le sang le plus pur et le plus généreux rougissait ces barricades élevées pour la liberté, et d'où allait sortir une nouvelle monarchie. Heureux ceux qui étaient à Paris pendant ces trois jours ! heureux ceux qui ont pu prendre part à cette grande lutte ! hélas ! heureux ceux qui sont morts dans le combat ! Pour moi, enfant encore et loin de la grande cité, je n'en ai eu que le reflet lointain que j'ai retrouvé avec joie dans le récit de M. de Vaulabelle. Comme on s'embrassait dans les rues quand la nouvelle arriva en province ! C'était le soir ; le lendemain on devait arborer le drapeau tricolore, ce cher drapeau que nous n'avions pas vu. Je ne pus fermer l'œil de toute la nuit. A l'aube, j'étais debout, et quand au soleil levant je vis flotter au sommet du vieux fort les couleurs de nos pères, les larmes jail-

tirent de mes yeux, mon cœur battit avec force, une fierté inconnue s'empara de moi. Que ceux qui n'ont pas d'opinion sont à plaindre ! ils ne connaissent pas les émotions les plus fortes et les plus délicieuses de la vie.

Pendant ce temps-là, la comédie allait son train. Elle se jouait à l'hôtel Laffitte, devenu le quartier général de la révolution, et où les événements, changeant d'heure en heure, donnaient lieu aux plus risibles palinodies ; à Neuilly, au Raincy, au Palais-Royal, où se cachait tour à tour l'insaisissable premier rôle. Ce ne fut point chose aussi aisée qu'on le pense communément que de faire accepter à monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, les fonctions de lieutenant-général du royaume, et ensuite la royauté. Dans cette mission difficile, M. Thiers fit le premier essai de son éloquence, et il dut croire qu'il ne serait pas heureux lorsqu'il entendit la duchesse d'Orléans s'écrier, en s'adressant à M. Schœffer, son collègue d'ambassade :

— « Comment vous êtes-vous associé à une pareille démarche ? Que monsieur l'ait faite, ajouta-t-elle en désignant M. Thiers, je le conçois ; il nous connaît peu. Mais vous qui, admis près de nous, avez pu apprécier nos sentiments ! ah ! nous ne vous pardonnerons jamais cela ! »

Heureusement madame Adélaïde entra et vint prendre part à la conversation. Une éducation presque virile, les nombreuses vicissitudes d'une longue émigration, avaient donné au caractère de cette princesse une remarquable énergie. Informée du but de cette visite, elle manifesta tout d'abord un vif sentiment de

crainte pour son frère : « Qu'on fasse de lui un président, un garde national, tout ce qu'on voudra, s'écria-t-elle, mais qu'on n'en fasse pas un émigré! »

Tout plutôt qu'émigré! le duc d'Orléans lui-même avait souvent prononcé ces paroles; elles le liaient irrévocablement à la Révolution; ses partisans le savaient. C'est avec ces mots-là qu'ils comptaient vaincre ses craintes ou ses scrupules. Ce fut dans la nuit du vendredi au samedi 31 juillet, après une journée d'hésitations, pressé par un message de la Chambre des députés et par un billet de M. Laffitte, que le duc d'Orléans se décida à quitter sa retraite du Raincy pour entrer dans Paris sombre, menaçant, hérissé de barricades. Deux de ses aides de camp, MM. de Berthois et Heymès, l'accompagnaient seuls. Après avoir répondu au *Qui vive!* des sentinelles populaires, il traverse la cour de son palais, transformé en bivouac, entre chez lui et fait prévenir à la fois de son arrivée M. Laffitte, le général Lafayette et le duc de Mortemart, ce malheureux représentant des intérêts de la branche aînée. Le duc arrive le premier; il trouve le prince à demi-vêtu, couché sur un matelas. « Duc de Mortemart, lui dit-il, si vous voyez le roi avant moi, dites-lui qu'ils m'ont amené de force à Paris, mais que je me ferai mettre en pièces plutôt que de me laisser placer la couronne sur la tête. Le roi m'accuse sans doute de n'être pas allé à Saint-Cloud; j'en suis fâché; mais averti que dès mardi soir on l'excitait à me faire arrêter, je vous avouerai que je n'ai pas voulu aller me jeter dans le guêpier. Les députés, ajouta-t-il avec une sorte de négligence, m'ont nommé lieutenant-général du royaume pour enlever au

général Lafayette les moyens de proclamer la République. Vos pouvoirs s'étendent-ils jusqu'à me reconnaître ce titre?»

M. de Mortemart répondit que non, et demanda à son tour au prince s'il répugnerait à transmettre au roi les assurances qu'il venait de lui donner. Le duc d'Orléans se leva et traça à la hâte un billet rempli des mêmes promesses de dévouement qu'il avait faites de vive voix. M. de Mortemart partit emportant ce billet caché dans les plis de sa cravate. Quelques heures après, un envoyé du prince venait redemander ces quelques lignes. Les événements avaient marché depuis qu'elles avaient été écrites. Charles X était en marche sur Rambouillet. Dans une proclamation en date du lendemain, le duc d'Orléans annonçait qu'il se rendait au milieu des Parisiens pour partager leurs dangers, et qu'il consentait à recevoir la lieutenance générale du royaume de France des mains de ses députés.

S'il avait été assez difficile, comme on vient de le voir, d'amener le duc d'Orléans à accepter le pouvoir, le peuple de son côté n'était pas sans montrer d'assez vives répugnances à accepter le duc d'Orléans. « Citoyens! disait une affiche placardée sur tous les murs de Paris, Louis-Philippe d'Orléans, proclamé par la nation lieutenant-général du royaume, n'appartient pas comme le roi parjure à la famille des Capets, mais bien à celle des Valois, qui a longtemps régné sur la France. Il est Valois. » Ces derniers mots : Il est Valois, seraient presque comiques, si ce mensonge ne laissait entrevoir des instincts sérieux et profonds au sein des masses, et un sentiment universel de haine

contre les Bourbons en général. Ces instincts et cette haine n'étaient nulle part plus enracinés et plus puissants qu'au sein de la *Commission municipale* qui siégeait à l'Hôtel-de-Ville.

Ce pouvoir, issu de la révolution qu'il avait dirigée, la représentait dans ses tendances avancées. On craignait une opposition de sa part, et ce ne fut pas sans penser à l'issue de sa visite que le roi nommé par les députés se rendit dans son sein pour recevoir du peuple, en quelque sorte, la sanction de son autorité. « Vous voyez un ancien garde national de 89, disait-il aux jeunes gens placés sur son passage, qui vient rendre visite à son vieux général. L'accueil de Lafayette et des membres de la Commission rassura tout de suite le prince. L'homme de 89 et le monarque de 1830 parurent ensemble au balcon. Tous les deux s'embrassèrent. L'exemple de Lafayette entraîna le peuple, qui répondit à cette accolade par ses acclamations. A partir de ce moment, Louis-Philippe était roi.

On a souvent reproché à Lafayette le rôle de complaisant qu'il sembla jouer dans cette circonstance. Les idées démocratiques endormies dans la conscience générale du pays ne s'éveillaient encore que dans quelques intelligences jeunes et ardentes. Le pouvoir de Lafayette n'allait pas jusqu'où on a bien voulu le dire. Lui-même le sentait. On a cru qu'il avait été dupe; c'est une erreur. Lafayette se rendait parfaitement compte de la situation, et il cherchait à en tirer le meilleur parti possible. Il ne parvint pas à faire adopter l'idée d'une Constituante, mais la souveraineté nationale reçut une double consécration à l'Hôtel-de-

Ville et à la chambre des députés. En définitive, il est impossible de n'être pas de l'avis de M. de Vaulabelle: « Ce ne fut pas, dit-il, un spectacle sans grandeur que cette scène si simple et si extraordinaire tout à la fois où l'on vit une Assemblée élective donner la première couronne du monde à des conditions discutées publiquement et solennellement acceptées. »

Si les révolutions développent les grandes qualités du cœur humain, elles mettent aussi à nu ses faiblesses. M. de Vaulabelle ne nous épargne point le spectacle de ces dernières, et il a raison. L'historien véritable ne doit ni cacher ni farder la vérité. C'est un devoir que l'auteur des *Deux Restaurations* remplit jusqu'au bout, sans hésitation comme sans injustice. C'est la franchise courageuse avec laquelle cet ouvrage est écrit qui lui a fait une si belle popularité. On reprochera peut-être à M. de Vaulabelle d'avoir omis ces développements d'économie politique qui tiennent une si large part dans les travaux actuels, ainsi que le mouvement qui renouvela pour ainsi dire les beaux-arts, la littérature, la philosophie, l'histoire, sous la Restauration, de s'être borné enfin aux faits purement politiques. Cela rend son histoire incomplète, il est vrai, et c'est pourtant par là qu'elle vivra. C'est un livre spécial. Nous espérons qu'il sera continué. Parmi les historiens modernes, M. de Vaulabelle est le seul qui nous paraisse avoir assez d'indépendance, de talent et de caractère pour écrire convenablement le règne de ce prince qu'il laisse au moment où il vient de monter sur le trône qu'ont occupé Louis XVI, Napoléon, Charles X, et sur lequel, comme eux, il ne doit pas mourir.

HENRI MARTIN

HISTOIRE DE FRANCE.

I

Une tendance nouvelle se manifeste depuis quelque temps dans les travaux historiques. Nous remontons volontiers au delà de la conquête romaine et de la conquête franke, pour rattacher nos origines à leur berceau véritable : nous redevenons Gaulois. Ce mouvement n'est point un caprice; il y a dans la civilisation des Gaules un idéal supérieur à celui de la civilisation romaine et de la civilisation germanique. Le druidisme avait sur Dieu des notions métaphysiques inconnues à la plupart des religions contemporaines. Le Gaulois croyait à l'immortalité de l'âme; la mort n'était pour lui qu'une renaissance : en quittant la terre, il passait dans une nouvelle phase de l'existence, il s'incarnait dans un autre corps et montait dans une planète supérieure. L'idée pythagoricienne, répandue plus tard en Grèce, existait déjà dans la

Gaule primitive. Prêtresse du culte, libre de disposer de sa personne, la femme gauloise jouissait d'une importance sociale qu'on lui refusait partout. C'est donc un noble instinct qui nous pousse à revendiquer notre origine, et à nous serrer autour de ce vieux tronc du chêne gaulois que ne purent déraciner entièrement ni Rome, ni la Germanie, ni l'Eglise; arbre vivace qui pousse encore des jets vigoureux dans les romans de chevalerie et dans la chevalerie elle-même.

Comment l'élément celtique, supérieur à l'élément latin et à l'élément frank, fut-il cependant vaincu par eux ? M. Henri Martin nous montre très-bien les causes de cette défaite. La civilisation celtique repose sur l'exaltation de l'individu. Tant que le sentiment de la solidarité existe chez les nations celtiques, elles se maintiennent et grandissent. Ce sentiment détruit, il ne reste plus que des personnalités isolées et jalouses les unes des autres. La notion d'une grande patrie disparaît, de petites oligarchies se fondent, la richesse s'accumule en quelques mains. Méprisé, haï par les pauvres, par les esclaves, par les malheureux qui forment la masse de la société, le druidisme doit céder la place au christianisme, qui se présente comme le défenseur des opprimés. Au lieu d'un peuple, la conquête ne trouve devant elle que des individus, et elle en vient à bout facilement.

Les obstacles infinis qu'a rencontrés la formation de l'unité française montrent jusqu'à quelle profondeur ces habitudes de lutte individuelle et de fractionnement avaient pénétré dans l'esprit de nos pères; la centralisation les couvre et les dissimule, mais ne les supprime pas. Nous comprenons assez mal l'asso-

ciation, et nous avons tous une certaine peine à nous ranger aux lois de la discipline et de la solidarité. Les différentes races, qui pendant si longtemps ont lutté entre elles d'une façon si acharnée sur notre sol, n'étaient point faites pour corriger le naturel gaulois. La fusion entre les barbares ne s'est accomplie qu'au bout de plusieurs siècles, et une des parties les plus intéressantes de l'histoire de M. Henri Martin est celle où il nous montre comment s'acheva peu à peu ce travail immense.

Les barbares en détruisant l'empire romain avaient-ils pleinement conscience de leur mission, ou cherchaient-ils seulement à se créer une place au sein de cet empire, à prendre leur part de ses richesses, de son luxe, de sa civilisation ? Je serais tenté de partager cette dernière opinion en voyant avec quel empressement les chefs franks acceptèrent les dignités et les titres romains, avec quelle ardeur ils usèrent à leur profit des moyens de gouvernement de Rome, surtout de sa fiscalité. Sans le secours des barbares, Rome ne serait peut-être point parvenue à comprimer l'insurrection des Bagaudes. La longue et sanglante rivalité entre Frédégonde et Brunehaut, la lutte entre la Neustrie et l'Austrasie ne sont en définitive qu'un duel entre deux principes : l'esprit romain qui commence à se faire jour chez les barbares, et l'esprit germanique qui ne veut pas encore abdiquer. Cette fois, par une vue providentielle, le passé semble l'emporter sur l'avenir, le vieil esprit victorieux retrempe les Franks et leur communique l'énergie nécessaire pour opposer une digue au flot toujours grondant de l'invasion saxonne, et pour sauver le monde du sabre de l'islam.

En voyant les merveilles de la religion de Mahomet à son aurore, les progrès accomplis dans les sciences, les arts, les lettres, l'administration sous les califes, on est tenté de regretter quelquefois la victoire de Charles Martel. L'histoire ne justifie point ces regrets. La civilisation du Coran, si brillante en apparence, contient un germe de mort. En détruisant la personnalité humaine, on voit à quel rang le fanatisme musulman a fait descendre les sociétés orientales. Charles Martel sauva réellement la civilisation moderne. Grâce à lui, Charlemagne commence la fusion entre le monde ancien et le monde nouveau ; son empire disparaît non sans laisser des traces : l'Eglise est fondée, les bases de la féodalité surgissent du sol, la renaissance des lettres, du commerce, des arts, prépare l'affranchissement des communes ; l'unité royale montre sa force ; on voit se produire sur la scène politique les quatre puissances dont les luttes doivent la remplir jusqu'à la fin du siècle dernier : clergé, noblesse, peuple, royauté.

Le clergé contribua puissamment à la révolution qui substitua les Carlovingiens aux Mérovingiens. Quel rôle avait joué l'Eglise jusqu'alors ? D'abord elle avait mis tous ses soins à se faire accepter des barbares, et elle y était parvenue assez facilement. Il y a, en effet, entre le christianisme et le germanisme un fonds commun de sentiments et de doctrines qu'il ne s'agissait que d'épurer : c'est à quoi l'Eglise travailla avec ardeur dès les commencements. La férocité généreuse du barbare lui convenait mieux que le scepticisme froid et l'égoïsme raffiné du Romain. Comprenant que sa force était tout entière dans l'unité, et qu'elle ne pouvait

s'imposer qu'en réunissant toutes les volontés dans une seule, l'Eglise se prit corps à corps avec l'hérésie, et chercha à l'étouffer. Elle eut affaire d'abord à l'arianisme et au gnosticisme; le manichéisme enseigna ensuite que l'homme a deux âmes, l'une bonne, l'autre mauvaise; que le bien et le mal forment un dualisme éternel; qu'il n'y a pas d'incarnation, et par conséquent point de rédemption. Plus tard, Pélasge niant le péché originel proclama le libre arbitre; Nestorius établit une distiction entre le Verbe de Dieu et Jésus-Christ, dans lequel il vit deux personnes. Puissante par les richesses, par les lumières, par les mœurs, l'Eglise sentit cependant que seule elle ne parviendrait pas à triompher de l'hérésie; il lui fallait l'aide d'un pouvoir fort. Pépin et Charles Martel, rois en réalité, n'en portaient point le titre, qu'une vieille superstition aimait à laisser aux enfants de Mérovée. Pour donner à son autorité un prestige qui lui semblait nécessaire, Pépin s'adressa à la religion : l'évêque de Rome vint l'oindre, et reçut en échange une petite souveraineté. A dater de ce moment, l'Eglise et la royauté unirent leurs destinées. L'Eglise avait trouvé un bras docile qui, depuis la croisade contre les Albigeois jusqu'à la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes, ne se lassa pas de frapper en son nom.

Je ne suivrai pas M. Henri Martin dans la nuit du xe siècle ni dans le crépuscule du xie. La scolastique, les controverses entre saint Bernard et Abélard, le réveil du platonicisme, sont des sujets que je ne puis qu'indiquer ici. L'historien le traite avec autant de profondeur que de clarté. Sainte de l'amour, la noble

et touchante figure d'Héloïse se détache au fronton du tabernacle nouveau qui se construit sous l'inspiration de la femme. Du sentiment frank uni au sentiment chrétien va naître un autre univers, dans lequel la femme sera reine. Fille de la guerre et de la religion, la chevalerie aura sa double littérature et son double idiome. Les troubadours du pays d'oc formeront la langue brillante, sonore et souple du Midi ; la langue d'oil, moins éclatante et moins harmonieuse, mais plus forte et plus naïve, sortira des lèvres des trouvères. A peine nées, ces deux langues remplissent l'Europe. L'une, colorée et impétueuse, récite ses odes et chante ses chansons ; l'autre, ardente et réfléchie à la fois, va répétant au milieu des batailles ses vers épiques. La *chanson de geste* est une épopée ; la *Chanson de Roland* est l'aurore de cette renaissance passagère de la poésie qu'on peut constater sous les Carlovingiens. « Chose surprenante, dit M. Henri Martin à propos de la *Chanson de Roland,* le souffle du poëme est le patriotisme ! le patriotisme quand il n'y a encore qu'une simple communauté de mœurs et de langue, quand il n'y a point de patrie politique ! la pensée du poète crée en arrière ce qui sera en avant, une vraie France, cette *doulce France* pour laquelle ses héros expriment une tendresse si touchante, et c'est Charlemagne qui en est pour lui la majestueuse personnification. »

A cette poésie une chose manque cependant : le charme suprême, l'amour. C'est dans l'élément celtique qu'elle va bientôt le puiser. M. Henri Martin nous montre comment la tradition celtique, vivante encore, et transmise des druides aux bardes, s'est adoucie et attendrie au contact du christianisme. Les esprits

gaulois, ouverts depuis longtemps à la croyance de l'immortalité des âmes, commencent à comprendre le charme de leur éternelle union. La femme prend dès lors une physionomie nouvelle aux yeux de l'homme, et l'amour naît du besoin de l'infini. Désormais l'amour est le pivot sur lequel roulent les compositions poétiques; les romans de la Table ronde, le cycle d'Arthur tout entier, vivent de ce sentiment charmant et nouveau. M. Henri Martin excelle à peindre les grandes transformations philosophiques et littéraires, nul ne met plus de patience et de sagacité à suivre la filiation des idées, et leur marche à travers les siècles. Nous n'en voulons pour preuve que cette profonde et curieuse étude sur la poésie carlovingienne, dont je viens d'esquisser les principaux traits.

Le règne de Philippe-Auguste me semble un des meilleurs fragments de ce grand ouvrage. La lutte religieuse qui mit de nouveau le Nord et le Midi en présence forme un des plus douloureux épisodes de nos annales. Il est dur de voir le pied des barons du Nord sur la gorge des populations méridionales. On sent que la liberté et la civilisation râlent sous cette pression féroce. Le Nord convoitait depuis longtemps les richesses du Midi; l'Eglise lui permit de les prendre; l'hérésie lui servit de prétexte. Il n'en fallait pas tant pour mettre tous ces pillards en chasse. La curée fut longue; elle commença à Béziers : « Là eut lieu, dit la *Chronique,* le plus grand massacre que jamais on eût fait dans le monde, car on n'épargna ni vieux, ni jeunes, pas mêmes les enfants qui tétaient. » Les vainqueurs ayant demandé à l'abbé de Citeaux comment ils distingueraient les hérétiques des fidèles : « Tuez-

ıs! répondit Arnaud Amaury, tuez-les tous! Dieu ıtra les siens! »

istoire de M. Henri Martin abonde en recherches ıses et instructives : politique, administration, ophie, littérature, l'auteur trace le tableau com- e nos transformations successives. Dans le moyen e citerai plusieurs études fort intéressantes au de vue de l'économie politique, sur le *Livre des s*, la *Réforme monétaire*, le *Gouvernement des s et des banquiers*, les *Impôts en ferme*, la *Mal-* tc. Une belle étude d'un autre genre est celle ée : *Les beaux-arts sous saint Louis.*

décadence de la France féodale commence au iècle. Ce siècle s'ouvre par la bataille de Cassel, termine par la folie de Charles VI. Que d'événe- pendant cette période! la grandeur et la chute weld, les guerres anglaises, la fin de la cheva- éodale à Crécy, la jacquerie, la peste noire, les ers états-généraux, les tentatives de la bour- e parisienne pour se saisir du gouvernement, le ıe, les guerres civiles des Bourguignons et des gnacs. M. Henri Martin a éclairé tous ces sujets our brillant. Cette époque d'activité furieuse, de urs et de crimes devait voir naître l'*Imitation us-Christ*, un des plus beaux et des plus dange- ivres que les hommes puissent lire. Ces quel- ignes de l'auteur suffiront pour le faire appré- Ce peut être avec les maximes de l'*Imitation* ı personne humaine se sauve en Dieu, quand ınité, quand la société semble perdue; ce n'est ec ces maximes qu'on sauve l'humanité ni la . Celui que le livre prétend imiter avait apporté

parmi les hommes d'autres exemples que ceux de la contemplation solitaire : n'a-t-il pas agi et combattu jusqu'à la mort ?

» Le contemplatif inconnu de l'*Imitation* est grand, sans doute, mais quelqu'un de plus grand doit paraître : celle qui tout à l'heure rapportera l'idée du Seigneur, le glaive de l'action, de la justice et du salut ! Lorsque le monde s'écroule dans un chaos sanglant, l'auteur de l'*Imitation* se couvre la tête de sa robe, et laisse périr le monde ; l'enfant de Domrémy le sauvera. »

II

L'espace me manque et j'hésite à pénétrer dans les détails de cette *Histoire*. Je me bornerai à montrer les huit grands cadres que M. Henri Martin a remplis, avec une si grande sûreté de main et un si grand bonheur de composition. Le premier est consacré à nos origines : les fils de Japhet, descendus des plateaux de l'Asie, ont couvert l'Ouest du flot de leurs migrations. Le Gaël tatoué, père des Gaulois, lance ses flèches armées d'une pointe en silex contre les bêtes féroces des forêts primitives. Ce sauvage a des troupeaux et du blé. Divisés en deux confédérations, Celtes et Gaëls occupent les uns le midi, les autres le nord du pays qui doit être la Gaule. Nos pères se civilisent peu à peu et forment une nation puissante, qui périt égorgée par les légionnaires de César. La Gaule romaine surgit un moment pour finir avec l'empire. Les barbares envahissent les provinces ; le christianisme se propage ; la monarchie de Charlemagne

se fonde, s'élève, s'écroule, et de ses débris se forme le royaume de France. Le second tableau s'ouvre à l'avénement de Robert-le-Fort, et se ferme à l'avénement des Valois. Il embrasse les croisades, la formation des communes, les premiers états-généraux, et les progrès de la royauté féodale. Les guerres avec l'Angleterre, de Philippe de Valois à Charles VII, remplissent le troisième tableau. Louis XI laisse la royauté puissante et raffermie; la conquête de l'Italie tente ses successeurs, ils deseendent dans ce beau pays; la Renaissance brille déjà; la Réforme commence à poindre : ce quatrième tableau s'arrête à Henri II. Le cinquième nous fait voir les Valois glissant dans le sang des guerres civiles, et les Bourbons fondant une nouvelle dynastie. Ce tableau est plein des fureurs de la Ligue, des coups de poignard et d'arquebuse de la politique italienne. Le traité de Vervins cicatrise toutes ces plaies; la France moderne se dégage au milieu de la lutte soutenue contre la maison d'Autriche, depuis Henri IV jusqu'à Mazarin : tel est le sujet du sixième tableau. Le règne de Louis XIV est encadré dans le septième. L'auteur nous montre, en terminant, la décadence de la monarchie, et la philosophie du XVIIIe siècle préparant la révolution inaugurée par les états-généraux en 1789.

La seconde moitié du dix-huitième siècle, à laquelle ce dernier volume est consacré, est féconde en événements politiques remarquables : le partage de la Pologne, l'abolition de l'ordre des jésuites, la suppression des parlements, la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, l'assemblée des notables, et enfin la convocation des états-généraux. Ces évé-

nements et beaucoup d'autres qui n'ont pas moins de valeur ne sont point cependant la partie la plus intéressante de l'histoire de cette époque. Le mouvement des idées est bien plus important que celui des faits dans un siècle qui tenta la plus vaste application de la philosophie à la politique dont les annales de l'esprit humain fassent mention. La philosophie n'a de force véritable que par ses alliances : dans l'antiquité, elle s'allie avec la morale ; dans le moyen âge, avec la théologie ; au dix-huitième siècle, avec la politique. Les philosophes de ce temps sont des publicistes ; l'auteur de l'*Essai sur l'esprit et sur les mœurs des nations*, l'auteur de l'*Esprit des lois*, et l'auteur du *Contrat social* résument à peu près la philosophie du siècle dernier. C'est de leurs livres que sortent toutes les théories sociales que l'on discute encore aujourd'hui. M. de Maistre a dit que le dix-huitième siècle pourrait bien n'être fini que sur les almanachs, et il a raison. La tentative de réaction dont nous avons été récemment témoins nous a ramenés tout naturellement à la philosophie du dix-huitième siècle, et il en sera de même toutes les fois qu'on entrera dans une nouvelle phase de la vieille lutte entre la raison et la foi.

La philosophie du dix-huitième siècle, représentée directement par Locke et par Condillac, a exercé le même empire que celle de Descartes sur les esprits de son temps. Voltaire, Rousseau, Montesquieu, d'Alembert, Turgot en ont été empreints à divers degrés. Ses erreurs spéculatives furent considérables, nous dit-on ; sa métaphysique était pauvre ; elle connut mal l'histoire, c'est possible ; mais si la philosophie,

comme je le crois, n'est ni une école, ni un système, ni même une science ; si elle n'est que le libre exercice de la pensée sous la loi de la raison, liberté que la raison elle-même ne peut abdiquer, car cette abdication même la confirme, liberté que la force ne peut détruire, car la force est obligée de prouver qu'elle a raison, ou qu'elle doit se dispenser d'avoir raison ; si la philosophie ne vit qu'à la condition d'exercer ce droit absolu, à nulle époque elle ne fut plus vivante qu'au dix-huitième siècle. Dans aucun temps on n'invoqua plus hautement la liberté philosophique, les droits de la raison, la dignité de l'homme. Il se peut que l'école philosophique du siècle dernier ait mal posé et mal résolu le problême de l'origine des idées, et parlé quelquefois peut-être avec trop de légèreté de Platon et d'Aristote, mais elle a renouvelé le droit public et privé, poussé la société vers de nouvelles destinées, déposé dans la conscience des peuples et des gouvernements les idées de liberté, d'égalité, de sociabilité qui sont la base des lois et des mœurs modernes.

M. Henri Martin nous montre dans tout l'éclat de sa première jeunesse la pensée du dix-huitième siècle, qu'on disait morte, et qui, Dieu merci ! est encore vivante et agissante en nous et hors de nous. Il n'y a rien dans l'histoire de comparable aux cinquante dernières années du dix-huitième siècle. Voltaire s'est créé un asile où, par un admirable prodige, il rend la solitude aussi peuplée que le monde et l'isolement aussi fécond que l'activité. En 1750, Ferney est devenu une forteresse, une cour et un lieu de pèlerinage ; *Candide* vient de paraître. C'est de tous

les livres de Voltaire celui qu'on a le plus mal compris. *Candide* n'est point un blasphème, le chef-d'œuvre de l'impiété et de la fantaisie, le code de l'égoïsme, rédigé par le plus spirituel des hommes d'esprit; le *tout est bien,* dans lequel on a voulu voir une sorte de dérision satanique, n'est que le cri de désespoir d'un homme de cœur, impuissant devant les maux de l'humanité. A côté de Voltaire, l'enfant abandonné de la paroisse de Saint-Jean-le-Rond, d'Alembert, rédige ses travaux où le savant se montre si solide et l'écrivain si élégant; Buffon publie son *Histoire naturelle;* Diderot rassemble les matériaux de l'*Encyclopédie.*

III

Il y avait en Angleterre une encyclopédie fabriquée par un certain Chambers, médiocre compilation rédigée presque tout entière sur des documents français. Un libraire eut l'idée de la traduire, et proposa à Diderot de se charger de la besogne. Cette proposition fit naître tout à coup dans son esprit une foule de pensées nouvelles; l'idée de réunir dans un même cadre le tableau des connaissances humaines et de renouveler sur ce point les tentatives du moyen âge sourit à son imagination; le moment lui sembla venu de résumer les progrès accomplis, et de faire pour ainsi dire l'inventaire des connaissances humaines. Le prospectus de l'*Encyclopédie* est publié en 1750. A partir de ce moment, Montesquieu et Voltaire ne sont plus les seuls représentants de la philosophie : elle s'appelle légion.

Homme de spontanéité et de passion plus que de logique, Diderot était bien l'homme qu'il fallait pour donner l'impulsion à un travail comme celui de l'*Encyclopédie*. Toujours jeune, toujours ardent, toujours la plume à la main, composant ses livres et un peu ceux de ses amis, à la fois critique, moraliste, philosophe, artiste, auteur dramatique, romancier, Diderot ne se contente pas de faire des livres, il fait aussi des hommes: il exerce une grande influence sur Rousseau, et il nous donne Sedaine. C'est en allant voir Diderot, emprisonné à Vincennes pour sa *Lettre sur les aveugles,* que Rousseau lut dans le *Mercure de France* l'annonce du sujet de prix proposé par l'Académie de Dijon : *Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs?* Le mémoire sur cette question, résultat d'une espèce de vision qu'il nous a racontée dans ses *Confessions,* est le premier produit de son intelligence; c'est avec son cœur qu'il écrivit la *Nouvelle Héloïse*, son cœur encore saignant de la blessure qu'y avait faite madame d'Houdetot; puis vint *Emile.* Il ne s'agit point de juger ces œuvres. Je songe seulement à l'effet qu'elles durent produire sur les contemporains. Quel moment que celui où, en face des Alpes et du soleil levant, un simple vicaire savoyard pose les questions fondamentales de la nature et de la destinée humaine, et fait entendre ces paroles à la société égoïste et corrompue de son temps: « Dites ce qui est vrai, faites ce qui est bien. Ce qui importe à l'homme est de remplir ses devoirs sur la terre, et c'est en s'oubliant qu'on travaille pour soi. L'intérêt particulier nous trompe; il n'y a que l'espoir du juste qui ne trompe point. »

J.-J. Rousseau, dans *Emile,* avait voulu faire l'homme; dans le *Contrat social,* il chercha à former le citoyen. Je ne me demanderai point ici si l'ordre social vient de la nature ou s'il est établi sur des conventions, comme le prétend Rousseau; si, dans son système, l'homme est absorbé complétement par le citoyen; s'il fonde l'égalité plutôt que la liberté. Je n'étudie point le *Contrat social;* je vois seulement la fièvre que ce livre audacieux, paraissant tout à coup dans une monarchie de droit divin, dut communiquer aux esprits, fièvre si forte qu'elle n'est point encore calmée. C'est là le caractère de presque tous les travaux historiques, politiques et philosophiques du dix-huitième siècle : ils visent à assurer le bonheur et la dignité de l'homme. Je sais bien quels reproches on peut adresser à quelques-uns de ces travaux, à la philosophie de Condillac, par exemple, et surtout à celle de Diderot, d'Helvétius, de d'Holbach. Si les conséquences qui découlent de leurs doctrines peuvent paraître dangereuses au point de vue de la morale, la vie des auteurs, les exemples qu'ils donnent, font oublier ce danger. L'abbé de Condillac est un modèle de vertu et d'honnêteté. Quel cœur montra plus de sensibilité, plus de dévouement à sa famille et à ses amis que celui de Diderot? Helvétius, d'Holbach consacrent leurs richesses au soulagement des pauvres et des malheureux. Je ne parle pas de Voltaire; il a attaqué l'Evangile. C'est un grand tort sans doute, mais en l'attaquant, il le pratiquait.

IV

Dernièrement, dans une petite pièce d'un vaudevilliste qui a des prétentions à la littérature, j'entendais le jeune premier se plaindre de Voltaire, dont la lecture lui avait *desséché le cœur*. Ces niaiseries-là se débitent maintenant sur la scène du Théâtre-Français, à quelques pas de la statue de Voltaire. Eh! mon pauvre garçon, songe donc que ce Voltaire qui t'a desséché le cœur a ranimé celui de la France; puisque te voilà sur les planches du Théâtre-Français, rappelle-toi que Zaïre a été l'héroïne du dix-huitième siècle, comme Chimène celle du dix-septième; que Voltaire a partagé avec Corneille l'honneur de rendre la France entière amoureuse d'une fille de son imagination; qu'il a ému, qu'il a passionné au théâtre trois ou quatre générations qui valaient bien la tienne, pauvre génération d'impuissants et d'hypocrites. Voltaire t'a desséché le cœur, dis-tu? Allons donc! Si tu avais eu un cœur, il aurait battu en lisant ses œuvres, comme celui de tous les amis de la liberté, de la civilisation, de l'humanité.

La mode d'attaquer Voltaire est descendue si bas qu'elle ne tardera pas à disparaître; le dix-huitième siècle grandit de jour en jour avec lui, et le dix-septième perd quelque chose des proportions exagérées que lui a données l'esprit courtisan. Sans entrer dans les détails, le siècle de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau est aussi littéraire que celui de Corneille, de Racine et de Molière, et sa littérature a

quelque chose de plus général, de plus humain, pour ainsi dire. M. Henri Martin rend pleine justice au dix-huitième siècle; il étudie ses hommes, et il analyse ses idées avec une patience qui ne laisse rien dans l'ombre, et avec une hauteur de vue qui communique une grandeur véritable à l'ensemble du tableau.

Je me disais, en achevant la lecture de cette belle histoire, que s'il était permis à l'homme de désigner lui-même l'époque où il aurait voulu vivre, j'aurais choisi les soixante années qui s'écoulent entre 1729 et 1789. Il me semble qu'il n'en est pas de plus fécondes pour l'homme en nobles émotions. Chaque jour, pour ainsi dire, apporte à la pensée un nouveau sujet d'orgueil et d'espérances. Montesquieu proclame les droits de la liberté, Voltaire ceux de l'humanité, et Rousseau ceux de la nature. Plus de torture, plus de confiscation, plus de supplice infligé aux cadavres, plus de procédure secrète; donnez des avocats aux accusés au criminel, puisque vous en accordez aux prévenus de simples délits; indemnisez l'accusé innocent de ses souffrances et de sa captivité; plus de vénalité de la magistrature; législation et jurisprudence uniformes; expulsion des ordres religieux avec supérieurs étrangers; émancipation de la société civile; que l'Etat ne se mêle pas de faire observer par force l'abstinence du carême, le repos du dimanche et les autres commandements de l'Eglise; que le mariage dans ses effets civils, comme contrat, rentre dans le droit civil, ainsi que les testaments et les inhumations.

Est-ce un membre de la Constituante qui réclame toutes ces réformes? Non, c'est Voltaire, dont la voix



réveille le sentiment du progrès dans toutes les consciences, pendant que Rousseau y ranime celui du droit et de l'égalité. Les vieilles lois cesseront de persécuter les hommes, les vieilles méthodes n'abrutiront plus les enfants. Cette fin du dix-huitième siècle est une véritable aurore; sur la France brille une lueur joyeuse. Si Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, émeuvent et passionnent les hommes, Beaumarchais les fait rire et les amuse. Tout le monde est dans l'attente et dans l'espoir. On se réjouit à la Bastille en songeant que le règne des lettres de cachet ne durera pas longtemps; Necker est ministre, et on remercie Dieu dans les assemblées du Désert de voir finir la terreur religieuse inaugurée sous le grand roi, et qui dure depuis plus d'un siècle.

Venir au monde l'année où parurent les *Lettres persanes*, mourir après avoir entendu Mirabeau, la belle vie, la belle mort! L'homme qui a vécu ces années a coupé les feuillets de l'*Esprit des lois*, du *Contrat social*, de l'*Essai sur les mœurs*; il a respiré les premiers souffles d'éloquence et de passion de la *Nouvelle Héloïse* et de *Zaïre*; il a assisté à la réhabilitation de Calas, à la délivrance de l'Amérique, à la première représentation du *Mariage de Figaro*, à la chute de la Bastille; il a pu croire en mourant avoir vu le dénoûment du drame de l'émancipation de l'humanité. Ce n'était qu'un prologue. Le drame a continué depuis, et il continue encore. Si nous voulons le terminer heureusement, évoquons en nous l'esprit du siècle dernier, grand siècle qui ne reconnut que deux forces dans le monde moral : la volonté de l'homme et la volonté de la Providence, et qui ne crut point à

cette fatalité dans laquelle on cherche aujourd'hui à emprisonner les peuples et les individus.

C'est du dix-huitième siècle que la France a reçu directement sa mission, elle aurait tort de l'oublier. « La Providence, dit M. Henri Martin dans l'éloquente *conclusion* de son histoire, a fait incessamment son œuvre chez nous; l'homme ne fait plus la sienne; la Providence fait appel sur appel à la France depuis soixante ans. La France avait bien commencé, mais continue-t-elle de répondre?. . . . . Prenons garde! la Providence peut se lasser. Il n'y a point de destinées infaillibles. Personne n'est nécessaire à Dieu. Le maître peut transférer à d'autres l'héritage négligé par le serviteur infidèle. Que la France regarde l'Europe et l'Italie ensevelies durant trois siècles dans un tombeau dont elles soulèvent aujourd'hui la pierre avec tant d'effort!..... »

V

L'*Histoire de France* de M. Henri Martin, a reçu maintenant sa forme complète et définitive. L'auteur était presque inconnu lorsqu'il en écrivit la première page; son nom est maintenant un des plus populaires de la littérature, et à fort juste titre. Nous manquions d'une bonne histoire générale de France. En vain, moines et savants avaient-ils entassé documents sur documents, multiplié les recherches, fait d'heureuses découvertes, personne ne se présentait pour coordonner ces matériaux épars et pour recueillir l'héri-

tage de la science ancienne. Mézeray, Garnier, le père Daniel, Villaret, l'abbé Véli avaient tenté l'entreprise dans un temps où manquait à l'histoire son plus solide appui, la liberté. La vieille monarchie ne se laissait pas discuter; l'Eglise non plus; la noblesse encore moins; si bien que, sans la Révolution, nous n'aurions jamais eu une véritable histoire de France. Celle de M. Henri Martin est complète en seize volumes; le dix-septième contient une table des matières rédigée avec un soin et une clarté qui faciliteront les recherches et contribueront beaucoup à l'utilité de l'ouvrage.

Il y a des moments où l'histoire est plus qu'une étude, et où elle devient une véritable consolation. Elle apprend la patience et la résignation; elle enseigne à supporter les épreuves passagères et à compter sur le temps. Je l'ai éprouvé en lisant la dernière partie de cette histoire, admirable résumé des travaux et des idées philosophiques, historiques, moraux et sociaux de nos pères du dix-huitième siècle. Une histoire de France comme celle que vient de terminer M. Henri Martin est un travail immense. Pour l'accomplir, il faut être un homme de l'avenir, car il n'y a que les hommes de l'avenir qui comprennent bien le passé, il faut en outre que l'auteur soit en communion directe avec les idées générales de la nation, qu'il se sente pour ainsi dire porté par le sentiment national. Sans cela on ne saurait réussir. L'œuvre littéraire qui exige le plus de talent, le plus de patience, le plus de cœur, le plus de bon sens, qui prend la vie d'un homme tout entière, une histoire de France, enfin, est une de celles auxquelles on peut

le moins promettre la durée. Plusieurs fois dans siècle, les idées se modifient, l'opinion change courant, le point de vue général se déplace. C'est qui a jeté dans l'oubli tant de travaux remarquable La gloire littéraire de l'historien subsiste quelque fois, mais son histoire a perdu toute valeur. M. Henri Martin a évité ce danger en mettant sa plume au service de la grande pensée moderne qui pousse aujourd'hui en avant notre patrie, malgré toutes les apparences contraires. Son histoire durera, parce qu'elle est le résumé exact et intelligent des notions les plus avancées de la science actuelle, notions que l'avenir se chargera encore de développer. Cette histoire décrit les hommes et les choses; elle nous fait assister au développement successif des faits et des idées; elle embrasse non-seulement la politique, la guerre, l'administration, le commerce, l'industrie, mais encore l'économie politique, la religion, la philosophie, la littérature et les mœurs. L'*Histoire de France* de M. Henri Martin est le drame vivant de l'existence du peuple français. Esprit sagace et net, intelligence vive et sympathique, écrivain habile et distingué, on peut dire que M. Henri Martin a élevé un monument durable à la gloire de son pays.

M. GUIZOT

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS.

—

I

« Voulant parler de mon temps et de ma propre vie, j'aime mieux le faire du bord que du fond de la tombe. Pour moi-même, j'y trouve plus de dignité, et pour les autres j'en apporterai, dans mes jugements et dans mes paroles, plus de scrupule. Si des plaintes s'élèvent, ce que je ne me flatte guère d'éviter, on ne dira pas du moins que je n'ai pas voulu les entendre, et que je me suis soustrait au fardeau de mes œuvres. » C'est ainsi que M. Guizot, au début de ses Mémoires, explique les motifs qui l'ont engagé à les publier. Il y a là un acte de courage et de loyauté dont il faut le louer. Excepté lorsqu'ils sont, comme pour Saint-Simon, l'unique et amère occupation d'une vieillesse désenchantée qui caresse pour ainsi dire sa vengeance, et ne veut pas plus s'en séparer que l'avare de son trésor, les Mémoires posthumes peuvent être considérés comme des actes de faiblesse. En vain essaye-t-on de couvrir cette faiblesse des plus beaux prétextes : le désir de ne point réveiller les

passions, de ne pas troubler la fin d'une foule d'existences, de s'en remettre au jugement plus calme de la postérité. L'expérience a démontré et démontre tous les jours encore l'inutilité de ces précautions mensongères.

L'histoire est le plus changeant de tous les théâtres, et tel qui croit s'y montrer en présence d'un public simplement curieux, se trouve tout à coup devant des spectateurs passionnés et frémissants. La lutte sur les idées, sur les hommes, sur les faits de la Révolution, n'est-elle pas aussi ardente, aussi vive de nos jours qu'au jour même de la bataille? Les combattants, dira-t-on, n'y sont plus; mais n'ont-ils pas laissé des fils, des parents, des amis? La belle précaution qu'aurait prise un acteur de notre grand drame révolutionnaire de n'autoriser l'impression de ses Mémoires que cinquante ans après sa mort! elle serait tombée au beau milieu d'une révolution nouvelle qui en eût fait une œuvre de circonstance et de polémique.

L'écrivain, quand il témoigne plus de soin de son repos que de sa renommée, de sa personne que de sa mémoire, fait preuve d'une sorte de matérialisme qui diminue ses droits à notre respect. M. Guizot n'a pas voulu qu'il en fût ainsi pour lui. Il accepte bravement la responsabilité de ses œuvres, il entre visière découverte dans la lice, nous lui rendons cette justice; mais nous croyons cependant devoir ajouter qu'il nous semble avoir adopté un système qui atténue un peu trop peut-être la gravité et l'importance du combat : « Je ne me crois pas obligé de dire sur les hommes que je rencontre *tout ce que je pense.*

Quand on a beaucoup connu un homme considérable et accepté avec lui de bons rapports, on se doit à soi-même quelque *réserve*. »

Voilà le lecteur averti, et cet avertissement, malgré sa sincérité, n'est pas sans lui causer un certain embarras. L'auteur ne dira pas tout ce qu'il pense ; il cachera donc une partie de la vérité, peut-être même la vérité tout entière. Mauvaise recommandation pour un homme politique qui écrit des Mémoires. La réserve est sans doute une bonne chose, mais, poussée trop loin, elle devient un mensonge déguisé. Si vous ne lui dites pas tout ce que vous pensez, le lecteur est en droit de suspecter tout ce que vous lui dites. A quoi bon recourir d'ailleurs à cette forme libre et familière des Mémoires, si ce n'est pour profiter, dans l'intérêt de la vérité, de ses priviléges et de ses franchises ? Mais les Mémoires de M. Guizot sont-ils réellement des Mémoires ? C'est ce dont il est permis de douter après la lecture de son premier volume ; nous verrons si les suivants nous feront changer d'opinion.

« Je n'écris pas l'histoire de mon temps, » dit quelque part M. Guizot. En réalité, pourtant, il ne fait pas autre chose. Ne demandez pas à ce premier volume des détails sur la famille, l'enfance, la jeunesse, les premières impressions, les premiers sentiments de l'auteur, détails frivoles, si vous voulez, dont on a beaucoup abusé, nous en convenons, mais qui sont pourtant le charme, la grâce des Mémoires, et qu'on regrette toujours de ne pas y trouver. Rien ne fait connaître mieux l'homme que ce qu'il raconte de lui-même alors qu'il commence à penser et à sen-

tir. Il ne faut pas non plus chercher dans ces Mémoires le tableau de la société dans laquelle l'auteur a vécu, le portrait des hommes marquants dont il a été l'ami, l'aspect des mœurs et des idées, soit qu'il dédaigne ces peintures, soit qu'il craigne la comparaison avec les grands artistes qui les ont naguère essayées.

M. Guizot traverse rapidement les dernières années de l'Empire. Quelques mots sur les personnages célèbres de cette époque, quelques réflexions sur l'état des esprits lui suffisent; sur les hommes et sur les choses, il oublie ou cache ses sentiments, comme s'il ne voulait livrer à la discussion que ses idées.

M. Guizot trouve que, sous l'Empire, il y avait trop de *révolution* et pas assez de liberté. La Révolution, pour employer une expression familière, est la bête noire de M. Guizot. Il en a une peur effroyable et la voit partout. Cette peur de la Révolution ne l'empêcha pas de servir l'Empire. Entré dans l'enseignement sous les auspices de M. de Fontanes, il fut un moment question pour lui des fonctions d'auditeur au conseil d'Etat. Des amis lui avaient offert une place qu'ils ne purent obtenir pour lui. M. Guizot ne devait entrer dans la vie politique que sous la Restauration, en 1814. L'abbé de Montesquiou, sur la recommandation de M. Royer-Collard, le choisit comme secrétaire général du ministère de l'intérieur. La première mesure à laquelle il prit une part active fut le projet de loi sur la presse, présenté le 5 juillet 1814 à la chambre des députés. Après avoir dit que Royer-Collard et lui étaient les deux rédacteurs de ce projet, M. Guizot ajoute : « Dans sa pensée première et

damentale, ce projet de loi était sensé et sincère, avait pour but de consacrer légitimement la lité de la presse comme droit général et *permanent* pays, et en même temps de lui imposer, au lennain d'une grande révolution et d'un long desponne, et au début d'un gouvernement libre, *quels restrictions limitées et temporaires.* »

I. Guizot n'avait certainement pas sous les yeux lans la mémoire le préambule de son projet de lorsqu'il a écrit ces quelques lignes. Le voici tout ier : « Voulant *assurer* à nos sujets le bienfait de la rte constitutionnelle qui leur *garantit* le DROIT de 'e imprimer et de publier leurs opinions en se formant aux lois qui doivent réprimer les abus de e liberté,

Nous avons pensé que notre premier devoir était leur donner sans retard les lois que la Constitu- ı *ne sépare point* de la liberté même, *à défaut deslles* le DROIT accordé par la charte constitutione *resterait sans effet.*

A ces causes... » etc.

: résulte clairement de ce préambule que la censure le peut assurer l'exercice de la liberté. Il suffit, lleurs, de jeter un coup d'œil sur les articles 1er, 11e, 12e, qui résument l'esprit du projet, pour se vaincre qu'il équivalait à la suppression absolue et manente de la liberté de la presse. C'était une vérile disposition organique dans la pensée de ses aurs. La chambre seule, sur la proposition de M. de leville, lui enleva ce caractère et en fit une simple temporaire.

'el fut le début d'une carrière politique que le

retour de Napoléon vint bientôt interrompre. C'est pendant les Cent-Jours que M. Guizot fit à Gand le fameux voyage qu'on lui reprocha au sein de la chambre des députés, vers les dernières années du règne de Louis-Philippe. M. Guizot était alors président du conseil des ministres, et ce souvenir évoqué au milieu du tumulte d'une séance orageuse fut pour l'orateur l'occasion de s'expliquer sur un acte dans lequel beaucoup de gens étaient disposés à voir une trahison. Il s'exprima avec une hauteur dédaigneuse dont l'effet aurait été plus grand si elle avait semblé involontaire. M. Guizot revient dans ses Mémoires sur ces explications ; il s'étend sur ce voyage, qu'il présente comme une mission confiée à son zèle par les amis de la monarchie constitutionnelle. Mission délicate, car il s'agissait de donner des avis à un roi qui ne les écoutait pas toujours facilement, et d'obtenir de lui l'éloignement de M. de Blacas. Enlelever à un monarque un favori ou une maîtresse, cela a toujours passé pour l'entreprise la plus difficile que puisse tenter l'habileté ou le dévouement. Il est étonnant que le parti royaliste constitutionnel, qui comptait dans ses rangs tant d'amis particuliers du roi, tant de personnages importants, tant de serviteurs dévoués, ait confié cette tâche à un jeune homme de vingt-huit ans, d'un esprit d'autant plus raide à cette époque, que l'âge ni l'expérience n'ont jamais pu l'assouplir entièrement ; à un inconnu que les quelques mois passés dans une fonction secondaire, sous M. l'abbé de Montesquiou, n'avaient point tiré de son obscurité.

En même temps que Louis XVIII, se trouvaient à

Gand le comte d'Artois et le duc de Berri, et dans cette cour exilée commençaient déjà ces luttes entre les deux factions du parti de l'émigration, qui devaient plus tard se continuer aux Tuileries. Les jalousies, les haines de plus en plus envenimées divisaient ce gouvernement chimérique, dont les membres mettaient autant d'ardeur à se combattre que si un pouvoir réel eût été le prix de cette bataille; on s'arrachait les porte-feuilles absolument comme si on eût été à Paris. Placé entre les exigences de son frère, déjà fort peu enclin à respecter les chartes et les constitutions, et les conseils de son ministère, tiraillé dans tous les sens, Louis XVIII faisait à Gand un rude apprentissage de la royauté. Autour de lui s'agitaient MM. de Blacas, de Jaucourt, le duc de Feltre, le baron Louis, le général Beurnonville, Lally-Tollendal, Châteaubriand, Beugnot, Anglès, sans compter les nobles émigrés de l'intimité du roi et des princes, gens d'origine, de titres, de fortune, d'opinions, de sentiments divers, ennemis acharnés quoique servant la même cause, auxquels on envoie pour les adoucir, les pacifier, les convaincre, le jeune Guizot, chargé en même temps de raffermir le roi dans les voies de la politique constitutionnelle.

Rien n'a percé soit dans les récits, soit dans les écrits des personnages les mieux instruits des intrigues de la petite cour de Gand et des querelles aussi vives que bruyantes entre les ministres titulaires du roi et ses conseillers intimes, querelles qui se traduisaient en public par des *rapports au roi*, et les articles officiels du *Moniteur de Gand*, touchant

celui où les ruines et les emprisonnements furent le plus nombreux, où il coula le plus de sang. Il était facile de prévoir que l'auteur glisserait sur cette funèbre partie de sa vie politique. Il se borne, en effet, à dire que M. de Barbé-Marbois le laissa dans l'emploi où M. Pasquier l'avait placé, et « qu'il accepte non-seulement la responsabilité de ce qu'il a fait, mais de ce qu'ont fait les amis qu'il a choisis et approuvés. » Or, quels sont ses actes et ceux de ses amis? Il faut chercher la réponse à cette question dans d'obscures considérations sur la création des cours prévôtales, sur la loi relative aux discours, aux publications et cris séditieux. M. Guizot avoue que la réaction fut terrible, mais sans indiquer la part qu'il y a prise ou les efforts qu'il a tentés pour en modérer les excès. C'est qu'il lui est aussi difficile de nier que de pallier le zèle ardent et l'excessive rigueur qu'il déploya à cette époque. Son nom reste fatalement attaché à l'épuration de toutes les cours et de tous les tribunaux du royaume, à la création et à la composition des cours prévôtales, et à l'exécution des odieuses lois d'exception qui remplirent alors toutes les prisons et semèrent la ruine et la terreur dans toutes les classes de la société où l'on supposait qu'il existait encore quelque attachement aux intérêts moraux et matériels issus de la Révolution.

Il est vrai que M. Guizot se glorifie d'appartenir à ce parti qui « se défend à la fois du retour aux maximes de l'ancien régime, et de l'*adhésion, même spéculative, aux principes révolutionnaires.* » On devine qu'il s'agit ici des doctrinaires, dont l'auteur exalte le talent et le caractère avec l'enthousiasme un peu

suspect d'un avocat plaidant *pro domo suâ*. Si le talent des doctrinaires a été parfois exagéré, nous n'avons aucune envie de le diminuer, et aucun intérêt ne nous y pousse; il est inutile de combattre leurs théories, l'expérience en a fait justice. La haine aveugle de la Révolution ne se comprend pas chez des gens qui se disent les partisans si dévoués de la liberté. Entreprise pour faire triompher la liberté et l'égalité, la Révolution n'a pu réaliser encore que la seconde partie de son programme, parce que c'était la plus facile, celle que la nation française devait comprendre le mieux. L'erreur des doctrinaires, si ce n'est pas un parti pris, est de supposer la Révolution incapable de liberté parce qu'elle n'a point réussi du premier coup à l'établir. L'idée de liberté n'a pas pénétré jusqu'ici profondément dans l'esprit d'un peuple formé au despotisme depuis dix siècles; quoi d'étonnant à cela? C'est bien plutôt le contraire qui devrait surprendre. La liberté et la Révolution n'en sont pas moins inséparables en principe, quoique séparées quelquefois en fait par la fatalité des circonstances; elles finiront par se rejoindre et par s'unir indissolublement.

Ce n'est pas trop de toutes les forces morales du pays, de tous les cœurs et de toutes les intelligences pour amener ce résultat. Tant pis pour ceux qui refusent d'y concourir : ils deviennent comme étrangers à la nation, et leur talent reste frappé de stérilité. Entre l'ancien régime et la Révolution, il n'y a que le vide : ceux qui ne choisissent pas un terrain ferme y tombent. C'est ce qui est arrivé aux doctrinaires, c'est aussi ce qui fait comprendre à merveille ce que

l'esprit de M. Guizot présente de vague et d'incertain : il flotte sans cesse entre deux ordres d'idées qui se combattent, et s'épuise en vains efforts pour les concilier. Que de phrases vides pour tâcher d'expliquer ces perpétuelles contradictions! M. Guizot, par exemple, caractérise ainsi la France : « Une société pleine d'éléments nouveaux, qui n'est pas nouvelle. » N'est-ce pas là un pur *concetto* politique? Les Mémoires en sont remplis. On sourit vraiment d'entendre l'auteur déclarer qu'il est de ceux « qui ont cru et qui croient encore qu'on peut gouverner la France par le côté droit. » M. Guizot a essayé de mettre ce système en pratique pendant huit ans de ministère. Où cela l'a-t-il mené?

M. Guizot n'a point désiré la chute de la branche aînée; cependant il reconnaît que Charles X avait arboré le drapeau de la contre-révolution sur les Tuileries, et qu'une lutte était devenue nécessaire. Cette lutte évidemment ne pouvait s'entreprendre qu'au nom de la Révolution. Les hommes dont la pensée se tenait également éloignée « de l'ancien régime et de la Révolution, » les doctrinaires, parurent le comprendre ainsi lorsqu'ils crurent devoir se retirer de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera,* à l'avénement du ministère Martignac, dont l'administration, dirent-ils, donnait pleine satisfaction à leurs opinions. M. Guizot ne parle point de cette scission qui enleva à la société un certain nombre de ses membres; il avait « jugé utile d'y rester pour travailler à modérer un peu les exigences et les impatiences de l'opposition extérieure, si puissante sur l'opposition parlementaire. » Pour un motif louable sans doute, M. Guizot se sé-

para donc cette fois de ses amis, et resta avec les révolutionnaires, qu'il appelle des libéraux vifs. Il est vrai qu'il n'était point encore député, et qu'il espérait le devenir; la Révolution pouvait le conduire plus sûrement à ce but que la doctrine. Le résultat ne trompa point son espérance. Il fut élu sous le patronage de la société *reconstituée,* dont M. Marchais était le secrétaire et l'agent le plus actif.

La société *Aide-toi, le ciel t'aidera,* avait partout des comités locaux qui obéissaient au mot d'ordre transmis par le comité central. L'influence de ces comités était décisive : nulle part un candidat non présenté par le Gouvernement ne pouvait être élu sans eux. Les libéraux *vifs,* Dupont (de l'Eure), d'Argenson, Lafayette, assurèrent donc à Lisieux l'élection du membre du comité de l'Union électorale. La composition des deux comités de 1827 et de 1830, dont M. Guizot fit également partie, indique clairement la différence d'esprit et de but qui existait à ces deux époques dans la société *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Il y a un peu loin, il faut en convenir, de l'association de M. Guizot avec des hommes comme MM. Marchais, Godefroy Cavaignac, Jules Bastide, Chevallon, Charles Thomas, au concours qu'il donnait en 1815 et en 1816 aux ultra-royalistes et à leurs vengeances.

La lecture de ce premier volume démontre une fois de plus que pour écrire des Mémoires intéressants il ne suffit pas d'avoir dirigé les affaires de son pays, mais qu'il faut encore être un écrivain et un artiste. Nous ne trouvons point ces deux qualités chez M. Guizot. Cet homme qui met parfois tant d'élévation, de mouvement et de vie dans un discours, est terne, sec,

diffus, incorrect souvent, la plume à la main. La chaire et la tribune lui communiquent une chaleur qu'il perd dès qu'il en descend. Contrairement à une opinion qui s'est accréditée plutôt par complaisance que par conviction, l'orateur, chez M. Guizot, nous semble infiniment supérieur à l'écrivain. Il développe péniblement et dans de petites phrases des idées souvent élevées et fortes. Cette hauteur, peut-être un peu trop volontairement dédaigneuse, qui relève sa parole et lui donne une physionomie particulière, rend son style monotone. Il n'a l'art de peindre ni les événements ni les hommes; il expose les faits et ne sait pas les dramatiser.

Il n'y a pas un seul portrait dans ses mémoires; l'auteur ne sort de la *réserve* qu'il s'est imposée au début que pour traiter Carnot de « badaud politique. » Après avoir fait l'éloge du caractère de M. de Martignac, il lui reproche, comme homme public et politique, « de ne pas avoir porté, soit dans le gouvernement, soit dans les luttes politiques, cette énergie *passionnée, obstinée,* ni cette *insatiable soif du succès* qui s'animent devant les obstacles; d'avoir été plus *honnête qu'ambitieux,* et d'avoir tenu à son *devoir* plus qu'à son *pouvoir.* » M. Guizot est tout entier dans ces quelques lignes. Nul n'a mérité moins que lui les reproches qu'il adresse à M. de Martignac. Passion, obstination, soif insatiable du pouvoir et du succès, il a eu tout cela au plus haut degré, et c'est ce qui explique les rôles si divers qu'on lui a vu jouer, selon qu'il était aux affaires ou en dehors du gouvernement.

Cette première partie des Mémoires comprend la

période qui s'écoule de 1814 à 1830 ; elle ne contient rien sur cette époque que d'autres n'aient dit avant lui, surtout M. de Vaulabelle, l'auteur de l'*Histoire des deux Restaurations*. Ce volume n'est qu'une succession de considérations philosophiques et politiques qu'il est difficile de comprendre et d'apprécier si l'on n'a pas dans la mémoire ou sous les yeux le récit des faits dont se composent l'avénement de la Restauration et les deux règnes de Louis XVIII et de Charles X. Il n'offre que l'intérêt d'une série d'articles de revue, cousus à la suite les uns des autres. Le lecteur qui s'attendrait à y trouver une vive émotion historique ou la moindre révélation politique serait singulièrement déçu dans son attente. Les Mémoires de M. Guizot, dans un ordre d'idées différent, font éprouver le même désappointement que ceux de Béranger.

Peut-être plus tard, en passant d'une position secondaire au premier rang, l'auteur se montrera moins avare de détails personnels. Il serait fâcheux que M. Guizot taillât ses Mémoires sur le patron des Mémoires de M. Dupin, et qu'il les remplît de ses discours, de ses notes, de ses dépêches. Après nous avoir dit dans ce premier volume ce qu'il pense et ce qu'il a pensé, M. Guizot, dans les volumes suivants, nous apprendra sans doute ce qu'il a fait.

III

M. Guizot compte dans les journaux, dans les revues, dans les lettres en général, un certain nombre d'amis auxquels d'anciennes relations, entretenues

pendant qu'il était au pouvoir, font un devoir de ne point l'abandonner maintenant qu'il a cessé d'être une puissance. Aussi le premier volume des *Mémoires* a-t-il été vanté avec chaleur. Cependant ceux-là même qui ont le plus admiré la justesse et la profondeur des vues, la force et l'éclat du style, n'ont pas été jusqu'à prétendre que ce premier volume se recommandât précisément par la nouveauté et par le nombre des documents. Le second volume justifie-t-il beaucoup mieux le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps?* J'en doute. On n'y trouve pas grand chose dont l'histoire puisse particulièrement faire son profit. A ce point de vue, il est même permis de dire que, de tous les livres publiés sur cette époque, celui de M. Guizot est le moins intéressant; les faits n'y tiennent presque pas de place; nous devons nous contenter de lire des réflexions et de voir défiler la série monotone des questions débattues après 1830 dans les Chambres, dans les journaux, dans les brochures. M. Guizot, en les discutant vingt-cinq ans après, froidement, longuement, a pu retrouver ses vieilles passions, ce qui est certainement un grand plaisir; mais il ne parvient pas à ranimer celles du public.

Les théories de M. Guizot sont connues. Elles n'ont de curieux que la ténacité et le sang-froid avec lesquels il s'obstine encore à les rappeler, à les vanter et à les défendre. La première de ses théories, qu'il est assez malaisé de définir, a trait à la fondation de la monarchie de Louis-Philippe. Selon M. Guizot, cette monarchie n'était point élective, elle résultait d'un « traité conclu avec un prince placé à côté du trône, et qui pouvait seul garantir notre droit public et nous

garantir des révolutions. » Pour un contrat, il faut nécessairement deux contractants ; ici nous n'en voyons qu'un seul, le prince stipulant en son propre nom et en vertu de son propre droit ; l'autre contractant, la nation, n'est point là, personne ne se présente pour traiter en son nom ; les quelques députés qui bâclèrent en quelques jours une royauté et une charte n'avaient aucune mission pour cela. On le sentit si bien, dès les premiers moments, que des gens dont le dévouement à la monarchie nouvelle était incontestable, proposèrent de la faire sanctionner par le suffrage populaire.

Nous avons souvent entendu regretter depuis 1848, par des amis du gouvernement tombé, qu'on n'eût pas adopté cette proposition. M. Guizot rendit le mauvais service à la maison d'Orléans de la faire rejeter. On n'eût pas laissé, disaient-ils, à nos ennemis, une arme redoutable dont ils se sont servis contre nous pendant dix-huit ans. « Cela eût mis, répond M. Guizot, l'élection à la place de la nécessité et du contrat. » En définitive, c'était tout simplement un gouvernement de salut public que M. Guizot entendait fonder. Sans doute des gouvernements de ce genre peuvent être nécessaires un moment, mais ils n'ont pas la prétention de durer. C'est tout le contraire d'une monarchie : il est possible qu'elle naisse de la nécessité, mais, pour vivre, elle est obligée de s'appuyer sur un principe. Or, où était le principe de la monarchie de Juillet, telle que M. Guizot l'avait comprise ? Nulle part. Le roi lui-même le sentait si bien qu'il voulut aller chercher à l'Hôtel-de-Ville un semblant de sanction populaire.

M. Guizot accompagnait Louis-Philippe lorsqu'il reçut des leçons sur la façon de comprendre la royauté nouvelle de la bouche du prétendu général Dubourg, en même temps que la couronne des mains de Lafayette. Ne valait-il pas mieux la tenir directement de celles de la nation ? Pour un homme qui se pique de ne pouvoir se résigner à l'inconséquence, c'était une démarche contraire à tous ses principes que M. Guizot appuyait de sa présence ; il n'aurait pas dû, pour être conséquent, s'y associer. Nous aurions beau jeu à pousser M. Guizot sur ce point ; nous connaissons peu d'hommes politiques aussi féconds en contradictions : pour n'en citer qu'une seule, nous lui demanderons comment il croit pouvoir concilier l'existence de sa monarchie de contrat et de nécessité avec la maxime suivante, que nous trouvons dans une de ses pages : « Les grands pouvoirs politiques ne naissent que de deux sources : l'élection ou l'hérédité. Hors de là, il n'y a que des magistratures. »

C'était donc une simple magistrature que Louis-Philippe allait exercer. Malgré sa prétention à élever l'idée monarchique en théorie, M. Guizot l'abaissait singulièrement en réalité. Encore cette magistrature n'avait-elle été conférée qu'à certaines conditions. J'avais conservé, je l'avoue, des doutes sur l'existence du fameux programme de l'Hôtel-de-Ville. Ces doutes sont levés. Le programme a existé, nous en avons pour garant le témoignage d'un homme qui n'a jamais menti, et M. Guizot, qui le cite, ne le contredit pas. Ce témoignage est celui de Lafayette. Dans une conversation entre lui et M. de Montalivet au sujet de sa démission des fonctions de commandant en chef

les gardes nationales du royaume, le vénérable général s'exprime ainsi : « Quoique la loi sur la garde nationale n'ait pas encore l'adhésion du troisième pouvoir, pour moi, elle a prononcé ; il n'y a plus de commandant général des gardes nationales du royaume. Quant au commandement de la garde nationale de Paris, je prendrais en l'acceptant aujourd'hui ma part de responsabilité dans l'*inexécution du programme de l'Hôtel-de-Ville*. Je n'y puis consentir. » M. Guizot, qui parle du reste du caractère de Lafayette avec respect et ménagement, traite plus légèrement ses idées politiques, surtout son système de monarchie fondée sur des institutions républicaines ; mais, à voir les choses de près et sans se laisser abuser par les mots, est-ce que la monarchie de nécessité et de contrat, en dehors de l'élection et de l'hérédité, la magistrature en un mot de Louis-Philippe n'était pas la République entourée d'institutions monarchiques ?

Je me suis étendu peut-être un peu longuement sur cette discussion de pure théorie, et le lecteur, qui sait que M. Guizot a occupé un des postes les plus importants du premier cabinet de Louis-Philippe, c'est-à-dire le ministère de l'intérieur, s'impatiente déjà et demande des faits. L'établissement d'un gouvernement nouveau est un spectacle aussi varié qu'intéressant et instructif. On le cherche en vain dans cet ouvrage. L'auteur dogmatise, il ne raconte pas. Mettez à la suite les uns des autres une série de premiers-Paris en faveur de la politique de résistance contre la politique de mouvement, vous avez le second volume des *Mémoires ;* c'est le centre qui lutte contre la gauche, M. Guizot qui répond à

M. Odilon Barrot. De temps en temps, cependant, l'orateur s'interrompt pour faire le portrait d'un de ses collègues, de Dupont (de l'Eure), par exemple : « Qu'il s'en rendît compte ou non, les idées de 1792 gouvernaient la conduite comme la pensée de M. Dupont. Il n'était sciemment et d'intention ni révolutionnaire ni républicain ; mais il portait dans le conseil naissant de la monarchie constitutionnelle les préjugés, les méfiances, les exigeances, les antipathies d'une vulgaire opposition démocratique, et il ne trouvait pas en lui-même l'élévation d'esprit et de mœurs qui, dans sa situation nouvelle, aurait pu lui donner l'intelligence des conditions d'un gouvernement libre. »

Les idées de 1792 valent mieux que celles de 1815 aux yeux de la France ; que M. Guizot en demeure bien convaincu. On se demande en quoi ces idées pouvaient rendre l'opposition de Dupont (de l'Eure) si vulgaire. Si la vulgarité du ministre de la justice consistait à croire que la France de 1830 avait autre chose à faire qu'à s'endormir sous les ailes d'une magistrature de contrat et de nécessité, beaucoup de gens partageaient cette vulgarité et la partagent encore. Louis-Philippe eût gagné peut-être à s'y laisser aller un peu. Nous ne savons pas au juste ce que M. Guizot entend par les mots d'esprit élevé, mais à nos yeux il y a une élévation d'esprit fort rare, qui consiste à rester fidèle à ses convictions ; personne ne l'a possédée à un plus haut degré que Dupont (de l'Eure). Quant à l'infériorité (nous ne savons quelle autre expression employer) de ses mœurs, c'est la première fois que nous voyons s'élever cette singu-

lière accusation contre un homme qui fut le modèle de toutes les vertus privées.

M. Guizot aura voulu dire sans doute tout simplement que Dupont (de l'Eure) n'était pas un homme du monde. Nous ignorons si le reproche était mérité, et, à vrai dire, nous en doutons; homme d'esprit et fin observateur, Dupont (de l'Eure) eût tenu fort bien sa place dans un salon. Seulement il croyait moins que M. Guizot à l'importance des salons. L'auteur des *Mémoires* se montre fort porté en toute circonstance à parquer la nation dans l'étroit espace compris entre un canapé et une cheminée, à la voir représentée par une sorte d'aristocratie de paravent qui résume toute sa vie intellectuelle. Quelques individus en habit noir et en cravate blanche discourant devant une vieille femme, cela s'appelle la société élégante et polie, le reste n'est rien. Sans vouloir médire des salons, ils ne peuvent avoir d'importance réelle que sous le gouvernement despotique. Quand tout le monde se tait, ils parlent encore de temps en temps à voix basse; mais quand la société est libre, quand il y a une tribune et des journaux, ils perdent toute influence. Par leur tendance à mépriser tout ce qui ne vient pas d'eux, à régenter l'opinion publique, les salons l'indisposent et finissent par la rendre hostile. Les salons traitent toutes les questions, les questions politiques surtout, à un point de vue académique qui les rapetisse et les rétrécit.

Si la vie de salon est une distraction pour quelques-uns, elle est un ridicule pour beaucoup; il est rare aujourd'hui qu'elle ne diminue pas l'importance des hommes au lieu de l'augmenter. On nous parle en-

core quelquefois des salons du faubourg Saint-Germain, et on ajoute que M. Cousin, par exemple, en est devenu la coqueluche. Que produit-il depuis ce temps-là? des élucubrations d'histoire galante. Les salons ont pu jouer un rôle autrefois; ils sont maintenant indifférents et pour ainsi dire antipathiques à la France moderne; elle y sent quelque chose d'hostile à ses instincts; tout ce qui en sort lui inspire une profonde méfiance; elle n'en aime ni les hommes d'esprit, ni surtout les hommes d'Etat.

Il y a un certain dédain de salon dans la façon dont M. Guizot traite ses collègues de l'opposition dans le ministère On a pu s'en convaincre par le portrait de Dupont (de l'Eure). Passons à celui de M. Laffitte. Il est inutile de chercher à faire de M. Laffitte un homme d'Etat; il ne l'était pas, et il n'avait pas la prétention de l'être; mais n'est-il pas inconvenant et injuste de le montrer « mêlant la fatuité au laisser-aller, et l'impertinence à la bonté, en vrai financier de l'ancienne comédie, engagé dans la politique comme ses pareils de l'ancien régime l'étaient dans les goûts mondains et la littérature. » Peut-être ce portrait convient-il à quelques-uns des financiers qui exercèrent une si grande influence sur le gouvernement de Juillet, et auxquels M. Guizot témoigna une si longue et si constante déférence; personne n'y reconnaîtra M. Laffitte. Il avait ce qui manqua à ses *pareils* de l'ancien régime, et surtout à ses pareils du régime nouveau, un cœur patriote; il sentit vivement les douleurs et les hontes de l'invasion, il consacra sa fortune à soulager les infortunes nationales, à encourager le talent et la probité. Il s'enrichit honorablement; il ne fut ni un

maltôtier, ni un traitant, ni un agioteur, ni ce que M. Dupin appelait un loup-cervier.

La popularité de M. Laffitte était due à son caractère. M. Guizot, qui s'en couvrit à ses débuts dans la carrière politique, devrait la respecter aujourd'hui. Puisque M. Guizot a prononcé le mot d'impertinence, qu'il nous permette de lui faire observer qu'il s'en donne les apparences en comparant Laffitte aux héros de M. Capefigue. Le président du premier cabinet de Louis-Philippe a laissé des Mémoires qu'on a tardé trop à publier, et qui, bientôt, nous l'espérons, verront le jour. Nous sommes sûr d'avance qu'il saura concilier, en parlant de M. Guizot, ce que l'on doit à ses propres convictions et à celles de ses adversaires.

Sans doute, comme le dit un peu emphatiquement M. Guizot, les morts appartiennent à l'histoire; ils ont droit à sa justice, elle a droit sur eux à la liberté. Il est bon cependant que cette liberté s'impose à elle-même certains ménagements; on peut en user avec franchise, sans que la franchise touche au dénigrement. Encore voilé dans les portraits de Dupont (de l'Eure) et de Laffitte, l'esprit de dénigrement éclate dans le passage relatif au convoi de Benjamin Constant : « Le cortége qui se rendit aux obsèques de M. Benjamin Constant fut nombreux et pompeux, mais froid et sec, à l'image du mort lui-même. Rien n'est plus beau que les hommages à la mémoire des hommes qui ont honoré leur temps; mais il y faut une juste mesure, jointe à une émotion et à un respect vrais. Ces sentiments manquèrent aux démonstrations étalées en l'honneur de M. Benjamin Constant. Echec mérité pour la mémoire de l'homme, et

triste symptôme pour le parti qui le célébrait. Je me sentis mal à l'aise et choqué en y assistant. »

Ce qui nous choque, nous autres, en ce moment, c'est l'outrage jeté à la face d'un mort sur sa tombe même, c'est l'acharnement à lui disputer l'honneur même de ses funérailles. Les souvenirs encore très-présents d'un grand nombre de témoins qui suivaient le cercueil de Benjamin Constant contredisent ceux de l'auteur des *Mémoires;* que M. Guizot ne reconnaisse à Benjamin Constant que la supériorité de la conversation et du pamphlet, qu'il triomphe en racontant comment l'Académie française préféra l'auteur d'*Arbogaste* à l'auteur d'*Adolphe,* c'est son droit; mais qu'il ne se mêle point de juger les impressions populaires, et de traiter de mensonge un deuil qui fut sincère; puisqu'il ne pouvait le comprendre, pourquoi le partageait-il? Aux funérailles de Benjamin Constant, comme à la visite de Louis-Philippe à l'Hôtel-de-Ville, il fallait d'abord que M. Guizot protestât par son absence : il eût été plus fort ensuite pour les blâmer.

Il y a un certain tact que ne donne pas l'habitude des salons les plus distingués et du plus grand monde. Ce tact vient du cœur, il est inspiré par une bienveillance naturelle qui semble manquer à M. Guizot. S'il rend justice à quelqu'un, même à un ami, c'est d'une forme sèche et sous laquelle se cache quelque chose de blessant. Ecoutez plutôt ce qu'il dit de M. d'Argout : « C'était un agent laborieux, intelligent, courageux et docile. Dans le travail quotidien, M. Casimir Périer se servait de lui comme d'un sous-secrétaire d'Etat infatigable, et, dans les Chambres,

il l'envoyait à la tribune ou l'en rappelait selon sa propre convenance, ne s'inquiétant ni de l'user à force de l'employer, ni de le blesser par la brusque explosion de son autorité. Je l'ai entendu s'écrier un jour, impatienté que M. d'Argout se mît en mouvement mal à propos, selon lui, pour prendre la parole: « Ici, d'Argout! » et M. d'Argout revenait, non sans humeur, mais sans la montrer.

Certes, voilà une anecdote qui fait peu d'honneur à ses deux acteurs; on peut ajouter qu'elle en fait encore moins au témoin qui la raconte, sans respect pour la mémoire d'un homme dont il vante le dévoûment, et pour la dignité même du pouvoir. M. Guizot, à vrai dire, ne respecte que M. Guizot, M. de Broglie et M. Royer-Collard; le reste des mortels n'existe pas à ses yeux. Sur les onze membres qui siégeaient à ses côtés dans le cabinet du 11 août 1830, pas un seul qui trouve grâce complétement devant lui, excepté M. de Broglie, bien entendu : le maréchal Gérard aimait trop la popularité; M. Bignon était un diplomate d'une expérience un peu subalterne et d'un esprit sérieusement superficiel; le général Sébastiani gardait une certaine réserve pour être en mesure de rester dans le cabinet, afin d'y soutenir le roi, et passait pour complaisant; le baron Louis donnait son adhésion à la politique de l'ordre, mais n'aimait pas trop à prendre part au combat; M. Dupin cherchait surtout à ne pas se compromettre; etc.

Nous ne nions pas ce qu'il y a de vrai dans ces diverses esquisses; nous les citons pour montrer que M. Guizot ne ménage pas ses collègues, et qu'il use de franchise à leur égard. Ils le lui rendront peut-

être quelque jour : M. Dupin n'a pas encore achevé la publication de ses Mémoires. En attendant, plaignons ce pauvre ministère du 11 août, si maltraité par M. Guizot, qui avait, il nous semble, plus d'une raison d'être indulgent à son égard. La révolution de Juillet n'y comptait en définitive que deux représentants sérieux : Laffitte et Dupont (de l'Eure); le général Gérard y représentait l'Empire, le général Sébastiani Louis-Philippe, le baron Louis et M. Molé la Restauration, M. Guizot et le duc de Broglie la contre-Révolution. Non pas la contre-Révolution en particulier, la contre-Révolution au nom de la légitimité ou de l'Empire, mais la contre-Révolution en général. Plus on lit M. Guizot, plus on s'aperçoit qu'il n'est ni orléaniste, ni bonapartiste, ni légitimiste : il est contre-révolutionnaire tout simplement.

La Révolution, qu'on nous passe cette expression, est la bête noire de M. Guizot; il partage cette haine terrible et comique qu'on a contre elle dans les salons. C'est dans les salons qu'on a le plus clabaudé contre les hommes et les choses de la Révolution; c'est de là que sont sorties toutes les légendes atroces ou ridicules débitées sur les révolutionnaires. C'est là encore une des causes qui rendent les salons si antipathiques à la nation. La France sait bien que la Révolution s'est trompée bien souvent, qu'elle a commis beaucoup de fautes, mais elle sait aussi que la Révolution, c'est elle-même. Qu'on lui mette ses fautes sous les yeux, rien de mieux, pourvu que ce soit pour la corriger, et non pour la flétrir et pour la maudire. La France est convaincue qu'elle a fait une excellente besogne en 1789, et elle n'écoute guère

ui viennent lui dire qu'elle s'est trompée au
re, et que, au lieu de détruire l'ancien régime,
t s'entendre avec lui. M. Guizot est convaincu
etit retour à l'ancien régime serait la chose
simple et la plus utile du monde, le seul re-
apable de rendre la santé au pays. On com-
qu'avec des idées si neuves et si originales
ot commençât déjà en 1830 à prendre en pitié
eux partis. »
uizot est le plus intraitable des ennemis de la
ion; il pousse la haine contre elle jusqu'à ce
xtrême où le sublime devient du ridicule. Dès
out le monde est plus ou moins infecté du vi-
olutionnaire. Le roi Louis-Philippe lui-même
ect aux yeux de son ministre de l'intérieur.
éclairant sur la Révolution, l'esprit du roi
hilippe ne s'en était pas complétement affran-
lus tard, grâce à la persévérance et aux soins
uizot, Louis-Philippe parvint à se dégager de
ce révolutionnaire; il en était affranchi en-
nt à la veille du 24 février 1848, date mémo-
l'on vit le triomphe complet de cette politi-
résistance que M. Guizot cherchait à faire
r contre le roi lui-même au début de la mo-
Mais n'anticipons pas sur les événements;
s sur nos pas pour raconter la dislocation du
du 11 août, et les causes qui amenèrent la
n du cabinet du 13 mars et la retraite de
ot, après un ministère de huit mois, pendant
auteur des *Mémoires* avait eu le bonheur d'ac-
quelques grandes choses qu'il cite avec une
satisfaction : la nomination de M. Vitet à la

place d'inspecteur des monuments historiques, la création d'une chaire de littérature étrangère à la faculté des lettres pour M. Fauriel, et l'allocation d'une subvention au *Thesaurus linguæ græcæ* de M. Firmin Didot.

IV

Dès son début, la monarchie de Juillet eut à résoudre une question qui se posera désormais devant tous les gouvernements : celle du maintien ou du renversement des traités de 1815. C'est là une question nationale, en dehors des partis, et qu'il faut envisager d'un point de vue plus élevé que celui où ils se placent habituellement. M. Guizot n'a garde de le faire. Le parti révolutionnaire, qui voulait la rupture de ces traités, arbora, dit-il, à cette occasion le double drapeau de l'esprit de propagande et de l'esprit de conquête. Le reproche n'est pas tout à fait juste. S'il est une idée sur laquelle toutes les fractions du parti de la Révolution soient d'accord, c'est que le temps des conquêtes est passé pour ne plus revenir. Comment un parti qui professe hautement le respect des nationalités pourrait-il s'appuyer sur l'esprit conquérant, son ennemi naturel ? Les amis de la Révolution furent trop douloureusement atteints et frappés par le spectacle de l'invasion pour vouloir imposer un semblable malheur aux autres.

En 1830, un parti nombreux s'était formé qui pensait que la guerre était difficile à éviter dans la situation actuelle des choses. Ce parti, composé de révo-

lutionnaires si l'on veut, et aussi de beaucoup de gens qui ne l'étaient pas, voyait un danger pour le présent et pour l'avenir à laisser en suspens la question des traités de 1815; il lui semblait que l'occasion était bonne pour rétablir l'équilibre européen sur des bases plus logiques, et qu'il n'était pas tout-à-fait impossible de trouver des alliés pour nous aider dans l'accomplissement de cette tâche. Cette prétention fait sourire M. Guizot. « De toutes ses chimères, dit-il en parlant du parti révolutionnaire, celle-ci était la plus étrange. » Chimère peut-être, s'il s'agissait des anciens gouvernements, et non des peuples. Au point de vue même des cabinets, la chimère n'était pas si étrange. La première République a eu des monarchies pour alliées; en 1848, l'Angleterre n'a point rompu avec la seconde. Cependant il se peut que les gouvernements, en 1830, aient eu des velléités de se coaliser contre la France; celle-ci s'en doutait, quoi qu'en dise M. Guizot, et c'est là précisément ce qui animait à la guerre un parti puissant. Ce parti croyait la France assez forte moralement et matériellement pour lutter contre la nouvelle coalition. Avait-il tort ou raison? Louis-Philippe ne crut point devoir tenter l'épreuve; il se donna pour mission principale, dès les commencements de son règne, de maintenir les traités de 1815, et de continuer sur ce point, comme sur beaucoup d'autres qui ne lui souriaient pas moins, les traditions de la Restauration. Ce ne fut pas sans peine toutefois qu'il parvint à faire prévaloir son opinion sur les instincts du pays. « La France, qui ne veut plus de révolutions chez elle, même quand elle en laisse faire, les aime encore ailleurs. » Cette sym-

pathie tient à des causes politiques très-justes, et ne vient pas seulement « de ce qu'on a mêlé follement parmi nous les idées de justice, de réforme, de liberté et de progrès social avec l'idée de révolution. » Pourquoi donc follement? S'il n'y a dans la Révolution nulle idée ni de justice, ni de réforme, ni de liberté, ni de progrès social, M. Guizot connaît-il du moins un parti qui ait proclamé plus haut ces idées, qui se soit plus complétement sacrifié pour elles que le parti de la Révolution?

Chose bizarre dans la carrière politique de M. Guizot, ennemi né des révolutions, à son entrée au pouvoir il se trouva obligé de compter avec trois révolutions : une en Belgique, une autre en Piémont, une troisième en Espagne. C'est dans l'accomplissement de cette tâche qu'on peut juger de l'extrême flexibilité de ses principes. En décourageant autant que possible les révolutions de Belgique et de Piémont, il trouve tout naturel d'encourager la révolution espagnole. En Espagne, il s'agissait en effet de renverser un gouvernement hostile à la branche cadette : « Sans refuser expressément de reconnaître le Gouvernement de Juillet, il (Ferdinand VII) ajournait l'acte de reconnaissance; et, en attendant, il continuait de traiter l'ambassadeur de Charles X, le vicomte de Saint-Priest, comme le véritable ambassadeur français. » On comprend dès lors que M. Guizot ne recule plus devant une alliance formelle avec les révolutionnaires espagnols. « Nous ne les encourageâmes pas dans leurs dessseins, nous ne prîmes avec eux aucun engagement, le roi se refusa expressément à leurs ouvertures pour le mariage du duc de Nemours, son

fils, avec la jeune reine de Portugal, dona Maria, et pour l'union de toute la Péninsule sous le même sceptre. Mais nous laissâmes un libre cours à leurs espérances, à leurs réunions, à leurs tentatives d'emprunt, à leurs approvisionnements d'armes et de munitions, et nous leur donnâmes des passeports pour la frontière d'Espagne, en accordant aux plus dénués d'entre eux les secours de route usités en faveur des indigents. » Les révolutionnaires espagnols probablement n'en demandaient pas davantage ; pourvu qu'on leur donnât des armes, des munitions ou des moyens de s'en procurer, ils tenaient volontiers quitte Louis-Philippe du mariage de dona Maria avec son fils. M. Guizot se lavera donc difficilement du reproche d'avoir pactisé avec la Révolution au moins une fois dans sa vie.

La politique de 1815 adoptée, le meilleur choix qu'on pût faire pour replâtrer l'œuvre du congrès de Vienne était celui de M. de Talleyrand. Sa nomination à l'ambassade de Vienne ne souleva aucune objection au sein du conseil. Divisés sur la politique intérieure, les ministres étaient d'accord sur la politique extérieure ; mais le procès des ministres de Charles X devint l'occasion d'une crise ministérielle, à la suite de laquelle M. Guizot dut sortir du cabinet. Le roi, M. Laffitte, Dupont (de l'Eure), tout le monde voulait sauver les ministres. Aucun dissentiment n'existait donc entre les ministres sur la façon de traverser l'épreuve redoutable qui se préparait. Le cabinet restait à peu près le même : MM. Sébastiani, Soult, d'Argout, étaient bien plus les surveillants que les collègues de Laffitte et de Dupont (de l'Eure). « C'étaient

autant de sûretés prises contre un parti qu'on redoutait, mais qu'on caressait en le redoutant; il était maître de la place. On essayait de l'y contenir, non de l'en expulser. » C'est que le moment favorable n'était pas venu encore. Pour lutter contre l'émeute grondant autour du Luxembourg, on ne pouvait s'appuyer que sur la Révolution elle-même. L'impopularité de M. Guizot était déjà une cause de faiblesse pour ses collègues; il se retira.

M. Guizot se défend d'avoir recherché l'impopularité; le tort de ses amis est d'avoir trop facilement accepté la sienne, dont ils ont même voulu lui faire un mérite. Dans les gouvernements modernes, où l'opinion publique tient une si grande place, l'impopularité, c'est tout simplement l'impuissance. Qu'est-ce, en définitive, qu'un homme d'Etat qui devient un embarras pour son propre parti dans les moments d'orage? On n'est réellement chef qu'à la condition de commander à l'heure du péril. Destitué du commandement, pour cause d'impopularité, au commencement de sa carrière, la même cause l'a privé, dans ses derniers jours, de l'honneur de servir comme simple vétéran dans les rangs de ses amis. Après Février, lorsque les diverses fractions du parti monarchique se réunirent pour livrer bataille à la République et constituèrent ce qu'on nomma le grand parti de l'ordre, M. Guizot fut le seul de tous les anciens chefs royalistes qu'on n'appela point sous les drapeaux. Ce jour-là, M. Guizot dut faire un retour amer sur lui-même, et sentir le poids de l'impopularité. Ce n'était pas sa chute en 1848 qui le rendait impossible: d'autres, qui étaient tombés avec lui ou presque en

même temps que lui, combattaient au premier rang et tenaient en main le drapeau de la réaction; c'était son passé tout entier, ou, pour mieux dire, c'était lui-même.

En parlant de M. Salverte, l'auteur des *Mémoires* le caractérise ainsi : « Dur sans colère, froidement fanatique. » Ces mots font involontairement songer à M. Guizot. On a pu voir, à la manière dont il traite tant d'hommes restés chers à la France, qu'il a lui aussi cette sécheresse dans la dureté et cette froideur dans l'injustice qu'il reproche à M. Salverte. M. Guizot n'a pas le fanatisme généreux qu'inspirent souvent les idées, mais le fanatisme sec et hautain qu'on éprouve pour les dogmes qu'on a créés soi-même. M. Guizot ne croit pas au droit du parti républicain, ni à celui du parti légitimiste, dénaturé, dit-il, par la superstition de ses partisans, ni à celui du parti bonapartiste : il n'admet ni l'élection ni le droit divin. Le droit semble résulter pour lui de je ne sais quel mystérieux contrat, conclu en dehors de la souveraineté du peuple et de l'hérédité, entre une révolution sans révolutionnaires et un usurpateur sans usurpation. Malheur à qui ne s'incline pas devant ce dogme dont il est impossible de se rendre compte au juste. C'est là peut-être la plus grande cause de l'impopularité de M. Guizot. Ce que les Français ne comprennent pas leur devient aisément antipathique. La France a de plus en politique certaines idées qu'il faut partager ou du moins respecter si on veut la gouverner; il y a des actes qu'elle n'a point pardonnés et qu'elle ne pardonnera jamais à la Restauration; ne pas juger ces actes comme elle, c'est pour ainsi dire devenir un

étranger à ses yeux. L'exécution du maréchal Ney est un de ces actes, et M. Guizot écrit froidement ces paroles : « C'est la gloire de la cour des pairs d'avoir, sous des régimes divers, constamment offert ce beau spectacle : entre ses mains, la balance de la justice n'a jamais fléchi, quels que fussent autour d'elle le déchaînement des passions publiques et l'ébranlement de l'Etat. »

Allégé de M. Guizot et de son impopularité, le ministère sortit heureusement de la crise du procès des ministres. Tout le monde fit son devoir dans ces périlleuses circonstances ; mais ce qui sauva MM. de Polignac et de Peyronnet, ce fut surtout le grand et généreux instinct de la Révolution elle-même. La première pétition pour l'abolition de la peine de mort fut rédigée en place de Grève, au milieu d'une cérémonie expiatoire en mémoire des quatre sergents de La Rochelle, « comme sous la dictée de leurs ombres. » Du fond des hôpitaux, le même cri de pitié s'éleva, et les blessés de Juillet, de leur mains mutilées, signèrent une pétition semblable à celle de la Grève. Fidèle à ce mot d'ordre, le gouvernement provisoire de 1848 le convertit en décret.

Après le procès des ministres, on n'avait plus besoin de M. Laffitte. L'émeute de Saint-Germain-l'Auxerrois devint l'occasion et le prétexte de sa chute. La question extérieure vidée par le maintien des traités de 1815, il fallait compléter l'œuvre de Talleyrand à l'intérieur. Casimir Périer se chargea de ce soin. Il ne nous en coûte pas de le reconnaître, il déploya dans l'accomplissement de cette mission ingrate de grandes qualités d'hommes d'Etat, et nous

devons lui rendre cette justice qu'il refusa constamment de recourir à l'arme, toujours funeste, des lois d'exception. Le maréchal Soult avait longtemps hésité à entrer dans le ministère de Casimir Périer. Le général Sébastiani « défendait avec plus de fermeté que d'habileté de langage la politique du cabinet; il se compromettait quelquefois gravement. » M. de Montalivet semblait n'être dans le ministère que pour servir d'intermédiaire entre le roi et le premier ministre. Le baron Louis était le seul de tous ses collègues avec lequel Casimir Périer vécût dans une véritable intimité. Ses rapports avec le roi exigeaient de certaines précautions qui ne témoignaient pas d'une bien grande confiance réciproque. On a longuement discuté la question de l'action personnelle du roi dans un gouvernement parlementaire; il y a là un point de métaphysique constitutionnelle qui nous touche peu maintenant; mais s'il est vrai, comme le prétend M. Guizot, que Louis-Philippe régnât en vertu d'un contrat particulier, ses droits devaient être plus étendus que ceux d'un souverain constitutionnel ordinaire puisqu'il avait pu les stipuler lui-même. « Le mal, disait-il à M. Guizot, c'est que tout le monde veut être chef d'orchestre, tandis que dans notre constitution il faut que chacun fasse sa partie et s'en contente. Je fais ma partie de roi, que mes ministres fassent la leur comme ministres; si nous savons jouer, nous nous mettrons d'accord. »

Louis-Philippe en parlait bien à son aise. Dans un orchestre constitutionnel, qui sera le chef, du roi ou du premier ministre? C'est là l'éternelle question que M. Casimir Périer essaya d'abord de résoudre en sa

faveur, en exigeant que le conseil des ministres se tînt chez lui, que toutes les dépêches télégraphiques lui fussent communiquées avant d'être envoyées au cabinet du roi, et que le directeur du *Moniteur* n'insérât aucun article sans son ordre. Ce n'est pas tout encore. Le duc d'Orléans passait pour favorable à l'opposition; Casimir Périer déclara qu'à l'avenir il n'assisterait plus aux séances du conseil où son père le faisait entrer quelquefois pour le former aux affaires. C'était montrer beaucoup de méfiance, et sur des points bien délicats. « Le roi offusqué laissa percer son déplaisir, trop peut-être pour son autorité. » Mais, s'il faut en croire M. Guizot, ni Louis-Philippe, malgré « la vivacité de ses déplaisirs, » ni Casimir Périer, malgré « la vivacité de son tempérament, » ne dépassèrent les bornes et ne se laissèrent aller l'un envers l'autre aux mouvements d'emportement étrange et aux scènes violentes qu'on a racontés. La lutte existait cependant et cette lutte ne pouvait se prolonger : il fallait que le roi fût vaincu ou le ministre. Louis-Philippe a pris soin de constater lui-même sa victoire en disant après la mort du président du cabinet du 1er mars : « Périer m'a donné bien du mal, mais j'avais fini par le bien *équiter*. »

V

Quelque énergie qu'il ait employée à mettre en pratique la politique de résistance, M. Guizot trouve encore que Casimir Périer n'en déploya pas assez dans certaines questions, comme l'hérédité de la pairie, le deuil national et légal du 21 janvier qu'il fallait main-

ir à tout prix, la répression judiciaire des délits
litiques, qu'il était urgent de rendre plus active et
ıs efficace, sans doute, par l'application des lois
xception. Casimir Périer n'est pas l'homme de
Guizot, on s'en aperçoit au ton et aux réticences
ses éloges. Selon lui, Casimir Périer ne voyait pas
ez combien l'anarchie était profonde; il croyait
core à la souveraineté du peuple; il résistait *en*
t, mais non *en principe;* il n'était pas doctrinaire,
un mot. Pour nous, que ces reproches ne touchent
ère, nous pouvons rendre cette justice à Casimir
ier qu'il montra dans des circonstances impor-
tes un sentiment de la dignité nationale que n'ont
ıais eu les doctrinaires.

epuis 1789 jusqu'à nos jours, la France et l'Eu-
e ont toujours été en guerre, matériellement ou
ralement. « Comment et par qui commença la
e? de qui vint la provocation? quels furent au
mier moment les torts mutuels de la France et de
ırope? quelles nécessités réelles ou imaginaires
tifient ou du moins expliquent de l'une et de l'au-
part l'agression et la résistance? Je ne regarde
à ces questions. » C'est là précisément le grand
t de M. Guizot : il faut regarder à ces questions,
y regarder de très-près. Pour bien apprécier les
ıséquences de la politique de M. Guizot et de la
re, et prononcer sur la justice des deux causes, il
t remonter à leur origine. M. Guizot, tout en dé-
rant qu'il ne justifie pas la loi des traités de 1815,
cepte indirectement en disant que la République
'Empire n'ont pas agi autrement que les puissan-
représentées à Vienne. Nous aurions beaucoup à

dire sur les différences qui existent entre la politique de la République et celle de l'Empire, mais là n'est pas précisément la question. En admettant que les traités de 1815 soient une œuvre juste de représailles contre la France, quels crimes avaient donc commis tant de peuples englobés dans la revanche de l'Europe sur nous? Les traités de 1815, aujourd'hui, sont moins mauvais pour la France (elle s'en est, Dieu merci, assez bien relevée) que pour une foule d'autres nations qui gémissent sous leur poids. Parmi ces nations figure en première ligne l'Italie.

Le besoin permanent, la mission nationale et bientôt traditionnelle de la politique française sera d'asseoir l'équilibre européen sur une autre base que celle des traités de 1815. Cette nécessité, visible en 1830, se posa d'une façon encore plus évidente en 1832, au moyen de la question italienne. Une insurrection avait éclaté dans divers Etats de l'Italie, et surtout dans les Etats romains. « Il y a un degré de mauvais gouvernement que les peuples, grands ou petits, éclairés ou ignorants, ne supportent plus aujourd'hui : au milieu des ambitions démesurées et indistinctes qui les travaillent, c'est leur honneur et le plus sûr progrès de la civilisation moderne, qu'il aspirent, de la part de ceux qui les gouvernent, à une dose de justice, de bon sens, de lumières et de soins pour l'intérêt de tous, infiniment supérieure à celle qui suffisait jadis au maintien des sociétés humaines. » Rien de plus vrai que ces paroles de M. Guizot; elles sont vraiment de circonstance. En 1832, comme aujourd'hui, des réformes étaient nécessaires dans le gouvernement romain; les puissances

adressèrent au pape pour les obtenir : « Le prince de Metternich ne croyait guère au succès des réformes indiquées, et l'empereur Nicolas ne le désirait point. C'étaient là, aux yeux de l'un, des rêves ; aux yeux de l'autre, des atteintes aux droits d'un souverain. »

Quelques mois après la concession des prétendues réformes, les Autrichiens rentrèrent dans les Légations. « Si on en restait là, si le gouvernement français ne se montrait pas sensible à cet échec et prompt à le réparer, il n'avait plus en Italie ni considération ni influence ; en France, il ne savait que répondre aux attaques et aux insultes de l'opposition. » Déjà elle s'indignait, elle questionnait, elle racontait les douleurs des Italiens, les excès des soldats du pape, la rentrée des Autrichiens dans les Légations, en dominateurs et presque en sauveurs, pour la sécurité de la population comme pour l'autorité du souverain. « Il n'y avait là pour la France, ajoute M. Guizot, point d'intérêt matériel et direct ; mais il y avait une question de dignité et de grandeur nationale, peut-être aussi de repos intérieur. La politique de la paix était abaissée et compromise. M. Casimir Périer n'était pas homme à prendre froidement et à accepter oisivement cette situation. Le roi partagea son avis. L'expédition d'Ancône fut résolue. »

Nous aimons à reproduire les paroles que M. Guizot prononça à l'occasion de cette expédition à la tribune de la Chambre des députés : « Le gouvernement autrichien a trop de bon sens pour ne pas savoir que la possession même des Légations ne vaut pas pour lui les chances d'une guerre générale ; ce qu'il veut,

c'est que l'Italie lui appartienne par voie d'influence, et c'est là ce que la France ne saurait admettre. Il faut que chacun prenne ses positions. L'Autriche a pris les siennes ; nous prenons, nous prendrons les nôtres ; nous soutiendrons l'indépendance des États italiens, le développement des libertés italiennes ; nous ne souffrirons pas que l'Italie tombe complétement sous la prépondérance autrichienne. » Il est fâcheux que, sur d'autres questions non moins graves de politique extérieure, les doctrinaires n'aient pas toujours tenu le même langage.

La monarchie de Juillet ne voulut pas reconnaître le droit permanent d'intervention de l'Autriche en Italie. C'était la même question que celle qui se présente aujourd'hui. La façon dont elle est traitée donne au second volume de M. Guizot un certain intérêt d'actualité. Sur tout le reste, il ne faut rien lui demander. J'ai sous les yeux la collection d'un journal conservateur que je lis en même temps que ces *Mémoires*. Toutes les questions, tous les événements que M. Guizot débat ou raconte sont débattus et racontés dans ce journal avec beaucoup plus de force et de talent que dans le livre dont nous parlons. La vie, le mouvement, la passion sont réellement dans ces pages anonymes qui représentent l'histoire en action. Le journal a rendu les mémoires politiques presque impossibles : on retrouve bien mieux la politique du gouvernement de Juillet dans le *Journal des Débats* que dans l'ouvrage de M. Guizot, qui cependant l'a dirigée pendant de si longues années.

Ce volume s'arrête à la mort de Casimir Périer et à la formation du ministère du 11 octobre 1832, où

Guizot tint le portefeuille de l'instruction publi-
. Le 19 mai, en suivant le convoi de Casimir Pé-
', M. Royer-Collard s'entretenait avec M. de Ré-
sat et lui témoignait ses inquiétudes pour l'avenir:
ue va-t-il arriver? lui dit-il. La situation est bien
ve. A qui va-t-on s'adresser pour refaire du gou-
nement? Nous avons perdu M. Cuvier, rude coup
ır la science; mais nous n'avons pas perdu le Cu-
r de la politique. M. de Talleyrand est le Cuvier
la politique. Pense-t-on à lui? » Les hommes les
s sages ont parfois d'étranges idées. Que M. de
leyrand fût le Cuvier de la politique, nous le vou-
s bien, l'expression est seulement un peu préten-
ıse; mais qu'il y eût en lui l'étoffe d'un premier
ıistre, dans les circonstances où se trouvait la
nce, c'est ce que nous ne voyons pas. Un diplo-
e et un ministre peuvent être des hommes d'Etat
s les deux, mais ils le sont d'une façon fort diffé-
te. M. de Talleyrand a partagé avec M. Guizot le
ıgrément, ou, si l'on veut, l'honneur d'être l'hom-
politique le plus impopulaire de France. En 1832,
popularité ne fermait déjà plus, il est vrai, l'ac-
du pouvoir. M. de Rémusat fut chargé d'aller à
dres et de tâter M. de Talleyrand au sujet de la
sidence du conseil. Plus sage et plus avisé que
Royer-Collard, notre ambassadeur à Londres ne
lut pas changer de poste, et il fallut se contenter
maréchal Soult.

)uelque temps avant sa mort, M. Vitet eut avec
imir Périer une conversation que M. Guizot rap-
te. Le premier ministre, croyant sa politique triom-
ınte, songeait à la retraite et désignait ses succes-

seurs : « Je sais, disait-il à M. Vitet, que les doctrinaires ont de grands défauts, et qu'ils n'ont pas l'art de se faire aimer du gros public; il n'y a qu'eux cependant qui veuillent franchement ce que j'ai voulu. Je ne serai tranquille qu'avec Guizot. Nous avons gagné assez de terrain pour qu'il puisse entrer au pouvoir. Ce sera ma condition. »

Peut-être que le lendemain, et parlant à un autre qu'à M. Vitet, Casimir Périer eût changé de langage; mais pourtant, sans attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent à des conversations de ce genre, il faut bien le reconnaître, les doctrinaires ont été les véritables successeurs de Casimir Périer, ils ont recueilli son héritage. La monarchie de Juillet a mis à diverses reprises des hommes éminents à la tête de ses conseils. Elle a eu bien des ministères, mais deux ministres seulement : Casimir Périer et M. Guizot. Louis-Philippe, lui aussi, dans les commencements, a donné bien du mal à M. Guizot, mais enfin il était parvenu à l'*équiter*. La politique de résistance en *fait* et en *principe* a été la politique du règne. M. Guizot reproche à Louis-Philippe de croire un peu trop à la Révolution au début de son gouvernement. Grâce à ses conseils, il finit par ne plus y croire du tout, et par lui refuser ses plus innocentes satisfactions. Ni élu ni légitime, Louis-Philippe consacra son intelligence à remplir l'ingrate magistrature rêvée par M. Guizot au bénéfice des doctrinaires qui gouvernaient la France en réalité : ils avaient converti à leur politique le roi, qui croyait la conduire et qui y obéissait.

Ce n'est pas le moment d'apprécier cette politique; la tâche en tout temps sera difficile à remplir. Ce que

ıs croyons y voir dès à présent, c'est que les doc-
ıaires ont voulu finir la Révolution au moyen d'une
ance entre l'ancienne noblesse et la bourgeoisie.
ant que l'ancienne noblesse, dit M. Guizot, et la
ırgeoisie s'obstineront à rester désunies et jalouses,
lieu de se résigner à être puissantes ensemble,
ıs aurons la Révolution en permanence, c'est-à-
e l'anarchie et le despotisme tour à tour, au lieu
la stabilité et de la liberté à la fois. » Le moyen
superbe, et il ne manque que deux choses pour
rer la fusion : une noblesse et une bourgeoisie.
Guizot les cherche; il parviendra peut-être à les
ıver. L'alliance entre l'ancienne noblesse et la
ırgeoisie n'est pas en tout cas le dernier mot de
olitique; M. Guizot laisse deviner dans son livre
l a d'autres systèmes : un triumvirat Guizot-Bro-
-Royer-Collard lui plairait assez, malheureuse-
ıt Royer-Collard est mort; la France pourtant
rrait avoir encore d'heureux jours si elle se con-
ait d'être un gouvernement absolu dirigé par
Guizot et tempéré par M. de Broglie.

VI

n homme d'un esprit modéré et d'un grand sens,
lui aussi a occupé le ministère de l'instruction
lique, m'écrivait dernièrement: « Je vous renvoie,
ı cher ami, le troisième volume des *Mémoires* de
Guizot. Ce volume m'a semblé complétement vide:
x tiers sont remplis par des détails sur l'instruc-
ı publique et par des considérations politiques,

véritables leçons de professeur; le dernier tiers, par des pièces justificatives sans importance. Je n'y ai pas trouvé dix passages dignes d'intérêt; encore faut-il, pour les comprendre, posséder parfaitement les événements de l'époque, événements que l'auteur ne fait pas connaître; car, lorsqu'il ne dogmatise pas, il glisse sur toute chose, hormis sur le caractère de quelques adversaires morts, qu'il traite avec une passion qui serait à peine tolérable au milieu des colères d'une lutte encore présente. Il abuse des qualifications de *bilieux*, d'*envieux*, de *haineux*. Quel nom faudra-t-il donc lui donner? »

Voilà un jugement net et désintéressé; on rencontrera peu de gens qui ne l'acceptent, dans la conversation du moins, car, la plume à la main, il se peut qu'on y mette moins de franchise. Pour les livres comme pour les pièces de théâtre, on a généralement deux genres d'opinions: l'opinion du foyer et l'opinion du cabinet. Au foyer, on juge l'œuvre; dans le cabinet, on juge l'auteur. On est d'un parti ou d'une coterie, on obéit à des nécessités de relations, ou même quelquefois on subit tout simplement le prestige de l'auteur, s'il en a un; on s'incline devant une réputation toute faite. C'est un métier ingrat que celui de briseur d'idoles, si on n'y cherche pas le bruit et le scandale comme bénéfice. Les idoles d'ailleurs sont solides de notre temps; quand on les casse, les morceaux en sont bons et servent à refaire d'autres statues.

Je viens de parler du prestige personnel de l'écrivain en général et de l'influence qu'il exerce, personne ne contestera ces avantages à M. Guizot; il a autour de la tête une auréole de gravité qui éblouit

ous ceux qui le regardent. Nous vivons dans un pays, e l'oublions pas, où Voltaire passe encore aux yeux e bien des gens pour un homme léger. *L'homme 'rieux* n'existe qu'en France, c'est un produit du sol aulois, et un produit de culture récente; il n'a guère ours sur le marché que depuis une trentaine d'anées. Il est complétement inconnu en Angleterre et en llemagne. On le voit, dit-on, poindre en Espagne. ue le ciel en préserve l'Italie! c'est pour elle surtout u'il faut redouter les hommes sérieux à la façon de :. Guizot.

En France, il y a des hommes qui sont des préjugés ivants; on les respecte à ce titre, on ne peut les disuter sans commettre une espèce de sacrilége; tout as, on convient bien de la vérité sur leur compte, iais s'il faut parler à voix haute, on aime mieux se iire, ou bien on a recours à toutes sortes de ménaements, de circonlocutions, de faux-fuyants. La rance a été longtemps un pays de conversation, et i conversation y a conservé, comme étant de plus ncienne date, une liberté d'allure que n'a pas toujours i presse. On est bien plus indépendant chez nous en arlant qu'en écrivant, et encore faut-il que l'on cause ntre soi et à portes fermées, car si par hasard l'écho épète ses paroles, le discoureur s'arrête, effrayé de on audace. Il est reconnu, par exemple, que depuis s Grecs, on n'a pas vu un aussi grand historien que :. Thiers; ce n'est pas l'opinion du foyer, mais celle u feuilleton, l'opinion pour le public; l'autre n'est ue pour les initiés. Dernièrement un écrivain ayant sé dire à peu près la vérité sur l'*Histoire du Consulat : de l'Empire,* la critique a frémi à cet écho qui lui

renvoyait sa propre pensée : on s'est longtemps entretenu de la hardiesse de cet écrivain qui osait dans un journal *sérieux* discuter le mérite de M. Thiers comme historien, et je ne suis pas bien sûr que l'émotion causée par son article soit aujourd'hui complétement calmée.

Imitons le courageux exemple de notre confrère, et causons ici de M. Guizot comme en plein foyer. Pour regarder le soleil en face, il suffit d'un morceau de verre noirci ; mettons des lunettes bleues pour fixer l'auteur de ces *Mémoires;* de cette façon peut-être les éclats fulgurants de sa gravité ne nous aveugleront pas, et nous parlerons de lui librement, comme il parle des autres, ce qui nous laisse une assez grande marge, car dans le troisième volume, comme dans les deux précédents, M. Guizot pousse la liberté de la parole très-loin. Parlez-moi des hommes graves pour donner des coups de poing sur la tête des gens sans même déranger les plis majestueux de leur manteau. Les hommes vraiment graves ne s'abaissent jamais jusqu'à la plaisanterie ; ils aiment mieux insulter. *Haineux, bilieux,* un homme grave peut accoler ces épithètes au nom de Lamennais, il lui suffira de les amender par celle d'*illustre;* il lui est permis de taxer M. Mauguin de *fatuité,* pourvu qu'il ajoute que cette fatuité était brillante ; quant à Armand Marrast, la gravité n'a pas besoin de se mettre en peine pour lui dire son fait et de chercher des épithètes de compensation : *lettré fiéleux, envieux et bilieux,* cela suffit. Il n'est rien qu'un homme grave ne puisse se permettre; la gravité excuse tout, même les attaques d'un collègue contre ses collègues, d'un ami contre ses amis.

Pour M. Guizot, le maréchal Soult, par exemple, n'est qu'un gascon sérieux, habile à se servir de son nom pour les affaires publiques comme pour les siennes; M. Humann est ombrageux, exigeant, susceptible; M. Saint-Marc Girardin reçoit son petit coup de griffes en passant; M. Thiers lui-même n'est pas épargné: M. Guizot lui reproche de garder un reste de désir de plaire au parti révolutionnaire, de ne pas savoir mettre d'accord les traditions de sa vie et les instincts de sa pensée, de ne pas faire cesser entre sa situation et son esprit un désaccord qui a été souvent pour lui une source d'embarras et une cause de faiblesse; en un mot, de manquer complétement de caractère, car c'est là le résumé de la leçon que la gravité de M. Guizot fait à la légèreté de M. Thiers: « Plus touché d'un juste orgueil, ajoute-t-il, plus ferme dans sa propre idée et dans sa propre volonté, il eût, je crois, mieux gouverné sa destinée. »

M. Thiers a vraiment du malheur depuis quelque temps avec ses amis. M. Cuvillier-Fleury le comparait dernièrement comme historien à M. Emile Marco de Saint-Hilaire, et M. Guizot vient aujourd'hui lui dire les choses les plus dures en face, et cela sous prétexte d'affection et d'amitié. J'ignore ce qu'en pensera M. Thiers, mais peu de gens seraient disposés à voir un ami dans l'homme qui leur reprocherait publiquement et sans nécessité d'être dépourvus d'un juste orgueil et d'avoir mal gouverné leur destinée. M. Guizot a si admirablement gouverné la sienne qu'il a sans doute le droit de se montrer sévère pour autrui; mais l'humanité a ses faiblesses, et quand on est le seu juste, le seul infaillible, le seul impeccable, il est bien

difficile de ne pas juger ses contemporains du haut de sa perfection.

Il y a des gens qui admirent volontiers cette imperturbable vanité ; ils appellent cela « se draper fièrement dans sa chute. » On connaît cette fierté-là. C'est la faiblesse ordinaire des gens tombés qui leur fait attribuer leur chute non point aux erreurs qu'ils ont commises, mais à un défaut de fermeté et de persévérance dans ces mêmes erreurs. Chaque parti a de ces fanfarons d'entêtement, dont on finit par se moquer, et au point de vue de cette fierté, je me demande quelle différence on peut faire entre M. Guizot et M. Janicot, de la *Gazette de France.* Le naturel et la simplicité dans la défaite sont deux grandes vertus. Que le vaincu reste fier, c'est fort bien, pourvu que sa fierté ne tombe pas dans le burlesque comme la bravoure d'un capitan et d'un matamore. C'est un écueil que n'évite point toujours M. Guizot; j'ajouterai même, au risque d'être accusé de manquer de sérieux et de gravité, qu'il y a dans son esprit et dans sa personnalité une certaine emphase intarissable et complaisante qui fait songer involontairement à quelques personnages de la première moitié du dix-septième siècle. C'est le Scudéry de la politique conservatrice, un Scudéry sec et gourmé, mettant l'univers entier sous ses pieds, parlant sans cesse de ce qu'il a fait et de ce qu'on l'a empêché de faire; c'est un héros, un géant; ses plus grands rivaux ne lui vont pas même à la cheville, et la France, qui l'a méconnu, a baissé de moitié dans l'estime des peuples sans lui faire perdre un pouce de sa renommée.

Si pourtant on prend M. Guizot au sérieux, si on

iscute son œuvre, on s'aperçoit bien vite qu'il y a ɜaucoup à rabattre de ces prétentions. Nous en juɜrons mieux en le laissant parler lui-même. La pa›le est donc à M. Guizot, ministre de l'instruction ublique. Il vous dira gravement, car ce n'est jamais gravité qui lui manque, que dans une société où le ιérite personnel est devenu la première force comme première condition de succès dans la vie, où les asses inférieures s'élèvent tous les jours, les classes evées doivent redoubler d'efforts pour ne point se ιisser enlever le droit en même temps que le moyen e garder le gouvernement, qui est le signe de la suériorité intellectuelle. L'instruction est donc une imérieuse nécessité de nos jours, et le ministère de instruction publique, nécessaire à l'Etat, ne l'est pas ιoins aux familles. Voilà les premières découvertes e M. Guizot. Il nous parlera ensuite du *gouverneιent des esprits,* un grand mot qui a caché de bien ilaines choses sous la monarchie de Juillet. Les conitions de l'art de gouverner les esprits ont changé epuis la Révolution. L'Eglise, chargée de ce gouverement difficile, l'a perdu : la science a cessé d'être e son domaine, l'intelligence est devenue laïque. Qui ıccédera à l'Eglise, la famille ou l'Etat? Voilà le rand problème, et ce problème a des corollaires non ιoins importants. L'instruction publique sera-t-elle bligatoire comme en Prusse et dans la plupart des tats allemands? sera-t-elle libre? deviendra-t-elle ratuite? Elle ne sera pas obligatoire, par respect ɔur la liberté; elle ne sera pas libre, par respect ɜs droits de l'Etat; elle ne deviendra point gratuite, ırce qu'il a des gens qui peuvent la payer; mais elle

sera surtout religieuse. Le prêtre, ajoute M. Guizot, ne doit pas se méfier de l'instituteur, et l'instituteur se regarder comme le rival indépendant du prêtre, mais comme son auxiliaire.

VII

Ces aperçus, qui résument la partie des *Mémoires* qui a trait à l'instruction publique, ne brillent pas par la nouveauté; il n'est pas question pour le moment de contester leur justesse, mais on peut en signaler les difficultés d'application. Comment concilier, par exemple, l'Eglise et l'Etat, le prêtre et l'instituteur? « On croit communément de nos jours, dit M. Guizot, que lorsqu'on a assuré à l'Eglise le plein exercice de son culte, quand on a pourvu à ses besoins et qu'on lui témoigne un bienveillant respect, on a fait pour elle tout ce qu'elle peut désirer, et qu'on est en droit d'attendre d'elle tout ce qu'entre alliés on peut avoir à se demander. *La méprise est profonde*. La religion ne se contente pas qu'on la regarde comme un moyen d'ordre et une grande utilité sociale; elle a de sa mission une plus haute idée : elle a besoin de croire que ses alliés politiques sont aussi de ses fidèles, et quand elle n'est pas absolument persuadée que ce sont là les sentiments intimes qu'ils lui portent, l'Eglise se tient sur la réserve, et même en faisant son devoir, elle ne donne pas son dévouement. » La méprise serait grande, en effet, mais on n'y tombe pas aussi généralement que M. Guizot a l'air de le croire. Seulement, qu'il veuille bien nous dire comment les gou-

vernements parviennent à mériter le dévouement de l'Eglise; jusqu'ici on n'en connaît qu'un seul : celui de se donner à elle tout à fait. C'est aux gouvernements à juger si le concours de l'Eglise vaut le prix qu'elle y met.

Il ne s'agit point maintenant de discuter la loi de M. Guizot sur l'instruction publique. Trop de choses ont changé depuis son adoption pour que cette discussion soit encore utile. M. Guizot est fier de cette loi; pour cette fois, passons-lui sa fierté. Si peu que l'on tente pour l'instruction du peuple, on a droit à la reconnaissance publique. Remercions-le donc de ce qu'il a fait dans le but d'instruire les masses; remercions-le aussi d'avoir rétabli l'Académie des sciences morales et politiques. Est-il bien certain, comme l'affirme M. Guizot, que la mission des Académies, dans l'excessive centralisation qui nous presse, soit d'offrir un asile indépendant aux libertés et aux existences individuelles? Si c'est là réellement leur mission, on peut douter qu'elles la remplissent. Quoi qu'on puisse penser de ces agrégations, le rétablissement de l'Académie des sciences morales fut une chose hardie et qui a droit de surprendre de la part de M. Guizot, car cette Académie, création de la Révolution, avait en outre l'inconvénient d'alarmer les amis du ministre. « Dans mon propre parti, dit-il, et parmi les plus fermes soutiens de notre politique, plusieurs se méfiaient grandement de la spéculation philosophique. » Cette méfiance, qui n'échappait à personne, n'a pas peu contribué aux soupçons que le parti conservateur inspirait à l'opinion, et par conséquent à sa faiblesse.

M. Guizot, en général, pose les principes avec une

certaine largeur, pour en tirer ensuite les conséquences les plus étroites. Cette contradiction habituelle de son esprit n'est nulle part plus visible que dans sa trop longue dissertation sur ses actes comme ministre de l'instruction publique; il l'allonge encore outre mesure et la remplit des plus minces détails; les plus petites questions prennent à ses yeux des proportions extraordinaires. Les cancans de M. Lherbette, par exemple, sur les logements gratuits des savants, lui fournissent matière à des tirades solennelles. Au milieu de tout cela, il a d'étonnants retours de mélancolie. « Nous vivons, s'écrie-t-il, tantôt au milieu de la tempête, tantôt du calme plat, condamnés tour à tour à l'immobilité et au naufrage. Plus rapides et plus forts que nous, les événements emportent nos idées et nos intentions avant qu'elles aient pu passer dans les faits, souvent même avant qu'elles soient devenues des tentatives. » Qui peut arracher de tels regrets à l'âme stoïque de M. Guizot? la grande question de l'instruction publique résolue à demi, ou le gouvernement des esprits laissé à l'abandon? Non. M. Guizot rêve de reconstituer les colléges de diverses provinces, dits *nations*, de rétablir Navarre et Montaigu, et il déplore que « le temps, qui manque de nos jours aux desseins un peu difficiles, » ne lui ait pas permis de ressusciter les *capettes*.

M. Guizot prend prétexte de tout pour se draper dans son vieux manteau de rhétorique. Les hautes maximes, les déclarations à la romaine ou à la spartiate ne lui coûtent rien : « Je ne connais pas l'embarras, s'écrie-t-il fièrement, et je ne crains pas la responsabilité. » Vous croyez peut-être qu'il s'agit des

mesures à prendre pour sauver la monarchie au 24 février; détrompez-vous, M. Guizot fait allusion à la nomination de quatre professeurs au collége de France ou à la Sorbonne : MM. Ampère, Burnouf, Jouffroy et Rossi. La chose ne semble pas présenter de trop grandes difficultés, excepté pour M. Rossi cependant, car on pouvait s'étonner qu'il fallût aller chercher un Italien à Genève pour enseigner le droit constitutionnel à Paris; mais ce choix lui-même entraînait-il après lui une si grave responsabilité?

Aujourd'hui M. Rossi est oublié comme professeur et même comme ambassadeur de France Sa place était en Italie; là seulement il pouvait jouer un rôle important, et il ne tarda pas à le comprendre. Devenu Français par une loi, mais resté Italien par le cœur, M. Rossi fut le ministre de la papauté libérale. Il voulait régénérer le gouvernement romain, et par là régénérer l'Italie. La mort l'arrêta dans sa tâche, une mort mystérieuse dont il faut enfin faire remonter la responsabilité jusqu'au parti rétrograde qui seul avait intérêt à commettre ce crime. Sa mort est le vrai titre de M. Rossi à l'estime et aux regrets de la France; mais elle n'avait pas besoin de lui. Ce fut la faute de la main qui le lui présenta si le présent qu'on voulait lui faire lui parut un moment suspect. C'est un préjugé sans doute, et M. Guizot, nous en sommes sûrs, est aussi bon Français que nous tous, mais il ne nous paraît pas toujours un Français véritable; il semble quelquefois lui-même un *naturalisé* au milieu de ses concitoyens. Supposez que par une loi tous les personnages dont les noms suivent soient devenus nos compatriotes, M. Guizot nous apparaît tout

de suite comme le chef possible d'une espèce de ministère fantastique composé de M. Jomini, à la guerre; Pozzo di Borgo, aux finances; Ancillon, à l'instruction publique. On dirait parfois que M. Guizot a plutôt du sang français dans les veines qu'il n'est Français réellement. C'est un malheur qu'il doit à son hostilité permanente contre les idées de son temps et de son pays, à sa haine de la Révolution, à son dédain pour tous ceux qui se sont élevés à côté de lui, à la froide tenacité de ses rancunes contre ses adversaires.

Que M. Guizot n'aime point Armand Marrast, cela se conçoit: le *National* a été pour lui un terrible ennemi. Que le ministre dans ses *Mémoires* eût rendu au journaliste quelques-uns des traits dont celui-ci le poursuivait autrefois, rien de plus naturel: entre gens d'esprit, on peut admettre la jurisprudence du talion, sarcasme pour sarcasme. Mais le sarcasme ne suffit pas à M. Guizot, il lui faut l'injure: Marrast n'est à ses yeux qu'un lettré *fielleux, envieux, vaniteux*, un *lettré*, entendez-vous bien, pas même un homme de lettres. Il faut vraiment que la vanité de M. Guizot ait bien souffert des piqûres de la plume de Marrast pour qu'il lui en reste tant de rage au fond de l'âme. Du fiel dans le cœur de Marrast! Tous ceux qui l'ont connu répondront que son défaut, car c'en est un quelquefois, était précisément de ne pas savoir haïr. De l'envie! Que pouvait-il donc envier sous Louis-Philippe? Sa réputation et sa popularité étaient immenses; il marchait à la tête d'un parti nombreux, puissant, dont tout le monde pressentait le triomphe, et M. Guizot le sait bien, puisqu'il se plaint de l'in-

certitude de ses propres amis qui, tout en lui prêtant leur concours, semblaient, dit-il, le prier de ne pas les brouiller avec la République. En se retirant, pour ainsi dire, après la chute de la monarchie, dans les fonctions de président de l'Assemblée constituante, Marrast a bien prouvé qu'il n'était pas envieux du pouvoir; ses funérailles, dont ses amis furent obligés de faire les frais, ont démontré qu'il n'était pas non plus envieux de la fortune.

A part quelques explosions de rancune et de haine, rien ne trouble la monotonie de ce volume. M. Guizot passe légèrement sur l'insurrection d'avril, sur le procès de la cours des pairs, sur les funérailles de Lafayette, sur l'attentat de Fieschi, grandes scènes auxquelles il assiste sans les voir. Tout ce qui n'est pas matière à dissertation n'existe pas aux yeux de M. Guizot : il ne sait parler que de lui, et plutôt en professeur haranguant du haut d'une chaire de la Sorbonne qu'en homme d'Etat. On ne voit pas jusqu'ici ce que l'histoire de notre temps pourra puiser dans ses *Mémoires*, si étendus et si vides. Avouons cependant que ce troisième volume nous apprend une chose surprenante, extraordinaire, inattendue : c'est que le gouvernement de Juillet était *approuvé* et non pas *défendu;* c'est du moins la plainte qu'exhalait Louis-Philippe dans le sein de son ministre, lequel ajoute qu'en effet, « dans une lutte qu'il soutenait, le *Journal des Débats* était trop seul, et le parti conservateur n'a pas su se servir de la liberté de la presse, ni lancer dans cette arène assez d'indépendants et hardis champions. »

Levez-vous, mânes indignées de tant de journaux

grands ou petits, parisiens ou départementaux, du soir ou du matin, de tant de revues hebdomadaires, mensuelles, bimensuelles, et répondez que le *Journal des Débats* ne combattait pas aussi seul que M. Guizot veut bien le dire! Quand il est tombé, le dernier président du conseil de Louis-Philippe était *soutenu* ou *approuvé* par cinq ou six feuilles quotidiennes, sans compter l'*Epoque* et la *Revue des deux mondes;* le parti républicain et le parti légitimiste, chacun par deux journaux seulement. Du bureau de l'*esprit public* partaient chaque jour des convois de champions chargés de propager les saines doctrines dans les départements. Les principes conservateurs inondaient la France. Chaque chef-lieu de préfecture, de sous-préfecture et même de canton avait son polémiste officiel et gouvernemental. En songeant aux journaux du temps, on ne voit point que ces champions justifient le reproche qu'on leur adresse d'avoir manqué de hardiesse. Je n'affirmerais point aussi fermement peut-être leur indépendance. Quant à leur nombre, qui lui paraît insuffisant, rien n'empêchait M. Guizot de l'augmenter. Au vote des fonds secrets se bornait la tâche du parti conservateur; le reste regardait M. Guizot, spécialement chargé du gouvernement des esprits, auguste gouvernement, que nous vîmes un jour de carnaval parader sur le boulevard dans le char de l'*Epoque,* sur lequel une coureuse des rues tenait la bannière de ce qu'on appelait alors le grand parti conservateur.

TIMON EN 1857

—

E ANS DE RÈGNE PAR LE DOCTEUR LOUIS VÉRON.

—

I

ılgré l'éclat de nos progrès industriels, malgré de nos victoires, malgré la paix qui les a suivies ope, la France peut-être ne se sent pas comme vrait être; on dirait qu'elle se trouve aujour-ans un état voisin du malaise et de l'inquiétude ;cède aux vives et profondes excitations. » On ; que nous empruntons ces lignes à quelque ur de 1830, à M. Thiers, à M. de Rémusat, à 'ergier de Hauranne, à un de ces hommes ter-Įue le docteur Véron appelle les *Gracques* d'au-.ui. Eh bien! non : c'est le bon docteur lui-que nous reproduisons. Le voilà donc atteint e maladie ridicule qu'il n'a cessé jusqu'ici de ɦer aux autres : le docteur Véron se range les mécontents.

;lèbre publiciste, dans son livre intitulé *Quatre* *·ègne,* commence par résumer, avec ce profond

savoir historique qu'on lui connaît, les principaux faits qui se sont succédé depuis le nouveau règne: Question d'Orient; établissement d'une caisse de la boulangerie, à la suite du rapport d'une commission dont il a eu l'honneur d'être le président; achèvement du Louvre, etc., etc., rien n'échappe au coup d'œil sagace de l'historien. L'honorable président de la commission de la boulangerie a l'air fort satisfait en apparence de la situation, et cependant il pousse le cri d'alarme. « Dans ces conversations intimes qui se continuent chaque jour à l'écart dans la salle des conférences, nous dit-il, j'ai peut-être rencontré quelques âmes découragées, quelques cœurs abattus, se souvenant du passé, inquiets de l'avenir, inquiets d'une politique cloîtrée dans un cercle étroit et intime, inquiets d'une politique qui ne peut guère donner accès aux opinions désintéressées venant du dehors, qui ne peut guère élargir ni fortifier la haute sphère du pouvoir par l'élévation d'hommes nouveaux. C'est là le langage de ces esprits chagrins. Ces *Timons* politiques, étouffant sous une atmosphère qui leur semble lourde et brûlante, croient déjà entendre au loin les vents des tempêtes et les éclats de la foudre. »

Nous le disons avec regret, le docteur Véron, par la publication de son livre, n'a pas craint de se faire l'écho de ces plaintes et de ces inquiétudes, qu'il déclare cependant n'être pas justifiées; il cherche à déchaîner les vents et la tempête; il est devenu le chef éloquent du parti des *Timons*. Que dira M. Sainte-Beuve quand il se verra dans l'arène tout seul avec MM. Paulin Limayrac pour combattre les Gracques?

Nous ne voyons guère en effet ce qui pourrait don-

ser raison aux confidences que rapporte Timon. Ce qu'il nous apprend est fait pour charmer et pour rassurer tous les bons esprits. D'abord la tribune, qui n'était, dit-il, qu'une *réminiscence du collége*, a été enlevée; la chambre des députés n'est plus un *forum insanum et lubricum*, mais un salon où on se livre à des conversations intimes. On se lève pour parler, on se rasseoit quand on n'a plus rien à dire, ce qui est certainement un détail fort intéressant. Nous aurions voulu que Timon, devenu historien, nous apprît quel parti a été pris au sujet du verre d'eau sucrée, *aqua insana et lubrica*. On l'aura sans doute supprimé.

Le docteur Véron parle, il faut en convenir, des membres du corps législatif avec une admiration bien sensée. Les députés, dit-il, ne laissent passer aucun projet de loi sans en faire l'objet du plus attentif et du plus sérieux examen; la haute dialectique, le langage élevé, la parole entraînante de quelques députés, provoquent parfois, au temps présent comme au temps passé, de chaleureux applaudissements sur tous les bancs de la chambre. Les orateurs sont fort nombreux au corps législatif, s'il faut s'en tenir à la définition de l'orateur par notre indulgent Timon, qui donne ce titre à tout homme qui ose parler. Nous citerons: le marquis d'Andelare, qui aurait souvent imposé silence à ces dossiers que M. Thiers ministre composait si habilement; M. Baragnon (Gard), que la Montagne n'eût ni intimidé ni fait taire; M. Evariste Bavoux, qui commande l'attention et le silence; M. de Bauverger, dont les discours ont obtenu plus d'une fois les *très-bien* de l'assemblée; M. Belmontet, qui est le paysan du Danube spirituel et lettré; M. Riché, surnommé par

le docteur Véron le *fils aîné de la maison;* M. Delapalme, qui, sous une écorce épaisse et rude, cache un fruit nourrissant et savoureux; M. Devinck, simple et modeste; M. Granier de Cassagnac, grand écrivain, grande plume de guerre, dont les discours, profondément fouillés, abondent en renseignements historiques; M. Achille Jubinal, savant écrivain, qui se signale à chaque session par des réclamations utiles, par des vœux intelligents; et d'autres encore. Les membres du corps législatif passent tous sous le crayon en général bienveillant et léger de leur collègue. Ils auraient préféré peut-être un historien plus sérieux, mais nous espérons qu'ils tiendront compte au docteur Véron de sa bonne volonté.

L'éditeur de l'*Almanach impérial* doit en vouloir singulièrement à l'auteur de *Quatre ans de règne:* ce publiciste lui fait une rude concurrence. Il donne le nom, la profession, le grade dans la Légion d'honneur de tous ses collègues. Il n'y manque que leur adresse. C'est un perfectionnement qu'on ajoutera à la prochaine édition. La liste des membres du corps législatif est précédée de celle des membres du sénat, et suivie de celle des membres du conseil d'Etat dont la tenue satisfait fort le docteur. Ces messieurs, nous apprend-il, ne paraissent en séance publique, au sénat et au corps législatif, qu'en uniforme. Pour parler, ils se lèvent du banc qui leur est réservé, et qui fait face à l'assemblée. Encore un curieux renseignement à recueillir, et le livre de notre auteur en fournit à chaque instant d'aussi précieux à l'histoire.

Si M. Véron est content de l'étiquette qu'observe le conseil d'Etat en matière de costume, l'éloquence de

res n'a pas au même degré son approbation.
ɜst plus affligeant, rien n'affaiblit plus la
ıutorité du gouvernement que le triste spec-
: conseiller d'Etat défendant, par les plus
rguments, d'une voix hésitante et intimidée,
le loi qu'il est chargé de soutenir. Je ne veux
ıersonne, mais j'ai assisté plus d'une fois en
blique à un pareil spectacle. Que du moins
les fonctions de conseiller d'Etat ne devien-
nonnaie courante de faveur ou de récom-
ır services rendus! »
du docteur est-il justifié? je l'ignore, et je
ds nullement m'y associer, non plus qu'à ses
ons sur le talent de messieurs les membres
d'Etat. Ce corps renferme un grand nombre
distingués, de personnalités remarquables
nt fort bien se passer de l'approbation du
éron. L'insuffisance de quelques conseillers
e réellement les appréhensions du docteur?
pour l'avenir parce que, malgré la longue
l a faite des qualités d'esprit de M. Boilay,
ılu l'appeler qu'à des fonctions sans doute
s, mais qui, nous dit-il, l'ont trop caché?
personnes en doutent. Ces personnes pré-
ı'un autre motif pousse Timon à la misan-
ılitique. Lorsque la liste civile s'est chargée
ı, M. le ministre d'Etat a supprimé à Timon
ɜ loge qu'il affectionnait, et que tous les
lui avaient conservée comme un témoi-
respect et d'admiration pour leur heureux
ɜur. Timon, disent les mauvaises langues,
pardonné cette audacieuse suppression au

ministre d'Etat, sa rancune s'étend jusqu'au gouvernement qu'il a tant contribué à fonder. Rancune passagère, il faut l'espérer, dont il ne restera que les malicieuses attaques qu'il dirige contre le ministre chargé d'administrer l'Opéra; il lui reproche, par exemple, de ne pas puiser comme lui dans un souvenir littéraire, dans une citation de Sénèque, de Tacite ou d'Horace, des consolations contre les déceptions et les ennuis de la vie, car Timon est fort lettré, comme vous savez: il connait admirablement tous les classiques, surtout ceux de la table.

II

Voyons, Timon, examinons froidement les choses. Vous reprochez à M. le ministre d'Etat de ne p écrire des mémoires sur les arts et l'industrie, comme Colbert. Vous voudriez que M. Fould fût un Colbert c'est beaucoup demander. Prenez bien garde, Timon qu'on ne suspecte votre impartialité. M. le minis d'Etat, en prenant possession de l'administration l'Opéra, vous a dépossédé de votre loge, dites-vo et vous n'avez soufflé mot. C'est très-bien, mais pc quoi rompez-vous aujourd'hui ce silence qui était p vous un devoir; d'ailleurs, qu'avez-vous à dire? Sac respecter les décisions de l'autorité; le respect! t est là, comme vous l'appreniez vous-même au *jeune homme*. Vous attaquez l'autorité, de loin, vérité, et avec une épingle au bout d'une perc mais vous n'en êtes pas moins un petit Gracque. V traitez de factieux tous ceux qui semblent regre

l'ancien régime parlementaire, et vous harcelez les hommes du pouvoir, comme on disait autrefois, pour une loge supprimée!

Quoi! vous prétendez que ceux qui, comme vous, travaillent à la pacification et aux progrès de la société, fonctionnent à huis clos, sous cloche; que les lieux où vous siégez pourtant, sont aujourd'hui la retraite la plus sûre pour s'y faire oublier; que les influences les plus légitimes sont éteintes et réprimées; qu'une influence utile parvient difficilement à se faire jour; que toute émulation est anéantie! Vous attaquez cet uniforme des corps constitués, que vous approuviez tant tout à l'heure, et qui les transforme, dites-vous, en légions où toute individualité se confond et se cache. Vous allez jusqu'à imprimer que la France est comme dans un état d'asphyxie morale, et vous ne craignez pas, dans un accès de sombre éloquence, de la comparer à un athlète aux vastes poumons qui a besoin d'air, d'espace, de mouvement. La France, ajoutez-vous, aime tellement à respirer à l'aise, largement, qu'elle a souvent appelé les *vents furieux des orages et des tempêtes,* comme on appelle la fraîcheur bienfaisante d'une fenêtre ouverte ou d'un coup d'éventail.

C'est vous qui auriez besoin, ô Timon! de cette thérapeutique rafraîchissante, peut-être même d'une bonne saignée, car le *delirium tremens* des anciens partis vous égare : vous avez le tétanos parlementaire.

III

Si on en doute, qu'on écoute plutôt ce pauvre docteur Véron dans son délire : « Il ne manque au corps législatif que du jour et de la lumière. La publicité de ses séances n'est que crépusculaire. Les analyses et les procès-verbaux du *Moniteur*, sans mouvement, sans vie, ne mettent en relief aucune des impressions que ressent le corps législatif, nivellent tous les orateurs, font de la Chambre un corps sans âme, privé du sens moral, insensible au bien comme au mal, à la vérité comme à l'erreur. » Devons-nous continuer? « M. Denis Lagarde, qui prend le titre officiel de secrétaire-rédacteur, chef du service des procès-verbaux, est dans le *Moniteur* le rédacteur *ordinaire* et unique de la Chambre ; je le tiens certainement pour un homme d'esprit et de talent, mais il remplit une difficile et triste tâche, celle de disséquer les discours, de les dépouiller de leurs muscles, de leurs nerfs, de leur sang artériel et vivifiant ; on a pour ainsi dire fait de M. Denis-Lagarde un costumier chargé de mettre un uniforme à la langue française. »

Ce que le docteur Véron a dit précédemment des orateurs ses collègues réfute assez cette sortie dont son état mental est sans doute la cause. Timon est furieux, et il y a bien de quoi ; osez parler, soyez donc un grand orateur, pour que le *Moniteur* étende votre phrase sur son procès-verbal de Procuste, lui enlève le mouvement et la vie ! — Peuple français, s'écrie le docteur, tu n'as pas Véron, le vrai Véron ; un

ɜ officiel qui s'appelle Denis Lagarde s'adresse
: à sa place; il dissèque son éloquence; il
: ses muscles, ses nerfs, son sang artériel et
Les journaux ne peuvent pas parler des dis-
M. Véron, et la France, faute de me con-
est toujours à sa vieille admiration pour les
des anciennes assemblées! — En outre, les
n'assistent pas aux séances, ce qui a l'incon-
rave d'empêcher l'éloquent docteur de les
corps à corps, de les interpeller, de les
r. M. Véron, Tantale parlementaire, a soif
ion, et la coupe de la gloire échappe sans
s lèvres avides!
bien vous qui vous plaignez ainsi, vous qui
rier ne dormiez que d'un œil sur votre malle
jours prêt à quitter ce pays rendu impos-
le parlementarisme, et que le sabre seul
acifier, faisiez-vous dire par M. Granier de
:, votre grande plume de guerre?
ɜz-vous pas, mon pauvre Timon, que si on
lait tout ce que vous redemandez, le grand
eu du crépuscule, la publicité complète des
ırlementaires, le droit d'interpellation, on
: purement et simplement ce que vous avez
uire. De quoi vous plaignez-vous, d'ailleurs?
e, selon vous, le talent manque de sujets
n? N'est-ce pas vous, cependant, qui nous
ı'il a été question de prendre sur les bancs
législatif un ministre de l'instruction pu-
t que le candidat désigné était le savant
ıbinal? La France a toujours tressailli au
ɔerté, prétendez-vous; mais n'est-ce pas de

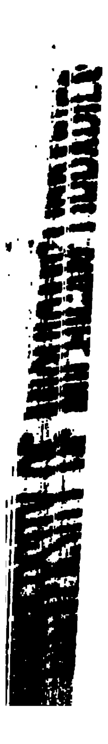
votre propre bouche qu'elle apprend que tout le monde chez elle peut écrire ce qu'il pense, et qu'on y est infiniment plus libre qu'on ne le croit ?

Nous aimons à le penser comme vous, et c'est qui nous a enhardi à publier quelques-unes de appréciations, toujours sous votre couvert, bien tendu, car vous reconnaîtrez que nous nous sommes toujours servi de vos phrases. Nous n'avons pas dit, car la rancune de votre loge perdue vous entraîne quelquefois trop loin. Soyez magnanime, oubliez cette piqûre, Timon ; cessez de vous affliger et de présager les orages et les tempêtes. Ne cherchez point à vous donner trop d'importance, afin qu'on ne vous accuse pas de faire l'important. Surtout ne vous plaignez pas de manquer de gloire. Quel nom est plus connu aujourd'hui que celui du docteur Véron ? Le public français subit certaines renommées rien que pour se donner le plaisir de les trouver comiques. Le ridicule tue, dit-on. Que de gens pourtant se portent bien en France ! Il n'a manqué à Poinsinet, dans son temps, qu'un million pour devenir directeur d'un grand journal ; s'il avait pu donner des dîners, il aurait été de l'Académie.

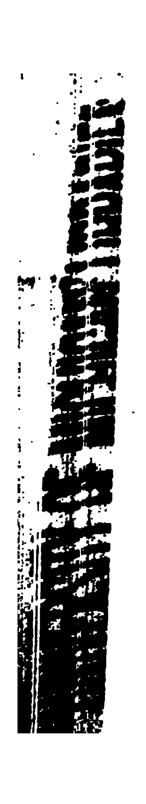
Les Anglais acceptent parfaitement les excentriques ; nous leur préférons les comiques. Dans le théâtre anglais, le fou joue souvent un rôle important ; dans le nôtre, c'est le niais ; cela vient de ce qu'en Angleterre le ridicule est de manquer de bon sens, tandis qu'en France le ridicule est de manquer d'esprit. Or, l'esprit est précisément ce que nous refusons le moins à tout le monde. Jouissez donc en paix, ô docteur Véron ! de la grande réputation que vous vous êtes faite ; elle a

naïf de vanité et de bonhomie, de sublime
cité, qui offre un caractère original et un
: particulier. Ecrivez des mémoires, des
vaudevilles, vous êtes assez riche pour
teur, mais ne retombez pas dans ces accès
opie politique qui ressemblent à des re-
ısé, qui vous séparent de vos amis, et qui
ıt dans cette classe d'esprits mécontents
que M. Sainte-Beuve est chargé de répri-
de vos rentes, et laissez aller le monde
.

ı saison des amours et des digestions fa-
sée, me direz-vous, que reste-t-il? l'am-
ıd on est propre à tout, il est dur de ne
rôle inférieur à son génie, de ne pouvoir
or à toutes ses facultés. Eh! mon Dieu! si
:mettre des idées vous tourmente, écrivez
ur de M. de Lourdoueix : la *Gazette de*
ıujours ouverte aux hommes d'intelligence
e désireux de discourir sur la liberté et
ır le droit divin et sur le droit populaire.
pas toujours libre, sous prétexte de vous
Où en sommes-nous? de publier chaque
lume avec les projets votés dans les ses-
changements survenus dans les adresses
;ues, dont l'approbation, n'en doutez pas,
: vous le souhaitez, votre plus douce ré-



POLITIQUE



ROYER-COLLARD

SA VIE PUBLIQUE, SA VIE PRIVÉE, SA FAMILLE.

—

I

Le moment peut paraître singulièrement choisi pour parler d'un orateur et d'un philosophe; l'éloquence et la philosophie ne sont pas précisément les choses qui intéressent le plus le public. Royer-Collard! c'est à peine si quelques personnes, en entendant prononcer ce nom, se souviendront que celui qui le porta eut la gloire d'inventer un système philosophique, en collaboration avec un Ecossais nommé Thomas Reid, qu'il présida la chambre des députés, qu'il fut l'élu de sept colléges électoraux, et qu'enfin, pendant près de vingt ans, donnant du mouvement et de l'âme à la logique, de l'imagination à la raison, il fit parler à la tribune française un langage d'oracle inconnu avant lui. Ne prenons pas trop au sérieux cependant cette indifférence pour les renommées de l'histoire moderne; elle est beaucoup plus apparente que réelle. Il faut bien se garder d'en

croire le public français sur parole quand s'agit de démêler ses véritables impressions : hier fanfaron d'enthousiasme, aujourd'hui fanfaron d'oubli, entre la fanfaronnade de la veille et la fanfaronnade du lendemain, ses sentiments vrais subsistent. La société peut se comparer à un régiment dont plusieurs générations composent les cadres ; on y compte des soldats de diverses levées, des vétérans, des conscrits, mais le régiment tout entier a la même histoire, la même tradition, le même esprit. Il change parfois de cocarde, sans changer au fond d'opinion. La France actuelle a fait ses premières armes sous le drapeau de la liberté ; elle peut en avoir un autre, mais elle se sent fière de ses anciens chefs, et elle aime qu'on lui en parle.

Royer-Collard fut un des plus illustres de ces chefs. Fondateur d'une école politique qui a joué un rôle dominant jusqu'en 1848, on peut maintenant, sans méconnaître les services qu'il a rendus à la liberté, juger les résultats de son œuvre. Mais avant d'aborder cette question et de parler de l'homme public, disons quelques mots de l'homme privé. L'ouvrage dont nous nous occupons contient à ce sujet des renseignements fort intéressants ; son auteur M. Philippe a bonne envie au fond que le lecteur admire beaucoup M. Royer-Collard, mais nous ne voudrions pas répondre qu'il prenne toujours le meilleur moyen pour arriver à ce résultat ; il abonde en détails qui nous paraissent loin d'être tous à la louange du caractère de son héros. Inexpérience ou franchise, ne lui en faisons pas un reproche, cela donne à son livre un cachet particulier d'intérêt et d'utilité : après l'avoir

ı, on peut tracer un portrait très-ressemblant de .oyer-Collard.

La charrue que le Grand Roi fit passer sur Port-loyal ne détruisit point le jansénisme; il survécut à ı persécution, et, comme beaucoup de sectes, il dis-arut lorsqu'on cessa de le persécuter. Les vents vaient porté un grain de la semence janséniste dans pays du vin, en Champagne; depuis, les épis deve-us mûrs formaient une moisson abondante. Somme-ois représentait l'ancien Port-Royal, moins les soli-tires. C'était sans contredit le village le plus édifiant e la Champagne, et peut-être de la France entière. à point de seigneur prenant le menton aux jeunes lles et couronnant des rosières, mais des nobles ustères, des bourgeois sachant par cœur les petits aités de Nicole, des paysannes protestant contre le ormulaire; un bailli jaloux des mœurs de ses admi-istrés, veillant à la stricte observation du jeûne et e l'abstinence du carême, irréconciliable ennemi de . danse et de la bulle *Unigenitus*. Le curé, pour peu u'il crût que les dix-sept propositions étaient héré-ques ou seulement malsonnantes, devait avoir fort à .ire avec de tels paroissiens. Là, au lieu de chansons ; de contes égrillards à la veillée, la lecture de l'An-.en et du Nouveau Testament en commun; les ser-ıntes de ferme lisaient le Psautier en gardant les indons; les garçons de labour, attachant au manche e leur charrue un pupitre chargé de quelque livre ieux, remplaçaient par la lecture de ces pages forti-antes la chanson des autres laboureurs. C'est dans e village que Royer-Collard naquit en 1763, d'un ère et d'une mère jansénistes comme tous les bour-

geois de Sommepuis. Cette dernière, vivant plus tard à Paris, ne voulut jamais renoncer à son bonnet et à son costume de villageoise. On devine, en songeant à l'éducation qu'il dut recevoir au foyer paternel, l'homme qui répétait sans cesse à ses filles : « Je ne veux pas que vous soyez des dames, je saurai bien vous en empêcher. » Royer-Collard eut pour premier maître son oncle, qui prêta le serment à la Constitution, comme beaucoup de prêtres jansénistes. Ses classes, commencées au collége des frères de la doctrine chrétienne de Chaumont, dont un de ses frères était le supérieur, s'achevèrent au collége de Saint-Omer, où il fut un moment chargé de la classe de mathématiques.

Elevé par des prêtres et par des prêtres jansénistes, ayant porté la robe lui-même comme jeune frère de la doctrine chrétienne, Royer-Collard, par ce que son biographe nous apprend de lui, s'est toujours ressenti de ces commencements. En concentrant la vie autour du foyer, en resserrant les liens de la famille, le protestantisme y mêle encore une tendresse et une poésie que le jansénisme semble repousser; ce qu'il voit, avant tout, dans la famille, c'est l'autorité et la discipline; il peut créer des âmes fortes; mais tendres, jamais. Pour le janséniste, la famille est un couvent dont le père est le directeur rigoureux. Nous avons tout à l'heure entendu Royer-Collard interdire à ses filles, même ce luxe innocent qui n'est que le signe extérieur de la condition sociale; il leur défendra également de mettre les pieds dans un musée, et dans ses promenades avec elles, au Luxembourg, il les éloignera des allées où se dres-

ment des statues. Dans cet intérieur si curieux, où M. Philippe nous fait pénétrer, Royer-Collard n'est pas un père, mais un maître. Lorsque, le dîner terminé, il monte en voiture, à la campagne, pour faire une promenade dans les bois, il est défendu à ses enfants qui l'accompagnent de lui adresser la parole, de peur de troubler ses augustes méditations. Tout trahit chez lui l'esprit de domination et l'égoïsme du prêtre. « A sa terre de Châteauvieux, il exerçait, ainsi que dans les environs, un empire absolu; il ne voyait pas sans une irritation qui s'élevait quelquefois jusqu'à la fureur un créancier qui usait rigoureusement de ses droits, quand il protégeait le débiteur; un maire soutenir ses arrêtés contre les prétentions injustes ou intéressées de ses administrés, quand il avait pris ceux-ci sous son patronage. » La famille et l'Etat devaient s'incliner devant lui. A défaut de la France, il prétendait régner en souverain absolu sur son arrondissement électoral. Ces potentats de clocher étaient assez nombreux sous la Restauration et sous la monarchie de Louis-Philippe : ils régnaient au nom du ministère qu'ils soutenaient de leur vote. Leur tyrannie entre sans doute pour quelque chose dans l'indifférence avec laquelle les populations des campagnes ont vu tomber le régime parlementaire. La tyrannie en général a cela de bon qu'elle sait qu'elle est la tyrannie, et qu'elle a par conséquent beaucoup à se faire pardonner; elle aime ordinairement à bien accueillir ceux qui s'adressent à elle. Royer-Collard se mettait parfaitement au-dessus de ces vaines considérations. Avec lui point de compensation à espérer; s'il s'irritait lorsqu'un créancier

malappris se permettait de poursuivre ses protégés, il se serait bien gardé de payer leurs dettes. Il donnait peu par lui-même, nous dit M. Philippe, et il recevait même parfois durement ceux qui venaient l'implorer; cependant il était riche, ajoute son biographe, qui nous donne le chiffre exact de sa fortune, celui des économies assez notables qu'il réalisa pendant sa présidence, sommes importantes auxquelles il convient de joindre d'autres bénéfices indiqués par son biographe.

II

S'il n'aimait pas à donner, Royer-Collard n'aimait guère davantage à solliciter, ce qui rentrait pourtant dans les charges de son mandat. C'était moins peut-être, il faut le dire, défaut d'obligeance que vanité. Il semblait à son amour-propre que sa dignité était intéressée à tout obtenir, et qu'on lui manquait de respect en lui refusant quelque chose. Aussi ne pardonnait-il point à celui qui lui refusait, et à celui qui était la cause du refus. Nous éprouvons le besoin de répéter que tous ces détails sont empruntés à son très-sincère historien. C'est lui qui nous montre son héros ne dînant jamais hors de chez lui, ne rendant aucune visite, ne supportant rien de ce qui pouvait le gêner, ne rendant rien aux autres, et fort jaloux des démarches flatteuses qu'on faisait auprès de lui, très-vain surtout de celles des personnes nées, glorieux et dédaigneux, fier de donner à dîner au prince de Talleyrand, et disant de M. Guizot et de M. Cousin

qu'ils s'invitaient eux-mêmes ; voulant être écouté comme un oracle, n'admettant pas la plus légère contradiction, ne se contentant pas des admirateurs qui l'entouraient et voulant encore des victimes, méditant un mot méchant comme il méditait ses discours, sans amabilité, sans ouverture de cœur, contemplant l'humanité du haut de ses échasses doctrinaires : telle est l'idée qu'on se fait du caractère du père de l'Église du canapé, après avoir lu le livre dont nous parlons. Qu'on descende maintenant un échelon, qu'on prenne un homme d'une intelligence plus ordinaire, qu'on lui donne tous les défauts de M. Royer-Collard, et qu'on nous dise si l'on n'a pas eu raison de définir le doctrinaire : *un être insolent et abstrait*.

Si, contre l'habitude, nous avons fait passer dans cet article l'homme privé avant l'homme public, c'est que le caractère de Royer-Collard, son éducation, jettent un jour précieux sur sa vie politique, et expliquent l'antipathie vivace que son école, malgré l'éclat incontestable qu'elle a jeté, n'a pas cessé d'inspirer au pays. Nous nous trompons peut-être sur l'origine du mot qui sert à les désigner, mais il nous semble que les doctrinaires sont des gens qui, nés avec le sentiment très-profond, et même juste, nous nous plaisons à le reconnaître, de leur mérite personnel, ont pensé que ce mérite leur constituait un droit particulier sur les simples mortels. Nous avons la science, se sont-ils dit, *habemus doctrinam*, c'est à nous de gouverner ceux qui ne la possèdent pas. Il convient en effet que dans une société le gouvernement appartienne à l'élite de la société elle-même, mais il faut pour cela que cette élite représente les idées, les be-

soins, les tendances et en quelque sorte les préjugés de la société. C'est ce que les doctrinaires n'ont pas compris.

Une nation, pour être grande, doit avoir un idéal, la France a le sien; ceux qui veulent gouverner la France doivent chercher à dégager cet idéal du sein du pays, et non point prendre en eux-mêmes un idéal abstrait, comme ont fait Royer-Collard et ses disciples. Le jansénisme, espèce de juste-milieu impossible entre le protestantisme et le catholicisme, n'a point pu vivre comme doctrine religieuse; le jansénisme politique dont Royer-Collard fut le créateur, et que les reflets de son éloquence éclairent encore d'une splendeur si vive, compromis illusoire entre l'autorité et la liberté, n'a pu se fonder comme parti politique. Le rêve des doctrinaires a toujours été de concilier le droit divin avec le droit constitutionnel; c'est cette chimère que les derniers débris de cette école essayent encore de réaliser dans la fusion. Dans quel dédale d'inconséquences le chef des doctrinaires et ses disciples n'ont-ils pas été jetés par cette hallucination : « Le jour, disait Royer-Collard dans la discussion de la première loi électorale, où il sera établi en fait que la Chambre peut repousser les ministres du roi, et lui en imposer d'autres qui seront ses propres ministres, et non pas les ministres du roi, ce jour-là c'en est fait, non pas seulement de la charte, mais de la royauté, de cette royauté indépendante qui a protégé nos pères, et de laquelle seule la France a reçu tout ce qu'elle a jamais eu de liberté et de bonheur. Ce jour-là nous sommes en république. » Quelques années plus tard, c'est ce défenseur ardent

de la prérogative royale, cet homme d'Etat qui réduit les représentants de la souveraineté nationale au rôle de commis du droit divin, qui vient lire à la prérogative royale sa déchéance formulée dans l'adresse des 221, dont il fait partie. Inconséquence non moins singulière encore, il refuse de servir une révolution que ses amis ont préparée, et à laquelle il s'est associé; il est vrai que, par un retour inattendu, ces mêmes amis, dévoués pendant sa prospérité à la monarchie issue de la Révolution, la désavoueront et la maudiront après l'avoir dirigée et perdue.

III

Pénétrons maintenant dans les détails de l'existence politique de Royer-Collard.

La Révolution trouva Royer-Collard avocat au parlement de Paris. Nommé, en 89, président de la section de l'Ile-Saint-Louis, et plus tard membre de la Commune, il remplit les fonctions de secrétaire de la municipalité parisienne jusqu'au 10 août. Lié pendant quelque temps avec son compatriote Danton, il quitta Paris, où ses relations avec les principaux membres du parti monarchique constitutionnel le rendaient suspect, pour se réfugier dans son pays, où, au plus fort de la tempête révolutionnaire, il vécut tranquille et ignoré, grâce à la protection dévouée du procureur-syndic du district de Vitry, Héry, un de ces Jacobins, plus nombreux qu'on veut bien le dire, qui usèrent de leur autorité seulement pour sauver des victimes, et cela au péril de leur propre vie.

En 1797, le collége électoral de la Marne envoya Royer-Collard au conseil des Cinq-Cents. Les débris de l'ancien parti royaliste, les gens nouveaux qui s'y rattachaient croyant que la République allait périr, et qu'une Restauration était imminente, se réunissaient alors dans un club tenant ses séances dans l'hôtel du financier Clichy, situé rue Neuve-des-Capucines. Aux menaces du parti royaliste, le Directoire répondit par le coup d'Etat du 18 fructidor. L'élection de Royer-Collard fut cassée, il ne rentra dans les assemblées délibérantes de la France qu'en 1815, après le retour des Bourbons : « Bien des gens, disait-il quelquefois, ont été persécutés pour des opinions qu'ils n'avaient pas et que la persécution leur a données. » C'est peut-être la persécution qui jeta tout-à-fait Royer-Collard dans le parti légitimiste. Membre d'un comité composé de MM. de Clermont-Gallerande, Quatremère de Quincy, et Becquey, il tint la plume du comité et correspondit directement avec Louis XVIII. Le docteur Véron affirme dans ses Mémoires que cette correspondance est renfermée sous triple clé aux archives étrangères, avec défense absolue de la communiquer. Rien de moins exact, selon M. Philippe : les lettres de Royer-Collard, rentrées dans le tiroir de Louis XVIII à la mort de l'abbé André, son secrétaire pendant l'exil, furent données par le roi à M. de Peyronnet, et on ignore aujourd'hui en quelles mains elles se trouvent. On peut regretter qu'elles n'aient point encore été publiées ; il serait curieux de connaître sur les événements qui s'accomplissaient alors et sur l'avenir la pensée d'un homme aussi clairvoyant que Royer-Collard, qui n'ai-

t pas l'Empire et qui pourtant le servit à deux re-
ses différentes, avant et après le retour de la lé-
mité. De toutes les inconséquences des doctrinai-
, si cela peut s'appeler une inconséquence, la plus
quente est de servir tous les gouvernements. Royer-
lard rédige la charte avec Louis XVIII; son au-
te collaborateur est obligé de partir pour Gand,
npire rentre aux Tuileries, Royer-Collard prête
nouveau serment à l'Empire. La Restauration re-
t, l'ancien fonctionnaire de l'Empereur reprend
lace que la légitimité lui avait donnée au conseil
at. Nommé député à la chambre *introuvable*, on
harge avec Cuvier de soutenir devant cette assem-
le projet de loi sur les juridictions exception-
es, et l'éloquent adversaire de l'arbitraire révolu-
naire consent à réhabiliter les tribunaux de la
reur, déguisés en cours prévôtales. C'est le même
mme cependant qui, deux ans plus tard, soutien-
la loi d'amnistie proposée par le duc de Riche-
, en exécution de la promesse de Cambrai, et
nbattra les *catégories* de M. de Labourdonnaie. Il
vrai que l'amnistie avait été promise par le roi,
qu'elle devenait par conséquent une émanation de
e prérogative royale qui, aux yeux de Royer-
ard, n'avait pas cessé encore d'être le « palladium
gouvernement constitutionnel. »
'est dans la session de 1817-18 que l'école dont
er-Collard allait devenir le pontife donne pour la
mière fois signe de vie. A l'occasion de la loi Pas-
er sur la presse, on vit avec étonnement les dé-
és appartenant à l'administration se diviser, et
er séparément sur certaines questions importantes.

Cela donna l'éveil et piqua la curiosité. On courut aux renseignements, et bientôt on parla de la formation d'un nouveau parti. « Est-il nombreux? » demandait à M. Beugnot un membre de la majorité. « Il tiendrait, répondait celui-ci, tout entier sur mon canapé. » Le *canapé,* comme on disait à cette époque, était au complet lorsque Royer-Collard, enveloppé dans la disgrâce du ministère Decaze, abandonna la prérogative royale, et devint tout-à-fait libéral ou du moins soutint les idées libérales. C'est ainsi qu'on le vit, lors de la discussion du budget de l'instruction primaire, en 1823, monter à la tribune pour défendre l'enseignement mutuel. « Messieurs, tout a été dit sur l'enseignement mutuel. De quoi s'agit-il? Est-ce de la méthode? Non, il y aurait de la stupidité à s'acharner sur une méthode. Est-ce de l'enseignement? Non, on sait bien qu'il est irréprochable. Est-ce des maîtres? Non, rien de si facile que de réparer les mauvais choix s'il en avait été fait. Mais soyons de bonne foi, et allons au fond des choses. Il y a des personnes, d'ailleurs respectables, qui croient qui l'ignorance est bonne, qu'elle dispose les classes inférieures au respect et à la soumission; qu'elle les rend plus faciles à gouverner, en un mot, qu'elle est un principe d'ordre. (Voix à droite : *On ne dit pas cela.*) Si je ne l'entends pas dire en ce moment, je l'ai souvent lu.

» Quand j'entends ces choses ou que je les lis, j'avoue que je serais tenté de demander s'il y a deux espèces humaines (vive sensation). »

Après avoir voté contre l'expulsion de Manuel et combattu l'intervention en Espagne, Royer-Collard

prononça, pendant la discussion de la loi sur le sacrilége, un magnifique discours dont nous citerons les derniers passages : « La religion est en elle-même, et par elle-même. Elle est la vérité sur laquelle les lois ne décident point; la religion n'a d'humain que ses ministres, faibles hommes comme nous, soumis aux mêmes besoins, sujets aux mêmes passions, organes mortels et corruptibles de la vérité incorruptible et immortelle...

» J'ai voulu, en rompant un long silence, montrer ma vive opposition au principe théocratique qui menace à la fois la religion et la société, principe d'autant plus odieux que ce ne sont pas, comme aux jours de la barbarie et de l'ignorance, les fureurs sincères d'un zèle trop ardent qui rallument cette torche. Il n'y a plus de Dominique, et nous ne sommes pas non plus des Albigeois. La théocratie de notre temps est moins religieuse que politique; elle fait partie de ce système de réaction qui nous emporte. »

IV

Transformant la tribune de la chambre des députés en chaire, Royer-Collard y professa pendant plus de vingt ans la philosophie de la liberté, dans des leçons oratoires qui semblent malheureusement avoir été perdues pour ses disciples. Les doctrinaires d'aujourd'hui sont les alliés les plus ardents de cette théocratie politique que le maître combattait avec tant de force et d'élévation. « Y a-t-il deux espèces humaines? » demandait M. Royer-Collard. « Oui, » répon-

dra sans hésiter M. Guizot. Non pas que M. Guizot partage à ce sujet les idées d'un maître d'esclaves de l'antiquité, d'un baron féodal ou d'un despote à la façon de Louis XIV, mais il est convaincu, et tout son parti avec lui, qu'il y a dans une nation deux nations : l'une destinée au gouvernement, l'autre vouée éternellement à l'obéissance; un pays légal, en un mot, et un pays composé d'une plèbe sans nom. Par là, le doctrinarisme ne crée-t-il pas en réalité deux espèces humaines? C'est là le secret de la répugnance profonde qu'il inspire à la France, et une des causes de la chute de la monarchie de juillet, qui eut l'air de confondre ses intérêts avec ceux des doctrinaires. Le système doctrinaire, pour être logique, a besoin de s'appuyer sur le droit divin. En défendant la liberté, Royer-Collard crut toujours rester fidèle à ce dogme; par une concession faite à leur ambition, ses élèves parurent l'abandonner un instant; ils y reviennent maintenant, et ils ont raison : une classe privilégiée ne se conçoit que comme une émanation directe du droit divin. Reste à savoir s'ils parviendront jamais à faire rétrograder la société vers ce principe, et à le mettre à la place du droit populaire aujourd'hui triomphant.

Royer-Collard n'abandonna pas tout-à-fait la scène politique après la révolution de juillet; il conserva son siége à la Chambre jusqu'en 1839, et parut une dernière fois à la tribune pour défendre la liberté contre le ministère qui présentait les lois de septembre. C'est un acte dont nous aimons à nous souvenir. Ses amis depuis longtemps déjà n'étaient plus de son avis; ils trouvaient, sans doute avec raison, que la

liberté était pour eux l'ennemi qu'il fallait combattre; et ils avaient pris résolûment leur parti là-dessus. Un esprit comme celui de Royer-Collard n'était point sans s'être aperçu que le droit divin, représenté par la monarchie, et le droit populaire, représenté par la chambre des députés, ne pouvaient vivre en présence l'un de l'autre sans se combattre, et que la conciliation qu'il avait rêvée entre les deux principes n'était qu'une vaine chimère. Après 1830, il se fit en lui comme une espèce de partage; homme politique, il resta fidèle à son idéal de droit divin et de droit populaire; philosophe, il continua à aimer la liberté d'un amour peut-être un peu platonique au fond, mais qu'importe si cet amour lui a inspiré des pages remplies de la passion et de l'éloquence les plus vraies. Royer-Collard aimait la popularité, elle ne le suivit pas dans sa retraite, qui eut lieu en 1839. La mort vint le frapper en 1845. Il passa ces six années, tantôt à la campagne, tantôt à Paris, faisant le Charles-Quint au petit pied, désabusé de tout, s'amusant non point à monter des horloges ou à assister à ses funérailles, mais à lancer des mots piquants contre les hommes politiques; il ne se plaisait pas moins à se moquer des hommes littéraires, et à exercer une espèce de terreur sur les candidats à l'Académie. Un grand nombre de mots attribués au prince de Talleyrand sont la légitime propriété de Royer-Collard; son biographe prétend qu'il a souvent embarrassé les affaires par une épigramme soudaine : « Moins courtois que M. de Talleyrand, il ne polissait pas sa lame avant de l'enfoncer; son arme était aussitôt décochée que forgée. Tel lui venait le *mot*, rude ou gracieux,

tel il le laissait échapper et courir, et ses sorties étaient recueillies avec d'autant plus d'avidité par les amateurs et par ses courtisans, qu'il les débitait avec un aplomb qui avait une certaine majesté, et avec un sérieux naïf, velouté d'une feinte bonhomie qui n'en déguisait que mieux la sanglante portée. » Après six ans de cette existence mécontente et frondeuse, il mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, sans autre infirmité qu'une surdité légère, qui lui vint, dit-on, quand on cessa de parler de lui.

Il y a près de trente-cinq ans aujourd'hui que sept colléges électoraux envoyèrent simultanément Royer-Collard à la chambre des députés. Ce jour-là, la cuisinière du triomphateur s'était rendue au marché, selon son habitude. Les dames de la halle lui firent une ovation, et la portèrent en triomphe autour de la fontaine des Innocents, en criant : « Vive Royer-Collard ! » Le peuple de 1858 s'occupe moins de politique : croit-on qu'il vaille beaucoup mieux que celui de 1827 ?

SAINT-MARC GIRARDIN

SOUVENIRS ET RÉFLEXIONS POLITIQUES D'UN JOURNALISTE.

I

« L'idée de ce recueil d'articles politiques est d'établir une comparaison perpétuelle entre mes opinions d'autrefois et celles d'aujourd'hui, afin de corriger, autant que possible, les unes par les autres, sans désavouer aucune de mes convictions. » M. Saint-Marc Girardin, il faut en convenir, s'est donné une tâche bien difficile et en même temps bien ingrate; outre qu'elle peut devenir très-monotone, cette perpétuelle comparaison dont il parle ne saurait avoir des résultats d'une grande utilité ni pour lui ni pour ses lecteurs. Mettre d'accord ses opinions présentes avec ses opinions passées, en restant fidèle à toutes ses convictions, c'est vouloir en quelque sorte prouver qu'on a eu toujours raison. Laissons croire à M. Saint-Marc Girardin qu'il y est parvenu, et étudions son livre à un autre point de vue.

L'auteur des *Souvenirs et réflexions politiques* est entré dans le journalisme en 1827, et il n'en est plus sorti depuis cette époque; trente-deux ans de service, et dix ou douze campagnes, cela donne des droits à la retraite; M. Saint-Marc Girardin ne l'a point prise encore, et nous en sommes charmé; il s'est contenté de passer dans la deuxième section du cadre de l'état-major général; rien ne s'oppose donc à ce qu'il reprenne du service à l'occasion. Ecoutons le récit de sa première campagne. Il s'agissait de déloger M. de Villèle du ministère où il s'était fortement retranché; l'armée libérale, partagée en trois corps principaux, celui du *Constitutionnel*, celui des *Débats* et celui du *Courrier français*, avait investi la place; d'innombrables tirailleurs opéraient sur les flancs de l'ennemi, et la France entière suivait avec enthousiasme les exploits des soldats de la presse. Pour un jeune homme avide de se distinguer et de conquérir ses grades sur le champ de bataille, le moment pour entrer sous les drapeaux ne pouvait être mieux choisi.

L'année 1827 fut une des plus brillantes de nos grandes guerres parlementaires; jamais les armées ennemies en présence ne déployèrent plus d'audace et plus d'ardeur. M. de Peyronnet présente cette fameuse loi de *justice et d'amour* qui fait dire à Casimir Périer : « L'imprimerie est supprimée en France et transportée en Belgique au profit de l'étranger et des pays libres. » On est effrayé en effet en lisant les dispositions de cette loi; le génie de la répression a fait mieux depuis, mais jamais il n'est allé aussi loin. C'est au point que le directeur de la *Quotidienne* lui-

même, M. Michaud, signe la supplique adressée à Charles X par la majorité de l'Académie française pour demander des modifications au projet de M. de Peyronnet, acte de courage, qui le fait destituer des fonctions de lecteur du roi.

C'est dans la discussion de cette loi que M. Royer-Collard prononce son admirable discours sur la liberté de la presse. « Nous sommes rejetés bien loin des débats qui ont rempli les premières années de la Restauration; l'invasion que nous combattons n'est plus dirigée contre la licence, mais contre la liberté; ce n'est pas contre la liberté de la presse seulement, mais contre toute liberté naturelle, politique et civile comme essentiellement nuisible et funeste. Dans la pensée intime de la loi, il y a eu de l'imprudence, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers; de là sont sortis le mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence et rendre à l'humanité mutilée le service de l'élever enfin à l'heureuse innocence des brutes. » L'éloquence avait alors ses triomphes; M. de Peyronnet fut obligé de retirer son projet de loi aux acclamations de la France entière; il est vrai que, pour se dédommager, le ministère, quelques jours plus tard, rétablit la censure et plaça les six nouveaux censeurs sous la présidence de M. de Lourdoueix.

Que de sujets s'offraient alors à la plume du journaliste : la presse attaquée, la garde nationale dissoute, le cercueil du vertueux La Rochefoucauld-Liancourt renversé et foulé aux pieds par les agents de police qui veulent empêcher les anciens élèves de l'école de

Châlons de porter eux-mêmes ses restes vénérés; le même scandale se reproduisant aux funérailles du volontaire de l'armée d'Italie, du grand orateur, du courageux député de 1823, le corps de Manuel, enlevé par une charge de gendarmerie aux étudiants portant ce glorieux fardeau. Jusqu'ici on n'a outragé que des morts; le sang des vivants n'a pas coulé; mais le ministère ne peut pas supporter la joie que cause à la population parisienne le triomphe du parti libéral dans les élections. On crie *Vive la charte!* on illumine les maisons; s'il faut tout dire, des gamins parcourent le quartier Saint-Denis et cassent quelques carreaux en demandant des *lampions!* Ces enfants trouvant sur leur chemin des charrettes et des voitures, les renversent, et voilà des barricades qu'il faut enlever à la pointe de la baïonnette! Le bruit de la fusillade, qu'on n'avait plus entendu depuis le 13 vendémiaire, retentit de nouveau dans les rues de Paris; les dalles de la Morgue se garnissent de cadavres. M. Saint-Marc Girardin s'émeut et se lance dans la polémique par le récit de cette bataille civile; l'ironie coule de sa plume: « Tartufe s'était mortifié dimanche soir. Lundi et mardi il se vengea! La canaille se mit à courir Paris. Le peuple accourt pour voir; la bourgeoisie s'assemble. Alors gendarmerie à cheval et à pied, troupes de ligne s'élancent sur le tout, sabrant, fusillant, renversant...

O qualis facies et quanta digna tabella!

« Qu'il faisait beau voir nos soldats prendre la rue aux Ours, s'emparer de la rue Grenétat, marcher au pas de charge dans la rue Saint-Denis, tourner la rue

nseil, s'élancer sur le passage du Grand-Cerf, ur les fenêtres gabionnées de pots de fleurs, ela à la lueur des réverbères à défaut du soleil erlitz! Voyez cette cavalerie victorieuse qui à plein galop! Gare! laissez passer la victoire! ussi pour ces civières chargées de blessés qu'on à l'Hôtel-Dieu! ce sont aussi des trophées, et le n de la grande bataille est affiché à la Morgue! »

II

ticle de M. Saint-Marc Girardin obtint un très- succès, et il le méritait sous tous les rapports; piquantes, indignées, ces quelques pages sont crivain distingué et d'un bon citoyen; l'auteur, oit, se rappelle avec plaisir ce premier triomphe, e plaisir est mêlé de remords. Il existe, vous ez, deux Saint-Marc-Girardin qui passent leur à se contrôler mutuellement; or, le Saint-Marc in de 1859 ne saurait voir d'un bon œil l'ironie int-Marc Girardin de 1827. Voilà déjà une occa- ù les deux Saint-Marc Girardin auront quelque à se mettre d'accord, et ce ne sera pas la der-

onie du fragment qu'on vient de lire est aussi ouvernementale, comme on disait à l'époque rlementarisme, qu'il est possible de l'être, et il e bien difficile que l'auteur l'explique sans rien ouer de ses convictions. Il s'en tirera cependant n simple *meâ culpâ*. « Cette polémique est sou- iolente, emportée, dira-t-il en parlant de ses

articles contre quelques ministres de la Restaurati
et je ne veux point aujourd'hui en excuser la dur
je serais plutôt disposé à me la reprocher. » Si M. Sai
Marc-Girardin regrette de s'être laissé emport
quelques vivacités contre le principal signataire
ordonnances, ses regrets doivent être bien plus
d'avoir si vertement attaqué M. de Villèle, qui
blissait, il est vrai, la censure, et licenciait la
nationale, mais qui n'allait pas jusqu'à supprim
charte.

Quant à M. de Martignac, l'auteur des *Souven*
bien défendu, mais avec une mollesse qu'il d
amèrement aujourd'hui. « Je me reproche, dit
n'avoir pas défendu ce ministère avec assez de
d'ardeur; ça été le tort du parti libéral en 1
en 1829, de ne donner à Martignac qu'un appui
et réservé. J'ai plus tard défendu divers minist
la monarchie constitutionnelle de 1830, et, qu
compare l'ardeur sincère que je mettais à les de
avec la réserve et parfois avec l'indifférence
témoignais pour le ministère Martignac, je me
après coup ingrat et imprévoyant. » Il me sem
que le Saint-Marc Girardin de la Restauration
d'assez bonnes choses à répondre au Saint-M
rardin de la monarchie de 1830. « Certes, po
il lui dire, il vous est bien facile de me taxer
nant d'imprévoyance, mais vous oubliez que je
pas trente ans en 1829, que je n'étais ni profe
la Sorbonne, ni conseiller d'Etat, ni député, et
ambition que vous trouverez, j'aime à le croir
time, me poussait à devenir tout cela.

» Dans les régions éthérées et sereines où vo

pour le quart d'heure, daignez vous souvenir que
s avez marché autrement sur la terre, que vous
z revêtu la forme humaine, et que vous avez par
iséquent partagé toutes les faiblesses de l'homme.
us m'accusez de réserve et d'indifférence pour le
nistère Martignac; c'est qu'en effet, comme tout le
onde en 1829, je ne croyais que médiocrement à sa
rée; je voyais venir un ministre plus selon le cœur
1 roi et de la cour : il y avait du Polignac dans l'air.
ne prétends pas qu'on ne puisse se battre avec ar-
ur pour des principes; mais quand des intérêts
nnent s'y joindre, l'ardeur se change en acharne-
nt. Du temps de Charles X, je n'étais pas de la
ison, comme vous avez pu l'être au temps de Louis-
ilippe Ier, je ne me battais point *pro aris et focis;*
mollesse à me porter au secours de M. de Marti-
ac s'explique donc par une foule de raisons excel-
tes. »

Sur ce simple plaidoyer, il est permis de croire que
premier Saint-Marc Girardin obtiendrait du second
nt-Marc Girardin un verdict avec des circonstances
énuantes. En général celui-ci se contente assez
ilement des explications que lui donne celui-là.

III

Une chose tourmentait M. Saint-Marc Girardin II,
tait de savoir comment M. Saint-Marc Girardin Ier
uit parlé dans le temps des jésuites, et s'il ne lui
it rien échappé de malséant à leur égard; il se
net donc à feuilleter la collection du *Journal des*

Débats, et voici ce qui résulte de cette recherche: « Je rencontre çà et là beaucoup d'articles contre ce qu'on appelait alors la congrégation et le jésuitisme, et ce qui m'a plu en relisant ces articles, c'est que j'ai vu que j'y attaquais, non pas la communauté religieuse des jésuites, mais un parti politique. »

C'est se donner l'absolution à bon marché; on n'a jamais guère attaqué les PP. de Jésus autrement que comme parti politique; personne, dans les journaux de la Restauration, n'a songé à leur faire leur procès comme communauté religieuse; en cette qualité seulement, on a soutenu que les jésuites n'étaient pas autorisés à s'établir en France, et les ordonnances du 16 juin 1827, contresignées par Charles X, ont donné raison aux personnes qui partageaient cette opinion; il faut donc que M. Saint-Marc Girardin se résigne à cette idée qu'il a attaqué les jésuites comme tout le monde, ou bien, si sa conscience en gémit, qu'il trouve des raisons plus concluantes pour l'apaiser.

On a tenté depuis quelques années une réaction en faveur de la Restauration; les hommes qui ont le plus contribué à renverser le gouvernement des Bourbons de la branche aînée, et qui ont recueilli son héritage, ne se sont pas montrés les apôtres les moins fervents de cette réaction. Si M. Saint-Marc Girardin se contente de déplorer sa tiédeur à défendre M. Martignac, plusieurs de ses anciens amis regrettent franchement leur hostilité contre M. de Polignac; M. Saint-Marc Girardin s'arrête au centre droit, les autres poussent jusqu'à l'extrême droite. Quoiqu'il ne soit plus guère question de fusion, du moins à notre connaissance, la réaction persiste, on peut même dire qu'elle fait cha-

que jour de nouveaux progrès. Ecoutons plutôt le spirituel rédacteur du *Journal des Débats :* « La France a reçu avec enthousiasme la Restauration. Cela est si vrai que l'orateur qui crut pouvoir dire que la France avait reçu la royauté avec répugnance perdit presque, pour cette parole, ses droits à la reconnaissance publique, et mourut en croyant ingrats ses concitoyens, qui n'étaient que justes. »

L'amour de la liberté a ses illusions et ses paradoxes dans lesquels il faut bien se garder de tomber. Nous avons dû à la Restauration quelques beaux jours de lutte parlementaire, de nobles émotions de presse et de tribune ; la charte garantissait à chaque citoyen la liberté de croire, de penser et d'écrire ; il faut bien en convenir pourtant, le gouvernement de la Restauration a constamment cherché à restreindre l'usage de cette liberté ; il aurait fini par la supprimer entièrement sans la révolution de 1830. Les ordonnances sont là pour le prouver. Il y avait certainement des royalistes libéraux, mais toujours en minorité, dans le parti de la légitimité, et les conseils de ces royalistes, éminents par le talent, par la position, par le caractère, n'ont exercé aucune influence sur les grandes déterminations de la politique royale. Le *Journal des Débats* et M. Saint-Marc Girardin auraient défendu le ministère Martignac avec autant de chaleur et de dévouement que le ministère Molé, que M. de Martignac n'en aurait pas moins été renvoyé pour faire place à M. de Polignac.

La monarchie légitime avait depuis longtemps fait son choix entre l'ancien et le nouveau régime, elle ne croyait pas pouvoir durer sans s'appuyer sur la base

du droit divin et du pouvoir absolu. Il n'était pas besoin que les journaux et les hommes les plus marquants du parti dévoilassent chaque jour ses projets pour que la France en fût prévenue; son instinct depuis longtemps l'en avertissait. Nous n'irons pas réveiller les douleurs de 1815 pour chercher comment la Restauration fut reçue; s'il y eut de l'enthousiasme au retour des Bourbons en 1815, cet enthousiasme était passé en 1823, lorsqu'un gendarme vint arracher Manuel à son banc et violer les priviléges de la représentation nationale. La France trouva les paroles de Manuel imprudentes peut-être, mais elle les entendit sans déplaisir, on peut même ajouter qu'elle dut se sentir fière et émue en lisant ces passages du discours d'explication prononcé par le député de la Vendée:

« Eh! messieurs, vous parlez de régicide! Oubliez-vous donc que, par mon âge, j'ai dû rester plus étranger que vous aux événements de la Révolution? J'étais alors aux armées, dans ces rangs où vous prétendez que l'honneur français s'était réfugié, non que j'accepte assurément pour ces armées un hommage qu'on leur rend aux dépens de la nation. L'honneur français était partout, et à quelques excès que la Révolution se soit portée, nous n'oublierons jamais qu'appelée par les vœux de la France, défendue par elle au prix de son sang et d'immenses sacrifices, cette Révolution lui a laissé en échange une gloire impérissable et d'immortels bienfaits; nous n'oublierons jamais que nous n'existons, et vous-mêmes avec nous, que par les résultats qu'elle a produits, résultats sacrés que tous les efforts de ses ennemis n'ont pu et ne pourront nous enlever. »

Nous ne voudrions pas réveiller dans le sein de

M. Saint-Marc Girardin des remords trop terribles et des regrets trop cuisants; qui sait pourtant si, dans un jour d'enthousiasme et d'égarement, il n'a point porté son obole à la souscription ouverte pour offrir une couronne civique au sergent Mercier qui avait refusé d'*empoigner* Manuel? C'est une simple supposition que nous nous permettons; si l'on s'en rapporte au *Dictionnaire des contemporains*, M. Saint-Marc Girardin n'avait guère plus de vingt ans à cette époque, il était dans toute la ferveur de ses jeunes convictions; l'expulsion de Manuel a dû révolter le futur auteur de l'article sur les barricades de la rue Grenétat; si M. Saint-Marc Girardin n'est pour rien dans le laurier de l'honorable tapissier de la rue Saint-Denis, il a, du moins, été témoin de l'admiration excitée dans tout Paris par son action courageuse. Comment peut-il nous dire aujourd'hui que, pour une phrase contre la Restauration, Manuel perdit ses droits à la reconnaissance publique?

L'expulsé de 1823 ne rentra pas, il est vrai, à la Chambre, aux élections de 1824, pour les raisons que voici: « Les hommes politiques composant le principal comité électoral de 1824 n'avaient porté le nom de Manuel sur aucune liste; c'est à peine si un ou deux journaux osèrent recommander sa candidature. Il est trop compromettant, disaient les candidats les plus considérables et les plus influents, anciens impérialistes que leur opposition lassait, et qui s'efforçaient de ne pas rendre impossible tout rapprochement entre eux et le gouvernement royal (1). » Cet ostracisme par-

(1) De Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*.

lementaire n'enleva rien à la popularité de Manuel; on le vit bien à la douleur publique lorsqu'on apprit qu'il venait de mourir à Maisons, dans les bras de M. Laffitte. Les étudiants, nous l'avons dit tout à l'heure, voulurent porter eux-mêmes son corps; ajoutons que non-seulement le gouvernement s'opposa à cette manifestation, mais encore qu'il ferma les portes de Paris au cercueil de l'orateur patriote, et que le convoi dut suivre les boulevards extérieurs pour se rendre au cimetière du Père-Lachaise.

IV

Nous venons de suivre l'auteur des *Souvenirs et réflexions* dans sa carrière de journaliste de 1827 à 1830; allons avec lui jusqu'en 1848. Si les réflexions du moderne Saint-Marc Girardin nuisent quelque peu à nos yeux aux articles de Saint-Marc Girardin l'ancien, nous n'en avons pas moins retrouvé avec plaisir dans ces pages toujours sensées et spirituelles les impressions d'un temps où les idées les plus nobles, les sentiments les plus généreux remplissaient les esprits et les cœurs, où tout le monde s'occupait de politique, et où nous lisions le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel* sur les bancs mêmes du collége. Ces pages remises sous nos yeux après plus de trente ans supportent fort bien la lecture, et c'est le plus bel éloge que l'on en puisse faire. Il est pourtant un danger auquel l'auteur, malgré son talent, échappe difficilement : quand une chose est faite, et qu'il n'y a pas moyen d'y rien changer, le mieux est de l'accepter

achement ; ce qui est passé est passé, et on n'aime
qu'un homme, en racontant ce qu'il a fait, parle
haque instant de ce qu'il aurait dû faire. C'est sur
moment même qu'il ne faut pas se tromper ; la belle
aire d'avoir raison trente ans plus tard ! Vous vous
'dez dans l'analyse des cas, vous regrettez à chaque
tant d'avoir eu trop d'ardeur tel jour, et de vous
e montré trop indifférent tel autre ; vous ne referiez
s ceci, vous ne penseriez plus cela... Ne craignez-
is pas que l'homme rétrospectif ne nuise dans votre
'e à l'homme présent, et qu'on ne finisse par de-
nder au Saint-Marc Girardin de l'Empire, puisqu'il
approuve si peu, pourquoi il publie les articles
Saint-Marc Girardin de la Restauration ?
Nous venons de laisser le Saint-Marc Girardin de
llet donnant un *satisfecit* au Saint-Marc Girardin de
Restauration :

Je n'aurais jamais cru que j'eusse été si sage !

s'agit maintenant de faire comparaître le Saint-
rc Girardin de la révolution de Juillet devant le
nt-Marc Girardin de l'Empire. Approchez, dit le
: qui n'est plus rien, à son *moi* qui fut député, con-
ler d'Etat, membre du conseil général de l'instruc-
n publique, et dites-nous un peu ce que vous avez
pendant les dix-huit années de la monarchie de
uis-Philippe ? — J'ai défendu le pouvoir, répond le
: ancien à son *moi* nouveau, ce qui est dans ma
isée la plus haute mission que puisse remplir un
rnaliste sous un gouvernement libre ; lisez mon
mier article daté du 7 août, le jour même ou
I. Louis-Philippe, roi des Français, est montée sur

le trône, et vous verrez que déjà je combattais la République. — Ah! cher *moi,* que vous aviez raison, venez sur mon sein et embrassez votre autre *moi,* qui pense absolument au mois de décembre 1859 ce que vous pensiez des républicains au mois d'août 1830 : « Ce sont ces factieux et ces utopistes qui, en 1848, aidés par les divisions du parti constitutionnel et par le hazard, ont eu leur jour; c'étaient ces factieux et ces utopistes qui, dès les premiers jours de 1830, voulaient imposer au pays un gouvernement républicain. Ils n'étaient pas plus en état de faire cela en 1830 qu'ils n'ont été en état de le soutenir en 1848. »

Nous connaissons un Saint-Marc Girardin, homme d'esprit et de bon sens, qui en général juge les choses avec plus de clairvoyance et d'impartialité. Est-ce bien lui qui a écrit les lignes qu'on vient de lire. Prétendre qu'une opinion qui a présidé au gouvernement de la France aux époques les plus décisives de son histoire, qui a fait le plus grand nombre de ses lois actuelles, qui a compté dans ses rangs la plupart des hommes marquants du pays, est purement et simplement une agrégation de factieux et d'utopistes, cela nous paraît un peu hazardé. M. Saint-Marc Girardin est fidèle à la monarchie constitutionnelle, rien de plus honorable assurément, mais la fidélité a aussi ses paradoxes et ses entraînements dont il faut se méfier. M. Guizot est plus juste dans ses *Mémoires;* il admet que la République est « un grand parti, » incapable, il est vrai, de gouverner, cela va sans dire; ne serait-ce pas trop exiger de M. Guizot que de lui demander de reconnaître qu'il y a eu en France d'autres gouvernements que le sien?

En lisant les *Souvenirs d'un journaliste,* le pauvre valet d'Amphytrion m'est revenu à la mémoire; Mercure a pris les traits de Sosie pour lui jouer toutes sortes de mauvais tours :

Le moi *que j'ai trouvé tantôt,*
Sur le moi *qui vous parle a de grands avantages,*
Il a le bras fort, le cœur haut
J'en ai reçu des témoignages;
Et ce diable de moi, *m'a rossé comme il faut.*
C'est un drôle qui fait des rages.

M. Saint-Marc Girardin s'est donné un Sosie d'un naturel plus bienveillant et plus calme, qui loin de le rosser et de lui faire des rages, passe son temps à le louer, à l'approuver, à le combler des compliments les plus flatteurs, que l'autre Sosie, du reste, à la politesse de lui rendre. Nous ne voudrions pas troubler ce doux échange de congratulations; il nous sera permis cependant de rechercher à notre tour s'il est vrai, comme l'affirme Sosie, que les articles de Sosie avant, pendant, et après la révolution de février soient marqués au coin de l'infaillibilité, car, il est impossible de se le dissimuler, c'est surtout contre cette maudite révolution de 1848 que ces articles ont été réimprimés. Nous concevons cette longue rancune; sans offenser notre susceptibilité, elle nous afflige parce qu'elle prolonge un fâcheux désaccord entre nous et des gens qui tiennent en définitive pour les mêmes idées et les mêmes principes. Laissons donc de côté toute intention hostile, tout esprit de parti, voyons si les accusations de M. Saint-Marc Girardin sont fondées, et si sa conduite n'a pas été quelquefois en contradiction avec ses paroles.

V

« Je défie, s'écrie-t-il, les républicains de nous conduire à la République en maintenant la liberté égale à toutes les opinions. » Hélas! pourraient-ils lui répondre, nous l'avons essayé; nous avons laissé une liberté égale aux opinions du *Constitutionnel*, du *Journal des Débats*, de l'*Univers*, de l'*Union*, de la *Gazette de France*, de l'*Assemblée nationale*, et les amis de ces journaux ont profité de cette liberté égale que nous leur avons donnée pour nous mener où ils ont voulu. Nous ne regrettons pas notre générosité, l'histoire nous en tiendra compte; en attendant vous avez assez mauvaise grâce à nous attaquer sur un point où, nous nous plaisions à le croire, nous n'avions mérité que vos éloges :

Se moque-t-on ainsi de ceux qu'on assassine!

N'insistons point là dessus, et ouvrons l'oreille; cette fois M. Saint-Marc Girardin va parler d'or : « Ce que nous devons avoir gagné à l'expérience de quarante années de traverses, c'est de savoir préférer la liberté à toutes les formes de gouvernement; c'est d'estimer les gouvernements non par le nom qu'ils portent, mais par la liberté qu'ils donnent. » A ce compte là, quels regrets, j'oserais presque dire quels remords ne devez-vous pas éprouver en pensant à la part que vous avez prise au renversement du gouvernement sous lequel on a le plus usé de la liberté en France. Ce gouvernement, il est vrai, avait le tort de succéder à celui que

vous aviez contribué à fonder, que vous aviez défendu pendant dix-huit années; mais faut-il se laisser dominer par ses sentiments personnels au point de méconnaître toutes les règles de la justice et de l'impartialité? Hélas! la douleur ne raisonne pas, et il est plus d'un ami de la monarchie de juillet qui la pleure encore comme au premier jour; douleur respectable, qui le serait bien davantage si elle se donnait à elle-même de plus viriles consolations. Quand ils ont dit que la révolution de février est un accident, une catastrophe, ces désespérés essuyent un moment leurs larmes, leur cœur s'est dégonflé, ils respirent. Que de fois n'avons-nous pas entendu des gens éclairés, appartenant aux opinions de M. Saint-Marc Girardin, soutenir sérieusement que si M. Bocage ne s'était pas trouvé à la chambre des députés, la journée du 24 février se serait passée bien différemment; d'autres sont convaincus que si Grouchy avait entendu le canon de Waterloo, Napoléon I[er] serait mort sur le trône; tous les légitimistes n'affirment-ils pas qu'il suffisait pour empêcher la révolution de juillet que M. de Mortemart pût revenir à temps de Saint-Cloud et franchir les barricades. Les partis aiment mieux devoir leur chute au hazard qu'à la logique des événements, et en cela comme en beaucoup d'autres choses, les partis manquent à leur propre dignité. Les principes ne sont point à la merci du hazard; quand ils succombent, c'est qu'il y a une cause à leur chute, et la seule force qui reste aux partis vaincus, c'est de découvrir et d'avouer cette cause. Ceci soit dit pour les autres comme pour nous-mêmes, car nous connaissons plus d'un de nos amis disposé à soutenir que les grands

changements qui se sont opérés en France depuis 1851 n'auraient pas eu lieu si on avait arrangé d'une façon plutôt que d'une autre telle ou telle affaire de questure.

Dans un article sur l'auteur des *Souvenirs de la révolution de juillet,* M. Bérard, si nous ne nous trompons point, M. Saint-Marc Girardin raille avec esprit ces gens qui s'imaginent avoir fait à eux seuls une révolution: « La force qui vient de tous, dit-il, semble conduite et dirigée par quelques hommes. Il est rare que ces hommes ne se prennent pas pour les mécaniciens qui créent la machine, au lieu de se réduire au rôle de simples ressorts. » Rien de plus fréquent, assurément, que ce genre d'erreur, et M. Saint-Marc Girardin aurait pu se dispenser d'ajouter que M. Bérard n'avait pas plus fait la révolution de juillet que Lafayette, Lafitte, Dupont (de l'Eure) ou Odilon Barrot. C'est pourtant une remarque dont nous l'engageons à se souvenir, lorsqu'il entendra soutenir que Bocage, qui n'a pas écrit cependant de *Souvenirs* et qui n'a jamais prétendu à l'honneur qu'on veut bien lui imposer, est l'unique auteur de la révolution de février, et que lui-même se sentira disposé à lancer dans la discussion quelque assertion de ce genre; on pourrait en relever plus d'une dans son livre. Du reste, si par hazard M. Saint-Marc Girardin tient absolument à ce que Louis-Philippe ait été renversé par Bocage, nous ne le contrarierons pas sur ce point; ne pesons pas la valeur des consolations d'autrui; les nôtres souvent ne sont guère plus sérieuses. Nous n'avons point mérité de tomber, dit notre spirituel confrère : « notre chute n'était pas inévitable, notre

catastrophe n'était pas une nécessité. » Hommes ou partis, il est bien rare que nous trouvions nos malheurs mérités et que nous convenions de nos torts. Si un tel aveu nous échappe, ce n'est jamais qu'involontairement. Le grand argument de M. Saint-Marc Girardin pour accuser le caprice du sort, est que la révolution de février n'était nullement nécessaire, qu'elle n'a rien changé aux conditions de la vie sociale de la France. Et le suffrage universel? Cela n'est-il point un changement notable? S'il faut, pour être légitime, qu'une révolution soit sociale, on peut s'étonner que tant de gens, et M. Saint-Marc Girardin en tête, aient soutenu, avec un dévouement et une fidélité qui les honore aujourd'hui, la révolution de 1830 : qu'a-t-elle changé dans la vie sociale? rien; et dans la vie politique? pas grand chose.

VI

Nous ne partageons point les rancunes exagérées de quelques personnes contre ce qu'on a appelé l'aristocratie bourgeoise; nous reconnaissons volontiers que cette aristocratie se compose en général d'hommes qui par leurs talents, leur bonne conduite, leur intelligence, se placent à la tête de la société : les fabricants, commerçants, avocats, industriels, journalistes, médecins, devenus les premiers de leur profession par leur mérite et leur probité, ont-ils cherché, demande M. Saint-Marc Girardin, sous le règne de Louis-Philippe à se séparer de la nation, à se faire inscrire sur un livre d'or, à ressusciter le

droit d'aînesse, les majorats, les substitutions, les titres, les priviléges de l'ancien régime? Non certes, et s'il suffisait à la bourgeoisie de juillet de n'avoir point voulu tout cela pour se plaindre d'une chute imméritée, nous nous associerions volontiers aux regrets de ses défenseurs. Sans chercher à changer la société de 89, et à rétablir à son profit les abus de la monarchie sous leur ancienne forme, nous croyons pouvoir dire qu'une certaine fraction de la bourgeoisie constitutionnelle de Juillet tendait au même résultat, autant du moins que le permettaient les temps et les circonstances; elle cherchait par les moyens en sa possession à se créer une position exceptionnelle au milieu des autres classes de la société, à accaparer le gouvernement par le maintien absolu du cens électoral; c'était le but unique auquel tendait M. Guizot, et il s'en vante dans ses *Mémoires;* il soutient même encore que c'est la seule façon de gouverner la France. On ne serait pas bien venu à soutenir devant lui, comme le fait M. Saint-Marc Girardin, que la révolution de février a réussi « parce qu'on n'a pas assez craint. » « Parlez pour vous, répondrait-il; pour moi, depuis le 7 août 1830 je n'ai pas cessé un seul instant de craindre; j'ai craint dès le commencement du règne de Louis-Philippe, j'ai craint au milieu, j'ai craint à la fin, ma seule politique a été la crainte, voilà pourquoi je n'ai voulu faire aucune concession. Personne, dites-vous, ne voyait dans la question de la réforme qu'il s'agissait d'un changement de gouvernement, moi je l'ai vu, et je me suis conduit en conséquence. »

Mettons que M. Guizot se vante, et que ce soit faute de prévoyance que la dynastie de juillet soit tombée,

surtout faute de comprendre que « dans l'état de société française, tout en France est toujours en question, » qu'y gagnera M. Saint-Marc Girardin ? Le défaut de prévoyance est le plus grave des défauts chez les gouvernants, c'est ce défaut là qui amène en général leur chute, et qui justifie les révolutions. Quelle singulière idée de séparer le gouvernement et la société, comme si l'un pouvait aller sans l'autre ; le gouvernement de Louis-Philippe a eu cette idée, et c'est principalement pour cela qu'il a péri.

L'auteur des *Souvenirs d'un journaliste* se montre bien moins satisfait de la seconde partie de sa carrière que de la première ; à part un article très-vif sur Lamennais, que les événements, avoue-t-il, n'ont pas justifié, et que cependant il insère dans son recueil, M. Saint-Marc Girardin de 1859 approuve complétement M. Saint-Marc Girardin de 1848. Nous n'avons pas ici, comme à propos du ministère Martignac, de ces regrets cuisants qui arrachaient des larmes au Saint-Marc Girardin de la révolution de juillet sur la mollesse du Saint-Marc Girardin de la Restauration, et qui donnaient envie de lui crier :

Sosie épargne un peu Sosie,
Et ne te plais pas tant à frapper contre toi.

M. Saint-Marc Girardin rappelle avec une certaine complaisance que c'est lui qui, à l'occasion des ouvriers insurgés de Lyon, a inventé ce mot de « barbares » que lui a emprunté ensuite l'Assemblée nationale dans sa proclamation du 29 juin 1848 : « Sous le coup de ces nouveaux barbares la civilisation du XIX[e] siècle était menacée de périr. » L'Assemblée nationale exa-

gérait un peu les choses, et il y a des moments où cette exagération se conçoit et s'excuse facilement; mais le mot de *barbares* n'est pas plus juste en réalité sous la plume de l'Assemblée nationale que sous celle de notre journaliste; les gens qu'il désigne ainsi peuvent être des barbares pour la rhétorique; la vraie politique et la vraie charité chrétienne ne les jugent pas tout à fait ainsi, et sur ce point nous sommes heureux de pouvoir en appeler du Saint-Marc Girardin de 1831 au Saint-Marc Girardin de 1859, qui termine ainsi ce qu'il appelle sa conclusion : « Il faut songer pourtant à ce que les ouvriers ne soient jamais affamés ni oisifs. La tranquillité de notre pays tient à deux choses : il faut que les esprits soient satisfaits, il faut aussi que les estomacs ne souffrent pas; c'est-à-dire qu'il faut gouverner à la fois pour l'élite et pour la foule, pour le haut et pour le bas. »

Pourquoi faut-il que M. Saint-Marc Girardin n'ait pas fait partie des conseils de la dernière monarchie!

VII

Nous avons vu jusqu'ici Saint-Marc Girardin Ier du nom, Saint-Marc Girardin II; faisons rapidement connaissance avec Saint-Marc Girardin III. Comme on a pu s'en convaincre par la citation précédente, ce dernier a du bon. Il vit, ce qui est déjà une qualité, il n'erre pas au milieu de nous comme une ombre du XVIIe siècle; il est de son temps, il s'intéresse aux choses qui intéressent ou qui devraient intéresser tout le monde; il aime plutôt à refaire le passé qu'à

s'y renfermer et à y vivre; il disserte un peu trop sur ce qui a été, sur ce qui est, et surtout sur ce qui aurait pu être; c'est là le défaut ordinaire des esprits ingénieux, il faut le leur passer. Volontiers ils se font des thèmes, et plus volontiers encore ils les brodent; il n'y a pas grand mal à cela, si la broderie est agréable. Un délicieux échantillon de cette politique au crochet est le morceau que M. Saint-Marc Girardin appelle sa *conclusion,* et qui n'est qu'une suite de variations sur le thème de la révolution de février; jamais on n'entendit plus gracieux et plus fécond virtuose : La révolution de février était-elle évitable avant d'être commencée? — l'était-elle pendant, l'était-elle après? — pourquoi, n'ayant pu durer, la révolution de février a-t-elle pu renverser? — comment la dictature du maréchal Bugeaud nous aurait perdus au lieu de nous sauver; — de la facilité d'empêcher la révolution de février à l'avance; — de l'impossibilité de la détruire immédiatement une fois faite; — si la révolution de 1848 et celle de 1789 pouvaient, l'une être évitée, l'autre contenue et dirigée, par quels moyens pouvait-on le faire? — et cent autres questions qu'il tourne, retourne, discute, débat, balance tour à tour. Quel infatigable et spirituel abstracteur de quintessence politique! Nous avons en ce moment un nombre infini d'hommes d'Etat en disponibilité; s'il prenait fantaisie à ces messieurs, pour charmer leurs loisirs, de se former en cour de politique, comme les dames de Provence se réunirent autrefois en cour d'amour, nul ne serait plus propre que M. Saint-Marc Girardin à présider les débats et à en faire le résumé devant le jury.

Malgré ce ton de dissertation qui les rend moins vifs

et moins légers, on lit pourtant avec plaisirs les articles qui composent les *Souvenirs d'un journaliste.* Ces articles, nous le croyons, auraient gagné à se présenter isolément et sans ces réflexions qui les rattachent tant bien que mal l'un à l'autre; l'auteur se perd en rapprochements qu'il fallait laisser au public le soin de faire; le lecteur n'a pas besoin qu'on le prévienne presque à chaque alinéa de la justesse de ce qu'il lit, cela le fatigue et l'ennuie, surtout quand c'est l'écrivain lui-même qui se charge de l'avertir. Contentez-vous d'avoir raison, et laissez aux autres le soin de le remarquer. M. Saint-Marc Girardin se donnant un Sosie qui le loue, l'approuve, le congratule à la fin de chaque article, fait songer involontairement à une espèce de ballade qui a été fort populaire dans ces derniers temps. Par un beau dimanche d'été, deux gendarmes, l'un portant la sardine blanche, l'autre simple cavalier, cheminent en causant le long d'un sentier; à chaque mot de son supérieur, le troupier s'incline et lui répond qu'il a raison. Qu'on me pardonne cette comparaison peu grave, je le sais, mais qui pourtant m'échappe : M. Saint-Marc Girardin répétant ses anciens oracles à son Sosie toujours prêt à admirer leur vérité, ne rappelle-t-il pas un peu le brigadier de la chanson? Plus d'un de ses lecteurs le trouvera peut-être, et ne pourra s'empêcher en lisant les témoignages d'approbation constante que M. Saint-Marc Girardin reçoit d'un autre lui-même, de fredonner ces vers sur un air bien connu :

Girardin, répondit Sosie,
Girardin, vous avez raison.

HISTOIRE DE SAINT-JUST

Député à la Convention nationale [1]

PAR ERNEST HAMEL.

—

I

e 7 novembre 1792, les cloches de Soissons son- nt à toute volée pour annoncer la nomination ı député à la Convention nationale. L'élu était un e homme de vingt-cinq ans. « Le président, dit rocès-verbal, lui a adressé quelques mots sur vertus qui ont devancé son âge. » Il avait fait ître un poëme intitulé *Organt*, une brochure l'*Esprit de la révolution et de la constitution de ıce*. Resté obscur malgré ces deux publications, en sentait pas moins sa force; il écrivait à un ses amis : Je me sens de quoi surnager dans le e. » Le jeune député de Soissons ne se trompait t; le nom de Saint-Just lui a survécu.

histoire n'est qu'une longue suite de révolutions; rance en a traversé plusieurs avant d'arriver à ande révolution de 1789. Toutes ces révolutions ɜu recours à la violence, dans toutes il y a eu des

Poulet-Malassis et De Broise, éditeurs.



victimes et des bourreaux, mais elles n'étaient qu'une lutte entre deux partis, entre deux principes, la monarchie, l'aristocratie. Non-seulement la monarchie a triomphé, mais encore elle a eu le rare bonheur de transformer sa victoire en religion; l'aristocratie, pour oublier sa défaite, n'a trouvé rien de mieux que de se jeter dans l'idolâtrie monarchique. Elle a adoré la hache qui l'avait frappée; elle s'est prosternée aux pieds de ses bourreaux. Ces révolutions étaient sans doute des révolutions sociales, mais la société se composait de l'aristocratie seulement; la bourgeoisie existait à peine; le peuple n'existait pas du tout. Monarchie, noblesse, bourgeoisie, peuple, la révolution de 1789 voulant réunir *toutes* les classes de la société en une seule a froissé une masse d'intérêts, de préjugés, d'habitudes, qui se sont révoltés contre elle et qui, aujourd'hui encore, ne lui ont point tout à fait pardonné.

La bourgeoisie française ne s'est jamais complétement séparée de la Révolution; elle ne le pourrait pas, quand elle le voudrait; mais restant fidèle aux principes de 89, elle ne tient pas assez compte des difficultés qui s'opposèrent à leur établissement. La bourgeoisie oublie trop souvent en définitive qu'il lui revient une certaine part de la responsabilité des douloureux événements qui ont attristé les débuts de notre régénération politique. A part un certain nombre d'anciens nobles, où s'est recrutée la Convention, sinon dans les classes moyennes? Prenez la liste des membres de la Convention, vous y trouverez des médecins, des avocats, des négociants, des hommes de lettres, des prêtres, des officiers, des industriels,

tous gens appartenant à la classe moyenne, et formant cette partie de l'assemblée qui, maîtresse de la majorité, a sanctionné à diverses reprises les mesures proposées par la Montagne.

Par un procédé d'expiation judaïque, qui n'est plus possible aujourd'hui, les historiens se sont contentés de choisir quelques hommes dont ils ont fait les boucs émissaires de la Révolution. Robespierre et Saint-Just surtout ont assumé sur leurs têtes toutes les haines soulevées par la terreur. L'opinion a plus d'une fois varié sur Robespierre; il a été un moment l'espoir du parti conservateur, non-seulement en France, mais encore dans l'Europe tout entière. Deux mois avant sa chute on l'appelait l'*Orphée de la France*. Qui parlait ainsi? Barrère dans un de ses jours de basse flatterie? Non, le courageux et honnête Boissy d'Anglas. Ces deux hommes, Robespierre et Saint-Just, qui sont restés les symboles du terrorisme, ont été pourtant condamnés comme modérés. Les thermidoriens les accusaient de faiblesse et de modérantisme. « Etrange présomption, s'écriait l'un d'eux dans un discours prononcé peu de jours avant la chute de Robespierre et de Saint-Just, de ceux qui veulent arrêter le cours majestueux, terrible de la révolution française, et faire reculer la première des nations. » On frappa Robespierre et Saint-Just pour avoir trahi la Révolution; le peuple les crut coupables et les abandonna : il ne manquait à la punition complète de Saint-Just que les malédictions et les cris de joie poussés par ces armées dont il avait relevé le moral, pour lesquelles il avait tant fait, qu'il avait couvertes de gloire en les forçant à

marcher au triomphe, où il les avait si souvent conduites lui-même. « Ces soldats des armées du Rhin et du Nord, ajoute l'auteur, très-hostile à la Révolution, d'un livre intitulé : *Saint-Just et la Terreur,* partagèrent l'enthousiasme national à la nouvelle de sa chute et crièrent : A bas les traîtres ! »

Plus tard, lorsque la réaction victorieuse voulut réellement retarder le cours de la Révolution, et régler ses comptes avec les thermidoriens eux-mêmes, ceux-ci s'empressèrent de changer de langage. Seuls Robespierre et Saint-Just avaient créé la terreur, seuls ils la soutenaient, seuls ils l'imposaient de vive force à leurs collègues du comité de salut public, et de la Convention. Sûre quand elle le voudrait de se débarrasser d'eux et de les frapper à leur tour, la réaction laissa dire les thermidoriens ; crimes et fautes on rejeta tout sur les morts qui ne pouvaient répondre, et le procès de Robespierre et de Saint-Just fut jugé et non plaidé, comme le dit plus tard Cambacérès à Napoléon. Depuis cette époque, les débats sur cette cause ont été ouverts plus d'une fois, mais devant des juges passionnés et disposés à prendre fait et cause contre les accusés plutôt qu'à examiner leurs raisons.

II

L'esprit académique, vivace encore dans notre pays, se sent trop menacé par l'esprit de la Révolution pour n'avoir pas juré une haine à mort à son adversaire ; les révolutionnaires sont tous à ses yeux des monstres, quelques-uns seulement des scélérats,

c'est tout ce que l'histoire académique leur peut accorder; les gouvernements sortis de la Révolution, aussi bien que les gouvernements de droit divin, ont secondé par tous les moyens les efforts de la littérature qui s'intitule conservatrice; les uns pensant qu'ils feraient ainsi perdre de vue leur origine, les autres voulant donner satisfaction à leur haine contre une ennemie détestée et se venger d'elle en la déshonorant. Il est difficile à la Révolution de se justifier en rappelant les excès et les crimes de l'ancien régime; on est presque parvenu à les effacer de l'histoire. La grande terreur religieuse du dix-septième siècle, par exemple, qui a duré des années et des années, mille fois plus féroce, plus immorale, plus meurtrière que la terreur révolutionnaire, a presque disparu dans l'apothéose que les historiens ont fait du règne de Louis XIV. Que de gens maudissent Saint-Just et Lebas et s'inclinent devant Bâville! Quelques-uns, il est vrai, consentent à *blâmer les rigueurs* de cet homme, non moins cruel et non moins lâche que Carrier.

Nous ne touchons pas encore au moment où l'on jugera avec impartialité complète la Révolution et les hommes de la Révolution. Ce moment viendrait plus tôt si une foule de bons esprits ne craignaient pas, en prenant leur défense, d'être confondus avec ces provoquants et imbéciles sectaires qui prétendent continuer la politique et les traditions du club des Jacobins et de ses chefs. Les Jacobins ont fait un mal infini à la Révolution; ils l'ont compromise, perdue même, peut-être pour un certain temps, mais ils ont sauvé la France. C'est grâce à eux que la patrie française existe encore et que notre pays n'a pas été



partagé. On peut pardonner aux Jacobins en faveur de ce résultat, sans accepter cependant le Jacobinisme. Cette pensée est celle de tous les vrais amis de la Révolution et de l'auteur du livre dont nous parlons. M. Hamel le prouve à chaque page de sa sincère et courageuse histoire de Saint-Just.

La messe ou la mort! tel avait été le cri des terroristes du seizième et du dix-septième siècle. Le cri de Saint-Just fut : *La vertu ou la mort!* Régénérer l'individu et la société par la force, Saint-Just au fond n'a pas d'autre système. « Il faut, disait-il, dans toute révolution, un dictateur pour sauver l'Etat par la force, ou des censeurs pour sauver la vertu. » Or, comme les hommes, surtout dans une société aussi vieille que la nôtre, n'acceptent pas de bon gré les devoirs que la vertu impose, et ne mettent jamais un très-grand empressement à les remplir, il faut en venir aux moyens coercitifs; la censure se confond bientôt avec la dictature, le censeur et le dictateur ne font qu'un. Ce besoin de vertu est précisément ce qui distingue Saint-Just : ce n'est point un législateur seulement, mais un apôtre; non pas un disciple du Christ, humble, doux, patient, résigné au martyre, mais un de ces belliqueux apôtres du Coran qui faisaient des prosélytes le sabre à la main.

Ce qui étonne, c'est que l'idée de fonder en France la dictature de la vertu ait pu germer dans un cerveau sur tous les autres points aussi fermé à l'utopie que celui de Saint-Just. En général, ces régénérateurs de l'humanité sont des espèces d'illuminés, de mystiques, de fous. Rien de plus pratique, de plus calme que l'esprit de Saint-Just. On le voit dans ses

missions auprès des armées, dans l'Est et dans le Nord, descendre dans les moindres détails, et donner la plus haute idée de lui comme organisateur et administrateur. Ses proclamations, ses ordres du jour sont des modèles de précision, de clarté, d'ardeur, que les plus grands capitaines n'ont fait qu'imiter depuis. On peut dire qu'il a créé l'éloquence militaire. En toutes choses, ses prévisions étonnent par leur netteté et par leur profondeur.

« Le système militaire de notre nation doit être autre que celui de nos ennemis. Or, la nation française est terrible par sa fougue, par son adresse, et si ses ennemis sont lourds, froids et tardifs, son système militaire doit être impétueux.

» Si la nation française est pressée par toutes les passions fortes et généreuses, l'amour de la liberté, la haine des tyrans et de l'oppression; si au contraire ses ennemis sont des esclaves mercenaires, automates sans passions, le système des armées françaises doit être l'ordre de choc. » Saint-Just ne résume-t-il pas là en quelques mots toute notre théorie moderne de la guerre ?

» Fuyez la manie ancienne des gouvernements de vouloir trop gouverner. » Comment l'orateur qui prononça ces paroles à la tribune de la Convention nationale, au moment du vote de la Constitution, devint-il un des chefs les plus actifs du gouvernement qui a peut-être le plus gouverné la France ? Cela s'explique par cette idée qui le hantait de sauver la nation en la forçant à devenir vertueuse; il était convaincu de la nécessité d'une dictature pour mettre son système en pratique, et Robespierre lui semblait le

seul dictateur possible; quant à la terreur purement politique que ses collègues faisaient peser sur la France, il n'y a pas cru longtemps, s'il y a jamais cru : « La Révolution est glacée, disait-il, tous les principes sont affaiblis, il ne reste que des bonnets rouges portés par l'intrigue. L'exercice de la terreur a blasé le crime, comme les liqueurs fortes blasent le palais. »

A tous ces intrigants en bonnet rouge, Saint-Just ne cessa de faire une rude guerre; on le voit s'attaquer tour à tour à ces prétendus patriotes qui, sous prétexte de simplicité de costume, mettaient la carmagnole, les sabots et la crasse à l'ordre du jour; aux adeptes de la déesse Raison, aux faiseurs de repas communs dans la rue, à ces nigauds qui s'affublaient de noms des grands hommes de la Grèce et de Rome: « Cette affectation cache un sournois dont la conscience est vendue. Un honnête homme qui s'avance au milieu du peuple avec l'audace et l'air tranquille de la probité n'a qu'un nom, comme il n'a qu'un cœur; » enfin, à tous ces hommes avides et pervers qui s'étaient jetés dans la Révolution pour y faire leur fortune et pour la trahir ensuite. De toutes ces hypocrisies, de tous ces ridicules, de tous ces vices, se forma la grande coalition qui renversa Saint-Just et ses amis.

III

Que serait-il arrivé s'il eût triomphé? On s'est bien souvent posé cette question. Le beau discours de Robespierre du 8 thermidor, le dernier qu'il prononça,



peut fournir quelques lumières pour la résoudre. Robespierre sent qu'il est sur l'extrême limite de la terreur, qu'elle va bientôt atteindre le peuple, et que les masses ne tarderont pas à se dégoûter de la Révolution : « Est-ce nous qui avons déclaré la guerre aux citoyens paisibles, érigé en crimes ou des préjugés incurables, ou des choses indifférentes, pour trouver des coupables et rendre la Révolution redoutable au peuple même? » Un changement de système était urgent; il fallait créer un pouvoir fort; Robespierre le sentait. « Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution, dit-il dans le même discours, vous verrez le despotisme militaire s'en emparer, et le chef des factions renverser la représentation nationale avilie. »

La Convention tout entière était bien de cet avis, seulement la Plaine se demandait s'il n'était pas de son intérêt de faciliter dès à présent l'avénement du pouvoir militaire, et la Montagne cherchait à deviner à quelles conditions Robespierre consentirait à se charger tout-à-fait du gouvernement; il avait laissé entrevoir qu'il restait encore quelques coupables à punir. Combien? Là était toute l'affaire. On aurait consenti probablement à livrer à Robespierre un certain nombre de représentants haïs, méprisés, et qui méritaient de l'être, mais il fallait qu'il s'expliquât; son silence effraya tout le monde, tout le monde se crut menacé, et du péril commun naquit entre la Montagne et la Plaine la coalition du 9 thermidor.

A part quelques hommes hauts et fiers qui ne survécurent pas à la chute de la République, l'idée d'une dictature ne révoltait personne à la Convention : la Plaine la souhaitait, la Montagne l'aurait acceptée sans

peine. Les représentants qui voulurent réellement frapper un tyran en frappant Robespierre sont bien rares; mais le prétexte était commode, et on s'en servit. La fête de l'Etre suprême fut, dit-on, une faute qui ne contribua pas peu à augmenter et à enhardir les ennemis de Robespierre. Quand on voit quelle place considérable tient le sentiment religieux dans l'esprit des peuples, il est difficile de trouver que les hommes d'Etat qui s'en préoccupent ont tout-à-fait tort. La fête de l'Etre suprême restaurait, ajoute-t-on, la religion de l'Etat et l'influence du clergé; cela est au moins douteux; ce qui est certain, c'est que le triomphe de la réaction thermidorienne a rendu cette restauration plus prompte et plus complète. Si, comme on l'a dit plus tard, c'était la terreur qu'on voulait renverser par la chute du triumvirat Robespierre, Saint-Just et Couthon, le bourreau aurait dû chômer lorsque le chef du triumvirat s'éloigna du comité de salut public. Un membre de la majorité constate au contraire que, dans les quarante-cinq jours qui ont précédé la retraite de Robespierre du comité jusqu'au 9 thermidor, le nombre des exécutions est de 517, tandis qu'il s'élève à 1,286 dans les quarante-cinq jours qui l'ont suivie jusqu'au 9 thermidor (1). Mais du moins l'échafaud disparut-il le lendemain de la mort des triumvirs? Nous saurons bientôt au juste à quoi nous en tenir à ce sujet; M. Hamel annonce qu'il se propose de révéler, dans un nouvel et prochain ouvrage, ce que la réaction thermidorienne a coûté de sang à la France.

(1) Rapport de Saladin, page 100.

Un homme, qui de sa langue et de sa plume a si souvent calomnié les condamnés du 9 thermidor, Barrère, disait un jour en parlant de Robespierre : « Depuis, j'ai réfléchi sur cet homme; j'ai vu que son idée dominante était l'établissement du gouvernement républicain; qu'il poursuivait en effet des hommes dont l'opposition entravait les rouages de ce gouvernement... C'était un homme pur, intègre, un vrai républicain. Ce qui l'a perdu, c'est sa vanité, son irascible susceptibilité, et son injuste défiance envers ses collègues... Ce fut un grand malheur (1). » Ce qui, bien plus encore que les défauts particuliers de leur caractère, a perdu Robespierre et Saint-Just, c'est le vice radical de leur esprit : ils ne croyaient pas à la liberté. Hommes du passé par leur confiance exclusive dans le principe d'autorité, ils n'avaient point en eux de quoi fonder l'ordre nouveau, la République. Saint-Just surtout n'est ni de son temps ni de son pays. « Je défie, dit-il dans une sorte de préface placée en tête de son livre des *Institutions républicaines*, qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis faite dans les siècles et dans les cieux. » Après la très-exacte et très-intelligente analyse que M. Hamel a faite de ce livre, on est convaincu en effet que l'auteur des *Institutions* n'a jamais habité la terre. Rien dans ce code, dicté par Lycurgue et Dracon, qui puisse s'appliquer à des hommes, et surtout à des hommes du XIXe siècle, vivant dans un pays comme la France, émancipé depuis quelques jours à peine d'une monarchie de huit cents ans.

(1) *Notice sur Barrère*, par MM. Carnot et David (d'Angers), tome I[er] des Mémoires, page 119.

Saint-Just n'est pas un des nôtres, assurément; il n'a aucune de nos aspirations; cette foi dans la liberté, qui est la marque des esprits modernes, lui manque absolument, cependant nous ne pouvons nous empêcher de plaindre cette grande âme arriérée. « Le monde, disait-il tristement, est vide depuis les Romains. » La grandeur du passé l'éblouit; il s'égare dans le présent et il ne voit pas l'avenir; il se croit un réformateur et il n'est qu'un tyran. Il souffre parfois, on le sent, de ce rôle, car il lui manque une chose essentielle pour le remplir, le mépris des hommes.

« Je n'eus jamais, dit Sylla à Eucrate, cet amour dominant peur la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la République; et j'aime autant Coriolan qui porte la flamme et le fer jusqu'aux murailles de sa ville ingrate, qui fait repentir chaque citoyen de l'affront que lui a fait chaque citoyen, que celui qui chassa les Gaulois du Capitole. .

» Je ne me suis jamais piqué d'être l'esclave et l'idolâtre de la société de mes pareils, et cet amour tant vanté est une passion trop populaire pour être compatible avec la hauteur de mon âme. Je me suis uniquement conduit par mes réflexions, et surtout par le mépris que j'ai eu pour les hommes (1). »

Voilà le tyran antique dans toute sa laideur; félicitons-nous de voir enfin le monde vide de pareilles personnalités. Mais Saint-Just aimait ses semblables au lieu de les mépriser; il crut qu'on pouvait

(1) *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, Montesquieu, *Œuvres diverses.*

les rendre heureux par force; voilà son erreur. On ne sauve les hommes qu'en mourant pour eux. Saint-Just, il est vrai, avait fait depuis longtemps le sacrifice de sa vie, sacrifice inutile dont l'humanité ne profitera pas. Qui frappe avec le glaive périra par le glaive. Saint-Just a subi la loi. « Ceux qui font des révolutions, a-t-il dit, ceux qui veulent faire le bien dans le monde ne doivent dormir que dans le tombeau. » Ce dernier repos sur lequel il comptait lui sera même ravi.

IV

Saint-Just avait trouvé plus d'un biographe, il attendait un historien. M. Hamel s'est présenté pour remplir cette tâche. Il s'en est acquitté de façon à ne plus rien laisser à faire à ceux qui viendraient après lui. La vie du représentant de Soissons nous est connue maintenant dans ses moindres détails : nous le suivons depuis le moment de son départ pour la Convention jusqu'à celui où il monte sur l'échafaud; nous le voyons à Strasbourg, faisant attacher l'obscène Schneider à la guillotine; à la tête de l'armée, sur les remparts de Landau, dans les lignes de Wissembourg, sur le glorieux champ de bataille de Fleurus, chassant l'étranger du sol sacré de la patrie; nous avons sous les yeux ses discours, ses votes, ses lettres, ses proclamations, ses paroles. Nous savons, jour par jour, heure par heure, pour ainsi dire, ce qu'il a fait, écrit, pensé dans ces deux années qui forment sa courte et terrible carrière politique, et la lecture attentive de ces documents fera tomber plus d'une calomnie. C'est

un plaidoyer que M. Hamel a entrepris, il ne le cache pas; mais son plaidoyer n'est point une œuvre de parti; les fautes de Saint-Just, et il en a commis plus d'une, ne sont pas transformées en vertus; l'auteur, nous l'avons dit, écrit une histoire et non un panégyrique. Le seul reproche que nous lui adresserons est de trop insister sur des accusations puériles dont le bon-sens du lecteur suffit à faire justice. S'il a raison de fournir la preuve que Saint-Just est complétement étranger à la condamnation de la jeune Sainte-Amaranthe, il pourrait se dispenser de démontrer que le poëme d'*Organt* n'est point « une mauvaise action qui doit recevoir une flétrissure *éternelle* de l'honnêteté privée aussi bien que de *l'honnêteté* politique de tous les partis. » Il faut laisser à celui qui a écrit ces lignes le plaisir d'ajouter, avec une emphase comique : « La restitution du poëme d'*Organt* à la grande histoire qui l'a oublié devrait, à notre avis, faire révolution (1). »

Organt est un poëme politico-burlesco-féerique que la grande histoire n'a point oublié, car elle ne l'a jamais connu; la petite histoire peut y trouver matière à quelques insinuations de médisance; qu'elle s'y livre donc puisque c'est son métier; mais s'il suffit d'avoir écrit quelques vers légers et même licencieux pour être un malhonnête homme à ses yeux, la petite histoire est devenue bien sévère. A Dieu ne plaise que nous la blâmions de sa sévérité! Nous voudrions seulement qu'elle se montrât plus scrupuleuse et plus exacte sur les faits. M. Hamel relève à ce sujet toutes

(1) *Saint-Just et la Terreur,* par M. Edouard Fleury, tome Ier, page 88.

les erreurs de la petite histoire ; elles sont nombreuses. Il aurait dû s'en tenir là, et ne pas accorder tant d'importance aux attaques de certaines personnes qui, pour se consoler sans doute d'avoir servi le fils d'un régicide, ne perdent pas une occasion de s'en prendre aux hommes de la Révolution, et d'*asticoter* leur mémoire, si je puis m'exprimer ainsi. Cette haine mesquine, tracassière et perfide de la Révolution caractérise un grand nombre d'écrivains de l'époque de Louis-Philippe, qui la poussent souvent jusqu'au ridicule ; l'un d'eux, académicien, pair de France, ambassadeur, ne va-t-il pas jusqu'à s'attendrir, à cause de la date, sur le sort de sept condamnés exécutés le 21 janvier, sans songer que ces condamnés sont précisément les officiers et les marins qui ont livré Toulon aux Anglais.

« Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais, quelque doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux. » Terminons par cette réflexion de Montesquieu. Elle devrait servir d'épigraphe à tous ceux qui écrivent sur la Révolution. Qui de nous après avoir lu, à certains moments, la vie d'un des héros de ce grand drame, ne s'est écrié lui aussi : Le monde est vide depuis les Conventionnels ! Méfions-nous de cet enthousiasme, et sachons mesurer la hauteur de ces gloires solitaires qui étonnent le monde, mais qui ne le font point marcher. Tâchons enfin d'admirer un peu ces hommes utiles, qui sont pétris de la même argile que nous, qui vi-

vent de notre vie, qui par leurs vices et leurs vertus ne sont pas au-dessus de l'humanité. C'est par eux que les sociétés vivent et que le travail de la civilisation s'accomplit.

Le piédestal de Sylla, de César et d'Octave a été renversé, ne le relevons pas. Les hommes comme ceux que nous venons de citer, les hommes comme Saint-Just sont devenus impossibles; la grandeur humaine n'est plus, Dieu merci, au prix de tant de sang et de larmes. Nous ne demandons point le Panthéon pour Saint-Just, mais le repos et le respect de la tombe. On les refuse encore, dans un pays qui *cependant* pardonne tant à la gloire militaire, à *celui qui* mourut à 27 ans après avoir sauvé sa patrie. Si tant de jeunesse, de courage, de désintéressement ne vous touchent pas, Saint-Just a laissé du moins deux filles immortelles qui devraient intercéder pour lui : Wissembourg et Fleurus!

MERLIN DE THIONVILLE

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE.

—

I

La Convention nationale allait déclarer qu'on n'entamerait aucun pourparler avec l'ennemi tant qu'il serait sur le sol français. « Avez-vous donc fait un pacte avec la victoire ? » s'écria un des membres de l'Assemblée. Une voix lui répondit : « Nous en avons fait un avec la mort ! »

Cette voix était celle de Merlin de Thionville.

Le 10 août fut sa première bataille. Après la prise du château, on le vit voler au secours du duc de Choiseul, qui, l'épée à la main, se défendait contre les fédérés dans les allées du jardin; son ennemi sauvé, il l'emmena à l'Assemblée, où il le fit asseoir à ses côtés. Grâce à ses soins, un grand nombre d'officiers suisses furent cachés dans les appartements du comité et échappèrent ainsi à la mort. Un fédéré avait perdu ses deux frères dans le combat; ivre de fureur et de vengeance, cet homme s'efforçait de pénétrer jusqu'au roi pour le frapper. Merlin parvint à le calmer, à l'éloigner, à empêcher le crime.

La Convention se réunit pour la première fois au mois de septembre 1792. Dès le mois de novembre, Merlin fut envoyé aux armées, et il n'en revint qu'à la fin de l'année suivante, rappelé comme suspect, au mois de brumaire, quelques jours après la mort des Girondins. Il quittait Mayence après avoir *soutenu* dans cette ville un des siéges les plus mémorables dont l'histoire fasse mention.

Dès les premières crises de la Révolution, un parti assez puissant s'était formé qui ne voulait pas la guerre. Robespierre avait été le chef de ce parti. Il craignait que la guerre n'arrêtât le développement de nos institutions civiles et l'éducation *politique du* peuple. Forcé de surexciter l'esprit militaire et de s'appuyer sur l'armée, le gouvernement, par la force des choses, ne serait-il pas amené à reconstituer une royauté ? Sans nier absolument la valeur de ces arguments, on peut répondre cependant qu'il était bien difficile que la Révolution, dans l'état où se trouvait l'Europe, se passât du baptême de la guerre. On ne voit pas trop d'ailleurs comment des institutions libres auraient pu germer et porter leurs fruits sur un sol occupé par l'ennemi. A défaut de l'invasion elle-même, la menace seule de l'invasion devait enlever toute force aux représentations du parti de la paix. Cependant son influence se fit sentir par le caractère même que l'on donna à la guerre dans les premières campagnes de la Révolution.

Défendre les frontières par une série de corps d'armées indépendants les uns des autres, tel fut le système adopté. C'était rendre la guerre purement défensive. Merlin fut le premier à nier l'efficacité de ce

système. Il voulait que nos forces, appuyées sur la ligne du Rhin, fissent immédiatement un mouvement en avant. L'ennemi venait à peine d'opérer sa retraite; il en ressentait encore les fatigues. Ce mouvement avait donc de grandes chances de succès. Dans ce plan, Mayence, où Merlin s'était rendu immédiatement après avoir quitté Paris, devenait un des plus solides points d'appui des futures opérations, après avoir été transformé en place forte de premier ordre, comme Strasbourg. Mais ni les comités ni le gouvernement ne goûtaient ces projets. L'opinion publique, il faut le dire, ne leur était pas plus favorable. On redoutait la guerre de conquêtes; au lieu de porter les armes au delà du territoire, on pensait qu'il fallait se contenter de le couvrir. Bien loin de vouloir accroître l'importance militaire de Mayence, on songeait plutôt à l'abandonner.

Cet abandon était une faute. Maître de Mayence, disait Merlin, l'ennemi est maître également du cours du Rhin, du Mein, du Necker et de toute l'Allemagne. Facilement approvisionné, libre de combiner ses forces, il peut sans crainte attaquer les villes du Rhin. Rassuré sur ses derrières, qui peut l'empêcher de faire une trouée, et même, sans cela, de nous affamer et de nous miner par sa seule présence sur la frontière? Pendant que Merlin discutait ainsi avec le comité de salut public, et se rendait suspect par son insistance, l'ennemi tranchait la question en investissant Mayence. Les puissances coalisées opéraient dans le but de nous chasser de la Belgique; convaincus que l'armée des Pays-Bas et celle du Rhin ne pouvaient sans danger, l'une dépasser la Meuse, l'autre se por-

ter sur les Vosges tant que les Français seraient dans Mayence, les alliés avaient décidé que, les impériaux restant en observation sur la Meuse, on détacherait un de leurs corps pour le joindre à l'armée prussienne, qui, renforcée en outre par le contingent de la Saxe et de la Hesse et par le corps de Condé, envelopperait Mayence après avoir rejeté Custine vers les Vosges. Tous les efforts de l'ennemi allaient donc être concentrés sur cette ville, qui en ce moment devenait pour nous un rempart contre l'invasion.

II

A l'époque où commence le blocus, c'est-à-dire au mois de mars 1793, la garnison des deux places de Mayence et de Cassel, située sur l'autre rive du Rhin, s'élevait en tout à 22,000 hommes, en majeure partie volontaires, plus patriotes par conséquent et plus braves qu'instruits. Ils avaient heureusement d'admirables chefs : Aubert-Dubayet, Beaupuy, Decaen, Kléber, Meunier, Doyré, Marigny, véritable état-major de héros. Les munitions de guerre étaient peu abondantes. Le blé ne manquait pas, mais les moulins, mal situés, risquaient fort de voir leur service interrompu. On pouvait donc manquer de farine. En foin, approvisionnement assez faible. Telle était la situation de Mayence, lorsque le roi de Prusse vint lui-même presser le siége, espérant, par la prise de cette ville, laver la honte de l'expédition de Champagne.

A propos d'une escarmouche de ce siége, on lit dans les mémoires du général Decaen : « Merlin de

Thionville avait entendu le canon; il n'en avait pas fallu davantage pour l'engager à se rendre sur le terrain. Il avait contracté l'habitude de faire de semblables visites dans toutes les affaires de nuit et de jour, soit sur une rive du Rhin, soit sur l'autre, et de s'exposer aux dangers de la guerre, soit en dirigeant et pointant lui-même les pièces de l'artillerie légère, soit en chargeant l'ennemi avec les troupes. Un pareil exemple, joint à celui que donnèrent de leur talent et de leur valeur les Meunier, les Kléber, les Dubayet et plusieurs officiers supérieurs et autres, excitèrent une vive émulation parmi les officiers et soldats, fort peu habitués à la guerre. »

Le siége de Mayence est à la fois une Iliade et un roman. L'armée, suivant une expression de Kléber, vivait sous une voûte de feu, et Merlin a pu dire à la tribune de la Convention nationale, sans crainte d'être démenti : « Si l'on me prouve qu'il y avait dans Mayence une place large comme mon chapeau où un homme pût être en sûreté pendant une heure, je porterai volontiers ma tête sur l'échafaud. » Rien n'était à l'abri du feu, pas même les hôpitaux; on était obligé d'entasser les malades et les blessés dans les caves. Les habitants, pressés par la faim, sortirent un jour de la place au nombre de trois mille. Arrivés aux avant-postes allemands, leurs compatriotes refusèrent de les laisser passer, refus inhumain, mais autorisé par les lois de la guerre; le général Schœnfeld crut même devoir appuyer son refus de quelques coups de canon tirés sur cette foule de suppliants. La terreur se met dans leurs rangs, ils se précipitent du côté de la ville. Les lois de la guerre interdisent

sévèrement au commandant d'une place assiégée d'y laisser rentrer quiconque en sort sans autorisation. Les Mayençais demandaient qu'on leur ouvrît les portes; du haut des remparts on entendait les cris et les supplications des femmes et des enfants. Aubert-Dubayet, indigné de la conduite des Prussiens, avait envoyé un cartel à leur général en chef. La nuit venue, les clameurs des fugitifs redoublent; Merlin n'y tient plus, il donne l'ordre aux chasseurs de Cassel de monter à cheval, il feint une sortie, et rentre bientôt avec sa troupe. Chaque cavalier portait une femme, un enfant, ou un vieillard en croupe; les autres fugitifs se glissent avec eux dans la ville, infraction capitale au code militaire, dont Merlin se fit absoudre le lendemain par le conseil de guerre, qui donna ainsi une noble leçon d'humanité au roi de Prusse.

Des épisodes d'un genre moins triste venaient de temps en temps interrompre la monotonie du siége. Marigny avait formé, sous le nom de *légion des francs,* un corps de partisans qui, sans cesse en mouvement, causait à l'ennemi de fort désagréables surprises. Kléber, de son côté, était parvenu à créer une petite marine qu'il tenait cachée dans une anse; des mariniers de Bingen composaient ses équipages. Un beau jour de carnaval, MM. les officiers prussiens étaient à danser sur la rive droite, à l'auberge du Cheval blanc; Kléber passe le Rhin à minuit, surprend les sentinelles; tombe sur la garde, fait prisonniers les officiers, console les dames, et leur permet de se retirer en leur faisant ses excuses d'avoir ainsi troublé leur fête. Ses prisonniers, tant officiers que soldats, au nombre de cent, ainsi qu'une pièce de trois

et un obusier, arrivèrent le lendemain à Mayence.

Les officiers des deux armées se rencontraient parfois autre part que sur le champ de bataille. Voyez ce couvert mis sur le gazon entre les avant-postes. Un piquet de cinquante chasseurs à cheval de la légion des Francs, commandé par le colonel Marigny, est en bataille, à portée de carabine, du côté de la ville, et cinquante hommes de Wurmser du côté de l'ennemi, moins pour veiller sur les convives que pour empêcher les curieux d'approcher. Les représentants du peuple Rewbell et Merlin de Thionville, les généraux Doyré, Dubayet, Kléber, sont assis sur l'herbe labourée par les boulets, à côté des généraux prussiens, et font honneur au vin de Champagne. Le prince Louis de Prusse, le duc de Weimar, causent avec Merlin et Rewbell. On se croirait dans un banquet de frères d'armes. Un seul détail attriste ce tableau, la présence d'un émigré français servant contre sa patrie sous l'uniforme des hussards rouges d'Ebey. Merlin donne son nom dans une note de ses mémoires. C'était le duc de la Roche-Aymon, mort pair de France, lieutenant-général des armées du roi, etc., etc.

III

Merlin de Thionville, dès son arrivée à l'armée, s'était senti comme une espèce de vocation pour l'arme de l'artillerie. Il portait l'uniforme des canonniers, et aimait à combattre dans leurs rangs. Souvent il descendait de cheval pour pointer lui-même les canons. A force de voir flotter son panache de re-

présentant du peuple à l'endroit où éclatait la plus vive canonnade, les soldats prussiens lui avaient donné le surnom de Diable de feu (*Teufel feuer*). La position qui était la clé du siége, portait le nom de *redoute Merlin*. C'est un hommage que l'armée entière avait voulu rendre à son dévouement et à sa bravoure. On lit dans le journal du commandant de place : « Merlin et Marigny ayant rassemblé vingt-cinq à trente hommes de bonne volonté, se portèrent vivement sur la flèche, dont ils chassèrent de nouveau l'ennemi. Cette attaque audacieuse leur fait beaucoup d'honneur. » La flèche dont il est ici question n'est autre que la fameuse redoute Merlin elle-même. Plusieurs fois prise et reprise, elle finit par rester au pouvoir de l'ennemi et par amener la reddition de la place.

Il fallait des soldats d'une trempe particulière pour résister aux fatigues et aux dangers d'un siége comme celui de Mayence. La France a eu des soldats braves dans tous les temps, mais il faut bien convenir que l'héroïsme des armées républicaines se distingue par un cachet de simplicité et de grandeur qui prend plus tard un autre caractère; on y sent le citoyen autant que le soldat. Qu'on lise, pour s'en convaincre, la lettre suivante trouvée dans les papiers de Merlin :

« La Flèche, le 26 pluviôse, l'an II
de la République.

» Citoyen,

» C'est un chasseur mayençais, qui souvent a combattu à tes côtés, à Mayence et dans la Vendée, qui a été témoin de tes exploits républicains, qui, en s'in-

ormant de ta santé, te prie de lui rendre un service.

. . . .

Cinq ans se sont écoulés depuis que je n'ai pu jouir les embrassements d'une famille chérie. Un bon républicain ne compte pas les années quand il s'agit de servir sa patrie. Mais les changements survenus dans ma famille depuis ce temps me forcent à te prier de m'obtenir une permission pour y faire un tour. Une tante morte depuis un an; un oncle prêt à terminer sa longue carrière; un père très-âgé; deux sœurs dont l'une est très-jeune; tous ces motifs réunis ensemble rendent ma présence nécessaire pour mes intérêts particuliers.

» Je suis toujours prêt à les sacrifier si ma patrie a besoin de mon bras en ce moment, mais comme le moment de crise est passé, et que nous passons l'hiver à la Flèche, si tu pouvais m'obtenir une couple de mois pour aller dans ma famille, tu m'obligerais. Mes affaires finies, je volerais rejoindre mon corps avec autant de joie que j'en aurais à aller au pays. Ayant joui des embrassements de mes parents, je sabrerais avec plus de courage que jamais les ennemis de la République.

» Si cependant tu ne peux m'obliger, ne crois pas que je m'en chagrinerai. Un républicain sacrifie tout à son pays. La patrie a-t-elle besoin de moi en ce moment? point de famille qu'après la paix.

» S'il est possible, fais-le : tant mieux. Si tu ne le peux pas, tant mieux encore. Adieu, Merlin, je te donne le baiser de fraternité. »

Un autre soldat, par une préoccupation touchante, écrit à Merlin en faveur des prêtres : « Pourquoi, ré-

publicain, les bons prêtres n'occuperaient-ils pas des places et ne seraient-ils pas rappelés parmi leurs frères? Pourquoi ces jeunes prêtres d'un an, c'est-à-dire qui n'étaient prêtres que depuis douze ou six mois, et qui sont connus comme de bons patriotes, ne seraient-ils pas instituteurs, dans ce moment où l'on n'en peut point trouver? Attendu que, dans certains endroits, ce sont des ex-prêtres qui sont instituteurs, et l'on en est très-content. . . . .
. . . . Moi, comme bon soldat dans l'armée du Nord, j'aimerais que l'on ne s'attache plus qu'aux principes, non à l'individu. . . . .
Comme il y a des prêtres dans ma compagnie, je les rassure; on leur faisait croire qu'on les rassemblerait tous dans une maison, sans distinction, pour les faire brûler. De ces braves prêtres qui sont parmi nous, plusieurs sont morts à la tête de la compagnie en défendant leur patrie et en recommandant leurs enfants à leurs frères d'armes; ceux qui restent brûlent de se mesurer avec l'ennemi. S'il y en a de mauvais, il y en a de bons, surtout les nouveaux. »

Les mauvais prêtres préparaient en ce moment le soulèvement de la Vendée. M. Jean Reynaud, à qui nous devons la publication de la *Vie et correspondance* de Merlin, appelle ce soulèvement une guerre religieuse; sans doute la dévotion exalta l'imagination des paysans, on s'en aperçoit aisément aux cruautés commises par les Vendéens, mais la conscription y est bien aussi pour quelque chose. On connaît l'attachement du paysan vendéen pour le lieu où il est né. L'idée d'être obligé de servir loin de son pays suffisait pour faire prendre la faulx ou le fusil aux fils des

bruyères et des landes. Nous ne suivrons point Merlin sur ces funestes champs de bataille où les Français tiraient sur les Français et où il combattit parmi les soldats de Mayence dont la capitulation, qu'on a si ridiculement reprochée à Merlin comme une trahison, sauva, on peut le dire, la Révolution.

Les troupes sorties de Mayence ne pouvaient, pendant un an, servir contre l'étranger; on les utilisa donc contre les étrangers de l'intérieur. L'armée de Mayence, commandée par ses illustres chefs, écrasa la rebellion de l'Ouest. Merlin était encore à sa tête dans toutes les rencontres de cette lutte sanglante. « Les généraux Canclaux et Dubayet, dit Kléber, dans son rapport sur la bataille de Torfou, se sont chargés de terminer cette journée, qui, sans la catastrophe (1), eût semblé la plus belle de ma vie; Merlin s'est battu comme un lion. »

La Révolution française a montré sous toutes ses faces la spontanéité du génie français, sa fécondité, et surtout son intelligence naturelle des choses de la guerre. Qu'est-ce que Merlin de Thionville? Un jeune homme élevé par des moines. Il se trouve tout à coup investi d'une responsabilité militaire à faire trembler un général blanchi sous le harnois. Il l'accepte, et se montre à la fois capitaine dans le conseil et sur le

(1) A Torfou, après l'enlèvement du village par Marigny, on s'était trouvé subitement en face de l'armée angevine et de l'armée royale, réunies sous les ordres de d'Elbée, Charette, Bonchamps et Lescure. C'est là que mourut l'héroïque commandant Chevardin. « Kléber lui avait recommandé de garder le plus longtemps possible la position, et Merlin lui dit de se faire tuer, lui et les siens, plutôt que de l'abandonner. Tous lui en donnèrent l'assurance. Sublime dévouement! Chevardin et un grand nombre de ses braves compagnons périrent là pour le salut de leurs frères (Decaen). »

terrain, sachant prendre la meilleure décision et découvrir les hommes les plus capables.

En Vendée, il confie le commandement en chef à Kléber ; il élève Marceau au grade de général. Pendant le second siége de Mayence, son coup d'œil exercé devine Desaix, et il lui écrit : « Le général Michaud m'informe à l'instant de ton refus réitéré d'accepter le commandement de l'armée devant Mayence. Quelle que soit ta modestie, tu n'as pas pu me cacher ta capacité. Je pense donc que tes refus doivent cesser. La République et moi avons le droit de compter sur ta soumission aux ordres de ton général en chef. »

C'est au comité de la guerre, où il siége, qu'on peut apprécier les services rendus par *Merlin à l'armée*. Nul plus que lui n'a contribué à la mettre à même de recevoir cette organisation parfaite que tout le monde admire aujourd'hui. Il avait pu apprécier les désastres que peut causer l'ignorance d'un officier, dans cette guerre de Vendée, où l'on vit parfois des commandements confiés à des généraux qui savaient à peine lire, et qui ignoraient l'usage d'une carte, comme ce pauvre Léchelle. L'état-major de l'horloger Rossignol, entouré de femmes galantes, et ses troupes traînant après elles une autre armée de vagabondes et de soudardes, lui avaient fait voir la nécessité de la discipline. Merlin proposa qu'aucun grade ne pût être conféré à un militaire illettré. « On peut être brave, disait-on, et ne pas savoir lire. » Malgré cette objection, et plusieurs autres que l'esprit démagogique du temps mettait en avant au profit des classes inférieures de la société, Merlin parvint à faire passer la loi de l'instruction obligatoire et celle qui

punissait de trois ans de prison toute femme à la suite des troupes en dehors des cadres réglementaires.

« Les lignes, disait le grand Frédéric, ne sont que des murs mobiles, et par conséquent, dans une bataille comme dans un siége, toute la question est d'ouvrir la brèche. » C'est conformément à ces principes qu'il organisa son artillerie légère, qui nous fit tant de mal pendant la guerre de sept ans, et qui causa plus tard les premiers revers de la Révolution à Pirmasens et à Kaiserlautern. Mirabeau avait fait adopter en principe la création de l'artillerie légère, mais en réalité on en était encore au système usité du temps de Gustave-Adolphe. L'artillerie était divisée en pièces de position et en pièces de régiment, servies également par des gens à pied. L'assemblée législative tenta une application partielle de l'idée de Mirabeau, par la création de neuf compagnies d'artillerie à cheval indépendantes les unes des autres, et destinées à être réparties dans les divers corps selon les besoins du moment. L'artillerie légère ne formait pas une arme spéciale, c'est Merlin qui lui donna cette forme définitive par le décret qui créa neuf régiments d'artillerie légère, arme puissante qui contribua tant aux victoires de l'Empire, et qui est devenue presque exclusivement française, grâces aux perfectionnements que nous n'avons cessé d'y apporter.

Après la chute de la République, Merlin rentra dans la vie privée; il n'en sortit qu'au moment de l'invasion. Nous le retrouvons tout entier dans la lettre suivante, en date du 9 mars 1814 :

« Je suis Merlin de Thionville, ancien représentant du peuple à l'armée du Rhin, toujours brûlé du même

zèle, compagnon des braves qui servaient sous vos ordres, et dont vous avez autant que moi regretté la perte. Les copies que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence la mettront à même de juger de ce que doit être ma légion.

» Son habillement, en paysan; son armement, fusil à deux coups.

» J'ai le cadre parfait de mes officiers, et la légion sera bientôt formée, si Votre Excellence veut bien que l'on m'aide, comme le voulait Mgr le duc de Feltre. Je n'ai besoin que de vivres de campagne pour mes hommes, et bientôt je serai dans le revers des Vosges et le Sonnenwald.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Cette lettre est adressée au maréchal Jourdan. Merlin croyait encore parler à l'homme avec lequel il avait tenu conseil sur les bords du Rhin. Hélas! on n'était plus dans ce temps-là. Jourdan songeait déjà à se rallier à ces Bourbons contre lesquels Merlin de Thionville croyait que tous les bons citoyens devaient se lever en masse. Jourdan devint comte, et Merlin de Thionville partit pour l'exil.

Nous avons essayé de résumer la vie militaire de Merlin; il nous reste à parler dans un prochain article de sa vie civile.

Merlin de Thionville fut à la Convention un des adversaires les plus fermes de Robespierre. A la mort de ce dernier, on trouva dans ses papiers une note ainsi conçue: « Merlin, fameux par la reddition de Mayence, plus que soupçonné d'en avoir reçu le prix. » Fouquier-Tinville se serait sans doute chargé de démontrer la vérité de cette absurde accusation si la

journée du 9 thermidor avait eu un autre dénoûment. Quoique le commandement de la force armée eût été confié à Barras et qu'il eût seul l'initiative des mesures militaires, Merlin n'en contribua pas moins au succès de cette journée.

Il était membre du comité de la guerre à la Convention, titre qui ne conférait aucun pouvoir réel, mais dont Merlin, néanmoins, sut tirer parti pour donner des ordres utiles. Sur son injonction, par exemple, toutes les brigades de gendarmerie des départements de la Seine et de Seine-et-Oise vinrent se concentrer à Paris. Henriot, entouré d'une vingtaine de cavaliers, galopait dans les rues, le sabre à la main, et cherchait à ameuter le peuple contre la Convention. Henriot avait été mis hors la loi. Merlin le poursuit et veut l'arrêter. Le général de la Commune tire sur lui presque à bout portant un coup de pistolet qui ne l'atteint pas. Un des hommes de l'escorte ennemie saisit Merlin par ses longs cheveux. Ainsi enlevé de son cheval, il est traîné au poste du Palais national.

Le bureau de police organisé par l'insurrection pour agir contre le comité de sûreté générale avait déjà, par mesure de précaution, mis Merlin hors la loi. Un réquisitoire de Fouquier-Tinville n'était même plus nécessaire pour le faire périr. Robespierre triomphant, il est à croire que le lendemain on l'eût exécuté d'une façon sommaire. Le poste du Palais national était heureusement ce jour-là occupé par des soldats de la ligne, dont Merlin pouvait se faire entendre. En effet, électrisés à sa voix, ils le délivrent. Suivi de quelques-uns d'entre eux, la pique à la main, Merlin se remet avec une ardeur nouvelle à la poursuite d'Hen-

riot, et finit par l'amener garrotté au comité. On voit qu'il se souvenait de son ancien métier de Mayence, et qu'il était encore l'homme des coups de main.

« La République, avait dit Saint-Just, n'est pas un sénat, c'est la vertu. » Le chef d'une telle république ne pouvait être qu'un grand-prêtre. Robespierre préparait à la Révolution non pas un tyran, mais un *pontife*, ou plutôt un chef qui, pontife et tyran à la fois, eût pour unique mission de faire régner la vertu dans l'Etat. C'était le gouvernement de Calvin à Genève appliqué à la France; une nouvelle théocratie qui se fondait. Mais où prendre dans ce temps-là la religion qui pût servir de base à cette théocratie? Robespierre était en train d'en fonder une dont la première *cérémonie* fut cette fête de l'Être suprême dans laquelle le pontife préluda à ses futures fonctions en brûlant les symboles divers des vices, et les effigies des hommes vicieux qui ont fait le tourment et la honte de l'humanité. Disciple fanatique de Rousseau, qui courbe l'individu sous le joug du droit social, il devait sembler aisé à Robespierre de faire régner ce qu'il appelait la vertu : il suffisait de frapper les gens désignés par lui comme vicieux; il créait ainsi une orthodoxie de conduite non moins difficile à observer que l'orthodoxie religieuse. On était déclaré vicieux, comme autrefois on était déclaré hérétique; l'accusateur et le juge ne formaient qu'une seule personne. L'inquisition allait renaître et guillotiner au nom de la vertu au lieu de brûler au nom de la religion.

Dans une brochure qui parut quelque temps après le 9 thermidor, Merlin a tracé de Robespierre un portrait qui ne manque pas de ressemblance. Si l'on

efface quelques phrases dans le genre de celle-ci : « Il est faux qu'il ait eu l'honneur d'aimer les femmes ; au contraire, il leur a fait l'honneur de les haïr. S'il les eût aimées, eût-il été cruel ? » Si l'on fait ensuite dans le style la part de l'emphase oratoire du temps, et dans l'appréciation du caractère de Robespierre celle de la note posthume dont nous parlons en tête de cet article, on est obligé de reconnaître que la plume de Merlin ne s'est point égarée, et que la physionomie qu'elle nous retrace est assez vraie. « Il est faux, dit-il, que Robespierre ait aimé la souveraine puissance ; il n'était capable ni de l'exercer ni d'en jouir. Il peut avoir eu l'idée confuse et le désir vague d'amener les Français à une dévotion superstitieuse pour ses opinions, mais il n'était pas digne de prétendre à l'obéissance. »

Après avoir fort bien expliqué comment Robespierre était parvenu à se créer une influence qui est allée un moment jusqu'à la dictature morale, Merlin ajoute : « Qui de nous l'a jamais vu en action ?... Il est bien remarquable que cet homme, dont on a tant parlé depuis six ans, qui paraît avoir seul porté le poids de la mission des deux assemblées nationales, n'ait pas mis une seule ligne dans quarante volumes de lois émanées de ces assemblées ; et même, dans les mesures révolutionnaires prises depuis deux ans, il n'y en a pas une de son invention, quoique plusieurs aient mérité son étroite adoption. Outre qu'il était incapable de faire, il était encore inhabile à se charger de la chose faite. »

Robespierre, en effet, n'aimait pas l'action. On eut beaucoup de peine à l'entraîner dans l'insurrection de la Commune ; il ne se décida qu'au dernier moment.

On ne saurait d'aucune façon voir en lui un homme d'Etat; c'était un esprit dogmatique, un philosophe habile à formuler des axiomes, à les présenter parfois sous une forme éloquente; une espèce de Royer-Collard révolutionnaire, de doctrinaire jacobin qui, dans une époque où tout était vie, mouvement, action, frappait d'autant plus les esprits qu'il restait immobile et semblait dédaigner les faits pour planer dans la sphère des idées. Le peuple aime les contrastes, et celui-là était saisissant. La doctrine de J.-J. Rousseau, qu'il cherchait, par une laborieuse et confuse étude, à transformer en système politique, augmentait la popularité de Robespierre. Il y a dans cette doctrine un côté religieux et un côté despotique qui *lui ont valu* et qui lui valent encore bien des adhérents. Au fond, la loi de salut public, cette loi trompeuse, n'effraye guère les hommes en général; ils espèrent toujours voir le moment où ils pourront l'appliquer dans leur intérêt. Il est certain que les hommes d'ordre, les esprits religieux, les royalistes, les pauvres gens se tournèrent vers l'*incorruptible* par des motifs bien différents, et virent en lui, pour un moment, un prophète et un messie. Ce moment fut court, il est vrai; mais Robespierre n'en fut pas moins un des hommes le plus haut portés de son temps par cette influence qu'on appelle l'opinion publique, influence qui, ordinairement intelligente, se trompe pourtant quelquefois, non-seulement dans ses choix, mais encore dans ses espérances. Ainsi, elle attendait de Robespierre et du moment ce que ni Robespierre ni le moment ne pouvaient donner.

Malgré son opposition contre Robespierre et contre

son parti, Merlin ne marchait pas avec les Girondins; dans la lutte engagée entre ces derniers et les Jacobins, il ne prit position ni pour les uns ni pour les autres. Il regrettait seulement, en parlant des Girondins, qu'on eût violé en eux la représentation nationale. Après le 9 thermidor, on fit à la Convention la proposition de rappeler par acclamation les victimes du 31 mai. Merlin s'y opposa.

« Je ne sais pas, dit-il, ce qu'ils ont fait, je combattais alors à Mayence; mais je sais qu'ils sont accusés d'avoir protesté contre les décrets de la Convention. Cette accusation est assez importante pour mériter d'être examinée. » Il ne faut pas oublier que, dans ce moment, il était question de poursuivre un certain nombre de représentants compromis dans les excès reprochés au parti vaincu en thermidor. Il était donc plus urgent que jamais de faire respecter la loi, et de montrer la justice égale pour tout le monde. La mort de Robespierre n'avait pas tout terminé; son parti lui survivait. Merlin voulait qu'on fût sévère pour les Girondins, afin qu'il fût possible de montrer la même sévérité pour les Jacobins. Les portes de la célèbre société avaient été fermées pendant la nuit du 9 thermidor. Plusieurs représentants, parmi lesquels figurait Merlin, pensaient qu'on n'aurait pas dû les laisser rouvrir; et peut-être avaient-ils raison.

La société des Jacobins a rendu de grands services à la Révolution : l'élan patriotique qu'ils ont donné à la France l'a certainement sauvée de l'invasion; nous lui devons pour cela de la reconnaissance, mais ce danger une fois passé, l'existence de la société des Jacobins devenait un péril non moins grand pour la

République. Les Jacobins avaient fait une sorte d'invasion à l'intérieur; ils agissaient en vrais conquérants, s'emparaient de toutes les fonctions, de toutes les places, de tous les emplois, et annonçaient hautement l'intention de créer un gouvernement en dehors du gouvernement. Au point de vue politique, on comprend où le Jacobinisme nous menait; au point de vue social, c'était bien pire encore : souveraineté du peuple, représentation nationale, gouvernement élu, unité territoriale, liberté civile, politique et religieuse, égalité devant la loi et devant les emplois publics, gratuité de l'assistance et de l'instruction publique, tout cela pour les Jacobins n'était rien; ils plaçaient leur idéal de société dans un horizon à perte de vue, *où* le but de la Révolution se perdait dans des nuages couleur de sang; ils descendaient par une pente insensible du rêve des égalitaires à l'utopie plus logique du communisme; intraitables comme tous les sectaires, prêts à recommencer la terreur, une terreur cent fois plus terrible que l'autre, car ils l'auraient exercée non pas au nom d'un parti, mais au nom d'une secte. Depuis le 9 thermidor, les factions extrêmes s'étaient rapprochées, et le 8 fructidor on avait déjà vu reparaître les Jacobins à la barre de la Convention. « Représentants du peuple, disait l'orateur, la société régénérée des Jacobins, rendue à son énergie première, vient vous dire des vérités indispensables, vous demander des mesures que le salut public réclame. » On reconnaît là le langage ordinaire de la terrible société, et on savait ce qu'il signifiait dans la bouche de ses orateurs. Merlin présidait la séance; il rappela les harangueurs au respect de l'ordre et des lois.

Tout en maintenant la société des Jacobins, on faisait la guerre à ses membres, on les chassait de toutes les administrations, on leur enlevait les postes qu'ils occupaient. La contradiction était flagrante. Merlin aurait voulu la faire cesser, mais la Convention hésitait et laissait passer les meilleures occasions d'agir, notamment celle que lui fournit la tentative d'assassinat sur la personne de Tallien par un des plus forcenés Jacobins. Enhardis par la longanimité du pouvoir, ceux-ci conspiraient ouvertement. La société de Paris écrivait pour demander du secours à celle de Marseille, qui lui répondait : « A la voix des Jacobins, un bataillon est venu se joindre aux Parisiens le 10 août pour renverser le trône : Jacobins, parlez, et nous arrivons encore ! »

Une crise était imminente. Hostiles aux Jacobins, ou déguisés eux-mêmes en Jacobins, les royalistes se préparaient à tenter les chances de l'anarchie. Dans le danger public, la Convention se décida enfin à promulguer la loi du 25 vendémiaire : « Toutes affiliations, agrégations, fédérations, ainsi que toutes correspondances en nom collectif entre sociétés, sous quelque dénomination qu'elles existent, sont défendues comme subversives du gouvernement, et contraires à l'unité de la République. » Ainsi périt cette société célèbre qui, après avoir tant contribué au salut de la Révolution, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, lui a inoculé le virus si funeste à la liberté qu'elle porte dans son sein, c'est-à-dire la suprématie absolue de l'Etat et du droit social.

Ce grand coup frappé, quelle était la politique à suivre ? La Convention avait passé par de trop rudes

épreuves pour n'en être pas sortie quelque peu amoindrie. Le respect, sans lequel il n'y a pas de gouvernement libre, lui manquait : le pouvoir législatif avait trop souvent porté la main sur lui-même pour qu'il en fût autrement. Il était temps qu'il se retrempât dans l'élection. Merlin en fit la proposition le 8 germinal; la Convention, sans se prononcer, renvoya la discussion à trois jours. Dans l'intervalle eut lieu le mouvement de germinal. Ce mouvement comprimé, la proposition de Merlin aboutit à la création d'une commission destinée à préparer les lois organiques.

L'abolition de la Constitution de 1793, et son remplacement par une Constitution nouvelle, entraient déjà à cette époque dans la pensée d'un grand nombre d'hommes politiques. On voulait remonter le courant jusqu'à l'Assemblée constituante, et reprendre les choses là où elle les avait laissées, c'est-à-dire fonder un gouvernement uniquement appuyé sur la classe moyenne. Ce système, si brillant et si juste en apparence, qui consiste à donner le pouvoir à la classe qui, par ses lumières, par son éducation, par ses richesses, semble le plus digne de l'exercer, présentait aux yeux de Merlin de graves inconvénients, et préparait, à son avis, dans l'avenir, de grand dangers à la liberté. La classe moyenne, en effet, en excluant de toute participation au gouvernement la classe inférieure, dans laquelle cependant elle se recrute, devait apparaître aux yeux de tous comme une caste privilégiée s'obstinant à jouer le rôle d'une aristocratie, sans en avoir ni le caractère ni les avantages.

L'éloquence, la science, la fortune, le talent litté-

raire ne donnent point seuls le droit de gouverner. Une classe de la nation, parce qu'elle en est l'élite, n'a pas le droit d'opprimer la nation tout entière, et la véritable oppression n'est-elle pas celle qui empêche le peuple de faire son éducation politique en lui refusant toute part aux affaires? On a beau décorer un tel gouvernement du nom de gouvernement constitutionnel, il n'en est pas moins une espèce particulière de despotisme. La liberté n'est pas autre chose que la pratique des devoirs. Si vous ne laissez au peuple que le devoir de l'obéissance, il aimera toujours mieux obéir à un seul qu'à plusieurs; tout chez lui, jusqu'à ses tentatives de liberté, n'aboutira en définitive qu'à un appel à la tyrannie.

Merlin aurait donc souhaité qu'on fît une part égale à la classe moyenne et au peuple dans le gouvernement. Après la nomination de la commission dont nous avons parlé, voyant où allaient les choses, il remit les pouvoirs sur la force armée de la capitale dont il était investi, et il retourna à la frontière. C'est là que les électeurs de l'an III vinrent le chercher. Trente colléges l'envoyèrent au conseil des Cinq-Cents. Heureux symptôme quand on considère les opinions de Merlin! Il y avait donc en France un parti nombreux et vraiment libéral qui cherchait à faire du pouvoir un partage équitable entre la bourgeoisie et le peuple. Pourquoi ce parti ne parvint-il pas à se constituer alors, et pourquoi n'est-il pas parvenu à se constituer depuis? c'est là un sujet qui nous mènerait trop loin.

A l'époque où nous sommes, les factions se montraient plus acharnées que jamais les unes contre les

autres, au sein de la représentation nationale dont elles achevaient d'énerver le principe. Un nouveau pouvoir surgissait : l'armée. Déjà, en réalité, le gouvernement ne s'appuyait plus que sur elle. Odieux aux Jacobins à cause du 9 thermidor, et aux royalistes par le 10 août et par la Vendée, Merlin *dut à la* coalition des partis extrêmes de n'être pas réélu. Il remplit pendant quelque temps les fonctions d'ordonnateur de l'armée d'Italie, et, devant le consulat à vie, il se retira à l'âge de trente-quatre ans. Il cultivait sa terre de Commenchon dans le département de l'Aisne, à la rentrée des Bourbons. Le préfet lui donna l'ordre de s'éloigner du département; *mais* il ne quitta pas la France, comme nous l'avons dit par erreur. Se trouvant à Paris en 1816, il y rencontra M. Decazes et lui fit part des vexations dont il était l'objet. « Attendez-moi, dit le ministre, je vais chez le roi. » — « J'ai demandé à S. M. des instructions à votre égard, reprit-il en revenant, Louis XVIII m'a répondu : « J'ai mis en balance le bien et le mal que la vie de M. Merlin a causé à mes sujets. Le plateau du bien l'a emporté de beaucoup sur celui du mal. Dites-lui de regagner paisiblement ses foyers. » Il est fâcheux que la Restauration n'ait pas toujours été aussi bien inspirée.

Ce qui nous frappe surtout dans la Révolution, c'est moins la grandeur des événements que le développement prodigieux des facultés personnelles. Il n'y a pas d'époque où l'homme ait plus agi de lui-même et sous sa propre responsabilité. Cela devrait rendre plus indulgent pour les fautes commises. Il n'en est rien cependant : on ne se contente pas d'être sévère

pour les hommes de la Révolution, on est injuste. Quel conventionnel, par exemple, a été plus calomnié que Merlin? Nous ne parlons pas seulement de la ridicule accusation d'avoir livré Mayence : on en a fait encore un séminariste jetant pour ainsi dire le petit collet aux orties, une espèce de prêtre défroqué, tandis qu'en réalité Merlin, comme tant d'autres jeunes gens de la classe bourgeoise de son temps, s'était borné à suivre le cours de ses études chez les Augustins de Thionville et ensuite au séminaire de Metz. Son père, excellent procureur, et qui avait une riche clientèle d'abbayes, le destinait, il est vrai, à l'état ecclésiastique, et si l'on veut avoir une idée de la vie monastique dans les derniers jours de l'ancien régime, il faut lire les pages que Merlin consacre aux divers séjours qu'il fit chez les Chartreux pendant sa première jeunesse.

Merlin ne voulait pas être d'Eglise. Son père dut céder à cette antipathie, et, en 1781, nous le voyons remplir les fonctions de premier clerc dans l'étude paternelle. M. Michaud, dans sa *Biographie universelle*, le transforme en huissier, pensant bien lui enlever ainsi quelque chose de sa popularité. Les sources où l'on puise l'histoire de la Révolution sont souvent empoisonnées. Un grand nombre de *mémoires* relatifs à cette époque sont falsifiés. Achille Roche a arrangé les *Mémoires* de Levasseur dont se sont servis plusieurs historiens; ceux de Monnel, qui contiennent sur le 9 thermidor des détails fournis par Merlin, après avoir subi un remaniement complet, ont été publiés sous le titre de *Mémoires d'un prêtre régicide*, qu'on supposait plus piquant. La *Biographie*

universelle, œuvre de parti, est d'une évidente mauvaise foi sur tout ce qui concerne les hommes de la Révolution. Comme si cela ne suffisait pas, il y a des écrivains, de notre opinion cependant, qui, mettant les agents royalistes à contribution, vont chercher des imputations contre Merlin jusque dans les *Mémoires* de Fauche-Borel.

On a parlé du luxe de table, des dilapidations, de la fortune scandaleuse de Merlin. Nous avons vu en 1848 comment et par qui se fabriquaient ces calomnies. On l'a accusé, lui aussi, d'être monté dans les carrosses du roi, parce qu'il avait acheté, en effet, une voiture provenant des écuries de Versailles. « J'ai pris à Paris, écrit-il au comité, une voiture de chasse à huit places. Par là je demeure toujours avec tout mon monde, et j'épargne des chevaux... Si cependant le comité le croit bon, il me fera le plaisir de me fixer ce que je dois dépenser pour un secrétaire, un interprète, un domestique, trois garçons d'écurie et huit chevaux, dont je me sers si bien que tous les jours il y en a quatre sur la paille. » Il résulte du livre de dépenses de Merlin que les frais d'une mission de six mois s'élevèrent pour lui et pour deux autres de ses collègues à la somme de 287,317 fr. en assignats, soit 14,265 fr. au taux du change, ce qui forme un total de 4,750 fr. par tête.

Voici maintenant ce que le général Decaen, que Merlin reçut à sa table à Strasbourg après la cérémonie de l'acceptation de la Constitution, nous raconte du luxe qui y régnait : « Les représentants avec Pichegru, accompagnés de l'état-major, se rendirent à l'endroit où la solennité avait eu lieu, et tous

ensemble, avec un morceau de pain de munition et un petit verre d'eau-de-vie, nous terminâmes cette journée. Assurément ce banquet champêtre, très-frugal et fort gai, n'occasionna pas de grandes dépenses à la nation. » Reste la fortune considérable de Merlin. Là-dessus, M. Jean Reynaud a pris le meilleur parti : celui de donner les pièces justificatives avec l'adresse du notaire où on peut les vérifier. Elles se trouvent en l'étude de Me Delapalme, successeur de Me Marchaux, à Paris.

La réputation des hommes de la Révolution est notre héritage commun; nous n'en avons pas de plus sacré. Ne le laissons pas entamer par nos ennemis, ne l'entamons pas nous-mêmes. Girondins, Feuillants, Montagnards, tous les anciens partis de la Révolution luttent encore entre eux dans l'histoire. Que l'on combatte les idées, c'est fort bien, mais du moins que l'on respecte les hommes. Cette impartialité est-elle donc si difficile aujourd'hui ? Si on faisait pour les principaux personnages de l'époque révolutionnaire ce que M. Jean Reynaud, avec la grande autorité qui s'attache à son nom, vient de faire pour Merlin de Thionville, si on soumettait à un examen attentif et sérieux tant d'accusations passionnées, que de calomnies, que de mensonges seraient dévoilés! M. Jean Reynaud est poussé, il est vrai, par un respect pieux, par le besoin d'honorer une mémoire qui lui est chère, d'acquitter une dette de reconnaissance. N'avons-nous pas tous une dette de ce genre à payer aux hommes de la Révolution? En soldant la sienne, M. Jean Reynaud a rendu un grand service à l'histoire. Des monographies dans le genre de celle-ci

font mieux connaître la Révolution que tous les livres à système.

La vie de Merlin, qni précède les notes et la correspondance, est un beau morceau d'histoire; l'auteur y a mis toute l'élévation de son esprit et de son caractère. Merlin y est tout entier, avec son *ferme* bon sens, son intelligence vive et nette, son courage et son amour de la liberté. La Révolution a compté un certain nombre d'hommes qui l'aimaient pour elle-même, qui la comprenaient, et qui cependant n'ont pas exercé sur elle l'influence qu'on aurait pu attendre, parce qu'ils étaient obligés de chercher en dehors des partis un point d'appui que la *nation ne* pouvait leur donner encore. Ils aimaient la liberté, et ils savaient à quelles conditions on pouvait la fonder en France; mais les peuples se fatiguent comme les individus : après l'agitation, le repos est nécessaire. La pratique de la liberté exigeait des efforts dont la France n'était plus capable en ce moment; elle abdiqua en faveur d'un soldat.

Plus de trente ans après, Merlin put saluer le retour de la liberté. Il ne tarda pas à voir l'œuvre de l'Assemblée constituante, c'est-à-dire l'établissement du gouvernement exclusif de la classe moyenne, reprise avec bien moins de chances de succès par des hommes qui, sans avoir le talent et l'autorité de leurs illustres devanciers, gardaient toutes leurs illusions. Le vieux représentant du peuple pensait de cette seconde tentative ce qu'il avait pensé de la première : elle devait, selon lui, entraîner encore une fois la liberté dans sa chute. En effet, les brillants et chimériques esprits qui s'emparèrent du mouvement

de 1830, pressés de séparer leur cause de celle de la Révolution, n'ayant d'autre base qu'une sorte d'idéal de coterie, ne pouvaient point fonder un gouvernement libre. Funestes à la liberté dans leur jeunesse pour l'avoir montrée égoïste et dédaigneuse, ils lui nuisent encore dans leur vieillesse en la rendant de plus en plus inintelligible au peuple, en essayant de la jeter dans des compromis et des alliances qui la perdraient en la déshonorant.

FERDINAND II

—

I

Par son caractère, par les espérances qu'il entretenait, par le rôle qu'il jouait, l'avant-dernier *roi de* Naples nous semble justifier complétement le bruit qui se faisait autour de son nom. Elevé par des prêtres sans intelligence, Ferdinand II est passé aujourd'hui à l'état de type. C'est le *roi* comme le comprennent les disciples de M. de Maistre. Essayons d'esquisser la physionomie de ce prince-modèle. Elle excite à plus d'un titre la curiosité.

Ferdinand II naquit en 1811 à Palerme, dans cette belle et pittoresque Sicile qui deux fois servit de refuge à sa famille exilée, et dont il a fait bombarder plus d'une fois les principales villes. Son grand-père était ce fameux *Nasone*, roi des lazzaroni dont il parlait admirablement le langage; chasseur infatigable, pêcheur intrépide, il vendait de ses royales mains à ses sujets son poisson et son gibier, échangeant avec eux, sur le quai de la Marjeline, toutes sortes de grossières plaisanteries et d'injures dans le vil patois du Môle, devenu le parler de la cour. Il eut pour aïeule cette voluptueuse et féroce Caroline d'Autriche, dont

les amours et les plaisirs ne pourraient être convenablement racontés que par la plume d'un Pétrone. Son père, qui fut le roi François I[er], avait épousé pendant l'émigration une infante d'Espagne, Isabelle, sœur de Ferdinand VII.

En face même du château royal de Naples s'élevait autrefois une statue antique de grandeur colossale. Le *Géant* était devenu le *Pasquin* napolitain. Au socle de la statue, des mains furtives venaient pendant la nuit coller la satire et le bon mot qui devaient courir dans toute la ville, et circuler de bouche en bouche le lendemain. Un matin, on trouva aux pieds du *Géant* le quatrain suivant :

Pria fu quarto, poi fu terzo
Finalmente ei fu primiero :
E se dura questo scherzo
Finira col esser zero.

« Il se nomma d'abord Ferdinand IV, puis Ferdinand III. Maintenant il est Ferdinand I[er]. Si la plaisanterie dure, il finira par être Ferdinand zéro. »

Ce roi ne fut jamais qu'un zéro en effet devant sa femme. Avant de terminer une affaire quelconque, il disait toujours à ses ministres : Il faut consulter la *bourgeoise*. C'est ainsi qu'il appelait la reine. Jusqu'à sa mort elle garda son influence ; en proie à cette terrible et hideuse maladie dont la Provideuce voulut la châtier, le corps couvert de pustules qui engendraient la vermine, Caroline faisait trembler son mari, et encore plus son fils aîné, qu'elle n'aimait pas, et que la rumeur publique l'accusait d'avoir voulu empoisonner pour mettre la couronne sur la tête du prince

Léopold de Salerne, son préféré. Juste et fatale pu nition d'une vie coupable! le passé incriminait le pré sent, et les désordres de la femme faisaient croir au crime de la mère.

Ferdinand II avait quatre ans lorsque la second Restauration ramena sa famille à Naples. Trop cass pour se livrer comme autrefois aux plaisirs de l chasse et de la pêche, las de ses lazzaroni, il ne res tait plus à Ferdinand Ier qu'une jouissance, celle d la vengeance. Il s'y livra tout entier. A l'âge où il sor tit des mains des femmes pour passer dans celles d'u gouverneur, Ferdinand II n'entendit parler que d'é chafaud, de galères, de prison, de confiscation, d'exil Un prêtre expliquait au jeune prince la *nécessité* d ces rigueurs agréables à Dieu, car pour un si haut e si important emploi que celui de présider à l'éduca tion du futur souverain, et dans une cour aussi dé vote que celle de Naples, il n'aurait pu être questio d'un laïque. On s'était donc mis en quête d'un ecclé siastique capable de former le cœur et l'esprit d'u prince napolitain, et on l'avait trouvé.

Le fameux prince de Canosa occupait alors le m nistère de la police. Ame noire et féroce, cerveau d visionnaire, halluciné de haine, de fanatisme et d vengeance, le prince de Canosa poussa si loin ce qu'o appelle la répression, que l'Autriche elle-même e eut peur et le fit chasser. A défaut d'une autre arm ce monomane prit alors la plume, ce fou que le m seul de journal mettait en fureur devint journalist Retiré à Modène, il y fonda cette fameuse *Voce dell verita,* dont la polémique furieuse et extravagante cessé de nous étonner depuis que nous en avons e

l'équivalent sous les yeux. Canosa, encore dans toute sa faveur à l'époque dont nous parlons, avait parmi ses familiers et ses créatures un monsignor sans emploi, nommé Olivieri; il le fit agréer à la famille royale, et l'héritier de la monarchie reçut un gouverneur des mains du ministre de la police.

II

Profond moraliste, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, monsignor Olivieri laissait peut-être quelque chose à désirer du côté de la science. Ses connaissances n'étaient, à ce qu'il paraît, ni fort étendues ni fort variées. On lui adjoignit donc un autre monsignor. Celui-ci se nommait Scotti, auteur d'une *Politique chrétienne* et d'un catéchisme qui n'ont pas été traduits, mais qui mériteraient de l'être. Monsignor Scotti n'a peut-être point le style brillant et majestueux de l'*Univers*, mais ses doctrines sont aussi pures. Olivieri enseignait donc la morale au prince, et Scotti la politique. Il fallait un peu de philosophie pour brocher sur le tout. A cette époque florissait dans la capitale des Deux-Siciles un certain Capocasale, gras, huileux, sale à faire plaisir, un vrai Napolitain, l'habit noir rapé, le rabat toujours taché de sauce aux tomates. Moitié bedeau, moitié cuistre, fougueux ultramontain, espèce de de Maistre au parmesan, ce Capocasale avait résumé en une sorte de macaronade épaisse et filandreuse les idées du philosophe savoyard.

Cet ouvrage le désigna à l'attention des deux *monsignori* comme un prodige de philosophie; il fut choisi

par eux pour inculquer à Ferdinand les premiers éléments de cette science dangereuse. Doué de beaucoup moins d'audace et d'initiative que nos modernes ultramontains, Capocasale avait pourtant deviné plusieurs choses que les premiers n'ont fait que développer depuis avec plus d'éclat et plus de verve coquette. En même temps que la morale, la politique, la *philosophie*, l'histoire de l'Eglise et les canons, ces trois savantes personnes enseignaient au prince qu'il était né pour devenir roi, et que, pourvu qu'il s'inclinât devant le pape, il pouvait faire tout ce qui lui semblait bon, en vertu du pouvoir royal, lequel a été, est, et sera toujours antérieur et supérieur à toutes les lois. De toutes ces leçons, c'est la dernière que feu Ferdinand II semble avoir le mieux retenue.

Plus spécialement chargé de former l'homme et le prince, monsignor Olivieri défendait sévèrement à son élève de regarder les femmes, mais il lui permettait de passer ses récréations à jeter des chiens, des chats, des lapins vivants dans la cage du vieux lion de Portici. Distractions innocentes et dévotes auxquelles le maître et l'écolier prenaient un égal plaisir. Ces pauvres animaux, les lapins surtout, faisaient des mines si drôles sous la patte du lion! Les deux spectateurs se délectaient à voir leurs grimaces et leurs contorsions, à entendre leurs cris. Polichinelle seul eût été plus amusant, mais on n'aurait pas permis Polichinelle au prince. Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que monsignor Olivieri négligeât complétement d'inculquer à son élève les principes de haute morale aussi indispensables aux rois qu'aux simples particuliers.

Un jour, entraîné par un mouvement de générosité princière, le jeune Ferdinand, dans une de ses promenades, laisse tomber un écu dans la main d'une mendiante. A cet acte inouï de prodigalité, le digne gouverneur frémit en songeant aux dangers qui menacent les finances de l'Etat entre les mains d'un tel dépensier, et il se promet bien de couper le mal dans sa racine par une de ces leçons vives et parlantes qui ramènent les hommes au sentiment de leurs devoirs, et restent à jamais gravées dans la mémoire. En rentrant au palais, son premier soin est de se procurer cent sous en cuivre : — Tenez, monseigneur, dit-il le soir même d'une voix grave et solennelle au prince en lui remettant le sac qui contient la monnaie, ne donnez plus désormais à une seule personne ce qui peut faire vanter votre charité par cent.

Qui le croirait pourtant. Quelques années plus tard, l'élève de monsignor Olivieri eut des amours et des amourettes. Le roi François Ier s'apprêtait à conduire la jeune et belle Marie-Christine à son mari Ferdinand d'Espagne, laissant le vicariat du royaume aux mains de Ferdinand. La cour de Naples était galante ; le départ de l'aimable princesse attendrissait tous les cœurs. Les frères de Ferdinand aimaient les femmes et affichaient leurs amours. Entraîné par l'exemple, par la jeunesse, par la facilité que donnent le rang et le pouvoir, dans le premier enivrement d'une quasi-royauté, le jeune vicaire du royaume aima sérieusement, dit-on, et la chronique nomme le nom d'une douce et timide Lavallière qui mourut d'amour et de l'irremédiable mal de l'abandon au fond du palais Gravina. Ce fut le beau moment, l'heure brillante de

Ferdinand. Bientôt l'étoile amoureuse s'éclipsa, l'élève du prêtre liardeur et mesquin reparut sous le roi, et la F..... put répondre tristement à ceux qui la félicitaient dans l'intérêt de sa fortune de l'intérêt qu'elle inspirait à un auguste personnage : « Hélas! il me donne plus de coups que de bijoux. »

III

Nous sommes arrivés en 1829. A cette époque la nation, longtemps comprimée par le despotisme ombrageux de Ferdinand Ier et de François Ier, semblait respirer sous l'autorité d'un jeune prince devenu l'objet de tous les vœux et de toutes les espérances. Dans une conférence avec son ministre de la guerre, où il était question de l'équipement des troupes, le roi Nasone disait que c'était par derrière qu'il fallait rembourrer les uniformes des soldats napolitains. Depuis lors, l'armée n'avait pas cessé d'être humiliée et dédaignée. Elle fut surprise et charmée de se voir tout à coup l'objet des soins et des préférences d'un régent qui aimait à partager ses exercices et ses fatigues, à vivre pour ainsi dire de sa vie. Dès l'âge de seize ans, en effet, au grand regret de monsignor Scotti et de monsignor Olivieri, Ferdinand, abandonnant le latin et la théologie, allait chercher des distractions et des amusements dans les casernes de la garde royale à Caserte; il quittait les doctes entretiens du grand philosophe Capocasale pour courir à une parade ou à une revue.

Ferdinand finit par vivre presque entièrement au

milieu des soldats; il les connaissait par leurs noms, il mangeait leur soupe, il les arrêtait pour leur faire rattacher un bouton de guêtre ou une aiguillette mis contre l'ordonnance. Bienveillant et familier avec les officiers, il se laissait aller quelquefois pour eux à des actes de munificence bien propres à accroître les appréhensions de son gouverneur. Un enfant venait-il tout à coup accroître la famille d'un pauvre sous-lieutenant, Ferdinand envoyait quelques écus pour la layette; de temps en temps il payait les dettes d'un officier traqué par ses créanciers. Un moment il se crut un grand général parce qu'il avait appris la manœuvre. Son instinct guerrier n'était au fond qu'un accès prolongé de cette maladie qu'on nomme le caporalisme. Les soldats n'y regardaient pas de si près : ils voyaient dans Ferdinand un prince qui s'occupait d'eux, qui semblait s'intéresser à leur sort, et ils l'aimaient à cause de cela.

Ferdinand n'était pas né cavalier; si un cheval trop vif, comme cela est arrivé plus d'une fois, sans souci de la majesté royale, faisait rouler le jeune général dans la poussière du Champ de Mars, aucune bouche ne riait dans les rangs. Ces accidents, en devenant trop fréquents, auraient fini cependant par jeter un ridicule dangereux sur sa personne; un palefrenier fut donc chargé de monter d'abord le cheval destiné au prince, de le forcer au respect, de le rendre docile par une longue course, au point de sentir sans faire le moindre mouvement le royal éperon glisser sur ses flancs fatigués.

C'est en courant les casernes que Ferdinand connut et s'attacha deux hommes qui ont joué un rôle im-

portant sous son règne, et sur lesquels nous aurons à revenir. Il s'agit des généraux Fardella et Saluzzo. Toujours et entièrement dévoués aux Bourbons, ces deux fidèles, *fedeloni*, comme disait le vieux Ferdinand, les avaient deux fois suivis en exil. Ami particulier de ce roi, poli, honnête, grave, général de salon, plus capable de diriger la procession de la Fête-Dieu que les mouvements d'un corps d'armée, Saluzzo forma avec Fardella le conseil militaire de l'héritier du trône. Homme de routine avant tout, entêté bourru, mais juste et grand ennemi des voleurs, Fardella prit tout de suite sur son maître un ascendant qui a pu diminuer, mais qui n'a jamais été complétement détruit. Il entreprit et mena à bonne fin l'*organisation* actuelle de l'armée napolitaine, rompant souvent en visière au roi, et ne tenant pas toujours compte de ses ordres, lorsque ceux-ci lui paraissaient contraires au bien du service.

Ferdinand n'aurait pas souffert plus tard ces résistances d'un Burrhus à épaulettes, mais alors *tout* entier aux douceurs de la popularité, il paraissait savourer le charme d'être aimé et béni, de ne voir personne trembler à son nom, de se sentir l'objet de la louange universelle. Amour, bénédictions, louanges, une seule mesure que venait de prendre Ferdinand suffisait pour justifier tout cela et plus encore aux yeux de la nation : ordre avait été donné à la cour criminelle de continuer le procès de de Matheis.

IV

Quelques mots suffiront pour faire comprendre la joie que durent ressentir tous les honnêtes gens à cette nouvelle.

De Matheis n'était pas un homme certainement. On ne peut voir en lui qu'un de ces phénomènes, comme en produisent seuls les pays de despotisme clérical. On aurait à la rigueur compris un personnage comme de Matheis au temps du duc d'Albe et de Philippe II ; au XIXe siècle c'était une monstruosité. On a dit que ce bourreau était un de ces furieux d'ambition qui ne craignent pas de marcher dans le sang pour arriver au but. Malheur et honte aux gouvernements qui peuvent inspirer de semblables convoitises ! De Matheis voulait être ministre de la police ; il inventa des conspirations et des crimes afin de se rendre nécessaire par le châtiment et la répression.

Le réquisitoire de l'avocat général Calentano nous le montre couvrant les malheureuses Calabres de gibets, torturant les témoins pour trouver des coupables, les mettant en croix, les faisant rouler pieds et poings liés du haut de l'escalier de l'édifice où il avait établi son infâme tribunal. Des étaux aux chevilles, un carcan au cou, des files de prisonniers liés à une chaîne dont le bourreau tenait le bout recevaient à la fois l'estrapade. Quelquefois de Matheis ordonnait de serrer le carcan, et les victimes ressentaient les premières affres de la strangulation ; le bourreau s'arrêtait pour recommencer encore. Un jour il imagina de

faire étendre trois frères sur le dos; liés les uns aux autres par les doigts des pieds et des mains, le col comprimé par une planche attachée par une corde, les malheureux endurèrent pendant trois jours et trois nuits cet affreux supplice, ne voyant que le bourreau qui venait de quart d'heure en quart d'heure resserrer les nœuds de la corde avec une baguette de pistolet.

De Matheis avait inventé une vaste conspiration dont la racine était en Calabre et dont les ramifications s'étendaient sur l'Europe entière et menaçaient tous les trônes à la fois. Lui seul tenait les fils innombrables du complot, lui seul pouvait les couper. On lui donna donc les pouvoirs nécessaires et on plaça trois provinces sous ses ordres. Le futur ministre de la police se mit tout de suite à la besogne. En quelques mois, quarante-sept personnes furent condamnées à la torture; trois en moururent, la plupart en restèrent estropiées. Une commission militaire prononça trois condamnations à mort par la corde, dix condamnations aux galères à perpétuité ou à temps. Tout cela sur la simple dénonciation d'un misérable Calabrais, agent de de Matheis, qu'un coup de stylet devait punir quelques mois après de ses velléités de remords et de repentir. Nous n'entrons point dans l'odieux détail des barbaries de tous les genres commises par le proconsul du trône et de l'autel, il nous suffira de dire que la famille Morelli de Rogliano, dans la maison de laquelle de Matheis avait établi son Saint-Office, comptait deux membres, la mère et le fils; lorsque le sanglant inquisiteur quitta les Calabres, la première était morte de terreur et d'épouvante, le second était devenu fou.

V

Ces crimes se commettaient pendant l'occupation autrichienne. Les agents de cette puissance s'effrayèrent de la responsabilité qui pesait sur eux. Le général baron de Frimont écrivit à Vienne. Une enquête eut lieu, à la suite de laquelle le procès de de Matheis fut commencé. Ce misérable, loin de s'effrayer, se posa au contraire en sauveur des monarchies. « J'ai tout fait pour César, disait-il, et je compte sur la reconnaissance de César; il me sauvera. » En effet, soit appui secret, soit lenteur de la justice, ce procès traînait en longueur. Plusieurs fois pris et repris, les honnêtes gens désespéraient de le voir finir, lorsque sur l'ordre de Ferdinand, vicaire du royaume, les séances recommencèrent. L'avocat général Calentano lut son réquisitoire; il concluait à la peine de mort. La cour condamna de Matheis à dix ans de galères.

Sur ces entrefaites on vit entrer dans le golfe la frégate qui ramenait le roi François Ier de son excursion en Espagne et en France. Le tempérament faible et rachitique de ce prince, malade depuis son enfance, n'avait pas peu contribué à répandre le bruit d'empoisonnement dont nous avons parlé. Au lieu de faire une rentrée solennelle comme on s'y attendait, le roi débarqua et monta tout de suite en voiture pour se rendre au palais. Les rares spectateurs répandus sur son passage remarquèrent la pâleur et l'altération de son visage. Toujours sombre et triste, le souvenir de ses parjures et de ses cruautés de 1820 ne cessait de

poursuivre François Ier. Le voyage qu'il venait de faire semblait l'avoir rendu plus morne et plus sombre. Dans cette fête toute napolitaine, au dire de M. de Salvandy, pendant ce bal sur un volcan que lui donna le duc d'Orléans, quelques désordres eurent lieu dans la cour du Palais-Royal; du bruit, des chants, des rixes avec la police, une vingtaine de chaises brûlées, voilà tout.

Cependant, François Ier eut peur; cette voix menaçante du peuple, qu'il entendait pour la première fois, parut faire sur lui une vive impression. On le vit pâlir et chanceler. Il revint bientôt de cet effroi passager, mais le coup était porté. A partir de ce moment, François Ier ne fit que languir. Quatre mois à *peine* s'étaient écoulés depuis sa rentrée dans ses Etats, lorsqu'un jour Ferdinand, en train de passer une revue à Caserte, vit accourir auprès de lui un aide-de-camp du roi, qui lui parla à voix basse. Aussitôt le prince tourne bride et prend au galop le chemin de Naples; il descend de cheval à la porte du palais et monte à l'appartement de son père.

Entouré d'affidés et de serviteurs choisis, les yeux égarés, les cheveux hérissés, l'oreille tendue, à demi-dressé sur son séant, le roi moribond semblait écouter des cris lointains. « La Constitution, murmurait-il d'une voix entrecoupée, le peuple demande la Constitution. Donnez-la lui, mon fils, je l'ai jurée... Eloignez ces spectres qui me poursuivent... » Il étendit le bras, il essaya de se lever, mais sa tête retomba inanimée sur l'oreiller.

Ferdinand venait de voir comment meurt un despote. Il était roi.

VI

De chisto legno nu se fanno strummoli, avait dit dans cette langue des lazzaroni, si chère à sa famille, le roi Ferdinand II, à ceux qui lui parlaient d'un de ses frères comme candidat possible au trône de Belgique rendu vacant par la révolution de septembre 1830. Les Bourbons, selon Ferdinand II, ne sont pas du bois dont on fait des toupies, c'est-à-dire des rois constitutionnels. Le mot est joli, et ne manque peut-être pas d'une certaine vérité. Au moment où il fut prononcé, il avait surtout le mérite de révéler la pensée secrète du prince dont le règne commençait.

L'existence de roi constitutionnel a bien ses petits inconvénients, il faut en convenir; c'est un peu la vie du lièvre, *vita leporis*, ne dormant que d'un œil, écoutant des deux oreilles, prêt à décamper au moindre bruit. Le gîte est doux et commode; il serait si bon d'y sommeiller. A l'entour croissent, humectées par les fraîches rosées du matin, mille herbes tendres et odorantes. Comme le lièvre y goûterait volontiers! mais s'il quitte le gîte, l'opposition est là prête à le happer; s'il y reste, elle viendra l'y relancer. Il y a bien sous bois un petit sentier secret qu'il essaiera de prendre, mais gare au lacet du braconnier. Pauvre lièvre constitutionnel! courses, ruses, détours, rien ne pourra le soustraire à sa destinée, qui est d'être chassé. Mentir et se déguiser sans cesse, s'éloigner de la treille des libertés publiques et dire que les raisins en sont trop verts quand on ne peut y atteindre,

flatter le corbeau populaire pour lui ravir son fromage, faire ses expéditions la nuit comme un voleur, attaquer les faibles, fuir devant les forts, se cacher pour attendre sa proie et l'étrangler sans oser la combattre, trembler le jour au fond d'un terrier obscur, c'est la vie du renard et du despote. Celle du lièvre vaut mieux, du moins on le plaint quelquefois.

Au pied même du lit de son père mourant et bourrelé de remords, Ferdinand II avait pris son parti. Le rôle de monarque constitutionnel lui paraissait indigne d'un Bourbon; il allait faire l'apprentissage de ce métier terrible de despote dont les difficultés sans cesse renaissantes ont si fort troublé son règne, et ont fini par rendre impossible le règne de son fils. Le 8 novembre 1830, en effet, on pouvait lire sur tous les murs de la ville de Naples la proclamation que nous allons résumer.

« Dieu, disait Ferdinand, vient de nous appeler au trône de nos ancêtres. En nous investissant de son autorité, Dieu n'a pas voulu qu'elle restât inutile entre nos mains. Profondément convaincu des desseins de la Providence sur nous, et certain que la sainte religion catholique est le plus solide appui et la source principale de la prospérité et du bonheur des royaumes, nous emploierons tous les moyens en notre pouvoir pour la faire respecter et observer scrupuleusement dans nos Etats. Nous comptons pour cela sur le zèle des évêques. En second lieu, nous tiendrons la main à la bonne administration de la justice; nous aurons soin d'écarter de nos tribunaux la corruption, l'intrigue, l'influence des injustes protections, voulant que la voix seule de la conscience et non celle

des intérêts humains se fasse entendre dans le sanctuaire de la loi. Les finances réclament aussi notre attention. Nous savons qu'il y a là des plaies profondes qu'il faut cicatriser, et que notre peuple a le droit de compter sur le soulagement des nombreuses charges que font encore peser sur lui nos discordes passées. Nous ne cesserons de nous occuper de notre armée, et nous sommes sûr qu'elle nous donnera dans toutes les occasions des preuves de son inviolable fidélité. »

Le même jour, de Matheis reparut dans Naples comme un commentaire sinistre de cette proclamation. Sa boutonnière était ornée du ruban de l'ordre de François Ier. Le successeur de ce prince venait, en signant la grâce de Matheis, de joindre une pension à cet acte de clémence, sans doute pour faire oublier à cet homme qu'il avait fait presser son jugement. La population apprit avec stupeur que, sur la recommandation de Mgr Olivieri, l'ex-galérien allait s'asseoir à côté de ses juges et recevoir le titre de conseiller à la cour criminelle. La Providence se chargea d'empêcher cette profanation. De Matheis, surpris par une angine, appela un médecin pour le soigner. Au lieu de percer les amygdales, le médecin coupa la carotide. Ignorance ou préméditation ? Nul n'a pu le dire. Seulement on reconnut plus tard que ce médecin était Calabrais.

VII

Le moment n'était peut-être pas très-habilement choisi pour arborer aussi ouvertement le drapeau du droit divin et de l'inquisition. Trois révolutions suc-

cessives entreprises au nom de la souveraineté nationale venaient d'ébranler l'Europe. Leur contre-coup s'était même fait sentir en Angleterre, où l'aristocratie avait été obligée d'accorder la réforme et l'émancipation des catholiques aux exigences de l'opinion publique prête peut-être à les revendiquer les armes à la main. Jamais, depuis la fin du dernier siècle, le grand principe de la liberté de conscience n'avait reçu une consécration plus éclatante. Dans son zèle de néophyte, Ferdinand II proclama le principe contraire et résolut de le faire triompher. C'était un démenti qu'il donnait aux espérances qu'avait fait naître son avènement, aux progrès du siècle et aux *nécessités* du moment. Ces considérations ne l'arrêtèrent point. L'éducation qu'il avait reçue portait ses fruits; à peine sur le trône, ce jeune roi était devenu un vieux dévot, instrument docile aux mains des prêtres. Pour mener à bonne fin l'œuvre commencée, pour constituer solidement la monarchie absolue à Naples, il aurait fallu un homme de génie; le clergé trouva du moins un homme de bonne volonté, et il s'en contenta sans grands efforts, car les prêtres n'aiment guère les rois qui font compter avec eux. Pour ses débuts, Ferdinand II se trouvait dans une situation qui demandait toute l'habileté, toutes les ficelles, s'il est permis d'employer cette expression, d'un acteur vieilli sur les planches de la politique.

Au dedans, au dehors, partout surgissaient les embarras et les difficultés; placé entre la France et l'Autriche, que devait-il craindre de l'une et espérer de l'autre? La Révolution de Juillet, un bonnet de coton sur la tête, enveloppée d'une robe de chambre de

molleton, les pieds dans les bonnes pantoufles de Louis-Philippe, resterait-elle chez elle au coin du feu, ou bien, le drapeau de Jemmapes d'une main et la charte de 1830 de l'autre, volerait-elle au secours des autres révolutions ses filles ou ses sœurs ? L'empire autrichien, vieux paladin goutteux et asthmatique, était-il capable de se laisser hisser sur son vieux cheval de 1792 et de 1822, et de courir à la rescousse de la légitimité menacée ? Graves questions sur lesquelles Ferdinand II avait grand besoin d'être éclairé. M. de Metternich, alors à l'apogée de sa gloire, était comme une espèce de Jupiter de chancellerie; entouré de ses demi-dieux, il occupait le sommet de l'Olympe diplomatique. Presque égaux aux rois en majesté, supérieurs peut-être en puissance, cinq pontifes, Metternich, Nesselrode, Talleyrand, Wellington, Pozzo di Borgo, tenaient entre leurs mains les destinées de l'Europe. M. de Metternich surtout semblait plutôt gouverner en hiérophante qu'en ministre. Debout sur le piédestal que la révolution de février devait renverser dix-huit ans plus tard, il lançait des oracles; on ne lui parlait qu'à genoux. Ferdinand II lui dépêcha un ambassadeur, son propre ministre de la police, Intonti. Quant à Louis-Philippe, monarque de la veille, roi par la grâce d'une révolution, il se contenta de lui écrire une lettre particulière. Il est vrai qu'un neveu et un oncle doivent vivre sur le pied de familiarité, et que les rapports de famille peuvent expliquer cette façon intime d'échanger des rapports entre deux souverains.

Il fallait cependant réaliser les promesses contenues dans la proclamation d'avènement au trône. La

nation attendait avec impatience ce que le roi allait faire. A défaut de libertés, elle se contenterait de réformes. L'épuration des tribunaux et la révision des impôts étaient ardemment désirées ; on comptait également beaucoup sur un de ces actes que les rois généreux ne se font jamais demander et que les rois habiles s'empressent toujours de réaliser, acte qui semble faire partie du programme de tous les avènements, comme les mâts de cocagne, les feux d'artifice et les illuminations : nous voulons parler d'une amnistie.

VIII

Ferdinand II avait alors pour conseillers officiels le prince de Pietracatella, ministre de l'intérieur, élève et protégé du prince de Canosa, prêt à tremper ses mains dans le sang, mais incapable de toucher aux deniers de l'Etat, et le prince de Cassaro, vieux radoteur d'absolutisme, ministre des affaires étrangères, qui passait pour avoir été l'amant de la reine Caroline. Il fut chargé par elle de remplacer le cardinal Ruffo quand le bras de cet impitoyable exécuteur des volontés royales eut l'air de se lasser et de fléchir. M. Parisio dirigeait le ministère de la justice. Honnête homme, aimant les lettres, ce ministre aurait fait peut-être quelque chose si on l'avait laissé faire ; mais indolent et mou, trop faible pour briser les résistances occultes et puissantes qui s'opposaient au châtiment des coquins, sa sévérité se bornait à déplacer les mauvais magistrats, à les faire voyager d'une résidence à l'autre. A leurs plaintes, il répon-

dait par une citation d'Horace et de Virgile. Il se vengeait par un bon mot des actes qu'on le forçait à commettre. Sous les prédécesseurs de Ferdinand II, les places de la haute magistrature servaient le plus souvent à récompenser les incapacités dont le dévouement savait se faire craindre ou protéger. Le roi actuel trouva cet usage bon et le garda. Monsignor Cocle, confesseur de Sa Majesté, avait un frère dont il ne savait que faire. C'était un ancien bûcheron devenu marchand de bois, qui s'était passablement enrichi dans ce commerce. Monsignor Cocle demanda pour lui une place de conseiller à la cour criminelle de Salerne et l'obtint. — Allez, mon brave, lui dit Parisio en lui remettant le brevet, on ne dira pas du moins que vous ne savez point manier la hache.

Quant au ministre des finances, le marquis d'Andrea, c'était en son genre un homme d'Etat d'une espèce assez singulière. Si le matin, à l'heure présumée de l'audience, on se rendait chez lui pour traiter de quelque affaire importante, un huissier arrêtait le visiteur au passage. Attendez, lui disait-il, que monseigneur ait fini de dire sa *messe maigre*. Dire la messe était la passion dominante du marquis, et il faut convenir qu'il s'en tirait comme un ange. Aussi le pape Grégoire XVI, par un bref spécial, lui avait-il accordé, quoique laïque, l'autorisation personnelle de célébrer le divin mystère sans la consécration de l'hostie. Son chef de cabinet lui servait de sacristain. La cérémonie terminée, le marquis sortait par un escalier dérobé, et, laissant les solliciteurs se morfondre, portait son portefeuille chez le roi. On commençait par mettre sur le tapis la question du budget, insensible-

ment la conversation tournait au religieux. On causait miracles et *jettatura*. Si vous voulez éviter les maléfices, ayez soin de toujours porter sur vous une corne, cela fait peur au diable. A défaut de corne, n'oubliez pas d'en faire le signe en repliant sur eux-mêmes le pouce et les deux doigts du milieu de votre main gauche. Quand on veut être heureux à la chasse ou à la pêche, il convient de porter une patte de héron à la boutonnière, ou mieux encore d'adresser une oraison à san Gologaro. On parlait ensuite de la beauté de la dernière procession, du prochain miracle de saint Janvier; et pour toute réforme dans les finances, après un entretien de trois ou quatre heures sur les mêmes sujets, le ministre partait avec l'ordre de faire renouveler la robe de la madone de Caserte ou la culotte de saint Joseph.

Cependant la situation de la monarchie devenait l'image de cette Naples elle-même qui, bâtie entre la Solfatare et le Vésuve, repose sur le double cratère qui peut l'engloutir à chaque instant. Les esprits fermentaient dans la capitale, on avait été obligé de faire venir les Suisses de Nocera; les Abruzzes et la province de Molise, plus en contact avec les Marches et la Romagne insurgées, menaçaient de prendre feu. Intonti venait d'arriver de Vienne porteur de l'assurance donnée par Metternich que l'Autriche était bien décidée à marcher partout où besoin serait pour défendre la légitimité. Louis-Philippe avait adressé à la lettre de Ferdinand II une réponse dans laquelle, se faisant presque aussi petit que devant l'empereur Nicolas, le roi des Français s'excusait encore de la nécessité fatale où il s'était trouvé de se sacrifier pour

sauver les vaincus et pour ne pas laisser dégénérer la victoire. « Ne me créez pas des embarras, ajoutait-il en terminant, continuez votre père, nous verrons après. »

Ferdinand II n'avait pas besoin de ce conseil.

IX

Le gouvernement napolitain sentait cependant que le terrain était miné sous ses pas; il attendait l'explosion sans savoir de quel côté elle éclaterait. La main d'un homme qu'on ne devait pas s'attendre à trouver dans de semblables machinations alluma la première mèche. Le fameux prince de Canosa avait formé à l'usage des Bourbons de Naples une école d'hommes d'Etat sans conscience, ni scrupules, ni vergogne, fabricateurs de complots, artistes en manigances policières, poursuivant un but atroce par des moyens sans nom, espèce d'inquisiteurs de robe courte, dévots et cruels, marchant les yeux au ciel, les pieds dans le sang. Cet Intonto dont nous avons parlé brillait au premier rang des adeptes de cette école sanglante. Ministre des fureurs de Ferdinand Ier et de son fils, il les avait augmentées encore en montrant partout à ses maîtres les mille bras des conspirateurs, des régicides, des républicains, des impies, toujours prêts à les frapper. Le chiffre des victimes de ces deux règnes témoigne assez de la fertilité de son imagination.

Le malheur du despotisme et son châtiment est de ne pouvoir jamais compter sur ceux-là même qui le servent avec le plus de dévouement. Intonto possédait toute la confiance du roi, lorsqu'une mystérieuse ré-

vélation vint apprendre au général Fardella que l'intime ambassadeur de Ferdinand à Vienne embauchait des gens suspects, rédigeait des proclamations séditieuses, et préparait une insurrection au nom de la Constitution. Fardella accourt chez le roi avec le commandant général de la gendarmerie Delcarretto. Surpris, arrêté chez lui, dépouillé de ses papiers, Intonto est jeté à la frontière. Le ministère de la police devient la récompense de Delcarretto. Effrayé des progrès de la Révolution en Europe, son prédécesseur voulait-il lui donner un gage et racheter son passé, ou bien cherchait-il à fournir un prétexte à l'Autriche pour inonder la Péninsule de ses Croates ? On ne l'a *point* su. Intonto était du reste un de ces hommes dont on peut tout croire, parce qu'ils peuvent tout faire.

Sur ces entrefaites, un autre instrument du despotisme bourbonien s'apprêtait à le trahir. Ugo de la Favare, le de Matheis de la Sicile, s'ouvrait à un agent anglais et lui proposait de livrer l'île à l'Angleterre dans le cas où l'Autriche voudrait prendre une position hostile en Italie. Le prince de G..., mêlé dans l'affaire, en avait touché quelques mots à son compatriote Fardella, qu'il supposait favorable à ce projet. Aussitôt, le roi informé de la trame fait partir pour Palerme le général Nunziante avec l'ordre de donner cinq heures au lieutenant-général de la Sicile pour faire ses préparatifs de départ. Nunziante est chargé de le ramener à Naples. Ferdinand II aurait bien voulu faire passer le marquis de la Favare en jugement, mais les preuves manquaient. Mince embarras, dira-t-on, avec des juges comme ceux de Naples; d'ailleurs, les commissions militaires et les tribunaux

exceptionnels ne sont-ils pas là ? Une autre considération arrêtait le roi et le gouvernement.

La Sicile, toujours frémissante sous la domination de Naples, entretenait des relations secrètes avec les insurgés romagnols, des fils nombreux reliaient Naples à la révolte des Etats romains. Un tel procès, entrepris dans de semblables circonstances, pouvait déterminer un mouvement qu'on n'était pas en mesure de réprimer. Favare reçut l'ordre de ne point paraître à la cour; on nomma un autre gouverneur de la Sicile, et il ne fut plus question de rien.

X

Nous pouvons dès à présent juger Ferdinand II. Il est entré dans une voie d'où il ne sortira plus. Nous venons de voir tout à l'heure comment il entend la réforme judiciaire; la réforme financière se borne à la misérable suppression de quelques écus sur les appointements des pauvres employés. Fardella lui arrache plutôt qu'il ne l'obtient un semblant d'amnistie, qui laisse les cachots et les prisons, peuplés par deux règnes de despotes, aussi pleins qu'auparavant. Pour obtenir sa grâce, dit le décret, il faut l'avoir méritée, et encore n'obtiendra-t-on qu'une commutation de peine.

Dès lors commence pour le renard napolitain cette vie de ruse dont nous parlions tout à l'heure. Pendant que quarante-sept patriotes romagnols, réfugiés dans les Abruzzes sont remis au pape Grégoire VII qui les fait fusiller, Ferdinand II laisse dire par ses

affidés que de grands changements se préparent dans l'administration, et que Filangieri va recevoir le portefeuille de la guerre. Il forme un camp de 16,000 hommes à Sessa, prépare un nouveau recrutement de 3,000 Suisses, et fait répandre le bruit que le général Florestan Pepe doit être mis prochainemrnt à la tête des gardes nationaux du royaume ; il envoie 6,0C0 fusils au pape, moitié en cadeau, moitié en compensation des canons enlevés à Rome par Murat, et dans uu voyage entrepris pour connaître ou plutôt pour tromper l'esprit public dans les provinces, il fait murmurer autour de lui qu'il a les mains liées par l'Autriche, et que sans la menace perpétuelle d'une invasion impériale, il aurait déjà depuis longtemps accordé une Constitution au royaume.

Mais ces inventions, qu'on appelle de l'habileté, au lieu de conjurer une crise, ne font qu'en précipiter le dénoûment.

Ferdinand II était de retour de son voyage. Par une belle soirée du mois d'août, on jouait *Guillaume Tell* à San-Carlo. Malgré la chaleur de la saison, haletante de patriotisme aux accents de cette belle musique, trépignant d'ardeur, enlevant pour ainsi dire chaque allusion dans un tourbillon d'enthousiasme augmenté encore par la présence du ministre de la police, une foule immense encombrait les loges et le parterre. Au morceau du *Serment*, où l'enthousiasme va toucher au délire, une nuée de papiers blancs, verts et rouges, couleurs de la révolution, plane un moment au haut des frises et descend lentement sur les spectateurs, qui s'emparent de ces papiers d'une main curieuse et avide. Des centaines de voix en lisent tout

haut le contenu. Chaque carré flottant est une proclamation qui appelle le peuple aux armes, proclame la déchéance de la maison de Bourbon, et fait monter le grand-duc de Toscane sur le trône constitutionnel. La proclamation se termine par le double cri : Vive la liberté! vive la Constitution!

Le nom du grand-duc de Toscane était mal choisi pour faire naître dans la masse un de ces mouvements spontanés et irrésistibles qui entraînent tout. Delcarretto, profitant habilement d'un moment d'hésitation qui avait succédé à la lecture des proclamations, lança sa police dans la salle de San-Carlo; on fit de nombreuses arrestations. Dans la nuit le marquis Dragonetti, Leopardi, l'infortuné Poërio, qui sans Garibaldi expierait encore, à l'heure qu'il est, dans les bagnes de Naples, le crime d'avoir été ministre constitutionnel de Ferdinand II en 1848, Mazza l'aîné, furent saisis à leur domicile. Le directeur récemment destitué de la police napolitaine, cet Horazio Mazza dont il a été tant question dans les derniers temps du règne de Ferdinand II, commençait sa carrière en dénonçant son frère.

Les chefs de la conspiration appartenaient aux premières familles de Naples; ils étaient tous jeunes, riches, intelligents, dévoués. On essaya de les effrayer et ensuite de les séduire. Ces tentatives devaient échouer. Delcarretto en comprit bientôt l'inutilité. Au bout de quelques semaines d'emprisonnement, les conspirateurs furent exilés.

La lutte est entamée entre la liberté et le despotisme. Les conspirations désormais succèdent aux conspirations.

XI

Le clergé séculier du royaume de Naples est partagé en deux catégories bien distinctes. La première se compose des prêtres de la capitale. Servile, fanatique, cruel, esclave et complice du pouvoir, le *cappellone* a tous les vices de Basile, dont il porte le long manteau noir et l'interminable chapeau. La calomnie est son péché mignon, la délation son occupation principale. Il est ignorant, mais ses mœurs valent mieux, assure-t-on, qur celles de son confrère des provinces et des campagnes. Dans les familles nombreuses appartenant à la bourgeoisie et aux paysans aisés, le père met ordinairement un de ses enfants dans les ordres. C'est le moins intelligent de tous qu'il livre à la tonsure. L'abbé prend le petit collet, et son rôle consiste désormais à remplir les commissions qu'on lui donne, et à faire les grosses affaires de la *famille*. C'est une sorte d'intendant, de majordome, de commis. Quelquefois il obtient une cure ou un vicariat de campagne. La messe dite, il n'a d'autre occupation que celle de manger, boire et dormir. Bon vivant, excellent convive, grand chasseur de grives au *roccolo* (chassant même quelquefois un autre gibier, s'il faut en croire les mauvaises langues), le prêtre rural vit en bonne intelligence avec tout le monde, et ne songe guère à la politique. Les *cappelloni* l'accusent cependant de nourrir une propension secrète pour les idées libérales. On a vu, en effet, assez souvent des prêtres mêlés aux conspirations découvertes dans les provinces.

Le clergé régulier est plus dangereux. Cet esprit de révolte et de régénération qui animait Savonarole n'est point encore éteint au fond du cœur des moines italiens. Le martyrologe de la révolution napolitaine compte un grand nombre de moines sur ses listes funèbres. Précédant Poërio, Leopardi et Dragonetti, un moine, Fra Angelo Peluso, venait de donner le signal de l'insurrection. Vendu par un traître, Fra Angelo avait trouvé un asile dans l'église du couvent de la *Sanita*. C'est derrière le maître-autel que le moine fut découvert et saisi par la police.

Sur le flanc du côteau Saint-Elme s'élèvent les prisons de *Santa-Maria-Apparente*. Ferdinand II les visita dans les débuts de son règne, et les trouva si horribles, qu'il les fit fermer. Un ordre royal les rouvrit de nouveau pour recevoir Fra Angelo et ses complices. On les jeta dans des fosses immondes, dans des espèces de puits où, les pieds dans la fange, la tête sous une voûte humide et suintante, le prisonnier, soumis à l'horrible torture du froid et de la faim, attend la torture des bourreaux. La grille de ces abominables cellules s'ouvre sur un long corridor que le guichetier parcourt dans une sorte de boue noire et délayée. Au bas de ce corridor est le *Mandrullo,* vaste salle partagée en deux compartiments. Sur le premier, on lit en grosses lettres le mot : TORQUEATUR ; sur le second : TORQUEATUR ACRITER. C'est là que se donnait en effet la question ordinaire et extraordinaire, en présence du doucereux Marchese ou du farouche Morbillo. Pietro Romano, de ses deux bras robustes et tatoués, l'un de l'image de Notre-Dame de Mont-Carmel, l'autre des âmes du purgatoire, liait les

patients avec une corde mouillée et les suspendait à l'anneau de la voûte, pendant que, la poitrine débraillée et couverte de scapulaires, son collègue Rafaël Cardilli mettait le feu à la paille imbibée d'eau ou de soufre dont l'étouffante vapeur devait activer les aveux des victimes. Les moines réformés de Saint-Pascal confessaient les prisonniers; terrifiés par les cris d'épouvante et de douleur qui retentissaient à leurs oreilles, ils n'osèrent plus retourner dans cette geôle maudite. Le bourreau s'y trouva seul.

Après le clergé, ce fut au tour de l'armée à conspirer. Deux sous-officiers de cavalerie, Rossaroll et Romano, un officier de chasseurs, Angelotti, auxquels s'étaient joints d'autres militaires, avaient formé le projet d'enlever le roi et de soulever la capitale. Un adjudant, caché derrière une fontaine située dans la cour de la caserne, surprit un entretien entre Rossaroll et Romano. En voyant disparaître l'espion, les deux jeunes gens comprirent qu'ils étaient perdus. Ils montèrent dans leur chambre, chargèrent quatre pistolets, s'embrassèrent dans un dernier adieu, poussèrent le cri : *Vive l'Italie!* et firent feu l'un sur l'autre. Ils étaient assis et séparés par une table; une, deux, trois, à ce dernier mot ils devaient tirer. Les deux coups en effet partirent à la fois. Romano tomba pour ne plus se relever; Rossaroll, percé d'une balle, respirait encore; une seconde balle, dirigée pourtant d'une main ferme, passa à deux lignes au-dessus de ce noble cœur. Porté à l'hôpital, puis après sa guérison transféré à *Santa-Maria-Apparente*, soumis à la torture, Rossaroll fut enfin condamné par une commission militaire à être fusillé devant le front du ré-

giment. On le conduisit sur le terrain de l'exécution, escorté d'un prêtre qui l'exhortait à des révélations pour sauver son âme. Parodiant un rôle noble et touchant, profanant une mission sainte, ce prêtre savait que le roi avait fait grâce. L'agonie du patient dura deux heures. De retour dans sa prison, Rossaroll demanda un morceau de pain et une cuvette pour se laver les pieds. On l'avait fait marcher dans la boue. Ce martyr était encore au bagne lorsque la révolution de 1848 éclata. Il redevint libre un moment. Le général Ulloa, avec une habileté et un courage dignes d'un meilleur sort, défendait alors Venise contre les Autrichiens; il avait été le frère d'armes et le complice de Rossaroll dans sa tentative révolutionnaire. Celui-ci courut le rejoindre, et tomba frappé d'une balle autrichienne dans cette brillante affaire de Mestre, où le général Ulloa déploya de si rares qualités militaires. Il était dit que Rossaroll mourrait pour l'Italie

Fra Angelo, condamné au gibet, fut également gracié.

Cette clémence inattendue s'explique par la présence du bon ange qui était venu s'asseoir au foyer de Ferdinand II sous les traits de la princesse Christine de Piémont.

XII

La maison de Savoie semble avoir l'heureux privilége de fournir aux familles royales des princesses qui portent partout le don de plaire et de se faire aimer; Louis XIV dut les dernières joies et les derniers plaisirs de sa vieillesse maussade et attristée à cette

charmante duchesse de Bourgogne, dont Saint-Simon nous a laissé un si gracieux portrait. Une autre fille de Savoie, sœur de celle-ci, sut se faire adorer des Espagnols, et, ce qui était plus difficile encore, d'un époux bizarre, maniaque et maladif comme Philippe V. Christine de Savoie devait ajouter un nom de plus à la liste de ces jeunes et douces princesses ses *aïeules*, auxquelles on pouvait la comparer par la beauté, l'esprit, la bonté, et par la fatalité d'une mort prématurée.

Ce mariage ne s'était pas accompli sans peine. La reine-mère Isabelle était alors soumise à l'influence d'un certain Autrichien nommé Smücker. Ce Smücker, de son côté, n'était pas tout à fait insensible à l'influence de M. de Metternich, lequel savait du reste l'appuyer sur des arguments irrésistibles. Smücker fit comprendre à la reine-mère que les intérêts bien entendus de son fils exigeaient impérieusement qu'il épousât une archiduchesse. Isabelle voulait donc absolument une bru autrichienne. Les ministres Delcarretto, Salluzzo et Fardella penchaient pour une des filles de Louis-Philippe; de son côté, la Russie, par l'intermédiaire de son ambassadeur, vantait fort à Ferdinand II les grâces et les vertus d'une princesse piémontaise. Sa Majesté était très-perplexe entre la France et le Piémont. Il craignait, en épousant une archiduchesse de tomber sous la férule de Metternich. En entrant dans la famille de Louis-Philippe, il s'alliait à un roi voltairien, autant vaut dire hérétique. Le roi, voulant sortir de cet état d'incertitude, prit la poste un beau matin, arriva incognito à Turin, vit la princesse protégée par la Russie, fut charmé de ses grâces, et l'épousa un mois après.

Christine régna trop peu. On ne sait pas si elle aurait fini par dompter le naturel de son mari, mais elle était parvenue à l'adoucir. Ferdinand aima sa femme autant qu'il était capable d'aimer; cependant il ne lui épargnait pas les humiliations et quelquefois les souffrances. Les manières de Ferdinand avaient subi l'influence de son éducation : elles sentaient à la fois la caserne et la sacristie. Timide et emporté, méticuleux et bruyant, les plaisanteries et les amusements du roi ne se faisaient pas remarquer précisément par la délicatesse et par l'esprit. Un soir, à Capo-di-Monte, au moment où la jeune reine allait s'asseoir devant son piano, le roi tire brusquement le tabouret. La pauvre femme tombe. « Je croyais, dit-elle en se relevant lentement, être la femme d'un roi, je n'ai épousé qu'un lazzarone. » On ajoute que Ferdinand II répondit à sa femme par un soufflet. Le Piémont parla haut et menaça, mais la reine voulut pardonner l'outrage reçu. La piété profonde dont son âme était pleine lui faisait un devoir d'oublier les injures.

Christine venait d'accoucher d'un fils qui n'a régné qu'un moment, victime des fautes de son père. Sa convalescence était longue et difficile. Après un violent accès de fièvre puerpérale, la reine sommeillait, lorsque tout à coup un bruit violent se fait entendre dans l'appartement voisin. Elle reconnaît la voix de son mari et de son beau-frère, le prince de Capoue, qui s'injurient et se menacent; le frère accusant son frère de cruauté, le roi reprochant au prince l'union déshonorante qu'il voulait contracter avec miss Penelope Smith. La querelle s'envenimait; Capoue, dont tout le monde au palais redoutait l'extrême violence,

s'emporte jusqu'à menacer Ferdinand de le tuer. Le roi crie : Au secours! Christine s'évanouit. Ses femmes eurent une peine infinie à la faire revenir.

Le lendemain, Naples apprit avec stupeur que sa reine bien-aimée était perdue. Christine reçut cette nouvelle avec une résignation qui semblait mêlée de plaisir. Quand le roi se fut agenouillé près de son lit, elle lui demanda comme grâce dernière de ne point faire appliquer la peine de mort pendant cinq ans. Rassurée par la promesse de son mari, elle leva ses yeux au ciel un moment, et les ferma pour ne plus les rouvrir. Le roi voulut prendre sa main : elle était froide. La reine était morte! L'ange s'était envolé!

XIII

Cris, sanglots, cheveux arrachés, menaces de suicide, le roi donna tous les signes d'une violente douleur. Le confesseur ordinaire fut obligé d'intervenir, et de faire force d'éloquence. Monseigneur Cocle parvint à calmer ce désespoir anti-chrétien, et à remontrer au roi que son premier-né étant d'une complexion délicate et maladive, il se devait à la perpétuité de sa race et à l'amour du peuple napolitain. Les voyages dissipant les chagrins, pourquoi Sa Majesté n'entreprendrait-elle pas un petit voyage d'agrément, une sorte de tournée matrimoniale en Europe? Ferdinand II se rendit à ces sages conseils; il se consola par haute politique, fit ses malles, et se rendit à Rome. L'année précédente, la ville éternelle l'avait vu servant la messe au pape, négligeant les musées

pour les casernes, visitant les couvents plutôt que les ateliers de peintres. Déjà, à cette époque, il dut sans doute être question entre Sa Sainteté et le roi de cette fameuse redevance féodale de *la haquenée,* qu'il devait remplacer quelques années plus tard par une somme une fois payée au profit du monument de l'Immaculée Conception, car Pasquin dit son mot sur cette négociation :

Di Napoli l'illustre ambasciadore
Al papa à presentato il suo signore.
Ma il papa l'a capito e à detto : Eh! caro!
Non cang'io la chinea per un somaro.

« L'illustre ambassadeur de Naples a présenté son maître au pape, qui l'a compris et lui a dit : A d'autres, mon cher, je ne change pas ma haquenée contre un... » Nous n'écrirons pas le mot par respect pour la majesté royale.

La ville éternelle ne retint pas longtemps Ferdinand II. Il vint en France, salua la Colonne, fit plusieurs visites à l'Hôtel des Invalides, passa des revues habillé en général, se donna l'air d'étudier l'organisation de l'armée, et eut l'art de montrer à Louis-Philippe un peu du bouquet et le bout des rubans du gendre futur. Le pays Breda n'était pas encore découvert, mais l'Opéra en tenait lieu, et on prétend que le dévot monarque fit dans ses coulisses plusieurs excursions dont son confesseur eut beaucoup de peine à l'absoudre plus tard. De Paris, le roi de Naples se rendit à Vienne.

Le beau Smücker, trop enclin à user à l'égard de la reine-mère du système adopté par Lauzun dans ses

rapports avec mademoiselle de Montpensier, s'était vu brusquement exilé par le roi. L'influence autrichienne avait perdu son principal représentant à Naples. Ce ne fut donc pas sans étonnement qu'on apprit, qu'une union se préparait entre Ferdinand II et l'archiduchesse Thérèse, fille de l'archiduc Charles. Bien des gens refusaient de croire à ce mariage lorsqu'il fut déclaré. Trois mois après cette déclaration officielle, des applaudissements rares et soudoyés saluaient l'entrée de la nouvelle reine de Naples dans sa capitale, où le souvenir de l'ancienne était encore vivant dans tous les cœurs.

Thérèse d'Autriche n'avait rien pour faire oublier Christine de Piémont. Au lieu de cette beauté éclatante ou naïve, de cette légèreté coquette qui caractérise les archiduchesses d'Autriche, on ne voyait en elle qu'un maintien composé, une physionomie froide et sévère qui repoussait les cœurs au lieu de les attirer. Des qualités solides, sérieuses, se trouvaient à côté de ces défauts, qu'elles ne compensaient ni n'atténuaient aux yeux de la nation. La bonhomie allemande qu'elle affectait parut plutôt l'effort de son esprit que le penchant de son caractère. La reine aimait la vie de famille ; elle soignait ses enfants ; elle était attachée à son mari, qu'elle connaissait cependant et qu'elle n'estimait pas. On la disait instruite, savante même pour une femme, et fidèle à ses amis. Thérèse chercha dans le maniement des affaires une influence que sa beauté ne pouvait lui donner. Femme d'un roi absolu, et non d'un mannequin constitutionnel, comme elle le répétait souvent, les événements de 1848 lui fournirent l'occasion de s'imposer, pour

ainsi dire, à son mari comme conseillère. Ferdinand, après avoir lutté longtemps contre les tendances ambitieuses de sa femme, finit par trouver en elle une autre *bourgeoise*, et comme son aïeul, il ne fit plus rien sans la consulter. La reine lut les journaux et les pamphlets; elle dirigea la politique intérieure et les affaires étrangères; elle se mit en correspondance directe avec le cabinet autrichien. Une police particulière, fortement organisée, lui donna la haute main sur toutes les affaires. Le chef de cette police, dont la surveillance s'étendait depuis le garde-champêtre jusqu'aux ambassadeurs de Londres et de Paris, était un nommé Compagna, aussi redoutable que ce Mazza dont on s'est tant occupé.

La reine, pour tout dire, montrait en tout plus d'intelligence que de cœur, aussi n'inspirait-elle que des dévouements intéressés. Elle-même ne parut jamais éprouver ce besoin de confiance et de sympathie si vif ordinairement chez les femmes. Elle ne subit l'ascendant de personne. La rumeur publique lui prêtait seulement pour conseiller un personnage mystérieux et bizarre qui ressemble aux plus fantastiques créations d'Hoffmann, et qui n'est pourtant qu'un homme *che mangia e veste panni*, comme dirait Dante

On rencontrait quelquefois dans les rues de Naples un immense carrosse jaune de forme antique, traîné par deux grands chevaux maigres que conduisait mélancoliquement un vieux cocher osseux vêtu de noir de la tête aux pieds. Des glaces en verre dépoli empêchaient de voir ce qui se passait dans l'intérieur de cet étrange véhicule. Interrogez un Napolitain, il vous dira qu'il a vu sortir du carrosse jaune un évêque, et

quelques pas plus loin un militaire en grand uniforme. « Vous pouvez le suivre, ajoutera-t-il, car le cocher ne presse point ses rosses, et à coup sûr la portière s'ouvrira et se refermera tour à tour pour livrer passage à vingt individus de vingt costumes et de vingt conditions diverses. » Ces vingt individus n'étaient qu'un seul et même personnage, le marquis Del *Vasto*, qui prenait ainsi cent déguisements dans la même journée. Grand, maigre, pâle, chauve, soigneusement rasé, ne répondant jamais à ceux qui lui parlent, et ne parlant à personne, vivant seul au fond d'un immense hôtel dont la porte cochère ne s'ouvre que pour donner passage à des hommes silencieux qui se glissent mystérieusement sous le péristyle, *telle est la* description que les Napolitains donnaient à l'étranger du marquis Del Vasto, devenu une des curiosités de la ville. Il a passé longtemps à leurs yeux pour un agent secret de la compagnie de Jésus. Les derniers démêlés du roi avec les jésuites ont démenti cette supposition. Faute de pouvoir lui trouver une autre occupation, les curieux de Naples en avaient fait le conseiller intime de la reine, l'intermédiaire secret de ses rapports avec l'Autriche.

Les seuls, les véritables appuis de Thérèse étaient, à l'époque de son mariage, le confesseur Cocle et le ministre de la police Delcarretto. Ces trois personnages s'étaient compris ; ils avaient formé une étroite alliance, et ils régnaient sur le roi par la peur du diable et de la Révolution.

XIV

Si quelque chose peut faire excuser le fanatisme, c'est le désintéressement. On ne se figure pas le père Tellier faisant trafic de places, vendant des regrats, recevant des pots de vin. Cocle joignait le fanatisme à la cupidité. Gras, le teint fleuri, le bout de l'oreille rouge, bon vivant en apparence, aimant à dormir tranquillement sa sieste quotidienne chez mademoiselle Passaro, ce bon père liguoriste débitait en détail la faveur de son maître et la conscience de son pénitent. Evêché, cure, préfecture, bureau de tabac, autorisation d'ouvrir une école et d'exploiter un hôtel borgne, chaque place, chaque privilége avait son tarif. L'emploi de bourreau même était coté. On s'adressait à deux agents chargés de conclure ces sortes de marchés. Si une place venait à vaquer, aussitôt la sainte Vierge ou saint Pascal, ou saint Janvier, prenait la peine d'éclairer le confesseur et de lui désigner l'homme le plus propre à remplir les fonctions vacantes. Il faut donner ce bureau de papier timbré à un tel, disait Notre-Dame-de-Mont-Carmel. Cocle transmettait au roi le désir de la Sainte Vierge, et le roi s'empressait de le satisfaire.

Les saints administraient ainsi le royaume de Naples par l'intermédiaire du révérend père. Quand il avait quelque chose à demander en son nom (jamais de l'argent, le roi n'aimait pas ces sortes de demandes), le confesseur attendait l'heure où la prière du soir réunissait le couple royal. Le chapelet récité,

après avoir reçu à genoux la bénédiction et baisé la main de son confesseur, le roi se mettait au lit que Cocle couvrait d'images saintes, de scapulaires, de reliques, d'amulettes de toutes sortes. « *Statti bona, santarella,* » portez-vous bien, petite sainte, — disait-il à la reine, puis se ravisant au moment de prendre congé, il s'adressait timidement au roi, qui, impatient de réciter les *Pater* et les *Ave* dont le nombre était fixé chaque soir par le saint confesseur, s'empressait de lui accorder sa demande.

Le confesseur et le ministre de la police, Delcarretto, ont toujours, dit-on, marché de concert. Ce que la reine voulait, le second faisait sa tâche de le faire vouloir au roi. Le troisième se chargeait de l'exécution. La mort de Cocle, la révolution de 1848, rompirent le triumvirat, et la reine ne compta plus avec personne.

Commandant la Basilicate en 1819, Delcarretto fut, dit-on, affilié au carbonarisme par un capucin, le père François-Xavier. L'ambition et surtout le besoin d'argent en firent un des agents les plus déterminés et les plus dangereux du pouvoir. Il n'était ni fanatique ni cruel par caractère, mais il faisait de la cruauté et du despotisme par calcul, à froid. C'est notre honneur et notre consolation dans les mauvais jours, que le nom de la France à l'étranger soit synonyme de celui de liberté. Delcarretto semblait donc presque un libéral parce qu'il défendait l'influence française dans les conseils de son maître. Son libéralisme se serait peut-être accommodé en effet pour son pays du *despotismo illustrado* que Zea Bermudez voulait imposer à l'Espagne. Sa tactique était même de lais-

ser apercevoir de temps en temps cette secrète tendance à Ferdinand; il cherchait à se rendre nécessaire, non point en inventant des conspirations comme ses prédécesseurs, mais en se montrant comme l'homme qui tient la Révolution entre ses mains et qui peut à son gré la retenir ou lui lâcher la bride. Peut-être comme Intonto y eut-il un moment où il songea à se réconcilier avec elle. Il étouffa plus d'une conspiration, et en mettant en liberté les jeunes conspirateurs d'Aquila, il leur dit : « Prenez garde, messieurs, et sachez attendre, les temps ne sont pas encore venus. » Mais la Révolution pouvait-elle se fier à un homme sans autre conviction que celle de sa fortune, asservi par intérêt aux volontés d'un maître toujours furieux, et ne lui marchandant guère les victimes. Dépensier, avide de luxe, de plaisirs, d'éclat, accusé de se livrer à des amours de plus d'une sorte, il y a dans le caractère de Delcarretto quelque chose de la nature faible et exaltée de la femme; il met du rouge et du blanc, il se teint la barbe, les sourcils et les cheveux. Au pouvoir, il fut l'esclave de ses besoins, il servit les instincts cruels d'un maître pour donner aux siens les satisfactions et les jouissances de la richesse. Il avait l'intelligence ferme et étendue, il resserrait la police dans de certaines bornes, et n'en faisait que juste ce qu'il fallait pour contenter les goûts tracassiers du roi. Sous lui on n'aurait jamais vu un fait semblable à celui que nous allons raconter. Un jour de l'année 1850, le bruit se répand que Garibaldi déguisé en prêtre doit arriver à Naples par le chemin de fer de Caserte. Picchineda, le directeur de la police, prend la balle au bond. La gare est occupée par un bataill-

lon de gendarmerie. Ordre est donné de mettre la main sur tous les prêtres et de les envoyer à Santa-Maria-Apparente. Chaque convoi donne lieu à une nouvelle razzia d'ecclésiastiques. Des centaines d'infortunés cappelloni sont entassés dans les prisons. Le soir, le directeur de la maison de détention envoie demander ce qu'il doit faire de tous ces prêtres qui se livrent à un vacarme d'enfer. Pendant ce temps-là Garibaldi était tranquillement en Amérique, ne se doutant guère du remue-ménage qu'il causait de l'autre côté de l'Océan.

Delcarretto ne redoutait qu'une chose, la disgrâce. Pour l'éviter, il fut cruel jusqu'à l'atrocité. « *Epouvantez*, » lui avait dit son maître en l'envoyant en mission en Sicile. Delcarretto épouvanta, en effet, non-seulement ce malheureux pays, mais encore l'Europe tout entière. D'innombrables fusillades sans jugement, des viols, la torture infligée à des enfants de dix ans, la liste de ses crimes remplirait les pages de ce livre. Disons, pour le faire court, que tous les soirs il donnait un bal où devaient figurer les mères, les sœurs, les femmes de ceux qu'il avait fait fusiller, torturer, emprisonner dans la journée. Tant de barbarie fut inutile et ne le sauva pas de la disgrâce qu'il craignait tant. Filangieri reçut l'ordre de l'arrêter en 1848, et de lui donner une heure pour s'embarquer. Le ministre tout puissant la veille errait le lendemain sur les côtes de la Méditerranée, cherchant en vain un asile. Civita-Vecchia refusa de le recevoir. A Livourne, un gibet menaçant l'attendait sur le rivage. Une émeute le chassa de Marseille. Il alla se cacher à Montpellier. En 1850, Ferdinand II,

qui avait cessé de le craindre, lui permit de rentrer à Naples. Depuis lors, inutile, délaissé, ridicule, courtisan imbécile et incorrigible, Delcarretto, monomane de la faveur, la poursuivait encore dans le mensonge et l'illusion d'une incurable vanité. « Vous direz, si on vient, que je suis au palais ; » criait-il en sortant à ses gens, qui riaient tout bas de ses airs d'importance. Le palais, en effet, lui resta ouvert: le maître eut la pitié de ne l'en point chasser, et l'on vit se traîner dans les appartements royaux, sans que personne prît garde à lui, cet homme qui avait fait trembler un royaume, et qui s'estimait heureux d'échanger un regard et un mot avec les valets.

XV

On se fatiguerait à énumérer les conspirations qui éclatent à Naples de 1844 à 1847 seulement ; on en voit surgir une presque toutes les semaines. Aux embarras intérieurs viennent se joindre les difficultés extérieures. Alléché par les avances de Louis-Philippe, qui prend sa revanche des finesses de son gendre manqué, le pauvre Ferdinand reconnaît la royauté d'Isabelle II, et défroque son frère Trapani. Au moment où le prince apprend la civilité puérile et honnête, l'art de faire la révérence et de danser la polka, ce *jésuite protestant,* ce *polisson* de M. Guizot (ainsi parla le roi dans sa colère), fait signifier par son ambassadeur à S. M. que les Espagnols ne veulent pas entendre parler d'un capucin pour mari de leur reine, et que, s'il en doute, lord Aberdeen et M. Martinez de la Rosa s'empresseront de l'éclairer à cet égard.

Au milieu de tout cela, les conspirations recommençaient de plus belle, et pour comble de malheur les Capucins de Venafro, malgré toutes les supplications imaginables et un pardon plusieurs fois accordé, s'obstinaient à tenir la grande route, à piller et à tuer les voyageurs. Il fallait bien en faire fusiller quelques-uns. Mais que dira le pape, que pensera le czar qui admire tant l'ordre, la paix, la tranquillité régnant dans le royaume. Infortuné monarque! comme s'il ne suffisait de tant de peines qui l'accablent, il a encore sur les bras l'empereur et l'impératrice de Russie. La reine Thérèse, irritée des airs de supériorité protectrice que la czarine prend avec elle, est d'une humeur *massacrante*; le czar veut tout voir et tout savoir. Ferdinand II maugrée tout bas, et envoie au diable, en son patois napolitain, ces maudits aides-de-camp russes qui brûlent ses beaux tapis avec leurs bouts de cigares, et qui lui boivent en deux mois pour 30 mille francs de vins!

Mais la situation ne faisait qu'empirer de jour en jour. Pie IX venait de monter sur le trône pontifical. On connaît les débuts de ce règne. « Mes enfants, disait chaque soir le roi en embrassant sa famille, priez Dieu pour le pape, car il ne sait ce qu'il fait. » Le pape allait son train, et les réformes aussi. « *Ch'aggie da reforma,* que voulez-vous que je réforme, demandait le roi à ceux qui lui conseillaient d'imiter l'exemple des autres souverains italiens, n'avons-nous pas tout ce qu'il nous faut? »

Cependant force fut de mettre tout le royaume en état de siége. Les Calabres, la Sicile, les Abruzzes étaient en pleine révolte. Romeo s'empare du fort de Reggio et proclame la Constitution. Vendu par un

traître, il est livré à Nunziante, et les bourreaux napolitains forcent son neveu à porter de ville en ville la tête de son oncle au bout d'une pique. Partout les commissions militaires sont en permanence; on fusille, on torture, on emprisonne de tous côtés. Messine, après un bombardement inutilement tenté par le général Busacca, est restée entre les mains du peuple; Palerme, moins heureuse, se voit enlever ses meilleurs citoyens, qu'on dirige à toute vapeur sur les bagnes de Naples. Là, on les fait ferrer sous le balcon du palais, pendant que le roi, la famille royale et toute la cour, assistent en riant à cette ignoble opération. Naples jusqu'alors n'avait pas bougé : huit mille personnes remplissaient les prisons, l'élite de la ville était aux fers. A la vue des prisonniers palermitains insultés et raillés par les courtisans, l'indignation s'empare de tous les cœurs.

La promenade de Chiaja est abandonnée, c'est autour de la Vicaria, où sont déposés les futurs galériens, que les voitures et les piétons circuleront désormais en signe d'hommage. De jour en jour, d'heure en heure, les manifestations deviennent plus menaçantes. Enfin, le 27 janvier, le despotisme est obligé de fléchir devant la résistance de ses propres instruments. Le général Roberti, gouverneur du fort Saint-Elme, avait reçu l'ordre de bombarder la ville pendant que le roi s'éloignerait sur un bateau à vapeur chauffant déjà en rade. La réponse de ce militaire ne fut pas telle qu'on aurait pu la souhaiter. La troupe se montra hésitante et irrésolue devant l'attitude du peuple. Statella, qui la commandait, eut peur et effraya son maître.

Le lendemain, Naples apprit l'exil de Delcarretto, la fuite de Cocle et le changement de ministère. « Patience, dit le roi en signant le décret qui rétablissait la Constitution, je ferai cuire tous ces gens-là dans leur jus comme les polypes : *l'aggia cocere come le pulpe dan l'acqua loro.* » Cette allusion à un des mets favoris des Napolitains renferme, en effet, tout le secret de la politique adoptée pour étouffer la Révolution.

Pour enchaîner la démocratie, il fallait l'endormir. Il n'est sortes d'expédients auxquels le roi Ferdinand n'ait eu recours pendant les trois mois et demi que dura le règne de la Constitution. « Vous n'êtes pas mon ministre, disait-il au faible Bozzelli, mais mon sauveur, mon père ! » Séduit par ces marques de confiance, attendri par le spectacle des larmes royales, le crédule ministre, moitié traître, moitié niais, livrait la Révolution en échange des mensonges de Sa Majesté. Pendant que le roi dupait ainsi le pauvre Bozzelli, le parti des sbires, des jésuites et des bourreaux, groupé autour de Ferdinand II, intriguait dans l'ombre en attendant le moment d'agir au soleil. Opposant au gouvernement constitutionnel un gouvernement occulte qui paralysait le premier, temporisant et louvoyant quand la force d'inertie eût été trop dangereuse, le roi n'attendait plus que le moment favorable pour donner le signal à ses bandes de coupe-jarrets et de lazzaroni, dévorés de haine, de fanatisme et de cupidité.

Au milieu de la nuit, dans les ténèbres de l'église du *Gesu-Vecchio,* à peine dissipées par la clarté douteuse de quelques lampes, se rassemblait tout ce que la populace napolitaine a de plus immonde. Là, entre

deux chandelles, on voyait sur le fond noir de la chaire se détacher la tête cadavéreuse du fameux don Placido Becker, visionnaire de carrefour, orateur du ruisseau, qui racontait à cette tourbe ignoble les entretiens qu'il avait eus la nuit dernière avec la Vierge; les peines infinies que ressentait la mère de Dieu en voyant son cher peuple de Naples courbé sous le joug des fauteurs de cette œuvre de l'anté-Christ qu'on appelle une Constitution. « L'impie triomphe! la fin du monde approche! » s'écriait l'enragé Becker. « Mort aux Jacobins! » hurlaient les lazzaroni, à bas la Constitution! Finissons-en avec les ennemis de Dieu et de la Vierge. » C'est cette plèbe infâme et sanguinaire, armée et embrigadée par Mazza, qui a tenu si longtemps Naples sous son poignard; elle fit ses premières armes dans ce guet-apens du 15 mai, où la Révolution, surprise et trahie, tombait mortellement frappée après avoir brûlé sa dernière cartouche. On aurait vu, s'il faut en croire quelques récits, durant cette nuit funeste, le roi et la reine serrer les mains des lazzaroni ivres et couverts de sang, parcourir les rangs de cette milice de l'orgie, de l'assassinat et du pillage, et rentrer au palais laissant leur ville capitale en proie à quatre-vingt mille bandits. Tueries de femmes, de vieillards, d'enfants, viols, tous les crimes furent commis à la fois. Debout à une fenêtre de Capo-di-Monte, écoutant cette harmonie du carnage qui montait vers lui avec la brise du golfe, à la lueur de l'incendie du palais Gravina, le roi, heureux et fier, aurait dit en son patois à ses familiers : « *Aggio fatto na demostrazione pure io!* » Et moi aussi pourtant j'ai fait aujourd'hui ma petite démonstration.

XVI

Le séjour de prédilection de Ferdinand II était Caserte, chef-lieu de la terre de Labour, petite ville située à quelques lieues de Naples. C'est là que s'élevait le palais, ou plutôt la *manse* d'un roi de la première race. On dirait que l'âme d'un Mérovingien avait passé dans le corps de ce Bourbon. Ferdinand II, en effet, à la finesse et à la férocité, joignait la crédulité intéressée d'un de ces chefs francs qui croyaient que tout leur était pardonné s'ils faisaient un pèlerinage au tombeau de quelque saint, ou s'ils bâtissaient une abbaye. L'Eglise a trop gagné autrefois à ce trafic de pardons et de crimes, à ces terreurs de la superstition et du remords, pour en tarir la source. Avant le 15 mai, Ferdinand II s'était fait délier de son serment de fidélité à la Constitution. Sa conscience était en paix, il put à son aise torturer les libéraux dans ses bagnes, le bras séculier ne frappait que des rebelles. Toujours flanqué de deux confesseurs, il en avait un troisième à Rome : le ministre cardinal Antonelli fut le grand directeur religieux et politique de cette conscience royale. Ferdinand II accomplit ainsi son œuvre rétrospective; docile mannequin aux mains d'un clergé haineux et fanatique, c'était l'oint du Seigneur, le véritable fils aîné de l'Eglise. Sa vie ne fut plus qu'une longue suite d'occupations mesquines et superstitieuses : le roi est malade; vite, qu'on aille quérir des reliques au couvent voisin, et la chappe

d'un saint dans laquelle le Mérovingien du dix-neuvième siècle se couchera cette nuit. Entendez-vous ces psalmodies dans l'intérieur du palais de Caserte? c'est Sa Majesté qui donne à sa femme, à ses enfants, à ses serviteurs, la distraction d'une procession avec cierges et bannières. Le roi s'amuse.

Ferdinand II ne sortait guère du palais. Des attaques d'épilepsie l'avaient forcé à renoncer à l'exercice du cheval. Il parcourait quelquefois les environs, monté sur un âne. Ses domestiques, du reste, ne le perdaient jamais de vue. C'est avec eux surtout qu'il aimait à passer son temps. Sa plaisanterie, grossière et soldatesque, était à son aise avec ces gens de bas étage. Il parlait facilement les principales langues de l'Europe, l'italienne exceptée; il ne s'exprimait couramment qu'en patois napolitain, dans lequel Ferdinand Ier savait mettre une verve et une grâce fine qui manquaient à la conversation de son petit-fils. Court de taille, gros de ventre, grand mangeur, comme la plupart des Bourbons, la voix rauque et criarde, le geste fréquent et sans dignité, Ferdinand II avait l'intelligence des rois barbares, dont nous parlions, courte et perçante; son esprit était pénétrant parfois, sans montrer jamais la moindre élévation.

Quelques-uns de ces rois barbares étaient frottés, du moins, d'un peu de poésie et de littérature. Une capricieuse inquiétude, un besoin vague et involontaire de connaître et d'approfondir les portait à rechercher quelquefois la société et la conversation de quelques lettrés. Ferdinand II n'éprouvait aucun de ces besoins. Il dépensait un million et demi de ducats pour la construction d'une église, Saint-François-de-Paule,

par exemple, et le fonds total des encouragements aux gens de lettres et de secours aux étudiants pauvres ne dépassait pas le chiffre de trois mille ducats au budget napolitain, et encore se gardait-on bien de le distribuer entièrement. Les gens de lettres pénétraient difficilement jusqu'au roi. L'historien *Cantu* eut la fantaisie de lui être présenté, et, par le crédit de la duchesse d'Ascoli, parvint à obtenir une audience à Caserte. Ferdinand lui demanda son nom, son âge, sa profession, et lui tourna le dos après lui avoir dit qu'il n'y avait déjà que trop d'histoires, et qu'il devrait songer au salut de son âme au lieu de s'occuper de pareilles billevesées. Une autre fois, *c'est Félix* Bizazza qui lui dédie une traduction de l'Apocalypse, et lui envoie un exemplaire relié de cet ouvrage. Le roi prend le volume, l'examine, et demande à son secrétaire ce que peut valoir cette reliure. « Vingt ou vingt-cinq francs, répond M. Corsi. — Eh bien! ajoute le roi, donnez un bon de vingt francs sur ma cassette à M. Bisazza, et félicitez-le de ma part sur la solidité de la reliure. »

Le rêve de l'archiduchesse Thérèse s'était pleinement réalisé : elle avait épousé un roi absolu et non pas un mannequin constitutionnel. Ferdinand II, dans les derniers temps de son règne, n'avait même plus de ministre. Des commis, sous le nom de directeurs, exécutaient les ordres du roi. Un des derniers présidents du conseil, le marquis Fortunato, avait cru pouvoir puiser dans une longue vie de dévouement illimité à la famille royale, le droit de conseiller à son maître, non pas l'indulgence, le bon ministre n'y songeait même pas, mais un peu plus d'habileté, tran-

chons le mot, de pudeur dans la répression. Hâtons-nous de renvoyer ce vieux carbonaro, pensa le roi, et voici comment il s'y prit pour exécuter son projet:

— Marquis, dit-il un jour à Fortunato, vous êtes un déterminé chasseur, j'ai envie de faire une partie avec vous; on dit que les bécasses abondent à Persano, je vous charge d'organiser une battue pour demain.

Le marquis se retire enchanté de cette marque de la faveur de son maître. Le temps presse, il faut songer aux préparatifs. Au milieu de ces graves occupations, arrive un message du roi. Sa Majesté aurait-elle changé d'avis? se demande le courtisan inquiet. Il ouvre le pli, chancelle et s'évanouit. Il venait de lire le décret de sa destitution. Huit jours après, le vieux courtisan était mort de cette maladie qu'on nomme la disgrâce.

Il y a dans ce mensonge de l'amitié et de la confiance une ironie de vengeance qui semble familière à Sa Majesté Napolitaine.

Lorsque parurent les fameuses lettres de M. Gladstone, le secrétaire du roi, M. Léopold Corsi, n'osa pas les mettre tout de suite sous les yeux de son maître. Informé par son ambassadeur à Londres, le prince Castelcicala, de l'émotion produite par cette publication, le roi en conçut un vif dépit qui rejaillit sur le pauvre secrétaire. Un soir, à dix heures, son maître l'appelle et le reçoit dans sa chambre à coucher, en présence de la reine.

— Popo (diminutif de Leopoldo), lui dit le roi, viens demain matin de très-bonne heure, nous avons beaucoup à travailler.

— Sire, répond Popo, je serai ici dès six heures du matin, si vous le désirez.

— A huit heures ce sera assez tôt, mais sois exact au moins.

— Votre Majesté peut compter sur moi.

— C'est bien, Popo, va te coucher. A propos, je sais que madame Corsi adore les fruits secs; justement Filangieri vient de m'en envoyer de délicieux de Palerme; prends-en une boîte, et remets-la de ma part à ta femme. En voici une autre pour tes enfants.

— Votre Majesté me comble, et je ne sais comment reconnaître.....

Popo se jette en même temps aux pieds de son gracieux souverain et s'empare de sa main pour *la baiser*.

— C'est bien, c'est bien, cher Popo, va te mettre au lit, et surtout n'oublie pas que je t'attends demain matin à huit heures.

Popo acccourt chez lui dans l'enchantement, et pendant qu'entouré de sa femme et de ses enfants, il déguste les royales confitures en bénissant le ciel de lui avoir donné un si bon maître, arrive un *mozzo* du palais, porteur d'une lettre pour le secrétaire. C'était un congé en bonne forme. Le cher Popo était destitué.

Il y a quelque chose du prêtre dans cette manière de punir. Un roi s'y prend autrement. Tel était l'homme qui avait entrepris la rude tâche de restaurer le despotisme au XIX[e] siècle, et de régner par la fusillade, la torture et le bâton. Malgré son archiduchesse, ses deux confesseurs et le cardinal Antonelli lui-même, Ferdinand II, s'il eût vécu, aurait été châtié de cette tentative impie. S'il parut triompher un moment, Dieu a vengé plus tard sur son fils la conscience humaine

outragée. De son vivant, Ferdinand II cherchait en vain à échapper aux reproches de sa propre conscience par les pratiques de la dévotion la plus minutieuse. Messes, processions, neuvaines, prières de jour et de nuit, pèlerinages après les ordres d'exil et d'emprisonnement, voilà les grandes occupations de ce monarque. Ferdinand II travaillait ardemment à sa future canonisation. Regardez ce capucin crasseux qui s'arrête au milieu de la rue devant un homme agenouillé qui lui baise la main en faisant le signe de la croix. Cet homme est Ferdinand II de Bourbon, roi des Deux-Siciles !

Un roi aux pieds d'un moine : toute l'histoire ancienne de Naples n'est-elle pas là ?





LITTÉRATURE



LES ULTRAMONTAINS A L'ACADÉMIE.

I

M. DE FALLOUX.

Un compatriote de M. le vicomte de Falloux racontait, nous disait-on, que leurs grands-pères, honnêtes artisans tous les deux, l'un boulanger, l'autre marchand de chandelles (l'enseigne de ce dernier, ajoutait-on, flotte encore de nos jours à la brise angevine), prenaient ensemble, selon un usage du vieux temps qui n'est pas oublié dans le nôtre, le vin blanc du matin en causant des affaires de l'échevinage. Les deux boutiquiers ne se doutaient guère alors que leurs petits-fils siégeraient un jour dans les conseils de la France républicaine. La révolution a fait plus d'une de ces surprises aux anciennes familles; ce qui n'empêche pas M. de Falloux de la maudire. Il est vrai que le petit-fils du chandelier d'Angers était devenu vicomte. Comment avait eu lieu cette transformation? Nous ne connaissons en France, pour le moment, répétaient les curieux, que trois sortes de noblesse : la noblesse de l'ancien régime, la noblesse de l'Empire, et la noblesse de la Restauration. Louis-Philippe a fait quelques nobles, mais si peu, qu'il est

inutile d'en parler. La noblesse de la Restauration comprend deux catégories qu'on ne doit pas confondre, celle de 1814, d'étoffe assez mince, si vous voulez, de parchemins assez légers, mais noble pourtant, si quittance vaut titre, comme l'affirme Beaumarchais, et celle des années subséquentes.

Louis XIV, les Mémoires de Saint-Simon l'attestent, glissait quelquefois à l'oreille de son contrôleur des finances le nom d'un grand seigneur auquel il voulait bien qu'il fût permis de *faire des affaires*. La première Restauration aimait à voir revivre les traditions de l'ancienne monarchie; la vente des titres n'était pas une trop maumaise affaire à cette époque où tout le monde voulait être noble; on permit donc à *quelques* grands seigneurs de servir d'intermédiaires entre les roturiers désireux de se décrasser et la chancellerie. Le milliard d'indemnité n'était pas encore voté, il fallait bien indemniser la pauvre noblesse de ses sacrifices pendant l'émigration. Il y eut donc des marchands-jurés de savonnettes à vilain, des anoblisseurs suivant la cour. Le trafic s'étendait aux décorations: celle de la Légion d'Honneur, dit un historien, était tarifée à 300 fr.; on l'avait même quelquefois au rabais pour 250. Les colonnes du *Moniteur* fourmillaient de noms de nouveaux nobles et de nouveaux chevaliers, listes indépendantes d'autres nominations non moins nombreuses, et que le journal officiel annonçait en bloc.

Pour la noblesse de l'ancien régime, nous savons déjà que M. le vicomte de Falloux n'y saurait prétendre. La fabrication des chandelles, quelque utile et honorable qu'elle soit d'ailleurs, ne figure point

dans les ordonnances qui relèvent de dérogation les gentilshommes se livrant à l'industrie. De quelle époque est sa vicomté ? Date-t-elle de l'Empire ou de la Restauration ? Voyons-nous en lui le descendant d'un glorieux annobli du champ de bataille, ou d'un de ces innombrables nobles à bureau ouvert que fabriqua l'an de grâce 1814 ? C'est une question qui se posait naturellement, au moment où M. de Falloux se présentait à l'Académie comme grand seigneur.

Pendant que les uns cherchaient à la résoudre, les autres discutaient les titres littéraires du nouveau candidat au fauteuil. M. le vicomte de Falloux est auteur de deux ouvrages qui ont fait quelque bruit en leur temps : l'*Histoire de saint Pie V, pape, de l'ordre des Frères prêcheurs* et l'*Histoire de Louis XVI.* Il fut parlé de ces deux histoires à l'Assemblée nationale, et la *Revue des deux mondes* les défendit fort contre les attaques de l'opposition. Les libres penseurs, à cette époque, faisaient amende honorable, on s'en souvient, et trouvaient qu'il était bon, pour sauver la société, de réhabiliter l'inquisition. C'était dans la séance du 25 mai 1849, le citoyen Joly (le *Moniteur* lui donne ce titre), monta à la tribune les mains pleines de citations tendantes à prouver que la République s'était donné un singulier ministre dans la personne de l'auteur de *Pie V* et de *Louis XVI.* Pour M. de Falloux, disait l'orateur, Voltaire ne fait que débaucher les esprits, la Constitution de 89 est une utopie, Louis XVI a commis l'irréparable faute de ne pas briser l'Assemblée pour couper le mal dans sa racine ; Necker, par la seule publication du compte-rendu, devient un sujet rebelle ; Malesherbes a prêté

l'intelligence de ses hautes fonctions à des ouvrages condamnables ; voici maintenant la Révolution résumée en quelques traits : le tiers, enhardi par son impunité, se déclare inviolable ; Mirabeau montre le poing, l'usurpation est consommée, etc., etc. Nous abrégeons les citations du citoyen Joly. Ce qui surprit beaucoup à cette époque ceux qui avaient déjà lu les ouvrages de M. le vicomte de Falloux (il n'était encore que simple vicomte lors de leur publication), et ce qui ne surprendra pas moins ceux qui les liront aujourd'hui, ce fut d'entendre l'auteur déclarer, avec une candeur et une sincérité bien remarquables chez un si jeune homme d'Etat et chez un fils des croisés, que ces citations étaient parfaitement fausses et que l'honorable préopinant était victime d'une mystification. « J'admets, continua-t-il, qu'un ministre de l'instruction publique et des cultes, qui *au point de vue politique et religieux aurait émis les étranges et inqualifiables assertions* que vous venez d'entendre, serait effectivement justiciable de votre sévérité et de la sévérité du pays. »

Comme M. le vicomte de Falloux parle du point de vue religieux, il convient de placer ici une citation qui parut en effet passablement étrange et inqualifiable à une fraction notable de l'Assemblée. Il s'agit d'un fragment de l'*Histoire de saint Pie V*, relatif à l'inquisition :

« La tolérance n'était pas connue des siècles de foi, et le sentiment que ce mot nouveau représente ne *peut être rangé parmi les vertus que dans un siècle de doute.*

» Autrefois il y avait, en immolant l'homme endurci

dans son erreur, des *chances* pour que cette erreur pérît avec lui, et que les populations demeurassent dans l'orthodoxie. Aujourd'hui le pouvoir qui continuerait à immoler de pareils coupables commettrait des actes de rigueur sans cause *parce qu'ils seraient sans bénéfice pour la société et pour l'orthodoxie.*

» *Soyez tranquilles et rassurez-vous :* le sang répandu ne l'était qu'avec la plus *vigilante sollicitude pour l'âme* des coupables que l'Eglise s'efforçait jusqu'au bout d'éclairer et de reconquérir. »

Cette citation, comme toutes celles dont parle le représentant Joly, figure tout au long dans les livres de M. le vicomte de Falloux; nous pourrions en augmenter le nombre, et numéroter ici les pages où on les trouve. N'est-ce pas lui, par exemple, qui traite la constitution civile du clergé de *conception janséniste, protestante et impie,* radicalement nulle du reste par l'incompétence des législateurs, qui ne pouvaient rien dans l'Eglise sans le concours du Saint-Siége? Faisons la part des circonstances; en 1849, cacher son drapeau n'était pas un crime pour bien des gens, et personne, il faut en convenir, n'a pratiqué cet escamotage avec autant d'aisance et de désinvolture que M. le vicomte de Falloux. Il brûlait sans doute de racheter cette faiblesse, et s'il consentait à s'asseoir à côté des roturiers de l'Académie, c'était, pensait-on, pour y déployer fièrement la bannière de l'inquisition et de l'ancien régime.

Nous venons de prononcer là un mot usé et ridicule. Nos historiens de robe courte se gardent bien de l'employer. C'est par des moyens nouveaux qu'ils ont entrepris de réhabiliter le passé. L'ancien régime,

fi donc! transportons la question sur un autre terrain. Les hommes en général, et les Français en particulier, tiennent beaucoup à l'étiquette du saç : aujourd'hui ils ne veulent pas d'une chose, demain ils l'acceptent avec enthousiasme; elle n'a fait pourtant que changer de nom. Au lieu d'attaquer la liberté, soutenons qu'elle n'existait réellement qu'au moyen-âge, et que l'omnipotence de Rome peut seule la garantir aux nations. La Révolution! M. le surintendant de Calonne ne demandait pas mieux que de la faire; Necker et Mirabeau l'en ont empêché. Les niais seuls s'amusent aujourd'hui à défendre ouvertement l'inquisition; nous l'abandonnons complétement dans le présent pour la glorifier seulement dans le passé. Soyez tranquilles et rassurez-vous, nous aurons les vertus des siècles de doute, nous serons tolérants. Nous brûlions beaucoup les gens autrefois parce que la fin justifie les moyens, et que nous avions quelque chance de les convertir de cette façon. Nous renonçons pour jamais au fagot et à l'estrapade. Revenez donc, brebis égarées, au bercail de Pie V, de l'ordre des frères prêcheurs, et à la révolution de M. de Calonne.

Ainsi parle la nouvelle école historique, et franchement nous nous méfions un peu de ses promesses. Il n'a point paru par l'événement que les chances de convertir les hérétiques, en les brûlant à petit feu, fussent aussi considérables que M. de Falloux veut bien le dire, et pourtant on s'est montré assez peu disposé, même depuis les siècles de foi, à renoncer à ce moyen de conversion. Les protestants ont succédé aux Albigeois, Luther est venu après Jean Huss; il a fallu corroborer la première Saint-Barthélemy d'une

seconde Saint-Barthélemy par voie administrative, qui s'est appelée la révocation de l'édit de Nantes. On ne brûlera plus, on ne pendra plus, on ne décollera plus les hérétiques comme autrefois, d'accord; mais on peut toujours envoyer au bagne ou à la commission des bastonnades les gens qui lisent la Bible ou qui oublient de saluer le prêtre qui passe. Qui oserait s'en plaindre, pourvu qu'on déploye la plus vigilante sollicitude pour l'âme de ceux que l'on met à la brouette ou que l'on attache au chevalet.

Pour nous convertir à ces idées de tolérance, M. de Falloux a choisi un héros assez suspect. Le dominicain de Bosco, l'inquisiteur du Milanais, l'instigateur de la Sainte-Ligue, le pape qui approuva la Saint-Barthélemy, n'est point fait pour inspirer une grande confiance aux individus qui, vivant dans un siècle de doute, mettent la tolérance au rang des vertus. Bon nombre d'académiciens pensent probablement comme nous sur ce point, et la plupart d'entre eux ont été fort étonnés d'apprendre que le meilleur moyen d'assurer la tolérance est de s'inspirer de l'esprit de Pie V. Nous concevons du reste parfaitement la tendresse de M. de Falloux pour ce pape essentiellement militant, le noble vicomte est d'avis que depuis son règne le monde est « descendu de sphère en sphère pour venir aboutir aux abîmes du dernier siècle. » Il s'agit maintenant d'en sortir et de relever le vieil étendard de Tolbiac et de la Mansoure. Pour cela il suffit de continuer la grande politique de la papauté, politique dont Pie V est un des plus glorieux représentants, et qui consiste à organiser l'Europe en une vaste monarchie dans laquelle on verrait « tous les

principes de modération passés dans le tempérament des pouvoirs, tous les principes d'ordre passés dans le tempérament des peuples. » Si c'était là le but que poursuivait Pie V, il faut convenir qu'il avait choisi des auxiliaires bieu singuliers pour une telle œuvre. Le tempérament de ces pouvoirs qui s'appellent Philippe II et Catherine de Médicis, ne nous semble pas admettre une bien grande dose de modération. Quelle modération que celle qui eut pour ministre *le duc d'Albe*, modération touchante et comparable seulement à celle qu'une mère, qui n'était pas Française, conseilla à Charles IX! Et comme tous les principes d'ordre étaient passés dans le tempérament des peuples, à cette époque où l'assassinat courait les rues, où le meurtre était presque un droit et la guerre civile une habitude!

Quand on a réhabilité l'inquisition, Catherine de Médicis et Philippe II, ce prince qui « baisait la main du prêtre qui venait lui dire la messe, et qui n'épargnait ni soins ni dépenses pour recueillir ces reliques foulées aux pieds, et pour transporter en Espagne ces trésors de la foi, » il n'y a plus grande hardiesse à soutenir que l'Eglise a « fondé pour le monde moderne l'indépendance de la parole, et lui a dressé un trône bien avant que les nations songeassent à lui élever une tribune. » L'inquisition en effet est là pour démontrer la vérité de cette assertion, et la congrégation de l'index vient encore la rendre plus manifeste. Selon l'auteur de *Pie V*, la liberté n'existe réellement que dans les pays catholiques, le protestantisme ne se montre que pour l'étouffer, témoins les Etats-Unis, la Suisse, l'Angleterre, etc., etc. La grandeur

de l'Angleterre, élevée par la protestante Elisabeth, n'est point, comme on le pense bien, du goût de M. le vicomte de Falloux, aussi ne manque-t-il pas d'évoquer d'une voix emphatiquement attendrie l'ombre de Marie Stuart, et de verser sur elle un torrent de larmes d'eau bénite. Le drame si souvent raconté de cette mauvaise vie, terminée par une belle mort, se traîne péniblement sous la plume molle et froide de l'auteur, jusqu'au dénoûment formé d'un flasque parallèle, que nous reproduisons parce qu'il donne une idée assez exacte du style du noble académicien dans ses moments de passion et d'éloquence :

« La rigueur des jugements de la Providence se laisse pénétrer par la fin si diversement tragique des deux reines.

» Dans Marie Stuart, que de motifs d'indulgence, de sympathie et quelquefois d'admiration, depuis sa première imprudence jusqu'à son dernier repentir !

» Dans Elisabeth, que de justes sujets d'éloignement, de mépris et quelquefois d'horreur, depuis son premier succès jusqu'à son dernier triomphe !

» Marie, calme et sereine au pied du billot fatal, remet à Dieu son âme purifiée par la souffrance, élevée jusqu'à l'héroïsme par la ferveur et l'humilité.

» Elisabeth, livrée aux convulsions de l'orgueil impuissant, se roule sur les marches de son trône, et y expire de faim, de rage et de terreur. »

En général, les écrivains ultramontains ont une manière à eux de faire mourir les gens qui leur déplaisent. Depuis Elisabeth (et nous pourrions remonter plus haut) jusqu'à Voltaire, le procédé est toujours le même. Les ennemis du pape meurent invariablement

enragés. Le procédé est vieux et commence à s'user, mais M. le vicomte de Falloux tient à rester fidèle à la tradition; or, la tradition exigeant que la vie des grands hommes de l'Eglise soit mêlée de nombreux miracles, l'historien de saint Pie V en raconte un certain nombre, au milieu desquels nous choisirons celui-ci : « L'ambassadeur de France avait envoyé à Paris un courrier extraordinaire qui, passant près de Bosco (lieu de la naissance de Pie V), fut entraîné par son cheval vers le village, où il s'arrêta. Les habitants, apercevant ce cavalier fort embarrassé par la mutinerie de sa monture, lui demandèrent où il se rendait. Celui-ci, sans savoir où il se trouvait, répondit qu'il allait annoncer au roi de France l'élection du cardinal Alexandrin, et à peine avait-il eu le temps de remarquer l'allégresse répandue à ces mots parmi les auditeurs, que le cheval reprit au galop sa course vers le grand chemin. Le lendemain arriva un message exprès du pape à ses chers compatriotes, mais les habitants de Bosco n'hésitèrent pas à lui répondre qu'ils avaient été instruits la veille par un miracle. » Les bons habitants de Bosco se contentaient de peu en fait de miracles, et il faut savoir gré à M. de Falloux de ne pas se montrer plus difficile qu'eux.

Le seizième siècle, au sein duquel s'est débattue pour la dernière fois cette grande question de la monarchie pontificale, a vu prononcer l'arrêt définitif de condamnation. L'œuvre impossible et chimérique qui a avorté entre les mains d'un pape comme Pie V, d'un roi comme Philippe II et d'une reine comme Catherine de Médicis, M. de Falloux se croit de force à la reprendre et à la faire réussir; il aperçoit distinc-

tement dans le ciel les signes précurseurs de la renaissance catholique; elle se lève, dit-il, la brise qui agitera de nouveau les drapeaux de Tolbiac et de la Mansoure. Passe encore pour ce dernier; mais que la France soit disposée à se ranger sous l'étendard d'un chef barbare couvert de sang et de crimes, cela nous paraît plus difficile à croire. Reprendre les choses au point où Clovis les a laissées, l'effort est rude, et la France y regardera peut-être à deux fois avant de le tenter. Il se pourrait bien qu'endormie à l'ombre fatale des drapeaux de Valmy, de Fleurus, de Zurich, d'Arcole, d'Austerlitz, elle voulût y rester. Ces drapeaux ont versé sur elle l'oubli avec la gloire. L'éloquence de M. le vicomte de Falloux parviendra-t-elle à la tirer de son sommeil et à lui faire reprendre sa course en arrière; il l'espère sans doute, mais sans beaucoup y compter.

Se présenter à l'Académie avec deux ouvrages conçus dans l'esprit que nous venons d'indiquer parut une grande hardiesse. Ces deux histoires rachetaient-elles, du moins, le scabreux du fond par le mérite de la forme? C'est ce que nous ne nous chargeons pas de prouver. La première en date, l'*Histoire de saint Pie V*, nous paraît préférable à celle de Louis XVI. Le style, quoique terne et indécis, y est cependant plus ferme. Le paradoxe prend, dans le lointain des temps, des proportions qui lui sont plus favorables, il perd toujours beaucoup à vivre dans l'heure présente. Ces deux volumes de *Pie V* sont consacrés à soutenir cette thèse, que la liberté prit naissance au XVIe siècle, qu'il faut placer son véritable berceau entre un bûcher et un échafaud. Philippe II la présenta au monde

et fut son parrain; elle ne peut se développer qu'au sein d'une confédération de rois catholiques présidés par un pape inquisiteur. Dans l'*Histoire de Louis XVI*, M. le vicomte de Falloux développe le système d'un autre historien gentilhomme, M. Granier de Cassagnac, qui professe également le plus profond mépris pour les philosophes et pour la philosophie. C'est, selon M. de Falloux, leur faire trop d'honneur de croire qu'ils ont fait la Révolution; ils n'étaient ni assez clairvoyants pour la prévoir, ni assez forts pour l'accomplir. Louis XVI seul en eut la pensée, en trouva les moyens. La nation prit ombrage de ce roi réformateur, se cabra sous son éperon et finit par le désarçonner, après quoi elle se mit à courir comme une folle à travers champs, sans savoir où elle allait. Le père Loriquet, comme on voit, n'est plus seulement l'implacable chroniqueur de l'orthodoxie; il a fait de notables progrès et s'est mis à étudier la philosophie de l'histoire, et, grâce à lui, nous savons à quoi nous en tenir définitivement sur la révolution française et sur ses causes.

Du jour où l'on vit « la moquerie universelle couronnée sous le masque des Voltaire » et « des colonels s'asseoir à côté des philosophes, » on put considérer l'ancienne société comme perdue. « On n'ouvrit qu'*un* battant aux députés du tiers-état, et le roi ne les reçut pas, comme le clergé avec la noblesse, dans son cabinet. » De là la fureur du tiers qui, pour venger sa vanité, jure de détruire la monarchie. Après le couronnement de Voltaire et le pique-nique des colonels et des philosophes, ce simple battant est une des causes les plus directes de la Révolution; il convient

d'y joindre aussi l'amoindrissement du clergé, qui, « plus indépendant du Saint-Siége depuis 1682, subissait les conséquences de sa familiarité avec le pouvoir. » Ne parlons maintenant ni des priviléges, ni des abus de l'ancien régime, ni du servage maintenu, ni du pouvoir déshonoré, ni du règne des favorites, ni des désordres accumulés depuis tant de siècles, tout cela n'est pour rien dans les causes de la Révolution, tout cela d'ailleurs n'existait que dans l'imagination des philosophes et des colonels leurs complices.

Quant à la guerre que les rois déclarèrent à la France, l'Europe ne voulait nullement la faire; ce fut le parti anarchiste qui fomenta la coalition; les émigrés se forment en armée, les frères du roi se placent à leur tête, tout cela ne signifie rien aux yeux de de M. de Falloux, sinon que le parti révolutionnaire voulait prendre l'offensive. Les victoires de la République, ajoute-t-il, ont été préparées par les entrepreneurs de la Révolution.

On se demande, après avoir lu les ouvrages du noble vicomte, quelle sorte de dissentiments peut exister entre lui et l'*Univers;* M. de Falloux et M. Veuillot vont au même haras faire leur remonte d'idées. L'auteur de *Pie V* et de *Louis XVI,* au point de vue religieux, philosophique et politique, est un pur disciple de M. de Maistre; seulement la pensée qui, sous la plume du maître, apparaît comme le mensonge éclatant de l'histoire et de la philosophie, en devient, sous la plume du disciple, la charge et la parodie. Le hasard des circonstances, les nécessités de la polémique, ont donné une importance momentanée à ces libelles enfantins des néo-catholiques. Du

poëme et du roman, le néo-catholicisme est passé dans l'histoire, et on ne saurait trop dire ce qu'il a gagné à cette transformation, qui sera la dernière. Les histoires de M. de Falloux n'ont rien de supérieur aux drames de M. Drouineau, et les vers de celui-ci valent bien la prose de celui-là. Quoique vicomte, M. de Falloux n'a point ce qu'on appelle le style gentilhomme : sa phrase est de robe, si l'on peut s'exprimer ainsi; elle est sèche, guindée, coiffée de la perruque courte, il nous semble, en lisant M. de Falloux, entendre un jeune conseiller au parlement exposant devant la grand'chambre une affaire comportant tous les développements d'éloquence qu'autorise la poétique du lieu. Il est dans ses livres ce qu'il était à l'Assemblée nationale, lorsque, jeune rhéteur, il montait à la tribune pour réjouir un auditoire complaisant aux éclats prémédités de sa rhétorique provoquante. Nous nous souvenons de la répulsion qu'il excitait dans l'auditoire des tribunes. Mettez, disait-on, sur ces épaules maigres le froc de saint Dominique, coiffez cette tête de la toque noire, et vous verrez si ce profil tranchant, cet œil attendri, ce teint blafard, ne sont pas le vivant portrait de cet inquisiteur d'un tableau flamand. Tribun de congrégation, Mirabeau pour les douairières, M. de Falloux obtint quelques succès dans les débats de personnalité, et fit triste figure dans les questions de principes; son discours sur la révision de la Constitution est là pour le prouver. Le prestige de salon, l'auréole de sacristie qui entouraient M. de Falloux parlant à une majorité fanatique de son enfant prodige, sont évanouis depuis longtemps; il ne sauve plus tous les jours la société

menacée; on peut le juger maintenant comme un mortel ordinaire et comme un simple académicien.

La candidature de M. de Falloux semblait d'abord offrir peu de chances. C'eût été pourtant un bon tour à jouer à l'Académie que de faire élire l'auteur de *Pie V* comme gentilhomme. Les parchemins ayant produit leur effet, le noble vicomte les mettrait bien vite dans sa poche, et montrerait ses petites histoires. Plus d'habit mordoré, plus de poudre, plus de manchettes, plus de brette. L'Académie se trouverait en présence d'un homme revêtu de la robe d'inquisiteur. Voyez-vous d'ici l'air de triomphe de M. de Montalembert, et la mine allongée de MM. Thiers, Cousin, Villemain, Mignet et de tous les libres penseurs du palais Mazarin! C'est pour le coup qu'on agiterait le drapeau de Tolbiac et qu'on s'écrierait que nous redevenons Sicambres. Heureusement, disait le public, l'Académie a trop le sentiment de sa dignité et du rôle qu'elle est appelée à jouer en ce moment, pour se laisser prendre à cette ruse et livrer passage à l'inquisition. Après avoir lu les ouvrages du noble vicomte, elle pensera de M. de Falloux candidat ce qu'il disait de lui-même comme ministre : elle trouvera qu'un écrivain qui a émis les inqualifiables et étranges assertions qu'elle vient d'entendre, est justiciable de la sévérité de l'Académie, au même titre que lui-même se reconnaissait justiciable de la sévérité du pays.

M. le vicomte de Falloux veut nous rendre un passé que l'on croyait éteint depuis longtemps sous la cendre des bûchers; il se croit assez de style pour nous inspirer le goût des auto-da-fé. C'est beaucoup d'ambition. Homme politique ou écrivain, l'Académie peut se

convaincre que le candidat de Rome est de la même force. Restent ses titres comme grand seigneur; sont-ils de meilleur aloi que les autres? Ainsi parlait le public, et personne ne croyait à l'élection de M. de Falloux. Quel académicien se chargerait de l'éloge de ses livres et des doctrines qu'ils contiennent? On défiait le plus habile, le plus expert, le plus rompu aux finesses de la pensée et du langage, M. Villemain lui-même, de répondre à M. de Falloux.

II

L'Académie française, à son origine, fut exclusivement littéraire, cela n'est pas douteux, et nul ne le conteste; mais, pour expliquer tant de fâcheuses déviations à cette origine, quelques personnes soutiennent que, pour les corps savants comme pour les corps politiques, il y a certaines nécessités qu'ils sont obligés de subir s'ils veulent vivre. Ils ont des droits, des priviléges à défendre; il leur faut, par conséquent, de l'influence. Une assemblée politique, ajoute-t-on, peut trouver cette influence en elle-même, mais une Académie a besoin d'appuis extérieurs, d'ornement, de décoration. Démocratique à ses débuts, elle devient forcément aristocratique. Elle n'éloigne pas le talent, mais elle recherche la puissance. Pour jouer son rôle officiel, des hommes officiels lui sont indispensables; protectrice des lettres, elle a besoin d'être protégée.

De là bien des choix très-logiques et qui pourtant peuvent sembler bizarres aux esprits superficiels. S'il y avait eu une Académie à Rome, Mécène aurait été

nommé au premier tour de scrutin, au grand scandale peut-être des gens de lettres et des *acta diurna* de la ville éternelle.

Ces théoriciens vont même beaucoup plus loin. Il faut pourtant bien reconnaître, nous disent-ils, qu'une Académie entièrement composée d'hommes de lettres est une chose impossible. Cherchez, depuis l'époque de sa fondation jusqu'à nos jours, quarante gens de lettres pouvant entrer à l'Académie par le fait seul de leurs œuvres, vous ne les trouverez pas. Les plus beaux ouvrages du monde ne suffisent pas à faire un académicien, si l'auteur n'y joint d'autres conditions de mœurs, de caractère, de position, conditions difficiles à réunir en tout temps, au milieu des hasards et des servitudes de la vie littéraire, et plus difficiles encore de nos jours. Refaites, en effet, la liste des académiciens actuels; prenez dans les journaux, dans les théâtres, dans les revues, dans le feuilleton, dans le roman, les quarante noms les plus populaires, les plus connus par leurs succès, et vous serez étonnés de voir combien il y a dans leur vie privée et publique de contre-sens et d'incompatibilités morales et matérielles avec le titre d'académicien.

Ces incompatibilités ne nous frappent pas énormément, et nous pensons que l'Académie aurait pu de tout temps rester fidèle à son origine littéraire. Il est vrai qu'on nous fait alors un autre raisonnement, et qu'on nous trouve trop enclins à restreindre le domaine de la littérature. Vous croyez la fortifier, nous dit-on, et lui donner de l'importance en la bornant; au contraire, vous l'affaiblissez et vous lui ôtez de son influence. La littérature gagne toujours à s'étendre;

on ne saurait montrer trop de libéralisme sur ce point. Pourquoi se plaindre lorsque l'Académie nomme un prélat, un avocat, un savant, un homme politique, et même un grand seigneur? Est-ce que l'éloquence de la chaire, du barreau ou de la tribune ne font pas partie de la littérature? Il faut pour soutenir cela n'avoir entendu ni le Père Lacordaire dans une église, ni M. Berryer au palais de justice. Qu'est-ce que cet esprit de conversation dont nous sommes si fiers, qui a rendu de si grands services à la langue française, qui a assuré partout sa prépondérance, sinon la littérature elle-même prise à sa source, la littérature parlante, agissante. Les grands seigneurs représentaient autrefois cet esprit; à ce titre, le maréchal de Richelieu était légitimement de l'Académie, quoiqu'il ne sût pas l'orthographe. Si les peintres, les sculpteurs, les musiciens ne formaient pas une classe spéciale de l'Institut, nous voudrions qu'ils fussent admis à l'Académie française. La littérature est dans tout ce qui fait la gloire d'une nation. Il y a même une certaine manière littéraire de faire la guerre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une façon de mêler les arts, la civilisation, l'éloquence, la poésie à la conquête, qui crée pour ainsi dire des titres académiques. Sans parler ni de César ni d'Alexandre, quel esprit libéral et sentant bien la dignité des lettres eût été surpris de voir le général Bonaparte, au retour de sa campagne d'Italie, mêler ses lauriers militaires aux lauriers littéraires de l'Académie.

Quoique nous ne soyons point exclusifs, nous ne nous plaçons pas tout à fait à ce point de vue. Les grands seigneurs aujourd'hui ne représentent pas plus que d'autres l'esprit de conversation, la politesse,

l'urbanité, qui touchent de près à la littérature, nous en convenons, mais qui ne font pas un littérateur; d'ailleurs, il n'y a plus de grands seigneurs, et nous nous sommes permis de rire un peu quand nous avons vu l'Académie se mettre à la recherche de ce phénix. Elle a cru le trouver un moment dans M. de Falloux, mais l'erreur s'est bientôt dissipée. S'il n'est point prouvé que son grand-père ait fabriqué des chandelles, comme on l'avait répété, nous savons que son noble père a prêté serment de foi et hommage entre les mains de Louis-Philippe le 30 octobre 1830, juste trois mois après le départ de Charles X et l'usurpation de son cousin, sous le ministère de Dupont (de l'Eure), qui ne songeait guère à faire des nobles cependant; on glissa probablement ce diplôme en même temps que d'autres vieux papiers légués par la monarchie déchue, sur la table du ministre, qui les signa sans se douter qu'il créait des comtes. Nous lisons dans le *Bulletin des lois* que Sa Majesté a érigé comme majorat en faveur du sieur Guillaume-Frédéric Falloux, chevalier de Saint-Louis, les biens ci-après énoncés, à lui appartenant, faisant partie de la terre de la Meignonnerie, située commune de la Mignanne et de Saint-Clément-de-la-Place, arrondissement d'Angers, et consistant dans le lieu particulier dit la Meignonnerie, avec sa métairie, le domaine de la Gaucherie, les métairies du Pinchard, de la Cotelleraie, du Petit-Bitoire, de l'hôtellerie de la Cousinerie, de la Roche, de la Possardière, de la Guittaunière et de la Messissière. Le même bulletin ajoute bien encore qu'à ce majorat, composé des susdites terres, ayant avec leurs cours, bâtiments, jardins,

viviers, champs, terres, vignes, prés, pâtures, bois et autres dépendances, une étendue de 344 hectares environ, et produisant 10,534 francs, le titre de comte a été attaché; mais est-on bien réellement comte des mains démocratiques de Dupont (de l'Eure)? Que le parti des ducs décide lui-même.

Soutenu par ce parti, M. de Falloux n'en poursuivit pas moins sa candidature; reconnu sous son travestissement de grand seigneur, n'osant invoquer ses ouvrages, c'est comme homme politique qu'il se mit à réclamer la succession académique de M. Molé, pour services rendus à la cause de l'ordre et de la fusion, car l'ancien député légitimiste, l'ancien représentant du peuple, franchement rallié, *disait-il*, au système républicain, l'ancien ministre du président Louis Bonaparte, venait de se rallier non moins franchement au parti des deux branches.

Henri IV déclarait que Paris valait bien une messe; l'opinion de ses descendants est sans doute aussi que la couronne de France vaut bien quelques concessions. En conséquence, pardevant MM. Guizot, Montalembert, Salvandy, Noailles, entre la branche aînée et la branche cadette, était survenu un certain traité de fusion en vertu duquel les princes des deux familles, abjurant leurs anciennes inimitiés et oubliant leurs torts réciproques, Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours, tant en son nom qu'en celui de ses frères et neveux, condamnait la révolution de juillet, et désavouait la conduite tenue dans cette circonstance par Louis-Philippe Ier, grand-père et oncle des contractants, coupable d'avoir usurpé la couronne le 7 août 1830.

De son côté, Henri Dieudonné, comte de Chambord, promettait de pardonner cette usurpation, et même d'oublier que le feu roi des Français fit enfermer la duchesse de Berri, sa mère, au château de Blaye.

On a assez parlé, dans le temps, de ce traité; il y a même des gens qui prétendent qu'il existe encore, et que les aînés et les cadets de la maison de Bourbon se sont engagés à mettre dorénavant tous leurs efforts en commun pour rentrer en possession de l'héritage de leurs aïeux, lequel se compose d'une terre magnifique, bornée au sud par la Méditerranée et par l'Espagne, à l'ouest par l'Océan, à l'est par la Suisse, le duché de Baden, etc., au nord par la Belgique, suivant les stipulations du traité de Vienne, et portant le nom de France; plus, d'une terre plus petite, à peu près enclavée dans la première, et appelée Navarre, lesdites terres appartenant de droit divin aux ancêtres du comte de Chambord, avec leurs habitants nobles, bourgeois, manans, de tout sexe et de tout âge, ainsi que les villes, bourgs, villages et hameaux où lesdits habitants font leur résidence. Sur tout quoi les princes de la famille d'Orléans déclarent ne plus rien prétendre jusqu'à la mort du prince de Chambord, moment où cet héritage leur reviendra de plein droit. Les bourgeois et manans dont il est disposé par le présent acte ne devront pas être consultés, leur acceptation n'étant pas nécessaire, attendu leur qualité de marchandise humaine.

Nous ne savons pas si le duc de Nemours a été autorisé à stipuler pour la duchesse d'Orléans et pour le comte de Paris, comme l'affirmaient plusieurs académiciens accusés d'avoir mis la main à ce traité, car

la fusion, en 1856, avait établi son quartier général à l'Académie; en attendant que le comte de Paris prît le titre de dauphin de France pour plaire à feu M. de Salvandy, et que le drapeau tricolore étalât au soleil ses plis parsemés de fleurs de lis d'or, ce parti, faute de mieux, voulait du moins donner signe de vie au palais des Quatre-Nations. L'élection de M. de Falloux devenait donc une manifestation fusionniste. L'Académie consentirait-elle à devenir le foyer de cette conspiration de l'impuissance et du ridicule? L'Académie, pensions-nous en ce moment, a un regain de jeunesse; elle entre dans un été de la Saint-Martin brillant et inattendu. Ses rides semblent avoir disparu; on la courtise, on la flatte, on lui trouve du piquant et des grâces; les adorateurs font cercle autour d'elle; sa toilette est jonchée de déclarations et de madrigaux. Livres, articles, comédies, vers, prose, les déclarations prennent toutes les formes. Quel est l'heureux mortel sur qui tombera son choix?

A quoi l'Académie devait-elle ce retour de popularité? Au besoin qu'on éprouve en France, aussitôt qu'on est quelqu'un, de devenir quelque chose. Ce besoin a pris un nom : cela s'appelle *arriver*. Autrefois, les hommes de lettres arrivaient à l'Académie par la Chambre des députés; les rôles étaient changés, et les membres de la Chambre des députés voulaient revivre par l'Académie. Le titre d'académicien remettait l'homme politique en évidence, et lui faisait ce qu'on nous permettra d'appeler une bonne réclame. L'Académie était le seul endroit où on pût prononcer un discours politique avec chance de le voir imprimer.

Est-ce pour toujours, est-ce pour longtemps que

l'Académie a repris son importance? Cela dépendait un peu, il nous semble, du choix qu'elle allait faire. Beaucoup d'académiciens le sentaient, et plusieurs qui s'étaient laissés aller un moment à des artifices de coterie se plaignaient de la nécessité où ils se trouvaient de voter pour M. de Falloux, faute d'un autre candidat. Cherchez-nous des candidats, disaient-ils; nous manquons de candidats conservateurs!

Des candidats! Mais on n'avait qu'à prendre des journaux ou un catalogue de librairie pour en trouver une douzaine de meilleur aloi que M. de Falloux. La politique a toujours joué un certain rôle dans les élections académiques. C'est un grand mal, dit-on; mais comment l'empêcher? La politique et la littérature se touchent de bien près; on est toujours d'un parti quand on exprime des sentiments et des idées; à défaut de parti, il y a les couleurs et les nuances. Les circonstances actuelles ne nous semblent point faites pour diminuer l'influence de la politique à l'Académie. Formons donc notre liste de candidats conservateurs, et, puisque vous êtes légitimiste, cherchons dans les rangs du droit divin : M. Laurentie est convaincu que les beaux-arts et la littérature ne sauraient fleurir que dans un Etat monarchique; qu'il faut absolument qu'il y ait des maîtresses et des confesseurs pour que le génie des hommes de lettres et des artistes puisse se déployer. C'est là une innocente manie qui n'empêche point M. Laurentie d'être un écrivain distingué, un journaliste qui par sa plume a rendu et rend encore plus de services que M. de Falloux à ce qu'on est convenu d'appeler la cause de l'ordre. M. Nettement a publié sur la littérature pendant la Restaura-

tion et le gouvernement de Louis-Philippe un ouvrage dont nous n'approuvons pas les tendances et les idées, mais où il fait preuve d'un talent qui peut aspirer sans trop d'ambition à l'Académie. M. Poujoulat a pris une part importante à des travaux historiques considérables ; on lui doit des livres qui, sans s'élever au premier rang, restent infiniment supérieurs à ceux de M. de Falloux. M. de Riancey nous a toujours paru un écrivain aussi éloquent que le seigneur de la Gaucherie, de la Cousinerie, de la Possardière, de la Guittaunière, de la Messissière, et divers autres lieux. Tout bien considéré, il nous semble qu'avec son grand nom, la participation notable qu'il a eue aux affaires de son pays, M. Molé sera médiocrement flatté du successeur qu'on prétend lui donner. De son vivant, il eût fallu peut-être plus d'une lettre pressante de Claremont et de Frohsdorf pour l'amener à donner sa voix à M. de Falloux.

Il faut bien le dire : au sein d'une société démocratique comme la nôtre, les académies, telles qu'elles sont constituées, ne se trouvent plus tout-à-fait dans la logique de la situation. Si elles ne représentent pas un certain faisceau d'idées libérales dans les sciences comme dans les arts et les lettres, où est leur raison d'être ? C'est pour cela que l'Académie française doit tenir à faire des choix indépendants ; voilà pourquoi les amis de l'Académie combattaient le choix qu'on lui conseillait en ce moment. « M. de Falloux, dit M. de Montalembert dans sa préface de *Louis XV*, s'appuyant sur la noble perpétuité des traditions nationales, *a renfermé dans son cœur les souvenirs tristes et doux des chers exilés ;* puis il s'est levé et il s'est

mis courageusement à combattre et à travailler pour cette chose immortelle qu'on n'exile jamais, la patrie! » Que de choses peut signifier cette *noble perpétuité des traditions nationales* dans la bouche d'un ami des jésuites! En changeant, on ne varie pas, on ne fait que suivre la tradition nationale; on a le cœur plein de souvenirs tristes et doux, mais la tête est libre et peut se donner à qui bon lui semble. Est-ce cette doctrine que l'Académie entend sanctionner par la prochaine élection? On voulait en douter encore.

Il y a à l'Académie un certain nombre de Narcisses politiques qui s'imaginent que le ruisseau reste immobile parce que dans sa transparence il n'a point cessé de refléter leur image, et qui croient que la société n'a point changé de place depuis soixante ans. En même temps que la fusion entre deux familles, ces gens-là rêvent une autre fusion impossible entre le présent et le passé, entre la philosophie et l'ultramontanisme, entre la presse et l'inquisition. Ils ne croient pas à leur rêve, mais ils font semblant d'y croire. Ce sont les habiles. Quelques-uns, séduits par leur chimère même, prétendent de bonne foi qu'ils parviendront à réconcilier Voltaire avec Escobar. Ce sont les naïfs. Les premiers cachent sous cette alliance mensongère leur haine implacable contre la liberté qu'ils n'ont pas su guider, et qui les a renversés dans son élan rapide. Les jésuites, de tout temps, ont partout voulu avoir un pied dans le gouvernement comme dans l'opposition, dans le monde officiel comme dans les partis. Les voilà rembuchés maintenant dans la fusion, faisant l'éloge des idées libérales, de ces mêmes lèvres qui ont réhabilité le Saint-Office et insulté la

Révolution. Les esprits éclairés forment, cela est certain, la majorité à l'Académie; ils étaient prévenus, et on aimait à les croire à l'abri de toute surprise. En choisissant le candidat qu'on lui proposait, l'Académie ouvrait sa porte non pas à l'aristocratie, encore moins, si c'est possible, à la littérature, mais au jésuitisme!

III

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie,

dit le royal distique. L'Académie est femme, et par conséquent il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans ses dispositions. Elle change souvent d'idées. Tel qui croit pouvoir compter sur elle en est tout à coup abandonné, et tel autre qui s'attendait à ses rigueurs se voit subitement comblé de ses grâces. Rien n'est plus propre à faire réfléchir sur la vanité des espérances humaines que l'histoire des candidatures académiques. On croit toucher au fauteuil, un brusque coup de vent en éloigne; on voit le rivage d'Ithaque, elle fuit et disparaît; on s'imagine voguer la nuit loin du rivage, sur une mer inconnue, semée de récifs et d'écueils, le soleil se lève, une brise mystérieuse vous a poussé, vous êtes dans le port. Celui-ci n'a qu'à se montrer devant la porte de l'Académie pour qu'elle s'ouvre, celui-là attend dix ans avant d'y pénétrer; cet autre n'y entrera jamais. Pour les uns, l'Académie c'est le supplice de Tantale; pour les autres, c'est le numéro qui sort à la loterie.

On a beaucoup parlé des hasards et des perfidies du suffrage universel. Le suffrage restreint de l'Académie est bien plus hasardeux et plus perfide encore. Bien habile, quand plusieurs noms sont en présence, qui pourra dire quel est celui qui sortira du scrutin. Cela dépend de tout et de rien. M. Vatout, lors d'une première candidature, ne comptait sûrement que sur une voix, il en eut deux; un grand nombre d'académiciens purent se faire honneur d'avoir ajouté cette voix à celle du parrain. Le même M. Vatout, qui, à une seconde élection, ne comptait que sur deux voix, s'est trouvé avoir la majorité d'emblée. L'urne académique ressemble fort à celle de Robert Houdin : les objets qu'on croyait y trouver ne s'y rencontrent pas. On fait des listes d'avance, on suppute les voix : travail inutile; on compte sans les revirements, sans les absences, sans les conflits, sans les maladies, et surtout sans les dépits. Tel meneur voyant que son candidat ne peut point passer, se venge en faisant échouer la candidature du parti contraire, et tous ces changements s'improvisent dans la fumée de la bataille. Dites-moi donc, quand trois ou quatre armées s'entrechoquent, laquelle l'emportera?

Le parti des inquisiteurs se vantait néanmoins de la victoire; il chantait déjà le *Te Deum*. Proclamer son triomphe d'avance, c'est presque le faire accepter. La tactique n'est pas mauvaise, disait-on, mais ce n'est heureusement qu'une tactique. Que M. de Falloux, l'apologiste des *auto-da-fé,* obtienne la majorité des suffrages dans un corps composé des représentants naturels de la pensée, c'est ce que nous ne pouvons admettre. Les corps littéraires ont quelquefois certai-

nes faiblesses, il faut en convenir; mais ici la faiblesse deviendrait une abdication.

Abdication ou non, l'affaire est faite, répondait-on, M. de Falloux sera nommé; et il faut bien que vous en preniez votre parti, vous autres voltairiens endurcis que rien ne peut ramener à de meilleurs sentiments. Nous sommes certains de l'emporter, les voix ont été comptées : M. Guizot, qui est protestant, mais fusionniste, votera certainement pour l'historien du pape Pie V, ce Néron chrétien dont la grande affaire fut de brûler les hérétiques; M. Cousin, le professeur de philosophie, aussi par amour de la fusion, disputera à M. Guizot l'honneur de déposer le premier dans l'urne un bulletin portant le nom du défenseur de la salutaire institution qui faisait brûler les philosophes; M. Dupin se repent fort des dangereuses tendances de son esprit et prétend donner ostensiblement sa voix à M. de Falloux pour prouver qu'il a abjuré son vieux gallicanisme; M. Scribe, pour expier le scandale qu'il a donné à ses contemporains en les amusant par cet art damnable du théâtre, suit l'exemple de M. Dupin; M. Mérimée, qui par certaines brochures publiées sous le manteau de la cheminée aurait bien pu s'attirer les foudres du Saint-Office, espère se réconcilier avec lui en soutenant la candidature de son noble familier; M. Sainte-Beuve s'est aperçu depuis quelque temps du danger que la littérature faisait courir à la société, il a appris à redouter les périls de l'intelligence, il vote pour M. de Falloux en haine de l'esprit. Nous avons tout lieu de supposer que M. Viennet marchera avec nous.

Ceci allait à l'adresse de ceux qui suivent le tor-

rent, des moutons de Panurge, des gens qui ne détestent pas de se trouver du côté du plus fort. Avec les timorés, les timides, on le prenait sur un autre ton. Ne trouvez-vous pas, leur disait-on en les tirant dans l'embrasure d'une croisée et en leur parlant à voix basse, que depuis quelque temps l'Académie se livre à des choix bien hasardeux? On a nommé d'abord MM. Dupanloup et de Sacy, deux personnages assez compromettants. M. Dupanloup est cet évêque d'Orléans qui n'a pas craint d'entrer en lutte avec l'abbé Gaume, et de prendre ouvertement parti pour Virgile, Cicéron, Horace, Homère et Démosthènes. Quant à M. de Sacy, vous n'ignorez point son gallicanisme effréné. Plusieurs personnes l'accusent même de jansénisme; c'est une grosse accusation, et la charité pour le prochain nous défend d'y croire; nous la donnons pour ce qu'elle vaut. Comme si ce n'était pas assez de ces deux choix dangereux, l'Académie en a fait un troisième qui certes aurait du bon, si les alliances de M. de Broglie étaient un peu plus catholiques. L'Académie, si elle est sage, doit craindre de se brouiller avec les puissances. Le moment ne vous semble-t-il pas venu d'effacer la mauvaise impression des récentes élections?

Et si ces insinuations produisaient quelque effet, le prôneur officieux de M. de Falloux reprenait de plus belle :

Certes, nous sommes loin de nier le mérite de M. Dupanloup et de rabaisser son intelligence; mais n'y avait-il pas d'autres évêques ayant donné des preuves de leur capacité littéraire? Fallait-il laisser dans l'ombre tant de beaux mandements qui, dans

ces derniers temps, ont rassuré la société et édifié les fidèles? Nous ne citerons pas les noms des auteurs, mais l'Académie n'aurait eu que l'embarras du choix.

M. de Sacy est sans contredit un homme d'esprit, comme M. Dupanloup. Mais quel usage fait-il de son esprit? il publie des articles aigres-doux contre M. de Maistre, il attaque les édits de Louis XIV, il prend la défense des gens de la religion prétendue *réformée*, il médit de messieurs les dragons, il trouve abusive et intempestive la révocation de l'édit de Nantes. Il n'a point encore combattu trop ouvertement la bulle *Unigenitus,* mais cela viendra. On dit que M. de Sacy est un homme pieux, qu'il admet des réserves *à l'endroit* de Voltaire. Pascal et Arnauld allaient aussi à la messe, et ils n'en valaient guère mieux pour cela. Rien de plus dangereux que les libéraux qui pratiquent et qui n'admettent Voltaire qu'avec des restrictions. M. de Sacy aurait dû être exclu de l'Académie à deux titres : comme infecté de l'hérésie de l'évêque d'Ypres d'abord, et ensuite comme journaliste. Faire du journalisme un genre de littérature semblable à tous les autres, laisser croire au public que les journalistes peuvent être des écrivains, cela fait frémir. L'article n'est point une composition littéraire : c'est une arme, un pistolet, un poignard, du poison, comme on le disait si justement de Paul-Louis Courier. S'il vivait de notre temps, vous verriez qu'il serait de l'Académie.

La société a cru un moment aux journalistes; elle est désabusée sur leur compte, Dieu merci! Il y a bien encore par-ci par-là quelques endurcis qui font des

journaux, mais personne n'y prend garde, si ce n'est l'Académie. Il en est de même des orateurs. Les révolutionnaires ont tous maintenant les yeux fixés sur l'Académie; ils semblent attendre de ce côté quelque manifestation qui compense les échecs qu'ils subissent partout, excepté à l'Institut. L'insuccès de la candidature de M. de Falloux les comblerait de joie; on les entendrait crier victoire sur tous les tons. Espérons que l'espoir des philosophes sera déçu, et qu'il se trouvera au sein de l'Académie assez d'hommes de bon sens et de dignité pour déjouer les projets tramés dans l'ombre des journaux par la mauvaise queue de M. de Voltaire.

Nous oublions d'autres arguments encore que les amis de M. de Falloux faisaient valoir, quoique déjà un peu usés et percés à jour.

On a tort, disaient-ils, d'attacher tant d'importance à cette élection; M. de Falloux n'est pas précisément un homme littéraire, quoiqu'il ait écrit deux petits ouvrages pour charmer les loisirs que lui a fait la fortune. En le faisant passer avant les écrivains, ce n'est pas un écrivain qu'on leur préfère; leur amour-propre aurait donc tort d'être blessé. M. de Falloux n'est pas non plus un homme politique; tout entier aux doux travaux de l'agriculture, sa vie n'est qu'une longue bucolique sans aucune espèce de pensée ambitieuse. Il draîne ses champs, il engraisse ses bestiaux; s'il cherche à être le premier quelque part, c'est seulement au concours de Poissy; il vise à conduire les troupeaux, et non les hommes. C'est un duc-laboureur; on le trouvera à sa charrue le jour où on lui apportera la couronne académique. Au lieu de

féconder le sol de la patrie avec son sang, comme ses nobles aïeux, il le féconde de ses sueurs. Nous cherchons en vain quel parti M. de Falloux représente, et surtout à quel parti il peut porter ombrage. Quoi de plus inoffensif, de plus insignifiant qu'une candidature de grand seigneur? C'est parce que la candidature de M. de Falloux est inoffensive et insignifiante que nous la trouvons bonne; il y a des moments dans la vie des corps littéraires comme l'Académie, où il est prudent de n'en pas accepter d'un autre genre.

Les émissaires du candidat des jésuites prenaient, comme on le voit, tous les masques, s'affublaient de tous les déguisements. Quelques-uns allaient même jusqu'à prétendre que M. de Falloux était un homme indignement calomnié; c'est pour n'être pas allé au fond de ses ouvrages qu'on a cru qu'il défendait l'inquisition, qu'il niait la légitimité de la Révolution. Les principes de 89! mais M. de Falloux les admet parfaitement; il les approuve, il les admire; il les fait *toujours* suivre, quand il en parle, de l'épithète d'immortels. Avec deux ou trois autres libéraux de son école, il a trouvé moyen de les appliquer et de les vivifier par un procédé nouveau qui s'appelle la *fusion*, et qui consiste à prouver que le rétablissement de l'ancien régime est la dernière conséquence de la révolution de 89.

Tel nous l'avions vu dans les assemblées politiques, tel nous le retrouvions à la porte de l'Académie, essayant de l'enfoncer d'abord, puis, si le coup de main venait à manquer, se faisant petit et mince pour s'y insinuer. M. de Falloux, n'étant que candidat, ne pouvait pas dire toute sa pensée; il se faisait petit et hum-



ble, quitte à jeter sa béquille le jour de sa réception, et à traiter comme ils le méritent ses immortels collègues. « Messieurs, dira-t-il, vous me recevez dans votre docte compagnie; c'est sans doute un immense honneur pour moi, mais c'est un bien plus grand honneur pour vous, qui vous associez ainsi aux grandes et salutaires vérités que j'ai dites dans mes livres touchant la sainte inquisition et la déplorable révolution de 89, et qui rendez un public hommage au grand parti de la *fusion* dont je suis ici le représentant. L'Académie revient aux saines traditions, je l'en félicite. Sous l'impulsion vigoureuse de quelques bons esprits dont je fais partie, la littérature va prendre une face nouvelle. Le temps n'est plus où la poésie n'était que l'effervescence passagère des passions de la jeunesse, où le théâtre (*regardant MM. Alfred de Vigny, Scribe, Ponsard, Legouvé*) n'offrait au public que des leçons d'immoralité ou de frivoles distractions, où le roman enseignait aux gens du monde ce scepticisme élégant et spirituel qui est sans contredit le plus grand dissolvant des sociétés. (*M. Mérimée baisse la tête.*)

» On a prétendu qu'en entrant à l'Académie, nous voulions accaparer les prix, les accessits, les mentions honorables, les médailles, et les enlever aux écrivains fidèles aux règles de Voltaire et d'Aristote qui les ont obtenus jusqu'ici; nous visons plus haut : nous prétendons arriver, en régentant l'esprit de l'Académie, à régenter l'esprit du pays. En France, la littérature a toujours exercé et exerce encore, quoiqu'on en dise, une grande influence; nous entendons bien l'exercer à notre profit. Qu'on ne nous parle donc

plus de cette philosophie éclectique qui prétendait trouver la vérité dans un amalgame d'erreurs empruntées à toutes les écoles *(M. Cousin approuve)*, et qui avait l'audace de donner à l'homme la raison pour flambeau. Aujourd'hui les esprits reviennent de toutes parts à l'orthodoxie; ils sentent qu'ils ont besoin d'un guide suprême et infaillible devant lequel doit s'humilier ce qu'ils ont appelé leur raison. Ce guide infaillible, c'est le pape. *(M. Guizot applaudit.)* Quant à l'histoire, nous ne la laisserons plus s'égarer dans les vains sophismes de la philosophie (se tournant vers MM. *Thiers, Mignet, Cousin, Villemain, Rémusat*) : c'est à l'école des jésuites, et surtout du père Loriquet, que les historiens désormais devront former et redresser leur jugement. »

Dans la séance suivante, M. de Falloux proposera comme sujets du prix de poésie et du prix d'éloquence la *Vie de Loyola* et le tableau des *Bienfaits de l'inquisition.*

Si M. de Falloux le jour de sa réception avait cru devoir être sincère, il n'aurait pas parlé autrement que nous venons de le faire. Ces idées, en effet, doivent être le fond même de sa doctrine, telle qu'on la retrouve dans les deux livres qu'il a eu l'imprudence de publier; car sans cela, il nous échapperait peut-être encore; mais il a eu beau les nier formellement du haut de la tribune, les phrases qu'il a écrites à la louange de l'inquisition et au mépris de la révolution française existent, elles sont imprimées. C'était bien le jésuitisme qui entrait à l'Académie dans la personne de M. de Falloux. Ce n'est pas le mince plaisir de dégonfler à coups d'épingle une baudruche de

grand seigneur qui nous avait fait prendre la plume. Les prétentions nobilières de M. de Falloux ne nous importaient guère. Qu'il descendît d'un marchand de chandelle ou d'un apothicaire, qu'il comptât des échevins dans sa lignée ou de simples marguilliers, que sa noblesse remontât à saint Louis ou simplement à Dupont (de l'Eure), ce n'était point là ce qui nous touchait.

M. de Falloux représentait quelque chose de plus sérieux que la vanité nobilière : il personnifiait le jésuitisme, non pas tout à fait celui que nous combattons tous les jours et qui a du moins le mérite de la franchise, qui nie ouvertement le progrès, qui insulte Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, tous les grands hommes du dix-huitième siècle, qui déclare hardiment qu'il faut rétablir l'inquisition, rendre la dîme au clergé, supprimer la presse, et mettre au pilori ceux qui travaillent le dimanche si l'on veut sauver la société, mais ce jésuitisme modéré qui pense toutes ces choses sans oser les dire. Des gens prétendus avisés des anciens partis monarchiques s'est formé un nouveau parti composé de quelques vieillards et de quelques hommes jeunes encore qui ont mis en commun ce que les uns appellent leur expérience, les autres leur habileté, et qui, de leurs rancunes, de leurs haines, de leurs mécomptes fondus et amalgamés ensemble, ont formé la *fusion*. C'est un symbole à deux têtes, un mythe comme celui de Janus. Les mythes ne font pas fortune de nos jours; aussi le Janus fusionniste compte-il peu d'adorateurs et ses journaux peu d'abonnés.

Tandis que des charrettes attelées de robustes che-

vaux traînent les feuilles des autres partis à l'hôtel de la rue Jean-Jacques-Rousseau, nous rencontrons quelquefois la presse fusionniste qui se rend pédestrement au bureau d'affranchissement. Elle porte son paquet sur ses épaules sans plier sous le fardeau. Désespérant de s'étendre ailleurs, la fusion a cru trouver un terrain plus propice à ses manœuvres et à ses intrigues dans l'enceinte de l'Académie. C'est de là qu'elle est partie, dit-on; c'est là qu'elle prétend se retrancher, se fortifier et peu à peu se recruter, pour ensuite faire quelques sorties dans le monde politique. Si ces gens-là ne prononçaient point parfois le mot de liberté, s'ils ne se paraient point de temps en temps d'idées qui nous sont chères, nous ne prendrions pas garde à leur stratégie, et nous laisserions M. de Falloux ou tout autre s'asseoir tranquillement dans le fauteuil vacant. Mais entre les idées libérales, dont les lettres seront toujours plus ou moins l'expression, et les doctrines de l'auteur de *Pie V* et de *Louis XVI*, il n'y a pas de rapprochement, pas de fusion possible. En nommant M. de Falloux, l'Académie a répudié sa propre gloire, qui est celle de la pensée humaine; elle a voté contre tous les grands hommes qui l'ont illustrée, et contre le plus grand nombre des académiciens vivants; elle a expulsé Voltaire de son panthéon; elle s'est donné un démenti, un souflet; elle s'est renié dans le passé et dans le présent. Il y a parmi les académiciens des hommes qui se sont illustrés par de grands travaux historiques, philosophiques ou littéraires; il n'est pas un seul de ces travaux que M. de Falloux ne soit obligé de désapprouver et de détester en conscience. Tous se portent, directement ou indi-

rectement, à la défense d'idées qu'il redoute, et que ses amis persécuteraient s'ils étaient les plus forts. A quel titre donc choisir un tel candidat? La considération de l'Académie nous est chère parce qu'elle est aussi un peu celle des lettres, et nous croyons qu'en ce moment surtout l'Académie et les lettres doivent tenir à leur considération. Si l'Académie veut tenir le drapeau du travail et de la pensée, qu'elle ne se fasse pas illusion, qu'elle sache bien que sa force est tout entière dans l'opinion publique; avec cette force elle pourra braver les menaces que font déjà entendre quelques voix impatientes. L'opinion publique abandonnerait bientôt l'Académie si elle choisissait toujours des candidats qui, s'ils voulaient faire preuve d'un peu de dignité et de courage, devraient partir le lendemain de leur réception pour faire leur visite obligatoire à Claremont et à Frohsdorf.

Voilà les conseils que des journaux amis donnaient à l'Académie; on sait comment elle les a suivis.

IV

Nommé académicien en qualité de grand seigneur, M. de Falloux avait à parler le jour de sa réception d'un autre grand seigneur, M. Molé, et l'idée que feu M. Briffault était chargé de lui répondre n'ajoutait rien à l'intérêt littéraire de cette séance, dont la politique devait faire tous les frais. On le savait d'avance, aussi un nombreux public se pressait-il sous la coupole de l'Institut. Deux heures avant l'ouverture de la séance, toutes les places étaient occupées par un auditoire

qui ressemblait assez à celui des concerts du Conservatoire avec quelques soutanes de plus. Cela ne surprendra personne ; cette solennité de l'Académie était aussi celle d'une portion de l'Eglise, pour qui les triomphes de M. de Falloux sont presque des fêtes de famille.

La position du récipiendaire n'était point sans difficulté, on nous permettra même de dire sans quelque ridicule. Elu comme représentant de la fusion, on sentait dans son attitude, dans son geste, dans son débit élégiaque quelque chose de la douleur secrète d'une grande espérance envolée, et les palmes académiques ne cachaient qu'à demi sur son front attristé les crêpes d'un deuil intime. De récentes discussions ont éteint les plus brillants rayons de l'auréole académique du nouvel élu. Retranchez en effet la fusion des œuvres complètes de M. de Falloux, que lui reste-t-il pour mériter le fauteuil ? Deux minces volumes et un titre de comte contresigné en 1830.

Si l'ombre de M. Molé, évoquée par quelque *medium* complaisant, assistait invisible et émue à la réception de son successeur, elle a dû être satisfaite du discours de M. de Falloux. Il est impossible de faire de meilleur grâce à quelqu'un les honneurs de la postérité. Il est toujours facile de louer un homme d'esprit et de goût, qui, de son vivant, décoré d'un grand nom, maître d'une grande fortune, a pu, grâce à ces avantages, remplir des fonctions élevées et jouer un certain rôle dans les affaires de son pays. A l'Académie, et dans la bouche d'un successeur, ces éloges n'ont rien qui choque, et si M. de Falloux n'était point sorti de ce cercle tracé par l'usage, tout le monde



l'eût écouté sans rien dire; mais il est allé plus loin, il a voulu présenter son prédécesseur comme une des gloires de la France, il a cité sa vie comme un exemple à suivre, et en cela nous trouvons qu'il a dépassé le but.

La vie politique de M. Molé est bien simple, elle peut se raconter en peu de mots : il a été ministre sous trois gouvernements.

Au moment où la jeunesse française, poussée par le besoin de contribuer au salut de la patrie, se jettait dans toutes les carrières ouvertes à son activité et à son dévouement, M. Molé « marquant ses pas dans le monde d'une gravité qu'on appela dès lors consulaire, » bornait sa gloire à mériter l'approbation littéraire de M. Joubert. Les *Essais de morale et de politique* datent de cette époque. M. Joubert admirait fort ce livre, à ce qu'il paraît; mais la France est restée près de cinquante ans sans le connaître, et il n'est guère probable que les grands éloges que lui donne M. de Falloux augmentent beaucoup sa popularité. Sans la faiblesse de Napoléon pour les noms de l'ancien régime, et surtout sans la protection de Cambacérès, M. Molé serait encore le plus obscur des moralistes français. Il dut à Napoléon les emplois successifs de maître des requêtes, de conseiller d'Etat, de préfet, de directeur des ponts et chaussées, le portefeuille de ministre de la justice et le titre de comte. En 1813, lorsque parut le sénatus-consulte qui enlevait au Corps législatif le droit de désigner les candidats à la présidence, M. Molé justifia cette mesure qui violait la Constitution par les motifs suivants : « Il peut arriver que les hommes portés sur la

liste des candidats, quelque honorables et distingués qu'ils soient par leurs lumières, n'aient jamais été connus de l'empereur.

» Or, il est dans le palais des *étiquettes*, des *formes*, qu'il est convenable de connaître, et qui, faute d'être bien connues, peuvent donner lieu à des *méprises*, à des lenteurs, que les corps interprètent toujours mal. Tout cela est évité par la mesure que nous proposons. »

Courtisan plus encore que ministre, M. Molé sacrifiait sans hésitation aux ombrages du despotisme les dernières garanties d'un semblant de liberté. Un an à peine écoulé, Napoléon, au lendemain de son abdication, tressaillait au roulement de chaque voiture dans la cour solitaire du palais de Fontainebleau, et demandait si ce n'était pas Cambacérès, Clarke, Fontanes, Molé, ou quelque autre de ceux qu'il avait tant comblés qui venait lui faire ses adieux. « Son espérance se trouvait toujours trompée, ajoute M. de Vaulabelle; il était tombé, un nouveau pouvoir s'élevait; c'était aux représentants de ce pouvoir que les courtisans et les flatteurs de la veille portaient maintenant les hommages et les louanges dont ils l'avaient si longtemps enivré. »

M. Molé, dont le patriotisme, dit M. de Falloux, avait applaudi aux actes qui décidèrent du rappel des Bourbons, n'en sollicita pas moins pendant les Cent-Jours la direction générale des ponts et chaussées, déjà occupée par lui avant son entrée au ministère. L'empereur rétabli, les corps constitués vinrent tour à tour réciter au pied de son trône une de ces longues tirades de flatteries et de mensonges qui s'ap-

pellent des *adresses*. Celle du conseil d'Etat parlait de liberté de la presse, de liberté individuelle, d'égalité des droits, de révision des institutions par une grande assemblée représentative. Lafayette, dans ses mémoires, raconte que « cette adresse fut signée par tous les conseillers d'Etat, à l'exception de M. Molé, qui imagina de faire appel aux véritables sentiments de l'empereur, en prétendant que sa conscience ne lui permettait pas de reconnaître la souveraineté du peuple, scrupule dont il a fait depuis usage en faveur de la légitimité du roi. » Benjamin Constant, dans un passage de ses *Mémoires sur les Cent-Jours*, parle aussi de ce conseiller d'Etat qui refusa de sanctionner par sa signature les principes libéraux de l'adresse, et qui, dans une lettre à l'empereur, « motiva son refus sur *sa haine pour la souveraineté du peuple, et son dévouement à Napoléon;* trois mois après, le même homme, se glorifiant de ce refus près des Bourbons, le motivait sur *sa haine pour l'usurpation et son dévouement à la légitimité.* »

M. de Falloux prétend cependant que M. Molé ne se détacha point de l'empereur : « Ni dévouement ni conseils ne furent épargnés tant qu'ils furent utiles en même temps à l'empereur et à la France. Quand ces deux causes se séparèrent, M. Molé s'en *affligea,* sans rien perdre de son attachement personnel à Napoléon, hésita, et enfin donna la préférence à la patrie. » M. Molé donna la préférence à son ambition. La patrie n'exige point de tels sacrifices; c'est encore la servir que de rester fidèle à ses engagements, à son drapeau, à son parti. Alors même qu'on n'a plus l'espoir de lui être utile, l'honneur vous fait un de-

voir de ne point abandonner un homme ou une idée, car ce n'est pas seulement un homme ou une idée qu'on renie en les abandonnant, c'est soi-même, c'est son passé. Singulière outrecuidance de s'imaginer d'ailleurs qu'il importait au salut de la patrie que M. Molé fût tour à tour ministre de l'Empire, de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Quel est le traître dont les conseils n'aient pas été dédaignés, dont on n'ait pas méconnu le dévouement? récriminations inutiles et vulgaires qui ne justifient pas la trahison. M. Molé a eu sa défection d'Essonne. Il ne s'en lavera qu'aux yeux des moralistes de l'école de Talleyrand, de Fouché et de Marmont. La patrie! prétexte commode et que M. de Falloux invoquera sans doute à son tour pour se justifier d'avoir été républicain.

Si des hommes de talent et d'intelligence comme M. Molé ont eu si peu d'action directe sur le pays, c'est que le pays n'a jamais su au juste ce qu'il devait voir en eux. M. de Falloux nous apprend que son prédécesseur à l'Académie, espérant tout de la monarchie pour réparer les malheurs publics, la voulut dans la plénitude de son principe. N'y eut-il jamais à ce sujet de dissentiment entre le récipiendaire et son prédécesseur? Lorsque le pays, à l'époque de l'assemblée législative, « élut en foule les hommes monarchiques et leur indiqua clairement qu'il attendait de leur union un dénoûment légal et définitif, » M. de Falloux ne connaît-il pas des gens qui préparaient, combinaient des dénoûments d'un autre genre, monarchiques sans doute, mais non point, on en conviendra, dans la plénitude du principe monarchique?

Nous saurons cela plus tard; en attendant, il ne faut point y regarder de trop près avec les moralistes de la fusion. M Molé était bien légitimiste; cependant il servit tour à tour l'empire et la légitimité; il accepta un mandat de ce suffrage universel qu'il ne voulait pas reconnaître. Comment de pareils hommes auraient-ils pu fonder une politique et un gouvernement? Ils ont pu être un moment *aux affaires*, mais au pouvoir, jamais!

On nous dit souvent : Si la liberté n'a point réussi à s'établir en France, il faut s'en prendre à la licence de la presse, aux exagérations et aux violences de la rue; à la crainte de l'anarchie en un mot. Il y a quelque chose qui a nui à la liberté plus encore que tout cela, c'est le mensonge de ceux qui l'ont invoquée et reniée tour à tour, qui s'en sont servi et qui l'ont calomniée. M. de Falloux, jetant quelques teintes bleues et rouges sur le fond blanc de son discours, a bien voulu regretter que, sacrifiant Charles X, le Dauphin et M. de Polignac à la colère du peuple, on n'ait point fait sortir la liberté de la double consécration du principe de l'inviolabilité monarchique et de la responsabilité ministérielle. Que la couronne restât sur la tête du duc de Bordeaux, et la liberté était sauvée. Essayez donc de faire prendre au sérieux une telle liberté par la France. C'est le miracle que vous attendiez de la fusion, et le fin mot du discours du récipiendaire. La liberté, octroyée par le droit divin, garantie par le panégyriste de Philippe II et par l'apologiste de l'inquisition!

Ce discours, mou, traînant, prononcé d'un ton emphatique et monotone, a arraché à trois ou quatre

reprises à un auditoire somnolent quelques applaudissements qui ne sont pas parvenus à l'interrompre. Nous n'avons pas grand chose à dire de la réponse de M. Briffaut, lue par M. Patin. L'honorable académicien ne pouvait guère revenir sur M. Molé après la longue et minutieuse louange qu'on venait de lui consacrer; il ne lui restait donc pour remplir sa harangue que quelques anecdotes assez insignifiantes sur le prédécesseur de M. de Falloux, et l'examen des titres littéraires du récipiendaire; sa réponse devait donc être fort courte. C'est en général le mérite principal qu'on lui a trouvé. M. Briffaut aime beaucoup le style de M. de Falloux; l'auteur de *Ninus II* trouve que l'auteur de *Pie V* est non seulement un grand écrivain, mais encore un grand peintre. Il ne l'a guère prouvé par son discours. Le portrait qu'il nous donne de son prédécesseur n'est assurément pas d'une teinte bien correcte ni bien vigoureuse : « M. le comte Molé, qui a réuni tant de distinctions, *la première de toutes c'était lui-même.* » On pourrait peut-être écrire plus purement, même à l'Académie. A part l'auteur de *Ninus II,* et MM. de Montalembert et Berryer, qui ont paru enchantés du discours de M. de Falloux, et qui l'ont congratulé chaudement à sa descente de la tribune, ce morceau de rhétorique, semé de sentences vulgaires, de lieux communs prétentieux, n'a pas paru produire un bien grand effet sur les bancs réservés aux membres de l'Institut. Le bon sens d'un auditoire composé de personnes intelligentes a protesté involontairement, malgré sa bienveillance préméditée, contre l'exagération du panégyriste de M. Molé. Homme d'esprit, homme du monde,

grand ministre dans un salon, grand politique dans un couloir de la Chambre, M. Molé fut en définitive le plus négatif des hommes d'Etat du dernier règne; on peut dire qu'il causa politique toute sa vie, et qu'il n'en fit jamais réellement. Transformer cette maquette élégante de ministre en statue, changer cette renommée de salon en gloire nationale, donner comme un grand modèle à suivre cette carrière commencée dans les intrigues de l'hôtel Cambacérès, et terminée dans les tripotages de la rue de Poitiers, c'est là un tour de force que l'habileté des plus fameux rhéteurs ne parviendrait point à accomplir. M. de Falloux, malgré son adresse, a échoué dans cette tentative, mais elle lui a fourni l'occasion de tirer de sa poche, assez discrètement, il est vrai, le drapeau tricolore fleurdelisé de la fusion, et de donner à ses partisans la douce illusion de croire qu'elle vivait encore.

M. de Falloux n'en demandait sans doute pas davantage, ni ses anciens amis non plus; quant aux nouveaux, c'est autre chose. Lorsque M. Molé, en 1815, placé entre la patrie et Napoléon, opte une première fois pour la patrie, M. de Falloux applaudit à cet héroïsme; vient cependant 1830, et M. de Falloux semble regretter que l'ancien collègue de M. de Richelieu ait cru devoir encore une fois se sacrifier pour la patrie. Les orléanistes ne trouveront-ils pas que l'orateur s'est un peu trop appesanti sur ses regrets? Mais enfin ils se résigneront : il faut bien acheter par quelques concessions les fleurs de lis dont la légitimité consentira peut-être un jour à orner les trois couleurs. M. de Falloux, du reste, a voulu se concilier en terminant les deux branches de la fusion, et nous

aimons à croire qu'elles ont été fort satisfaites de ses phrases obligées contre la Révolution et contre le dix-huitième siècle. M. Molé pensait, nous a dit l'orateur, que les continuateurs de Voltaire seraient plus coupables que Voltaire lui-même, car nous avons « l'expérience de plus et les abus de moins. » S'il nous a été permis de croire un moment que *la tâche* du dix-huitième siècle était achevée, l'expérience nous prouve malheureusement tous les jours que les abus du passé ne demandent qu'à renaître, et que nous devons continuer l'œuvre pénible de nos pères. L'Académie française a paru longtemps s'associer à ces efforts, et elle fera sagement de persévérer, si elle tient à conserver son influence.

V

Quelques années avant la révolution de Février arrivait à Paris, par le coche d'Avignon, un naturel du Comtat, moitié hobereau, moitié homme de lettres, une poche pleine de ses parchemins, l'autre de ses manuscrits. De Cadenet à Lourmarin, de Pertuis à Carpentras, le sieur de Pontmartin passait pour une des plus belles plumes du département, et il avait fort *décentralisé,* dans une revue destinée à destituer la capitale de sa supériorité intellectuelle et à remplacer l'influence littéraire de Paris par celle d'Avignon. Voyant que cette influence résistait à tous ses efforts et qu'il ne parviendrait peut-être pas à la détruire, il se décida à l'augmenter. Il quitta donc les rives du Rhône pour celles de la Seine, et se présenta

dans les bureaux de la *Revue des deux mondes* muni de nombreuses lettres de recommandation. Comtadine par alliance, du département de Vaucluse par les femmes, la *Revue des deux mondes* a de plus le faible de croire aux princes, aux ducs, aux moindres gentilshommes, et d'aimer les littérateurs qui sont aussi peu que possible des gens de lettres. Elle fit donc bon accueil au nouveau débarqué, et lui confia un emploi innommé, et que, faute de mieux, nous désignerons par le nom de *rédacteur de ménage*. Cette sorte de rédacteur fait le gros de la besogne dans une revue; il est chargé de la *chronique* littéraire et dramatique, où l'on entasse pêle-mêle les pièces et les livres sans importance, et où on pratique les petites exécutions qui ne valent pas la peine que le critique spécial se dérange. Poussé par la louable ambition de prouver qu'outre la faculté d'examen et d'analyse, il possédait aussi celle de la création, et voulant démontrer qu'on pouvait être à la fois homme de critique transcendante et de haute imagination, le sieur de Pontmartin publia les *Mémoires d'un notaire*, roman d'élite où l'auteur a accumulé à peu près tous les crimes qu'il est possible de rêver, et qui lui donne amplement le droit de se poser en moraliste sévère et en juge dédaigneux de la littérature actuelle.

C'est alors qu'on vit se dresser dans tous les bureaux de journaux la longue et maigre silhouette du futur journaliste catholique. Apre à la réclame, il courait de gazette en gazette, ses deux volumes sous le bras, sollicitant l'éloge d'une voix timide et flûtée, demandant humblement à ce feuilleton qu'il attaque aujourd'hui de faire un peu de bruit autour de son

nom, de baptiser ses fœtus littéraires. Le feuilleton, qui ne refuse jamais rien à qui sait s'y prendre, accorda largement les réclames quemandées, et l'auteur des *Mémoires d'un notaire* reçut chaque semestre les honneurs de l'apothéose au rez-de-chaussée des journaux complaisants, car il ne s'en tint pas à ce premier ouvrage. On se fatiguerait à énumérer les petits romans à dix centimes la ligne publiés par le rédacteur du *Correspondant :* cela forme un tas chez l'éditeur Lévy. Il y en a de tous les genres et pour tous les goûts; pas un qui n'ait été proclamé chef-d'œuvre par le feuilleton. Mais quoi! de la louange, toujours de la louange! cela s'use à la longue et ne produit plus d'effet. La réclame étouffe proprement son homme entre deux édredons. Il suffit de faire voler un verre en éclats pour sauver un moribond de l'asphyxie; cassons les vitres, s'est dit l'auteur des *Mémoires d'un notaire,* l'air du scandale me ressuscitera.

On a pu lire dans le *Correspondant* un article du sieur de Pontmartin sur la réception de M. le duc de Broglie et l'élection de M. le comte de Falloux à l'Académie, deux écrivains gentilshommes, le dernier surtout. C'est un manifeste de la littérature polie contre la *littérature sauvage.* Le mot est du noble écrivain, et fait déjà le plus grand honneur à son urbanité. En attendant que nous la fassions ressortir dans tout son lustre, souhaitons la bienvenue au nouvel arrivant dans la polémique roturière. Sans crainte de froisser ses manchettes et de tacher son habit mordoré au contact de nos paletots démagogiques, il vient nous donner des leçons de politesse et de savoir-vivre.

Mais le sieur de Pontmartin, le Coislin et le Richelieu de la critique, est-il bien sûr de n'avoir point franchi les limites du bon ton dans son article du *Correspondant?* Les journalistes de divan, de trottoir, de coulisses, comme les appelle M. de Pontmartin, autant qu'ils peuvent être juges en ces matières délicates, se permettent de trouver qu'il y manque quelquefois de goût. Qu'est-ce que le goût? Il faut sans doute posséder plus de quartiers que nous n'en avons pour le savoir, mais enfin il nous semble que le goût est un certain bon sens de l'esprit qui empêche de confondre la raillerie permise avec la grossièreté, et surtout l'épigramme avec l'impertinence. Soit dit sans récrimination, l'impertinence était assez le péché mignon des gentilshommes d'autrefois quand ils rimaient des bouquets à Chloris, portaient l'épée en verrouil ou en quart de civadière, rossaient le guet, se grisaient aux Porcherons et se battaient sous le réverbère. Comment les gentilshommes tomberaient-ils dans ce défaut aujourd'hui qu'on les rencontre dans les rues avec un rouleau de copie et un livre de messe sous le bras, maintenant qu'ils sont dévots et qu'ils écrivent dans les feuilles pieuses?

VI

Après avoir lu attentivement l'article du *Correspondant,* bien des gens se verront presque forcés de se ranger à l'avis des journalistes de trottoir, de coulisses et de divan. Un homme de bon ton entrerait-il en matière en traitant ses adversaires de *bohêmes*

émérites? Passons-lui les *éclopés du socialisme et de la bohême*, c'est du pittoresque, de la couleur, de la métaphore (il en faut mettre partout aujourd'hui), les *intimidateurs de bas étage*, l'*épaisse ignorance*, et autres aménités de gentilhomme; *grotesques*, *fantaisistes*, *démagogues*, tout cela ne fait que blanchir. Le noble et pieux rédacteur du *Correspondant* ne va-t-il pas pourtant un peu trop loin quand il accuse les écrivains qui ont le tort de ne pas croire au style de M. de Falloux de *prodiguer l'insulte et l'outrage* et de *souiller la langue française dans un bourbier d'invectives?* On s'étonne un peu dans les divans que les gens de bonne compagnie n'aient pas averti le sieur de Pontmartin que discuter ainsi c'était tout simplement mériter les aménités qu'on se permettait d'adresser aux autres.

A qui a-t-on prodigué l'insulte et l'outrage? Est-ce à M. le duc de Broglie, par hasard? Mais tout le monde a loué son discours! Pour notre part, nous sommes parfaitement disposé à l'accepter comme un des plus grands écrivains des temps modernes, comme un initiateur, un législateur de la littérature promulguant son décalogue du haut de la *Revue française*. Quelques personnes trouveront peut-être que c'est faire beaucoup de bruit pour quelques articles de revue, mais nous les tenons pour de véritables chefs-d'œuvre rien que sur le dire du *Correspondant*, quoique nous les ayons lus; nous admettons aussi que le grand tort de la littérature, la cause de sa décadence, soit de s'être écartée de la loi et de son prophète; mais enfin le rôle d'initiateur vaut bien qu'on le remplisse jusqu'au bout, qu'on mène Israël à tra-

vers le désert, qu'on reste en butte à ses révoltes, à ses prostrations, à ses colères, à ses défaillances. Moïse ne se contenta pas de rédiger la loi; il mourut à la peine pour assurer son exécution, pour la faire accepter et comprendre. M. le duc de Broglie, aussitôt après avoir trouvé et prononcé la formule d'initiation en présence des douze tribus, s'est empressé de les abandonner pour retourner auprès de Pharaon et se faire l'initiateur à huis-clos de la politique de juste milieu. Comment s'étonner qu'en revoyant son Moïse sous l'habit de ministre, la littérature ne l'ait pas tout de suite reconnu?

Quant à M. de Falloux, nous avons dit qu'il n'avait aucun titre pour entrer à l'Académie; sa noblesse date de Dupont (de l'Eure); nous avons analysé les solennels enfantillages que sous le nom d'histoire il débite d'un style flasque et décoloré, voilà les insultes et les outrages que nous lui avons prodigués. Ni grand seigneur ni écrivain, on ne choisissait donc en M. de Falloux que l'homme politique; c'est cette candidature de coterie que nous avons cru devoir repousser dans l'intérêt même de l'Académie. On était plus modeste il y a quelque temps; aujourd'hui on lève ouvertement le masque. Nous l'avions bien prévu, et cela ne nous surprend guère. Il n'en est pas tout à fait de même de l'assurance avec laquelle le rédacteur du *Correspondant* déclare que les livres de M. de Falloux contiennent exactement le contraire de ce qu'on leur prête. Nous savons que l'auteur a eu le triste aplomb de faire une déclaration pareille du haut de la tribune de l'Assemblée nationale; mais nous pensions que c'était là un de ces coups d'audace qu'on

tente dans les situations désespérées, un mensonge de salut public, et non point un expédient permanent, une fraude systématique.

Quoi! M. de Falloux n'a pas nié la légitimité de la Révolution de 1789? Comment! il n'a pas fait l'éloge de Philippe II et tenté la réhabilitation du Saint-Office? Nous ne savons quelle ridicule et honteuse équivoque vous cachez sous votre assurance d'emprunt; mais nous rougissons, en vérité, de voir les fils des croisés, les gentilshommes, les preux, manquer du premier et du plus nécessaire de tous les courages : le courage d'avouer son opinion. Et pourquoi reculer devant la réhabilitation de l'inquisition, vous qui soutenez dans le même article que la *terreur blanche* n'a jamais existé; qu'il n'y eut, en 1815, dans le Midi, ni cruautés, ni persécutions, ni massacres? Il est faux qu'on ait comblé les puits dans les environs de Marseille avec les cadavres des mameluks qui avaient suivi l'armée française à sa retraite d'Egypte; il est faux que les eaux du Rhône aient roulé le cadavre sanglant du glorieux vainqueur de la Hollande; il est faux que le général Ramel ait été assassiné à Toulouse; il est faux que des femmes et des jeunes filles aient été fouettées dans les rues et sur les places publiques de Nîmes avec des battoirs fleurdelisés; il est faux que cet homme sinistre, ce hideux *cébé* qu'on nous montrait dans notre enfance cheminant lugubre et seul au quartier des Bourgades, le sanglant Trestaillons ait jamais rançonné, tué un seul protestant. L'auteur des *Mémoires d'un notaire* l'affirme; c'est lui qu'il faut croire, l'histoire ment.

On assure que dès que l'élection de M. de Falloux



a été connue, un gentilhomme du roi est parti de Frohsdorf avec pleins pouvoirs de décerner aux votants les récompenses qu'ils peuvent souhaiter, le cordon bleu excepté, que Sa Majesté se réserve. Des ducs, des marquis, des comtes ont été faits à cette occasion, ainsi que quelques chevaliers de Saint-Michel. Tout cela *in petto*, bien entendu. Il va sans dire que nous répétons ce bruit sous toutes réserves, ce qui n'empêchera pas le *Correspondant* de crier, par l'organe de M. de Pontmartin, que nous dénonçons l'Académie aux rigueurs du pouvoir. C'est la phrase consacrée. Si nous avons dénoncé l'Académie, c'est aux académiciens de bon sens, à ceux de ses membres qui ne doivent pas vouloir qu'elle rompe tout à fait avec l'opinion publique pour devenir la maison professe du jésuitisme fusionniste. L'Académie a été créée surtout pour les gens de lettres, quoique les écrivains gentilshommes reprochent à ceux-ci de viser à la modique pension attachée au titre d'académicien. Tout le monde n'a pas reçu de ses aïeux des fermes, des châteaux, de grasses prairies qu'arrose le fertile limon du Rhône ou de la Durance. Nous connaissons plus d'un poëte, plus d'un écrivain pour qui, aux jours de la vieillesse, le jeton de présence serait le bon de pain. Noble et touchante pauvreté, qui est l'honneur des lettres! Un de ces poëtes s'est présenté à l'élection, on lui a préféré M. de Falloux.

Que l'Académie se déconsidère par de pareils choix, cela la regarde; nous ne pouvons que l'avertir. Quant aux caudataires de l'auteur de *Pie V*, nous avons avec eux nos coudées plus franches.

M. de Pontmartin a cru devoir partager la litté-

rature en deux camps : la littérature polie et la littérature sauvage; les ducs, les ministres, les ambassadeurs, les gros propriétaires, les écrivains gentilshommes enfin, d'un côté; les journalistes, les feuilletonistes, les romanciers, les gens de lettres, c'est-à-dire les bohêmes, de l'autre. Nous avons montré avec quel goût exquis, quelle distinction de style le rédacteur du *Correspondant* représentait la société polie, cette société qui se résume tout entière dans l'auditoire de l'Académie les jours où l'on reçoit un candidat de la fusion. « Se figure-t-on, s'écrie à ce propos M. de Pontmartin, une séance où M. Gustave Planche répondrait à M. Eugène Pelletan succédant à M. Taxile Delord ? » Supprimez le dernier de ces noms, monsieur, et tout le monde se la figure aisément cette séance que vous feignez de trouver si extraordinaire. Ces deux écrivains dont vous essayez de vous moquer avec tant de gaucherie seraient très à leur place à l'Académie. Tous les deux vous apprendraient comment on élève et comment on fait respecter la critique par la franchise, par l'indépendance, par le talent et par le désintéressement. Vous avez été le disciple et le flatteur de l'un de ces écrivains qui n'est plus maintenant; il vous connaissait sans doute, et vos railleries lui seraient aussi indifférentes que vos compliments. M. Gustave Planche, après une longue carrière de travail, n'avait recueilli que la pauvreté pour prix de ses efforts, il était un de ceux qui ont besoin, comme vous dites dans votre style de gentilhomme, d'une pension et d'un gîte. Il eût été juste qu'il les trouvât à l'Académie. Donner asile aux écrivains, cela vaut mieux que d'ouvrir sa porte à deux battants aux gentilshommes frelatés de la fusion.

VII

Vous prétendez qu'il y a deux littératures, monsieur le comte (il nous semble bien que M. de Pontmartin prend ce titre quelque part), rien de plus vrai. Il y a, en effet, une littérature qui travaille, qui vit et qui fait vivre encore ce pays, qui remplit le théâtre, le roman, le journal, qui agite tous les problèmes, discute toutes les questions, et une littérature d'impuissance et de rancune, de fiel et de médiocrité. A la première appartiennent tous les hommes vivants de ce temps, tous ceux en qui palpite l'instinct des idées modernes; la seconde passe son temps à tirer du vide et du néant des fantômes littéraires dans le genre de M. de Falloux. La littérature dans les rangs de laquelle nous nous honorons de servir, a plus d'un tort sans doute à se reprocher. Le premier et le plus considérable de tous est d'être trop facile, trop indulgente aux écrivains médiocres, d'atacher trop peu d'importance à ses éloges, de les décerner au premier venu qui les lui demande, sans songer que cette indulgence lui enlève la meilleure partie de sa force, qui est dans sa dignité. Après avoir exploité cette littérature si facile et si bonne, quand ils croient n'avoir plus besoin de ses éloges, les humbles et les modestes de la veille se redressent et font les superbes ; ils se posent en vengeurs de la morale et de la dignité des lettres; ils s'écrient, comme M. de Pontmartin, que s'il y a de nos jours une chose évidente, c'est la scission de plus en plus violente entre les lettres et la bonne compagnie.

La littérature actuelle n'est plus qu'un *chaos*, un *paradoxe*, une *anarchie morale*, un *déni de toute bienséance, de toute loi sociale et mondaine*. Ainsi s'expriment les gens de bonne compagnie par la voix de M. de Pontmartin. Remarquez que le noble et pieux journaliste a grand soin d'ajouter que ces défauts, qui sont dans leurs ouvrages, les écrivains d'aujourd'hui les mettent aussi dans leur vie. N'en déplaise aux gens de bonne compagnie et aux écrivains gentilshommes, ceci est tout simplement de l'injure et de la calomnie; et comme toutes ces invectives contre la littérature sont bien placées dans la bouche de l'auteur des *Contes d'un planteur de choux!*

La littérature actuelle a un grand défaut aux yeux de certaines gens : celui de ne pas prendre au sérieux les livres de M. de Falloux; de ne point choisir pour guides des grands hommes dans le genre de M. de Sanvandy; de garder ses couronnes et son admiration pour Victor Hugo, Béranger, Lamartine, Michelet. Ah! si elle voulait donner un peu de popularité à M. de Montalembert! Mais non, il faudra qu'il se contente, comme M. de Falloux, de l'encens du *Correspondant*, de la haute approbation du noble moraliste auquel le roman contemporain doit les *Mémoires d'un notaire*. Afin que l'art continue à figurer parmi les forces sociales, parmi les auxiliaires les plus délicats d'une civilisation élégante, M. de Pontmartin publie ses romans d'élite dans une bibliothèque à un franc; il espère ainsi sans doute faire pénétrer dans toutes les classes de la société les grands exemples de vertu et la morale dont ils sont pleins. Nous aimons à croire que pour les prochaines éditions,

conformant sa conduite à ses doctrines, l'auteur se gardera de solliciter les suffrages des bohêmes émérites, des écrivains de trottoir qui, par un tort impardonnable du public, font encore quelquefois le succès d'un livre. Jadis M. de Pontmartin avait l'habitude de les visiter, de leur écrire des petits billets flatteurs, de leur serrer la main toutes les fois qu'il enrichissait la littérature nationale d'un nouveau volume. Le moment nous semble venu pour l'écrivain gentilhomme, aussi bien que pour l'homme de bonne compagnie et pour l'honnête homme qui ne doit tromper personne, d'écrire à ce sujet sur ses tablettes : *Fin de la comédie*. C'est le conseil salutaire que lui donne l'auteur d'une pièce représentée sous ce titre à l'Odéon : « Comédie bien mal nommée, s'écrie M. de Pontmartin, rutilant de malice et d'ironie, car le parterre de l'Odéon ne la laissa jamais finir. » Nous connaissons fort l'auteur de cette pauvre pièce. Hélas! monsieur, le public écouta la *Fin de la comédie* comme il écoute tout aujourd'hui, comme il lit vos romans et vos nouvelles. Plût au ciel qu'elle eût été sifflée! On la joua trois fois, on l'eût jouée trente, le directeur étant des amis de l'auteur; il aima mieux la retirer, pensant que lorsqu'on se mêle de critiquer les autres, il faut d'abord savoir se juger soi-même. Nous engageons l'auteur des *Mémoires d'un notaire* à méditer cet exemple.

Le parti des écrivains gentilshommes et des catholiques modérés cherche à se constituer; nous venons de donner quelques échantillons de sa modération et de sa gentilhommerie. Dans cette troupe de vieux comédiens, le sieur de Pontmartin se présente pour tenir l'emploi des Veuillot. Nous doutons fort qu'il y

réussisse; il s'y est essayé déjà une fois à propos de Béranger, et on l'a fort sifflé à ses débuts. Nous croyons qu'il se trompe sur ses moyens. Son affaire est de rendre compte de ces livres d'académiciens que personne ne lit, mais qu'il a l'art de trouver admirables pendant tout un feuilleton de douze grandes colonnes. *Ma tante Aurore* n'est pas morte, comme on l'a dit; l'hiver au fond d'un vieux boudoir du faubourg Saint-Germain, l'été dans un château, *elle lit* toujours des romans. Que M. de Pontmartin continue donc à écrire à l'usage de la bonne dame ces petites nouvelles si longues qui, brochées en gris, viennent prendre place avec une régularité si monotone derrière la vitrine de Michel Lévy. Il est riche, il a du loisir, il peut aller chaque année montrer sa prestance de gentilhomme à Frohsdorf; à force de faire des livres pour les douairières et des articles pour les académiciens, il sera forcément de l'Académie, quand l'Académie ne sera plus composée que de gentilshommes, de gens de bonne compagnie et de fusionnistes. Ce jour-là, il ne sera plus nécessaire d'appeler les rigueurs du pouvoir sur l'Académie, on n'aura pas besoin d'un décret pour la fermer.

Si M. de Pontmartin est prudent, il suivra nos conseils, et il renoncera à ce genre nouveau en littérature, que les catholiques ont inventé et qui s'appelle *l'éreintement*. C'est une partie qui ne lui convient pas. Pour réussir dans l'éreintement, la méchanceté et la bonne volonté ne suffisent pas; il y faut une vocation véritable, et, bon ou mauvais, un don de nature. Toutes les sangsues sont également venimeuses, mais toutes ne mordent pas.

LE R. P. H.-D. LACORDAIRE

DES FRÈRES PRÊCHEURS.

I

Il y a aujourd'hui six cent quarante-quatre ans bien comptés que l'ordre des dominicains ou frères prêcheurs a été fondé par un Espagnol nommé Dominique, descendant de l'illustre famille des Guzman selon les uns, parfaitement roturier suivant les autres. On vivait alors sous le pontificat d'Honorius III. Sans être précisément aussi occupé que son prédécesseur, qui ne passait pas une année sans se quereller avec quelque souverain, ce pape avait néanmoins d'assez grosses affaires sur les bras, entre autres celle d'Angleterre, la croisade contre les Sarrasins, la croisade contre les Albigeois, sans compter le reste. Honorius III espéra tirer quelque soulagement des frères prêcheurs; il pensa, et il ne se trompa point, que ces dignes moines l'aideraient merveilleusement dans l'œuvre de la destruction des hérétiques, qu'il poursuivait avec une ardeur si louable, et il approuva leur ordre par deux bulles successives, en date de l'an 1250, malgré la décision du concile qui, sous le dernier pape, avait interdit la création de nouveaux ordres religieux.

Le zèle avec lequel Dominique s'était porté à la conversion des hérétiques albigeois, n'épargnant, pour

les convaincre, ni le fer ni la flamme, ni les autres bonnes raisons que lui suggérait l'amour de la vérité, méritait bien qu'en sa faveur on passât un peu pardessus les décisions des conciles. Les règles ordinaires n'étaient en rien faites pour lui; il brûlait des gens par-ci par-là, mais il en ressuscitait d'autres. Un certain Napoléon, neveu de cardinal, étant mort à Rome d'une chute de cheval, on porta son corps à l'église de Sainte-Sabine. Dominique récita quelques prières sur le cadavre et dit : « *O adolescens Napoléo, in nomine Domini J.-C. tibi dico : surge!* » Au même instant le jeune Napoléon se leva plein de vie et de santé. Dominique avait déjà ressuscité deux morts avant celui-ci, comme il appert d'une bulle de Clément VII, que la jalousie de métier, car il était fondateur de l'ordre des théatins et grand partisan de l'ordre des capucins, n'empêcha pas de reconnaître la puissance miraculeuse du père des dominicains.

Se trouvant dans la ville où M. Viennet devait voir le jour six siècles plus tard, à Béziers, en plein pays d'hérésie et de controverse, Dominique eut l'idée de rédiger une petite exposition de doctrine à l'usage de quelques docteurs albigeois avec lesquels il disputait depuis quinze jours sans le moindre succès. « Nous nous convertirons, lui disaient les docteurs, si, après avoir livré votre note aux flammes, elles ne parviennent point à la consumer. » Trois fois on renouvela l'épreuve, trois fois l'incombustible parchemin en sortit victorieux. Les docteurs hérétiques n'en refusaient pas moins de tenir leur parole; ce que voyant, notre homme jugea qu'il fallait recourir à d'autres moyens de conversion. Une machine puissante, l'inquisition,

venait d'être inventée : Dominique et les siens s'appliquèrent à la propager et à la perfectionner. L'inquisition a été depuis ce moment la spécialité des dominicains; on les cite partout comme les premiers inquisiteurs du monde. Malgré l'habileté des premiers ouvriers, cette machine n'a jamais fonctionné que fort imparfaitement en France. Une institution qui émane plus directement de Dominique y a prospéré davantage, c'est le *tiers ordre*, spécialement réservé aux femmes. On peut tenir une grande maison, aller dans le monde, porter la crinoline, sans en être moins franciscaine ou dominicaine pour cela. A la condition de suivre certaines pratiques, les âmes pieuses goûtent ainsi les plaisirs du monde et les joies de la religion.

Les dominicains existent encore en Espagne, en Autriche, en Italie, moins nombreux et moins riches peut-être qu'autrefois, mais non moins zélés pour la conversion des hérétiques. Ce bon père Ferletti, à qui les mécréans de Bologne ont fait faire son procès pour avoir enlevé le petit Mortara à son père, appartient à l'ordre des dominicains que le successeur de M. de Tocqueville à l'Académie française a restauré chez nous, il y a quelques années. Le père Lacordaire doit être quelque chose comme vicaire général de la province de France. On s'étonne qu'un poste aussi important ne lui suffise pas, et qu'il brigue encore les honneurs académiques. Quelques personnes doutaient même de sa candidature au fauteuil. Le doute n'a plus été permis depuis que M. le comte de Marcellus a fait savoir au public, par la voie des journaux, que, honoré aux dernières élections académiques du plus grand nombre de suffrages après l'élu, il s'apprêtait

à lutter contre tout autre rival, mais qu'il se reprocherait d'enlever un seul vote à l'éloquent et catholique orateur, ce sont ses propres expressions. « J'aurais bien mal profité, ajoute-t-il, de ses enseignements, si je ne savais pas immoler, même ma plus chère ambition, à l'éclat et à l'attrait que ses saintes prédications et ses excellents écrits peuvent recevoir encore de la couronne académique. » Le *Journal de Toulouse* ayant annoncé en même temps que le père Lacordaire venait de se rendre à Paris pour faire les visites d'usage, on dut tenir pour certain que le célèbre dominicain se présentait à l'Académie, à moins pourtant que, apprenant en route le beau trait de renoncement de M. de Marcellus, son habit ne lui conseillât de l'imiter.

Quel est l'inventeur de cette belle candidature? On a prétendu que c'était M. Cousin, à cause de sa conversion récente. M. Cousin s'est converti, il est vrai, parce que c'était la mode au dix-septième siècle de le faire quand on avait passé la soixantaine; mais le candidat de M. Cousin était dom Gratry, prêtre de l'Oratoire et auteur de deux livres de philosophie intitulés, l'un, *De la connaissance de Dieu;* l'autre, *De la connaissance de l'âme.* Dom Gratry s'est livré à des recherches qui lui permettent de fixer d'une manière certaine le point précis du ciel où doivent s'arrêter les âmes après la mort. Cette découverte a séduit M. Cousin. En appuyant la candidature de dom Gratry à l'Académie, il espérait en outre conjurer les colères de l'*Index* qui, malgré sa conversion, le menace sans cesse, et le frappe même quelquefois. Les coups de l'*Index* font planer sur les gens des soupçons mal-

séants, et les rendent suspects d'hérésie. Il est fort douteux qu'une vraie grande dame de la première moitié du dix-septième siècle eût consenti à admettre dans sa familiarité un écrivain censuré par Rome. M. Cousin craint donc de se voir fermer les salons du faubourg Saint-Germain; par l'élection de dom Gratry, il calmait toutes les méfiances; malheureusement le parti des ducs n'a pas voulu se contenter d'un simple oratorien; parlez-lui d'un dominicain, c'est à la fois plus net et plus affriolant.

Le père Lacordaire a donc fait ses visites.

II

C'est vraiment quelque chose de surprenant que ce goût des distinctions académiques, si vivace, si général en France qu'il va saisir un moine au fond de sa cellule, et qu'il l'arrache à l'autel pour le jeter dans les antichambres. Il est vrai que, pour un moine, le père Lacordaire est passablement mondain; on le rencontre partout; on l'a vu tour à tour depuis vingt ans dans les journaux, à Notre-Dame, à Rome. Il avait mis un moment la rosette de représentant du peuple à côté de sa croix de dominicain; maintenant il veut à tout prix orner son froc de palmes vertes, et le voilà frappant à la porte de messieurs les membres de l'Académie française. Heureusement M. Mérimée est absent; un prêtre demandant sa voix à l'auteur de la brochure intitulée : *H. B.*, le cas serait embarrassant; mais ne faut-il pas qu'il sollicite également M. Guizot, un hérétique que le fondateur de son ordre aurait fait brû-

ler avec volupté ; n'est-il pas obligé de parler à tous ses futurs confrères de leurs œuvres, et non sans quelques compliments. Voyez-vous d'ici le grave dominicain vantant à M. Emile Augier le style des *Lionnes pauvres*, récitant à M. Ponsard une tirade de *la Bourse*, fredonnant un couplet avec M. Scribe, et félicitant M. Jules Sandeau du talent que déploie Samson dans *Mademoiselle de la Seiglière.*

On dira que c'est en haine des moines que nous faisons ressortir le côté ridicule de la candidature académique du père Lacordaire ; pas le moins du monde. Qu'on soit dominicain, théatin, franciscain, bénédictin, capucin, génovéfain, carme chaussé ou non chaussé, prémontré, hiéronymite, barnabite, etc., nous n'y mettons aucun empêchement ; ainsi le veut la liberté de conscience. Le moine n'a pas nos sympathies, cela est vrai, surtout lorsqu'il sort de son cloître pour rentrer dans le siècle par la porte des honneurs et des distinctions ; nous trouvons que le moine n'a plus aujourd'hui sa raison d'être. Dans une société bruyante, grossière, batailleuse, en proie à la violence comme celle du moyen âge, le couvent était l'asile naturel, le refuge des âmes tendres et pacifiques. A cette époque de barbarie, la religion et la charité, pour agir sur les hommes, avaient besoin de se revêtir d'un caractère particulier. On pouvait alors se faire moine pour se rendre utile à ses semblables. Aimait-on les lettres et les sciences, on entrait dans un ordre parce que les cloîtres possédaient seuls les moyens d'instruction. Les choses ont bien changé. Il n'est rien de tout ce que faisaient les religieux autrefois que ne fassent aujourd'hui les laïques. Construire les ponts, rédiger de grands

ouvrages, diriger des fermes modèles, instruire la jeunesse, les laïques s'acquittent parfaitement de tous ces soins. Est-il bien nécessaire de mettre un capuchon pour apprendre la grammaire aux petits enfants, et de se retirer dans une chartreuse entourée de précipices pour fabriquer des liqueurs spiritueuses?

M. Laurentie ne peut se consoler de la suppression de l'ordre de Malte; il demande son rétablissement avec une persistance touchante. Que feraient pourtant ces pauvres chevaliers obligés de courir sus au Turc, quand il n'y a plus de Turc. Les dominicains de nos jours se trouvent dans une position semblable. Leur règle veut qu'ils convertissent les hérétiques, et la loi a supprimé l'hérésie. On en peut dire autant de tous les ordres religieux : les changements survenus dans la société sont tels qu'il n'en est pas un seul qui remplisse la mission pour laquelle il a été institué. Un économiste affirme cependant qu'il y a autant de moines en ce moment en France que dans l'année qui précéda la Révolution. Cela est fort possible. De tous les pays de l'Europe, le nôtre est peut-être celui où l'uniforme, qu'il soit militaire, civil ou religieux, a le plus de prestige. L'uniforme monastique est à la mode; le romantisme n'y a pas peu contribué; M. de Balzac s'était fait peindre en robe de moine. Cette robe fait bien dans un salon, elle tranche sur la monotonie de l'habit noir; elle parle vivement à l'imagination des femmes, et celle des hommes n'y reste pas tout à fait insensible; il est piquant de se dire qu'on vient de dîner à côté d'un enfant de Saint-Benoît, ou qu'on a fait un *mort* avec un frère de Saint-Dominique. Otez son froc au père Lacordaire, et l'Académie ne songera

pas à lui. C'est à cause de son costume qu'elle le nomme, pensant qu'il ne peut manquer de ranimer l'éclat un peu languissant de ses séances.

C'est l'habit qui fait aujourd'hui le moine, on ne saurait le nier : voyez plutôt le père Lacordaire. Il a quitté le monde pour se livrer plus librement à l'œuvre de son salut, et jamais il ne fut plus du monde que depuis qu'il l'a abandonné. En 1848, pour ne pas remonter plus haut, voulant être orateur politique, il monta une fois à la tribune de l'Assemblée législative, s'y embrouilla fort, et n'y reparut plus. Aujourd'hui il est de l'Académie. A quel titre? nous ne le savons pas trop. Le père Lacordaire est, il est vrai, un remarquable orateur sacré; mais l'éloquence de la chaire n'est-elle pas suffisamment représentée à l'Académie par M. Dupanloup? Si c'est l'inquisition qu'on a voulu glorifier dans sa personne, M. de Falloux a été nommé il y a quelque temps dans ce but. C'est bien assez de l'homme qui a réhabilité Torquemada, Philippe II, les auto-da-fé et la Saint-Barthélemy. « Vous voilà bien, vous autres, nous dira-t-on, gens farcis de préjugés, que la vue d'une tonsure fait tomber en syncope; on mettra quelque jour le *Siècle* dans une pièce, comme l'ancien *Constitutionnel*, et il ne l'aura pas volé. Ce vers si cher à votre mémoire :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense!

est très-vrai, mais dans un autre sens que celui que vous lui donnez dans votre ridicule aveuglement. Le père Lacordaire, par exemple, est prêtre; plus que prêtre, moine; plus que moine, dominicain; cela ne l'empêche pas d'être un partisan ardent, trop ardent

peut-être de la liberté, car on l'a accusé de se montrer républicain parfois, et même un peu socialiste. C'est comme représentant des idées libérales que l'Académie vient de le nommer. En attaquant sa candidature, vous faites encore les affaires de nos ennemis. »

Voyons si les reproches qu'on nous adresse sont fondés.

Le père Lacordaire n'est ni un républicain ni un socialiste; nous en avons pour garants M. le comte de Marcellus, M. le comte de Falloux, et M. le comte de Montalembert. Ces deux derniers surtout ne sont pas gens à laisser leur vote s'égarer sur un démagogue. Le père Lacordaire est-il ce qu'on nomme un libéral? pas davantage. Que les dominiçains aient changé à leur avantage depuis saint Dominique, nous voulons bien le croire, mais qu'ils se soient transformés en libres penseurs, c'est ce que nous avons quelque peine à admettre. N'y aurait-il pas ici quelque confusion, par hasard? Le mot de liberté a-t-il réellement la même signification pour un dominicain que pour un rédacteur du *Siècle?* M. de Falloux et M. de Montalembert parlent sans cesse de liberté, qui voudrait cependant se fier à de tels libéraux! Comme prêtre catholique, le père Lacordaire ne saurait reconnaître les droits de la raison humaine. « Erreur profonde, nous répondra-t-on; on voit bien que vous n'avez pas lu le fameux discours de Sorèze. » Nous l'avons lu au contraire, lorsqu'il a paru, avec l'attention et l'intérêt qu'excitent toutes les productions de son auteur, et nous n'y avons point trouvé ce que nous y cherchions, c'est-à-dire l'affirmation directe et positive de ces droits imprescriptibles de la raison humaine, qui sont les vraies et seules bases de la liberté.

Il y a encore, et il y a toujours eu des prêtres philosophes, en ce sens qu'ils font une part à la raison, mais cette part équivaut presque à sa négation; la raison n'est pas la raison quand on lui impose des limites. Le père Lacordaire, dans sa carrière de prédicateur, a eu de beaux élans; il a prononcé des paroles généreuses dont il faut lui savoir gré; mais entre un moraliste indépendant et un vrai philosophe, la distance est grande, et un dominicain ne saurait la franchir. Sous les pouvoirs les plus absolus, la chaire a trouvé des orateurs qui leur ont fait entendre de dures vérités, et qui ont courageusement revendiqué devant eux les droits de la justice et de la morale. Ces orateurs n'en restaient pas moins fermement attachés au dogme, ils parlaient au nom de la charité et nullement au nom de la raison et de la liberté.

M. de Falloux, M. de Montalembert, et leur enfant de chœur M. Villemain ont appuyé vivement la candi dature du père Lacordaire. Elle a triomphé. Cela ne nous surprend pas. L'Académie française a changé de maîtres. Ce n'est plus dans les bureaux du *Journal des Débats,* mais dans ceux du *Correspondant* que se font les immortels. Les ennemis de l'Académie ne se plaindront pas de ce changement. Saint Dominique va siéger sous la coupole du palais Mazarin; on réserve sans doute le prochain fauteuil vacant pour saint Ignace. Après le dominicain, le jésuite, c'est tout naturel; ces deux ordres, si longtemps ennemis, s'embrasseront sous les auspices de M. de Broglie. Touchante réconciliation! En attendant, on se promet un grand effet de la réception du père Lacordaire; tout le faubourg Saint-Germain est en émoi; les académi-

ciens sont assiégés de demandes, et on affirme que M. Pingard a reçu des lettres de plus de vingt duchesses, sans compter les marquises, comtesses, et simples baronnes. La fusion tout entière veut assister à la cérémonie. On se croira ce jour-là dans le salon de feu cette illustre madame Swetchine. On n'ose pas prononcer le mot de *four* devant une société si distinguée, mais, en laissant le mot de côté, il est peut-être permis de craindre la chose. Le talent du père Lacordaire, quoique très-réel, est sujet à l'enflure et à la divagation; si l'orateur catholique allait voir se renouveler au sein de l'Académie son insuccès de l'Assemblée constituante! si le sacrifice de M. le comte de Marcellus allait être en pure perte! Ecartons de tels présages, et fions-nous à saint Dominique; il saura inspirer son enfant.

III

C'est M. Guizot qui, dit-on, doit répondre au récipiendaire. Il y a des gens qui trouvent cela piquant; non pas nous. Un dominicain et un hérétique se congratulant en public, triste comédie! Nous lui trouvons, pourtant, un côté piquant. Au moment même où le dominicain Lacordaire sera élu membre de l'Académie française comme représentant des idées libérales, le dominicain Ferletti sera probablement condamné à Bologne pour avoir baptisé subrepticement un enfant enlevé à ses parents. Y a-t-il donc deux ordres de dominicains, ou bien saint Dominique a-t-il voulu que ses enfants pussent prêcher la tolérance en France et

pousser l'intolérance jusqu'au crime en Italie? C'est ce que le père Lacordaire nous expliquera probablement dans son discours de réception.

Voilà donc le révérend père Lacordaire, de l'ordre des frères prêcheurs, reçu parmi les quarante immortels. On ne reprochera plus du moins à l'Académie de courber trop docilement la tête sous le joug de la tradition; elle l'a rompu′ cette fois. Rochet, camail, soutane, petit collet, tous les costumes ecclésiastiques, hormis le froc, ont orné les séances de la docte assemblée. Les raisons pour ne point admettre de moine dans son sein étaient que tout académicien étant obligé de s'engager sous la foi du serment à voter librement sur toutes les questions soumises à son jugement, il devenait difficile d'exiger un tel engagement de gens retenus d'avance dans les liens d'une obéissance étroite et absolue à un chef qui dispose entièrement de leur volonté. En nommant un carme, un jésuite, un dominicain, etc., l'Académie n'aurait nommé en réalité que le général de ces ordres. La règle qu'elle s'était imposée de ne choisir en fait d'ecclésiastiques que des membres du clergé séculier ne manquait donc pas de sagesse. Il faut que l'Académie ait eu des motifs bien graves pour la violer. Elle nous les fera sans doute connaître le jour de la réception du nouvel élu.

« Rien ne va moins à tout ce qui est chrétien que le bruit et l'éclat. » C'est le révérend père Lacordaire qui a écrit ces mots édifiants dans le premier volume de ses œuvres complètes, consacré à la vie de saint Dominique. Il semblerait dès lors que pour conformer ses actions à ses paroles, l'auteur eût dû repousser



énergiquement l'offre d'une place à l'Académie, et répondre à M. de Falloux : *Vade retro Satanas*. Pour enfreindre ces préceptes, comme l'Académie pour violer la tradition, le célèbre dominicain a eu ses raisons probablement. Du reste, il a pu le faire en toute sûreté de conscience. « Dans l'ordre de Saint-Dominique, comme dans la république romaine, nous dit-il, *le salut du peuple est la suprême loi*. C'est pourquoi, sauf les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, lien nécessaire de toute association religieuse, les règles de l'ordre n'obligent pas par elles-mêmes sous peine de péché, et les supérieurs ont le droit permanent d'en donner dispense, afin que le joug de la vie commune ne gêne pas la liberté du bien. » Etait-ce une question de salut public pour l'ordre de Saint-Dominique que le révérend père Lacordaire fût de l'Académie française ? Nous n'en savons rien, n'ayant pas l'oreille du général, et nous aimons à croire que ce dignitaire, en accordant la dispense nécessaire à son subordonné, n'a eu en vue que de donner tout son essor à la liberté du bien.

La candidature académique du révérend père Lacordaire n'en a pas moins surpris une foule de gens. Cela n'a rien d'extraordinaire, nous dira l'élu, « presque toutes les puissances européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue et de la liberté, sont ligués contre le sacrifice volontaire de soi, et jamais dans le monde on n'eut autant de peur d'un homme allant pieds nus et le dos couvert d'une casaque de méchante laine. » Il est probable que le révérend père Lacordaire n'a pas fait ses visites en sandales; il avait des bas et des souliers; et si sa casa-

que était de même étoffe que celle qu'il portait à l'assemblée constituante, la laine n'en était guère moins fine que celle du drap de nos paletots. Quant à l'accusation de nous liguer avec les rois contre le sacrifice volontaire de soi, nous l'admirons au contraire, surtout lorsqu'il fait repousser les honneurs littéraires ou autres. Le révérend père Lacordaire revient souvent du reste sur cette accusation. « Ce qui est inexplicable, c'est que quelques hommes, las des passions du sang et de l'orgueil, pris pour Dieu et pour les hommes d'un amour qui les détache d'eux-mêmes, ne puissent se réunir, dans une maison à eux, et là, sans privilége, sans vœux reconnus de l'Etat, uniquement liés par leur conscience, y vivre à 500 fr. par tête. » Ceci est une manière de parler. Rien que la voiture au mois qu'il a dû prendre pour faire ses visites de candidature a coûté la moitié d'un billet de 1,000 fr. au révérend père Lacordaire. Il n'en est pas à la portion congrue. Sans compter ses honoraires d'immortel, qui sont de 1,500 fr., il a certainement dispense de ses supérieures pour vivre conformément à son rang. J'en suis charmé pour l'honneur de l'Académie et pour celui de l'ordre des frères prêcheurs, et surtout pour la liberté du bien.

IV

Dans l'état actuel de la société, ces belles phrases sur le renoncement, sur le sacrifice de soi, sont des lieux communs d'éloquence bien plutôt que des véri-

tés. Les ordres religieux ne se recrutent guère que dans deux classes de la société : la classe supérieure et la classe tout à fait inférieure. Les gens de situation intermédiaire, c'est-à-dire l'immense majorité, n'entrent pas au couvent. Parmi nos moines, les uns sont hommes du monde, académiciens, députés quelquefois, de sorte qu'on se demande à quoi ils renoncent; les autres, au contraire, pauvres diables destinés par le hasard de la naissance à une vie de travail et de privations, échangent les labeurs de la fabrique, du chantier, de la campagne, de la domesticité, contre les règles et les occupations du cloître. Vivre à 500 fr. par tête, dormir dans une maison fermée à tous les vents, porter un habit qui leur assure le respect d'une foule de gens, où est pour eux le sacrifice? Il y a longtemps déjà que l'esprit de renoncement est sorti des cloîtres avec la foi et l'austère pénitence; il s'est réfugié ailleurs.

Pour en revenir à l'élection du révérend père Lacordaire, on nous demandait dernièrement si l'Académie ne s'était pas exposée au danger de perdre, un jour ou l'autre, le dernier membre qu'elle s'est adjoint. Les corporations religieuses sont-elles légalement autorisées ou simplement tolérées? Dans ce dernier cas, la tolérance supprimée, le plus récent des immortels ne serait-il pas obligé de suivre son ordre en Espagne ou ailleurs? N'entrons point encore dans toutes ces questions, restons dans la littérature, et parcourons ensemble les œuvres complètes du révérend père Lacordaire, six volumes in-18, d'impression assez compacte, publiés à la librairie de madame veuve Poussielgue-Rusand.

Il faut plaindre vraiment ce pauvre M. Guizot d'avoir à faire l'éloge des œuvres du récipiendaire, et je me demande comment il s'y prendra pour trouver avec lui que l'inquisition a été un tribunal de clémence et de mansuétude. « Ces assertions peuvent étonner ceux qui croient à l'histoire telle que les protestants et les rationalistes l'ont faite, mais elles ne surprendront pas ceux qui savent que l'histoire depuis trois siècles est un mensonge perpétuel et flagrant que les savants de France, d'Allemagne et d'Angleterre ont déjà démoli en partie. » Le révérend père Lacordaire, on le voit, n'y va pas par quatre chemins: depuis trois cents ans les historiens ne font que mentir, il n'y a que les dominicains qui disent la vérité. Voilà, dès le début, un passage assez embarrassant pour M. Guizot; peut-être a-t-il oublié, il est vrai, qu'il a fait partie des écrivains protestants et rationalistes. Nous aurions souhaité que le révérend père Lacordaire voulût bien nous indiquer quels sont ces savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne qui ont remis sous son véritable jour l'histoire obscurcie durant trois siècles; il se contente de citer quelques lignes d'un rapport fait aux cortès espagnoles de 1812, et quelques fragments de l'*Histoire de l'inquisition*, par Lymborch, professeur de théologie à Amsterdam et membre de la secte des *remontrans*. Voici le passage du rapport : « Les premiers inquisiteurs n'opposèrent jamais à l'hérésie d'autres armes que la prière, la patience, la résignation, saint Dominique surtout, comme l'assurent les Bollandistes et les pères Sekard et Touron. » Je ne blâme point les cortès de chercher à atténuer les crimes de l'inquisition, l'honneur de l'Espagne y est en-

gagé; mais, n'en déplaise aux Bollandistes et aux pères Sekard et Touron, nous avons de fortes raisons de douter de la patience et de la résignation de saint Dominique à l'endroit des hérétiques.

Quant au théologien hollandais Lymborch, dont nous ne prétendons nullement contester l'autorité, on peut, sans lui faire tort, opposer à cet honorable remontrant le livre de Nicolas Eymeric, grand inquisiteur d'Aragon, vers le milieu du quatorzième siècle. Ce livre, intitulé le *Directoire des inquisiteurs*, est adressé par l'auteur à ses collègues, en vertu de l'autorité de sa charge. Voici des fragments de cet intéressant traité de jurisprudence : « Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parce que ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre. » — « Il faut que l'inquisiteur oppose des ruses à celles des hérétiques, afin de river leur clou par un autre, et de pouvoir leur dire ensuite, avec l'apôtre : Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse. » — « On pourra lire le procès-verbal à l'accusé, en supprimant absolument les noms des dénonciateurs, et alors c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles et telles accusations, à les récuser et à infirmer leurs témoignages; c'est la méthode que l'on observe communément. Il ne faut pas que les accusés s'imaginent qu'on admettra facilement la récusation des témoins en matière d'hérésie; car il n'importe que les témoins soient gens de bien ou infâmes, complices du même crime, excommuniés, hérétiques ou coupables en quelque manière que ce soit, ou parjures, etc.

C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi. » — « Il faut bien prendre garde d'insérer dans la formule d'absolution que l'accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui; précaution que l'on prend afin que si dans la suite l'accusé qu'on absout était remis en cause, l'absolution qu'il reçoit ne puisse pas lui servir de défense. » — « Lorsque le coupable aura été livré à la justice séculière, celle-ci prononcera sa sentence, et le criminel sera conduit au lieu du supplice; des personnes pieuses l'accompagneront, l'associeront à leurs prières, prieront pour lui, et ne le quitteront point qu'il n'ait rendu son âme à son créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ni de rien faire qui puisse hâter le moment de sa mort, de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainsi, on ne doit point exhorter le criminel à monter sur l'échafaud ni à se présenter au bourreau, ni avertir celui-ci de disposer les instruments du supplice de façon que la mort s'ensuive plus promptement et que le patient ne languisse point. Toujours à cause de l'irrégularité. » On pourrait remplir encore trois ou quatre pages de citations, mais c'en est assez pour répondre au remontrant d'Amsterdam et à tous les remontrants de la terre.

V

Dans la *Vie de saint Dominique*, l'auteur nie non-seulement que ce saint ait fondé l'inquisition, mais encore qu'il ait exercé les fonctions d'inquisiteur. On pourrait opposer des textes à ses assertions; on s'en

dispense faute d'espace. Rendons pourtant cette justice au révérend père Lacordaire, qu'il ne semble point partager l'opinion du théologien Louis de Paramo, qui fait remonter jusqu'à Dieu lui-même l'institution du Saint-Office. Dieu, dit Paramo, exerça les fonctions d'inquisiteur contre Adam. On voit que Torquemada aurait eu des prédécesseurs assez illustres. S'il faut s'en rapporter au susdit historien, les habits de peau que Dieu donna à Adam et à Ève servirent de modèle au san-benito. Le savant auteur assure également que l'expulsion d'Adam du paradis terrestre équivaut à une véritable confiscation de ses biens : d'où est venu au Saint-Office l'usage de confisquer les meubles et immeubles des condamnés. Louis de Paramo ajoute que Jésus-Christ a rempli les fonctions d'inquisiteur depuis la promulgation de la nouvelle loi, et qu'il transmit l'exercice de son pouvoir aux papes, qui l'ont communiqué ensuite aux frères prêcheurs et à divers autres ordres religieux. Sans précisément fixer la date de l'inquisition aux premiers jours du monde, le révérend père Lacordaire fait remarquer que « l'univers presque entier croit encore que la société civile doit empêcher les actes extérieurs contraires à la religion qu'elle professe. » Il a déjà dit quelques lignes plus haut : « La religion étant le premier bien des peuples, les peuples ont le droit de la placer sous la même protection que les biens, la vie et l'honneur des citoyens. » C'est donc en vertu de cette doctrine que jusqu'à la fin du douzième siècle les attentats religieux étaient poursuivis et jugés par les magistrats ordinaires. L'Eglise frappait une hérésie d'anathème, les hérétiques n'étaient passibles que du droit commun.

L'Eglise, continue le père Lacordaire, se contentait d'intervenir par droit de plainte, et elle en usait sobrement. Au douzième siècle, un progrès immense fut réalisé. A côté de la répression sociale surgit une répression nouvelle et toute chrétienne. On cessa de confondre le criminel d'idées avec le criminel ordinaire. Tous les chrétiens sont convaincus que la foi est un acte libre, tous disent avec Athanase : « Le propre d'une religion d'amour est de persuader et non de contraindre. » Les diversités d'opinion se font jour seulement sur le degré de liberté à laisser à l'erreur, car cette question paraît au révérend père Lacordaire bien différente de la première : autre chose, selon lui, est de violenter les consciences, autre chose est de les abandonner à une force intellectuelle mauvaise. La différence me paraît subtile, et je ne me chargerai point de l'expliquer. Ce sera l'affaire de M. Guizot.

Poursuivons notre exposition du principe de l'inquisition d'après le moine académicien.

Le Saint-Office fut l'application d'une idée que les philanthropes cherchent à réaliser depuis six cents ans, et que les papes avaient mise en pratique dès la fin du douzième siècle. Il s'agit de l'établissement d'un système pénitentiaire. Il n'y avait eu jusqu'alors que deux sortes de tribunaux : les tribunaux religieux qui frappaient les doctrines, les tribunaux civils qui frappaient les hommes. Il fallait créer un tribunal de *juste milieu* qui changeât le supplice en pénitence ; qui ne se chargeât pas seulement de punir les gens, mais de les corriger. Tel fut le rôle du Saint-Office, toujours selon le père Lacordaire. Il est fâcheux que ce pieux tribunal n'ait pas fait choix d'une procédure plus con-

forme aux usages de tous les autres tribunaux du monde connu, qu'il ait emprisonné les gens sur la simple dénonciation du premier coquin venu, qu'il ait reçu la dénonciation d'un fils contre son père, qu'il ait confisqué les biens des condamnés au profit des juges, et enfin qu'il ait fait mourir des milliers et des milliers d'individus de la façon la plus cruelle. Le révérend père Lacordaire nous répondra que ce sont là de pures calomnies répandues depuis trois cents ans par les historiens protestants et rationalistes. Nous attendrons le discours de M. Guizot pour savoir ce qu'il faut en penser. En attendant, on doit dire que le futur récipiendaire a des autorités à l'appui de son opinion. Outre MM. de Falloux et Montalembert, et le remontrant d'Amsterdam, il cite un feuilleton du *Journal des Débats*, en date du 17 septembre 1805, dans lequel on lit ces passages à propos du *Tableau de l'Espagne*, par M. Bourgoing: « L'inquisition pourrait être acceptée comme un modèle d'équité... M. Bourgoing n'a vu dans le tribunal de l'inquisition que ce qu'il est réellement, un moyen de haute police. » Haute police est un mot charmant.

VI

Plus on avance dans la lecture des œuvres du révérend père Lacordaire, mieux on peut se convaincre que s'il diffère des autres moines et des autres ultramontains, c'est plutôt par la forme que par le fond. Le successeur de M. de Tocqueville à l'Académie française est un libéral de style. Le nom seul de la révolution

française ne le met pas en fureur ; il ne grince pas des dents en parlant des principes de 1789 ; il sait admirer l'héroïsme des premiers jours de la République, et verser des larmes sur les glorieux désastres de l'Empire ; il est homme à invoquer Descartes, Platon, et à parler même convenablement de Voltaire. Tout cela c'est du talent et de l'habileté. On a cité dernièrement dans les journaux des passages dans lesquels il blâme rudement la tyrannie de l'Autriche, en faisant des vœux pour la liberté de l'Italie. Nous le croyons fort sincère dans ces vœux, mais ils ne l'engagent pas à grand'chose. « Après avoir souffert vingt fois le martyre, il n'a pas été interdit à l'Eglise de constituer un royaume où le glaive temporel la défendît du glaive temporel. » On peut se demander, après avoir lu ces lignes, où ces mêmes journaux ont vu que le révérend père Lacordaire se contenterait au besoin pour la papauté du pouvoir spirituel. Il doit tenir d'autant plus au pouvoir temporel de l'Eglise, que ce pouvoir, selon lui, est impeccable. « L'Eglise, n'ayant pas la force armée à sa disposition, ne peut jamais établir violemment une injustice ; c'est là, messieurs, le grand privilége de l'Eglise ; elle ne peut pas l'injustice les armes à la main. Si elle agit, c'est toujours avec le consentement des peuples ou des souverains, sous la protection de la liberté ou du droit public. » Nous ignorons ce que M. Guizot pense de cette théorie mise en regard de la révocation de l'édit de Nantes, mais nous craignons fort que les récents événements de Pérouse et les enrôlements cosmopolites de monseigneur de Mérode ne lui aient enlevé une certaine partie de sa valeur aux yeux de bien des gens.

On ne saurait trop engager M. Guizot à lire attentivement les œuvres du récipiendaire. Un hérétique comme lui ne peut manquer de dresser l'oreille à certains passages, comme celui-ci par exemple : « Si la société civile veut défendre la vérité, c'est-à-dire empêcher la violence de la troubler dans ses efforts de persuasion, c'est son devoir; si elle veut aller plus loin et faire de la vérité la loi fondamentale de l'Etat, c'est son droit. » Le révérend père Lacordaire ne pourrait donc voir avec peine que la société civile fît son devoir et usât de son droit en faveur de la vérité. Son rôle à lui est de la pousser dans cette voie et de faire en sorte qu'elle y marche rapidement, ce qui n'a rien de bien rassurant pour les gens qui sont plongés dans les ténèbres de l'erreur, comme l'honorable académicien chargé de le recevoir. Le révérend père Lacordaire se montre assez vif contre l'erreur particulière que professe M. Guizot, et qui s'appelle le protestantisme. Il le déclare totalement incapable, par exemple, de produire la chasteté et la folie dans l'amour, ou, si vous aimez mieux, le dévouement : « Jamais les protestants, avec leurs vertus d'honnêtes gens, n'arriveront à ce qu'il faut de folie dans l'amour. » Il n'est pas tendre non plus pour les disciples de Jansenius, et M. de Sacy n'aurait peut-être pas donné sa voix au révérend père Lacordaire s'il avait su la façon dont il traite la doctrine de l'évêque d'Ypres : « Le jansénisme, cette hérésie déloyale, qui n'osa jamais attaquer l'Eglise en face, et qui se cacha dans son sein comme un serpent. »

M. Guizot en sera quitte pour glisser sur tout cela; on n'est pas à l'Académie pour éplucher les gens. De quoi

s'agit-il d'ailleurs? de rompre quelques lances dans la lice académique en faveur du pouvoir temporel du pape. M. Guizot insistera sur les passages qui se rapportent à ce sujet; ils sont nombreux dans les œuvres complètes du révérend père Lacordaire. Qu'on le présente donc comme un ami dévoué du gouvernement romain, et qu'on se borne là; car, de le faire passer pour un philosophe et pour un libéral, ce serait un tour de force impossible. On l'a essayé cependant, surtout à l'aide d'un certain discours prononcé à la distribution solennelle des prix de l'école de Sorèze.

Certainement on lit dans ce discours d'assez belles phrases sur la puissance de la raison, sur le droit et le devoir qu'ont tous les hommes de la cultiver. C'est là, semble-t-il, un témoignage direct en faveur de la philosophie. Malheureusement quelque chose gâte tout de suite cette tolérance : c'est la définition du sophiste. Selon le révérend père Lacordaire, les sophistes sont des gens qui « acceptent la raison *tout entière,* pour mieux nous ravir la vérité. » Le philosophe use de la raison tout entière, ou bien il n'y a pas de philosophie. Autre chose me tient encore en éveil, c'est un certain morceau des conférences de Notre-Dame en 1844, dans lequel l'orateur établit une distinction entre la raison naturelle et la raison catholique, entre la certitude rationnelle lumineuse et la certitude mystique translumineuse. Quand on ne veut que la moitié ou le quart de la raison et qu'on distingue tant de sortes de raisons, c'est qu'on supprime la raison; c'est là, quoi qu'on en dise, l'histoire de tous les théoriciens catholiques. Essentiellement variable et individuelle, on ne peut fonder, selon eux,

aucune certitude morale sur la raison; c'est la pensée de Pascal, reprise un moment par Lamennais et continuée aujourd'hui avec des nuances par le révérend père Lacordaire, l'abbé Bautain, l'abbé Gerbet, l'abbé Maret et tous les écrivains de l'école catholique.

Ces messieurs peuvent citer Platon, Aristote, Descartes, Cicéron, Homère, cela ne les engage pas à grand'chose, ils citent également saint Augustin, saint Thomas, et d'autres grands hommes dont la philosophie n'a pas précisément à se louer. Ce doux saint Augustin était féroce quand on ne pensait pas comme lui sur le dogme : les donatistes en savent quelque chose. C'est lui qui a inventé le fameux axiome de philosophie translumineuse : *Credo quia absurdum.* Le théologien Louis de Paramo a oublié, on ne sait pourquoi, de le faire figurer parmi les premiers inquisiteurs, car l'inquisition tout entière est dans ces mots qu'il a écrits : « Rien ne peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur. » On a assez hardiment commenté ce passage de saint Augustin aux treizième, seizième et dix-septième siècles; fasse le ciel qu'on ne le commente plus! Saint-Thomas n'a jamais persécuté personne, il est vrai, si ce n'est les gens de bon sens, par sa soumission aux doctrines les plus ridicules et par les arguments encore plus ridicules qu'il trouvait dans sa raison translumineuse pour les soutenir. Sa philosophie n'était que l'humble servante de la révélation, *ancilla theologiæ.*

L'élu du dernier scrutin est moine et catholique, moine éloquent, catholique sincère. Comme philosophe, il proclame l'infaillibilité de l'Eglise; comme historien, il compare les bandes de Simon de Montfort

marchant à l'extermination des Albigeois à une armée française allant au secours de la Pologne. On a voulu, pour l'introduire à l'Académie, le travestir en libre penseur et en libéral. Il ne se prêtera pas, j'en suis sûr, au travestissement. Le protégé de MM. Cousin, Thiers, Villemain, Guizot, ne représente, au palais des Quatre-Nations, que l'infaillibilité de l'Eglise et de la raison translumineuse. Dans toutes les questions en discussion dans le cénacle des immortels, il se conformera aux ordres de son prieur conventuel, lequel suivra les instructions du prieur provincial, lequel obéira au général des dominicains, qui obéit au pape. Et voilà comment la liberté entre à l'Académie avec le révérend père Lacordaire.

FIN.

TABLE

PHILOSOPHIE

HISTOIRE

POLITIQUE

